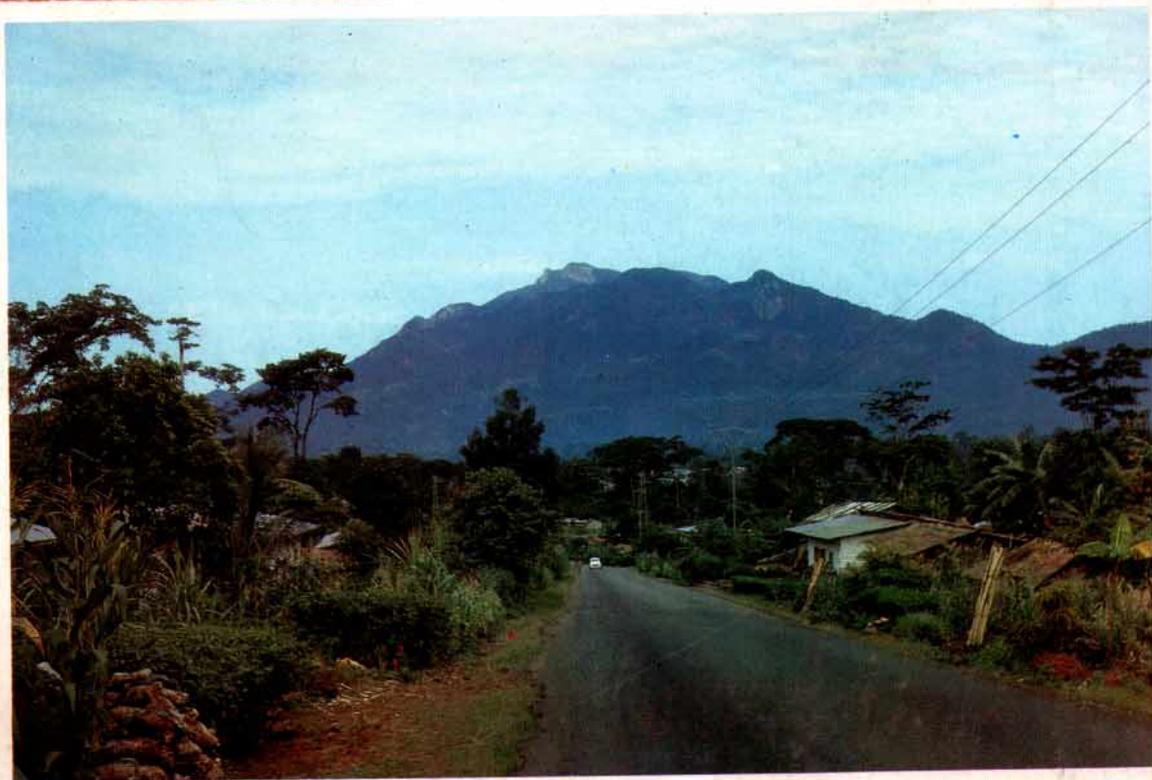


migrations et développement

*La région du Moungo
au Cameroun*



J.C. Barbier
J.Champaud
F.Gendreau

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

**MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT
LA RÉGION DU MOUNGO AU CAMEROUN**



**J.-C. BARBIER
J. CHAMPAUD
F. GENDREAU**



**ÉDITIONS DE L'OFFICE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

**SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'O.R.S.T.O.M.
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY (France)**

Les paiements sont à effectuer par virement postal au nom de *Service des Publications ORSTOM, C.C.P. 22.272.21.Y PARIS* (à défaut par chèque bancaire barré à ce même libellé).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'O.R.S.T.O.M. N° 170

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT

LA RÉGION DU MOUNGO AU CAMEROUN

J.-C. BARBIER

J. CHAMPAUD

F. GENDREAU

Les enquêtes de terrain ont été réalisées en 1974 pour l'arrondissement de Manjo et en 1978 pour celui de Dibombari, dans le cadre du Centre des Sciences Economiques et Sociales (C.S.E.S.) et du Centre Géographique National (C.G.N.) de l'Institut des Sciences Humaines de l'ONAREST, et en vertu des accords de coopération scientifique ORSTOM / ONAREST (sujets de recherche n°5 235 et 5 322).

Les deux premières parties de cet ouvrage ont été publiées dans la collection "Travaux et Documents de l'I.S.H." (n°25), sous le titre suivant : Manjo et le Mungo central, introduction à une étude de l'immigration (Cameroun) - Yaoundé, ONAREST, 1980, 237 p. multigraphiées ; bibliogr., 49 tabl. 36 cartes et fig.

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, « que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées « à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but « d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le « consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une « contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal».

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

TRANSCRIPTION DES NOMS PROPRES

INTRODUCTION

1ère PARTIE : GEOGRAPHIE ET HISTOIRE

CHAPITRE 1 - Diversité géographique du Moungo

CHAPITRE 2 - Histoire des Manéhas dans l'ensemble Bakosi-Mbo,
entre la côte et les plateaux de l'ouest

CHAPITRE 3 - Capitalisme et migrations

CHAPITRE 4 - Le peuplement du Moungo au XXème siècle

2ème PARTIE : MANJO ET LE CANTON MANEHAS

CHAPITRE 5 - Naissance des centres semi-urbains du Moungo
l'exemple de Manjo

CHAPITRE 6 - Planteurs du canton Manéhas

CHAPITRE 7 - Autochtones et Bamiléké

CHAPITRE 8 - Pays bamiléké et Moungo

3ème PARTIE : L'IMMIGRATION BAMILEKE DANS LE BAS-MOUNGO

CHAPITRE 9 - Bamiléké et autochtones dans l'arrondissement de
Dibombari

CHAPITRE 10 - La zone de colonisation agricole de Nkapa - Souza

CONCLUSION

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS

En vue d'étudier l'immigration dans le Moungo, nous avons d'abord choisi comme lieu d'enquête la ville de Manjo et les villages environnants du canton Manéhas. Cette enquête, réalisée en 1974 (missions BARBIER - CHAMPAUD), l'a été à notre propre initiative, dans le cadre d'une recherche à caractère fondamental. Ayant eu l'occasion de parler de cette enquête aux professeurs et étudiants de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé, ceux-ci décidèrent d'effectuer, parallèlement, un recensement de la population de la ville de Manjo. Nous tenons à remercier, pour cette collaboration opportune, étudiants et professeurs de l'IFORD dont F. GENDREAU était alors directeur.

Nous remercions aussi les autorités administratives locales qui nous aidèrent dans notre tâche : le préfet du Moungo, le sous-préfet de Manjo et le maire de cette ville. Les personnels de la mairie et de la sous-préfecture, entre autres Daniel Ngwa, firent preuve de beaucoup de serviabilité. Nous ne saurions non plus oublier notre enquêteur, Arcondo Arnold Métock, planteur à Nlohé, qui fut particulièrement dévoué.

Nous remercions enfin les chefs de quartier et de famille de Manjo, les chefs de village du canton Manéhas, ainsi que le président du Tribunal coutumier, pour leur disponibilité à notre égard.

J.M. Fotso et G. Sotchoua, assistants techniques à l'Institut des Sciences Humaines, ont participé avec compétence à la réalisation de cette enquête.

Trois ans plus tard, stimulés par la lecture de l'excellente thèse du géographe P. MOBY ETIA consacrée à la partie méridionale du Moungo (1), nous avons voulu compléter notre analyse de l'immigration bamiléké en étudiant la zone de colonisation agricole de Nkapa-Souza (mission BARBIER).

L'enquête sur le terrain a duré de la mi-septembre 1977 à la fin du mois de Janvier 1978. La SOCAPALM qui gère un ensemble agro-industriel d'huile de palme, à Nkapa, a aimablement mis à notre disposition une villa pour la durée de nos travaux.

En l'absence du sous-préfet de Dibombari, ce fut son adjoint, Bofia Ndong, qui reçut notre mission et nous autorisa à consulter les documents administratifs. Nous tenons à le remercier vivement de son accueil.

Le chef de Nkapa, Martin Essomé Feinboy, Fo Nkapa, avec ses notables, facilita également notre enquête. Il nous parla de l'oeuvre fondatrice de son père et de l'arrivée des premiers immigrés bamiléké.

La partie statistique de notre étude dans cette zone a été réalisée au moyen de questionnaires remplis sous la direction de G. Sotchoua et avec l'aide de J. Fotso. Les immigrés bamiléké des villages de Bomono Gare, Nkapa, Souza, Kaké, Maléké et Kompina ont ainsi été recensés avec la collaboration des enquêteurs H. Kamguen, M. Ngako, J.C. Tankeng Feinboy, E. Tagoum, A. Tchokouaha et Ph. Tchouatoufé.

La population bamiléké et autochtone de Nkapa et des villages environnants, se montra intéressée et nous fit volontiers part de son appréhension vis-à-vis des change-

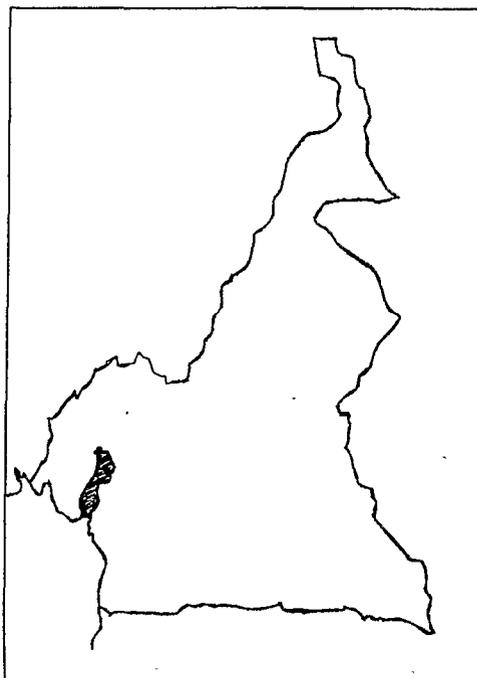
(1) P. MOBY-ETIA - Les pays du Bas-Mungo, Bas-Wouri - Paris, Université de Paris I, 1976, Thèse de géographie de IIIème cycle, 271 p., multigr.

Carte de situation

Le département du Moungo au Cameroun

ments brusques introduits par l'implantation de complexes agro-industriels dans le Bas-Moungo. Nous les remercions de leur confiance et nous nous ferons, ici, les témoins de leurs problèmes.

Ces études ont été entreprises selon les accords de coopération scientifique entre l'ORSTOM et l'ONAREST (sujets de recherche n°5 235 et 5 322). Elles ont donné lieu à une première publication rédigée en 1978 et parue en 1980 dans la collection "Travaux et documents de l'I.S.H." (Manjo et le Mungo central, introduction à une étude de l'immigration Cameroun, 237 p.) et à la rédaction d'un manuscrit dactylographié à la fin de 1978, intitulé : Feinboy Nkétté, ou comment devient-on chef au XXème siècle - l'immigration bamiléké dans le Bas-Moungo, 112 p.



Nous espérons qu'elles rendront compte du développement de cette région et du dynamisme de ses populations que tout visiteur empruntant la route de Douala à Nkongsamba, ne manque pas de remarquer, sujet d'étonnement pour ceux qui, naïvement, s'imaginent l'Afrique toujours figée dans un mode de vie archaïque ...

J.C. BARBIER - J. CHAMPAUD - F. GENDREAU

TRANSCRIPTION DES NOMS PROPRES

Les villages, cantons, arrondissements, départements, c'est-à-dire toutes les entités administratives, sont écrits selon l'orthographe actuellement en vigueur dans l'administration. Nous avons cependant adopté une orthographe francisée quant au son "ou" pour la région du Moun-go et le village de Souza, l'usage n'étant pas encore très bien fixé.

Les noms des cours d'eau et des montagnes se réfèrent à la carte I.G.N. la plus récente.

Les noms des villes du Cameroun anglophone ont été également francisés : Buéa, Mamfé, etc..., compte tenu de la rédaction en français de cet ouvrage.

Les noms des ethnies et des ancêtres sont écrits suivant leur prononciation et selon le principe d'une seule lettre par son, ce qui entraîne, dans la plupart des cas, une simplification par exemple Bakosi à la place de Bakossi. Nous avons voulu ainsi rapprocher l'orthographe des dénominations ethniques de l'alphabet phonétique international et réduire les différences de transcription selon les versions en français et en anglais.

Nous avons pour cela appliqué quelques règles simples :

- u = "ou" en français
- s = toujours "s" par opposition à "z"
- ô, ê = sont des sons ouverts
- ā, ñ = sont des sons nasalisés.

Nous empruntons l'orthographe "dwala" à l'ethnologue Manga Békombo bien que la forme "duala" soit parfois préférée. Ce groupe ethnique est ainsi nettement différencié du nom de la ville dont il est le groupe autochtone : Douala. La même différenciation joue pour : la région du Moun-go / l'ethnie des Mungo ; la rivière du Wouri / l'ethnie des Wuri, etc...

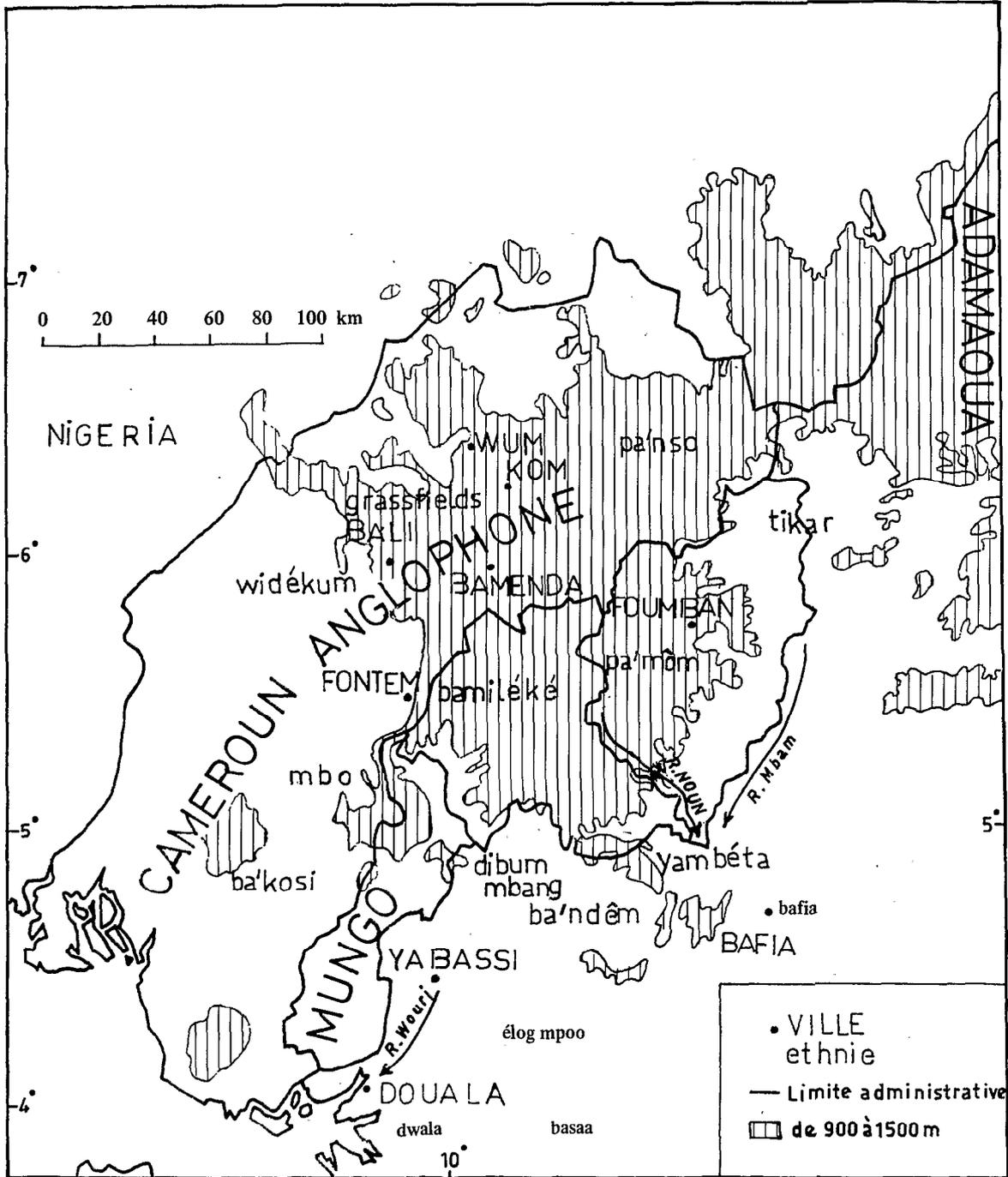
Les noms propres des citations sont, bien entendu, reproduits tels que les auteurs cités les ont écrits.

INTRODUCTION

Au siècle dernier, ce qui sera le département du Moungo est, dans l'ouest camerounais, une zone forestière relativement dense, de type biafraise, entre la côte et les plateaux de l'intérieur (135 km à vol d'oiseau entre Douala et Bafang). De multiples groupes tribaux de petite taille, sans gouvernement méta-lignager, y préservent jalousement leur indépendance politique au sein d'un espace où ils peuvent se mouvoir encore aisément pour pratiquer une agriculture itinérante et s'adonner à des activités cynégétiques et à l'exploitation d'une palmeraie subspontanée d'elaeis. Le long du littoral et remontant estuaires et biefs navigables, des populations de pêcheurs, disséminées elles aussi en petits groupes tribaux, se sont installées là où la mangrove envahissante laisse s'étaler quelques plages bordées de cocotiers.

La grande affaire d'alors réside dans la circulation des produits de traite en liaison avec les navires européens qui fréquentent les côtes africaines. Un réseau de pistes aux mailles serrées, orienté vers l'estuaire du Wouri et la vallée de la Cross-River, sert de canevas à l'occupation de l'espace. Les populations locales s'y étirent en hameaux successifs régis par le principe de la résidence patri-virilocale. Dans ce contexte de traite, chacun est l'intermédiaire obligé de ses voisins et les marchandises s'échangent de groupe à groupe, d'aval en amont et inversement. A cette date, la région du Moungo apparaît comme un lieu important de pénétration des produits européens, parallèlement à d'autres axes de même orientation : la piste de Calabar à Mamfé qui, par la vallée de la Cross-River, aboutit à la puissante chefferie des Bali sur les plateaux de l'ouest ; la piste de Yabassi-Nkondjok qui atteint la partie méridionale du plateau bamiléké et conduit au pays bamum où s'est créé un important royaume.

Carte 1 - La région du Mounjo dans l'ouest du Cameroun



Au début de notre siècle, le pouvoir colonial met en place une infrastructure routière et ferroviaire chargée d'évacuer les produits d'exportation et d'introduire des biens européens d'équipement et de consommation. La réalisation technique de cette infrastructure dépend en grande partie des données du milieu naturel; le Moungo offrant une plaine ouverte et disposant de sols riches d'origine volcanique, est préféré au tracé Yabassi-Nkondjok qui coupe une péninsule où un réseau hydrographique en baïonnette s'est moulé sur le maillage des failles donnant une topographie tourmentée. Un chemin de fer est construit et doit atteindre le nord du Cameroun via Nkongsamba et Banyo. Il se heurte au rebord abrupt des plateaux de l'ouest et le terminus ne dépassera pas Nkongsamba pour la grande prospérité de cette cité.

Les grandes plantations, d'abord localisées dans la zone littorale sur les épanchements volcaniques du Mont Cameroun, dans la région de Buéa-Victoria-Tiko, s'implantent par la suite dans tout le Moungo. Elles s'avèrent grandes consommatrices de main d'oeuvre agricole. De concert avec les chantiers routiers et ferroviaires, les exploitations forestières, la cueillette des lianes de caoutchouc et le portage des marchandises, elles font de cette région une importante zone d'immigration rurale. Un grand nombre de ces migrants, notamment des Bamiléké, se fixent à une époque où l'administration encourage la diffusion de la caféiculture sous la forme de petites plantations individuelles. Il en résulte une imbrication des populations autochtones et immigrées et la formation de gros bourgs ruraux, le long de l'axe routier et ferroviaire, où les Bamiléké excellent dans des activités commerciales et artisanales.

Aujourd'hui, le Moungo apparaît comme une des régions les plus développées du Cameroun, mais en dépit de ce rôle important, il ne bénéficie dans la littérature scientifique actuelle d'aucune présentation générale ni d'étude monographique complète. Quelques mémoires universitaires méritent cependant d'être mentionnés, mais restent ponctuels et descriptifs. Il y a là, assurément, un décalage notable entre l'actualité camerounaise et la recherche scientifique, sur lequel les chercheurs se doivent de méditer (1).

Notre étude, elle-même, est très loin d'être une présentation complète de tous les aspects de cette région. Une synthèse exhaustive du Moungo se heurte en effet très vite à une grande diversité locale. Sur le plan géographique, une série de paliers dessine autant de micro-régions, nous faisant ainsi passer progressivement de la plaine littorale aux plateaux de l'ouest, sans rencontrer de grandes unités paysagiques. Au niveau sociologique, nous avons affaire à une mosaïque de populations autochtones recouverte par les mouvements migratoires contemporains non moins composites. On se heurte de surcroît à la présence de l'ancienne frontière coloniale franco-anglaise dont le tracé, décidé arbitrairement, n'en a pas moins laissé un impact réel dans l'organisation de l'espace et les flux économiques et sociaux.

A défaut d'être une somme ou une synthèse, notre texte essaiera d'être une première description en se présentant comme un document de travail pour des recherches ultérieures plus approfondies.

Après avoir exposé la grande diversité géographique du Moungo nous en évoquerons longuement l'histoire puisqu'il

 (1) Notons cependant un inventaire cartographique réalisé par les géographes de l'ORSTOM, la thèse de P. Moby Etia sur la partie méridionale du Moungo, et depuis nos propres enquêtes. Les études publiées sur l'ensemble de l'ouest camerounais de J. Champaud et J.L. Dongmo où notre région figure en bonne place.

fût le théâtre privilégié des événements les plus marquants des deux derniers siècles : la participation active de ses populations autochtones à l'économie de traite que nous verrons à travers l'exemple des Manéhas, puis l'impact direct du capitalisme à la suite de la pénétration coloniale et de la mise en valeur des territoires occupés.

En provoquant une intense immigration dans toute cette région, l'économie coloniale a déclenché une dynamique qui lui échappe en partie du fait des initiatives prises par les populations concernées. Nous accorderons en conséquence une grande attention à ces mouvements migratoires : pourquoi et selon quelles modalités l'immigration a-t-elle été transformatrice de cette zone forestière jusqu'alors peu occupée ? Comment la naissance d'une chaîne de centres "semi-urbains" a-t-elle accompagné la colonisation agricole ? Quelles sont les relations qui se sont établies entre autochtones et immigrés ? En encourageant cette immigration et la diffusion des cultures d'exportation, tout en essayant de les contrôler, les administrateurs coloniaux nous ont laissé des recensements démographiques et agricoles et des remarques souvent pertinentes. Nous utiliserons abondamment leurs données, ne serait-ce que pour les regrouper et les faire connaître aux lecteurs qui n'ont pas le loisir d'explorer les archives nationales du Cameroun (1).

Afin de mieux cerner les conséquences de cette immigration, facteur d'un développement qui s'est révélé irréversible, nous avons adopté une approche monographique en choisissant le canton Manéhas et la ville de Manjo. Il nous fallait en effet un centre urbain dont la taille n'excédât

(1) La qualité objective de ces documents est évidemment relative et, à propos des archives concernant la ville de Douala et les Douala, R. Gouellain en fait une critique, au sens scientifique du terme, à laquelle nous adhérons pleinement. (Douala, ville et histoire, Paris, Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme, 1975, 411 p., introduction).

pas nos possibilités d'intervention au demeurant fort modestes par rapport aux grandes enquêtes socio-économiques classiques. Manjo avait 12 500 habitants en 1967, date du dernier recensement administratif, lorsque nous avons entrepris notre étude, soit moins que Loum (27 000 hab.) et Mbanga (17 100 hab.). Manjo n'en est pas moins un centre important puisqu'il est chef-lieu de sous-préfecture, de surcroît suffisamment éloigné des grandes villes (Nkongsamba et Douala) pour qu'un développement urbain relativement autonome puisse y opérer. Loum et Melong, quant à eux, avaient déjà fait l'objet de travaux universitaires (1).

Cette monographie nous permettait aussi d'appréhender correctement l'immigration bamiléké dans toute son ampleur puisque le dépouillement des fiches du recensement administratif de 1967 indiquait qu'à Manjo, 76 % des hommes de plus de 15 ans étaient nés en pays bamiléké.

Tableau 1 : Hommes de plus de 15 ans, nés en pays bamiléké par rapport à la population totale de plus de 15 ans (2)

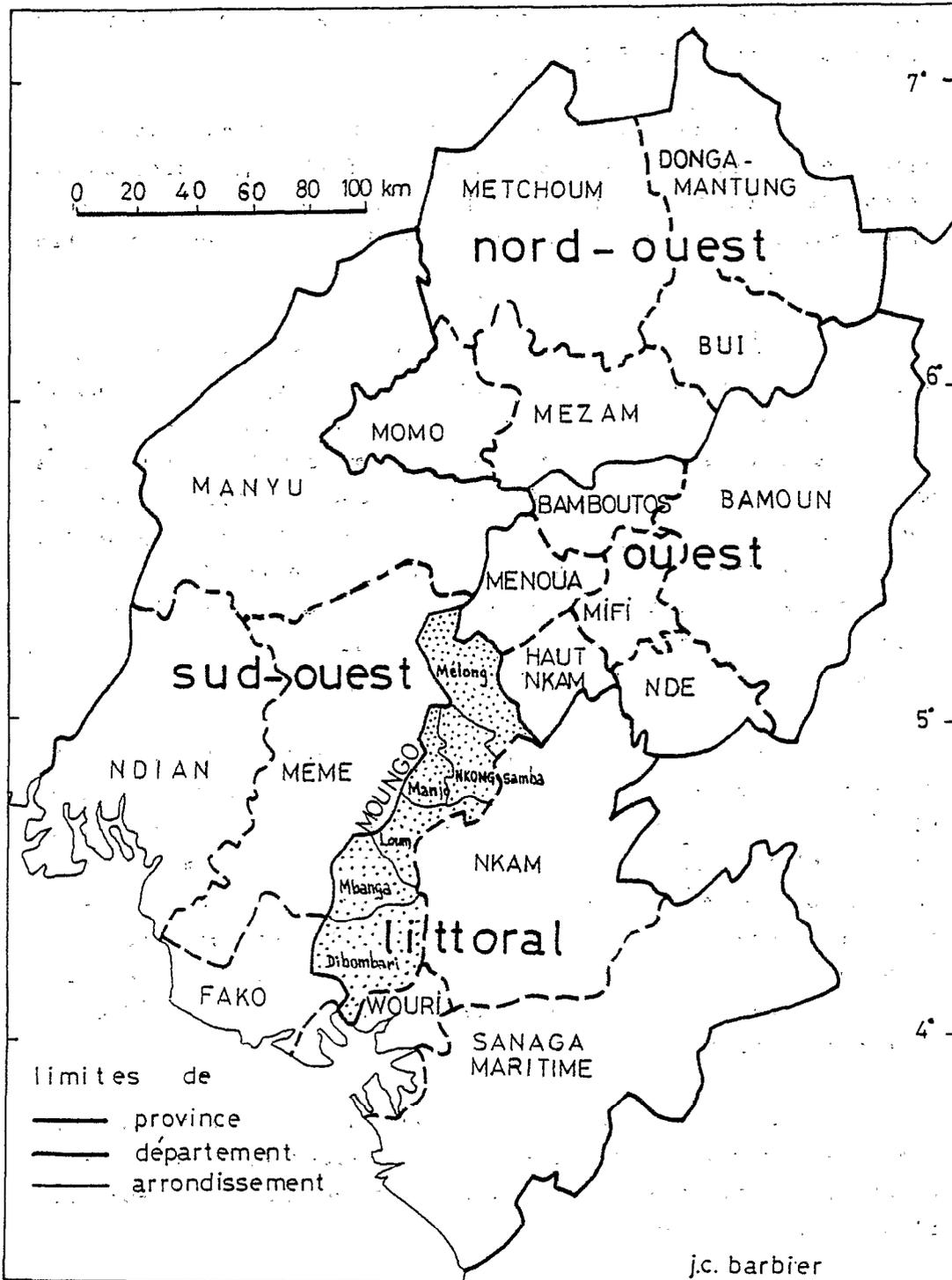
Centres urbains	en %
Manjo	76
Loum	68
Penja	47
Nyombé	62
Mbanga	59

Source : recensement administratif de 1967 / J. CHAMPAUD

(1) Notre choix de 1974, fût aussi celui de J.L. Dongmo en 1977 : J.L. DONGMO - "La colonisation agricole des Bamiléké dans le Moungo : l'exemple de l'Arrondissement de Manjo" - Cahiers du département de Géographie de l'Université de Yaoundé, n°1, Mai, pp. 59-97.

(2) Les Bamiléké sont en fait plus nombreux car il faudrait adjoindre aux migrants, ceux qui sont nés dans le Moungo.

Carte 2



Enfin, la présence d'une seule population autochtone, les Manéhas, était susceptible de faciliter l'étude des rapports autochtones-Bamiléké.

L'intervention de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques de Yaoundé (IFORD) qui procéda au recensement de la ville de Manjo dans le cadre de la formation pratique de ses étudiants, renforça efficacement notre étude monographique.

Manjo est un lieu d'immigration par excellence, mais aussi un centre qui, par les services de type urbain qu'il offre aux campagnes alentour et ses fonctions de liaison avec les autres villes de l'ouest camerounais, contribue à un certain type d'organisation de l'espace. Nous ne manquerons pas d'évoquer à son propos le rôle très actif joué par tous les centres "semi-urbains" du Moungo en relation directe avec la grande métropole, Douala, rôle qui nous introduit d'emblée à une réflexion sur le fait régional que nous développerons en conclusion.

Dans un second temps, compte tenu de la diversité du Moungo et de l'importance du fait bamiléké, nous avons complété notre première étude par celle de la zone de colonisation agricole de Nkapa-Souza dans la partie méridionale du Moungo. Cette seconde enquête complémentaire se révéla de surcroît opportune puisqu'elle nous mit en présence des transformations les plus récentes qui affectent certains milieux ruraux camerounais avec l'irruption en force de l'agro-industrie.

Conscients des limites de notre entreprise, nous espérons néanmoins contribuer à une présentation concrète et générale du Moungo et aider à l'évaluation des principaux problèmes qui s'y posent.

1ère PARTIE

GEOGRAPHIE et HISTOIRE

CHAPITRE I

DIVERSITE GEOGRAPHIQUE du MOUNGO

Si le département du Moungo correspond à une entité administrative bien délimitée d'un peu plus de 3 700 km² et de 275 000 hab. (en 1976), il est plus difficile de cerner une "région" du Moungo, tant est grande la diversité physique et humaine de cet ensemble.

Cette appellation administrative de Moungo désigne en effet une zone dont la caractéristique essentielle est de former transition, par paliers successifs, entre le plateau dit bamiléké et la côte. L'étagement du relief et la composition des sols, joints à la distance à la mer, délimitent ici de nombreux secteurs que l'un ou l'autre des éléments du milieu naturel individualise par rapport à ses voisins. Cette diversité physique a pour résonance une véritable mosaïque humaine où les autochtones (ou du moins les habitants installés depuis le plus longtemps) ont été, à des degrés divers, bousculés d'abord par la mise en place de grandes plantations, submergés ensuite par les migrants descendus des plateaux voisins.

1) De Bonabéri à Mbangatout d'abord, sur près de 70 km, le paysage, une fois franchi l'estuaire du Wouri et le prolongement urbain de la rive droite, n'est guère différent de celui que l'on rencontre habituellement dans le sud-

camerounais. Si ce n'est que la route y est plus horizontale et la circulation très intense. C'est là, la **plaine littorale**. Les terrains sont parmi les plus récents du pays : alluvions modernes déposées au quaternaire par le Wouri et les autres petits fleuves côtiers et, un peu plus au nord, une auréole tertiaire, puis crétacée comprenant principalement des sables, grès et calcaires.

Dans toute cette zone sédimentaire, les sols ferrallitiques "sont de faible valeur agricole, très déficients en éléments minéraux et difficiles à améliorer : ils conviennent aux cultures arbustives peu exigeantes (palmier à huile, hévéa) et aux cultures vivrières extensives"(1). Le peuplement y est de fait assez réduit, tenant pour l'essentiel à quelques villages étirés le long de la route nationale ou éparpillés dans les environs de Dibombari. La faiblesse relative du peuplement, jointe à une pluviosité abondante et régulière (plus de 3 650 mm par an à Bonabéri, 2 345 mm à Mbanga) ont permis la création de vastes domaines plantés de palmiers à huile, dès l'époque allemande. Tout récemment, une plantation s'est constituée, sous l'égide de la SOCAPALM, entre Nkapa-Souza et la rivière Moungo. En dehors de ces plantations et des villages, la route n'est qu'une trouée étroite dans la forêt, où de larges espaces demeurent encore inutilisés.

2) A partir de Mbanga, l'orientation des voies de communication change et prend une direction SW - NE. On retrouve là, de façon significative, le grand axe de la "dorsale camerounaise" qui, du Mont Cameroun aux Monts du Mandara, est l'une des composantes majeures de la topographie du pays. Route et voie ferrée, répartition des hommes et des plantations se moulent en effet sur les riches terres volcaniques (2) qui ont été émises soit par le Manengouba, dont le tronc de

 (1) D. MARTIN, G. SIEFFERMANN - "Le département du Mungo (Ouest Cameroun); étude des sols et de leur utilisation" - Cah.ORSTOM, sér. Pédologie, 1966, Vol. IV, n°2, p. 33.

(2) Cf. carte "peuplement et volcanisme", page 268.

cône imposant aux bords déchiquetés domine Nkongsamba de ses 2 400 m, soit par les nombreux petits appareils volcaniques, des puys, qui parsèment le paysage entre Mbanga et Loum. Volcanisme récent, datant du quaternaire, qui a émis surtout des cendres, des lapillis et des scories. A travers ces terres volcaniques pointent deux massifs de syénite aux flancs abrupts : le Mont Koupé (2 025 m) et le Nlonako (1 822 m).

L'humidité demeure importante sur toute cette partie centrale du Moungo : 3 000 mm à Penja et à Loum, plus de 2 700 à Nkongsamba. Mais la végétation naturelle de forêt s'estompe un peu partout et disparaît même au profit d'une occupation humaine particulièrement dense : la densité moyenne par arrondissement qui n'est que de 21 à Dibombari et de 46 à Mbanga, atteint 94 à Loum et 83 à Manjo (1).

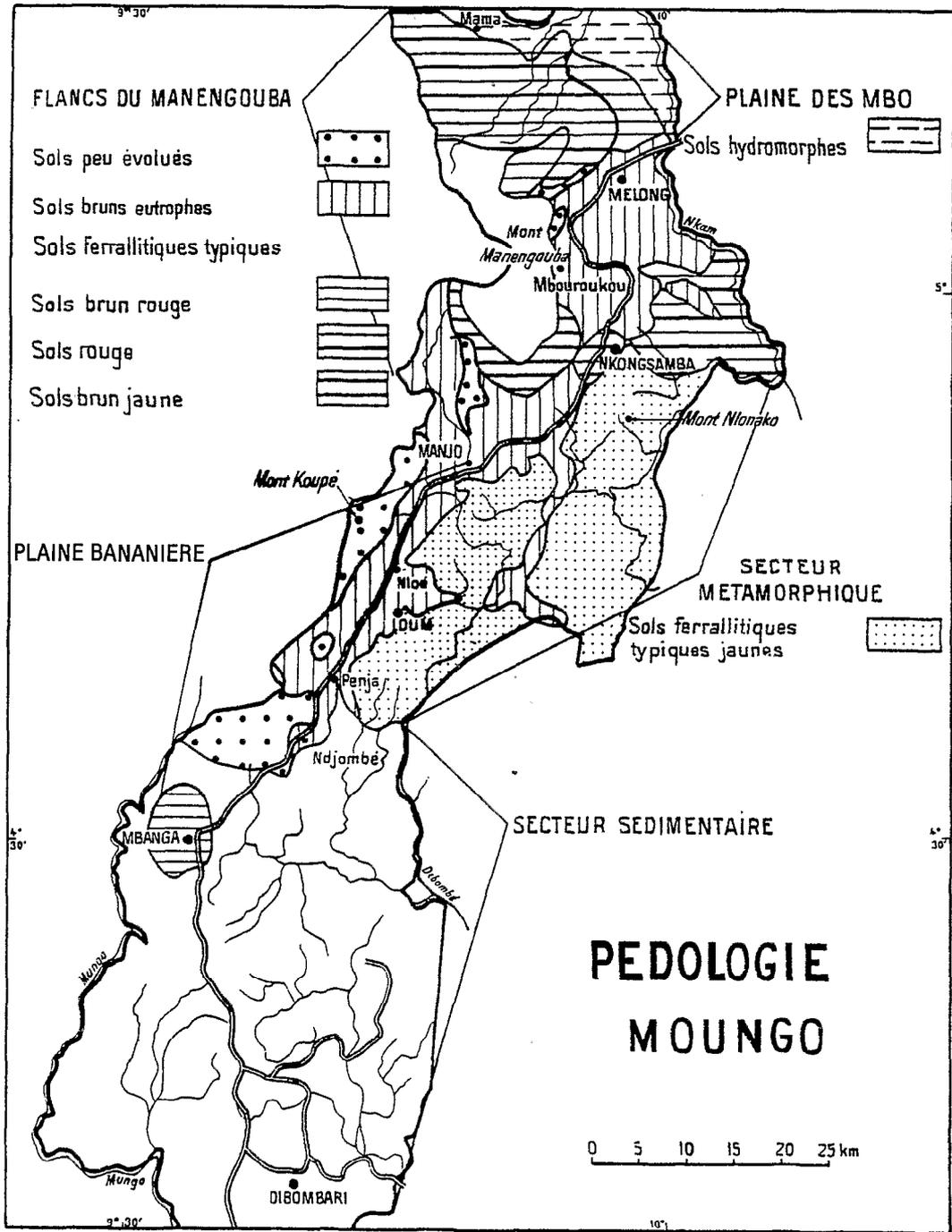
Les sols de cette zone sont en effet particulièrement riches. Les pédologues les classent en trois catégories :

- Sols peu évolués qui se sont formés sur les terrains volcaniques les plus récents, coulées ou projections. Ils sont situés à l'ouest de la route nationale, principalement dans le secteur Nyombé-Penja, et entre Manjo et le Mont Koupé. Leur richesse organique est élevée mais leur grande perméabilité est un handicap pour les cultures arbustives.
- Les sols bruns eutrophes sont largement représentés de part et d'autre de la route, entre Penja et Melong. Bonne teneur en matière organique, réserves minérales élevées, ce sont "les meilleurs sols de la plaine bananière, car ils allient en même temps de bonnes propriétés physiques et chimiques : ils peuvent supporter toute culture (et particulièrement le bananier) menée de façon intensive et doivent rentabiliser fortement tout investissement culturel en engrais organiques et minéraux" (2). Leur extension correspond à la bande de peuplement la plus dense de tout le département.

 (1) Tableau de la population du Cameroun, 3^e édition, ORSTOM.

(2) D. MARTIN, G. SIEFFERMAN, 1966, op. déjà cité, p. 35.

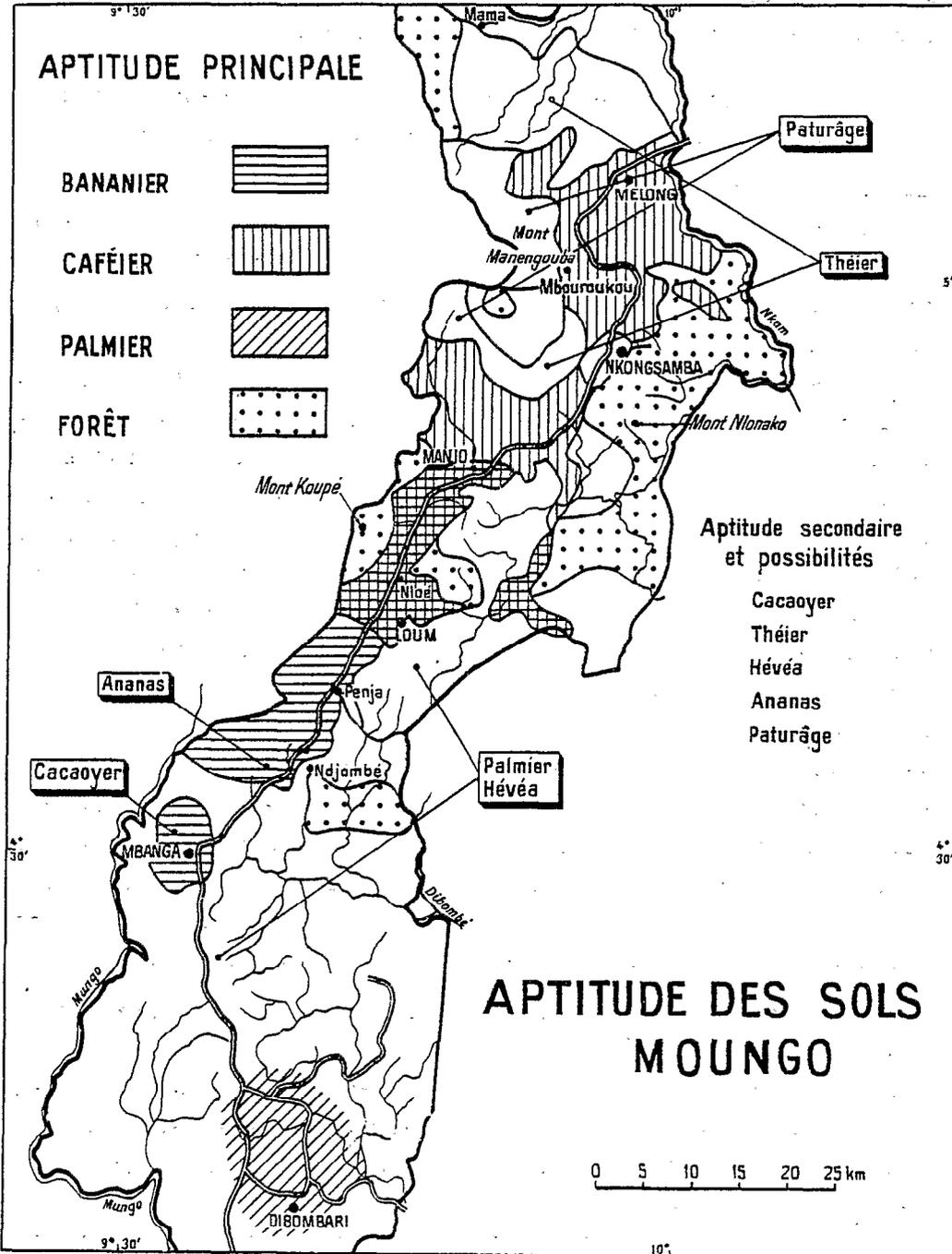
Carte 3



d'après D. MARTIN et G. SIEFFERMANN, 1966

Service carte O.R.STOM Yaoundé

Carte 4



D'après D.MARTIN et G.SIEFFERMAN 1968

Service carto ORSTOM Yaoundé

- Les sols ferrallitiques formés également sur terrains volcaniques, qui s'étendent de part et d'autre de Nkongsamba et au sud-ouest de Melong sont de moins bonne qualité et présentent parfois des signes de dégradation.

Les conditions économiques et humaines de cet ensemble conduisent à y délimiter deux secteurs légèrement différents :

- **La plaine bananière**, ou plaine de Loum, s'étend de la sortie de Mbanga à quelques kilomètres au-delà de Loum. Région peu accidentée où les vastes espaces plats sont ponctués de très nombreux puys. La forêt s'éloigne de la route, n'apparaît plus qu'à l'arrière-plan, ou en bosquets résiduels dans les fonds de vallées ou sur les sommets de collines trop pentus pour être cultivés. Les grandes plantations d'élaeis disparaissent à peu près à la hauteur de Mbanga et cèdent la place à des cultures plus riches. La banane occupait naguère de vastes surfaces dans ce Moungo central, mais son importance a diminué au profit de grands champs d'ananas ou de cultures plus spécialisées comme les manguiers, les avocatiers ou les poivriers ; reprise en mains depuis quelques années et réorganisée par l'O.C.B. (1), elle demeure néanmoins la principale culture de rente de cette zone. L'appel de main d'oeuvre des grands domaines a entraîné un afflux de travailleurs et l'activité économique a donné naissance à de grosses agglomérations rurales autour des camps de travailleurs ou des gares. De plus, les cultures vivrières (tubercules, bananes plantains) occupent une place importante dans les revenus des cultivateurs.
- Au-delà de Loum, le paysage se modifie sensiblement : les puys disparaissent, l'horizon est dominé par les trois massifs imposants : Koupé, Nlonako et Manengouba. La forêt se rapproche de la route, les bourgs se raréfient (Manjo, pourtant fait figure de petite ville) au profit d'un habi-

 (1) O.C.B. : Organisation Camerounaise de la Banane, créée en 1964 et chargée depuis 1970 d'un programme de restructuration de cette culture.

tat de villages étirés linéairement le long de la route. Il n'y a plus guère de grands domaines, la topographie étant moins régulière, mais des fermes villageoises dont la culture d'exportation principale est le caféier robusta.

De Nkongsamba à Melong, l'altitude croît de 880 à 967 m le long de la route qui longe un moment les flancs du Manengouba. L'habitat est dense près des voies de communication et, de nouveau, apparaissent de grandes plantations qui se livrent à la culture du caféier. Toute cette zone, où la topographie est parfois tourmentée peut être désignée sous le nom de **région du Manengouba**, la limite entre les deux arrondissements de Manjo et de Nkongsamba déterminant deux "sous-secteurs" assez peu différenciés.

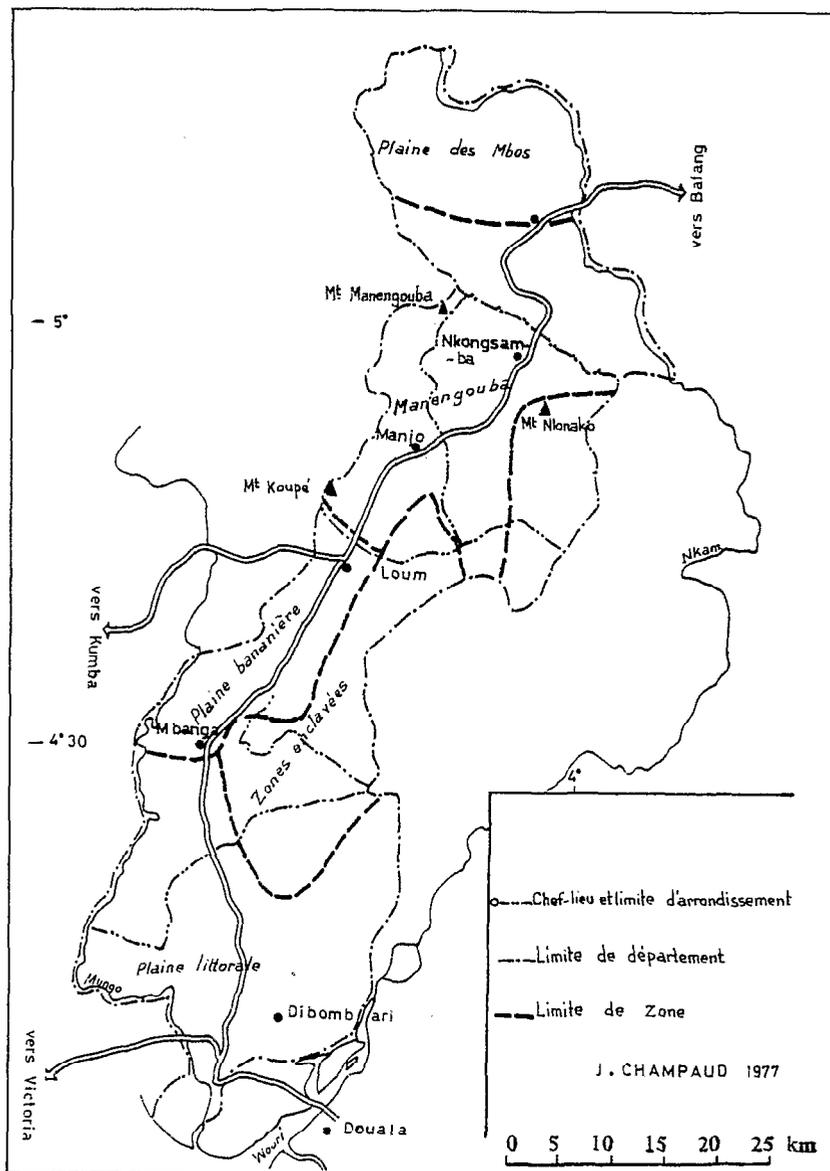
3) Au-delà de Melong enfin s'ouvre la vaste plaine des **Mbo** que barre à l'horizon le rebord du plateau bamiléké. L'ancien lac fermé par une coulée volcanique formant barrage à la hauteur du pont du Nkam s'est peu à peu vidé, faisant place à un ensemble de terres mal drainées. Les sols y sont moins bons que dans le reste du département, mais conviennent bien, moyennant quelques aménagements, à la riziculture.

4) Il convient de mettre à part toute la **partie orientale** du Moungo, la zone limitrophe avec le département du Nkam. Elle est à peu près vide d'habitants, couverte de forêt dense et souvent accidentée. On retrouve là le socle et des sols ferrallitiques de médiocre qualité.

Ainsi, se présente, à grands traits, la diversité naturelle et humaine du Moungo. La région proprement dite de Manjo juxtapose quelques-uns des caractères observés ailleurs dans le département : relief contrasté entre les deux massifs du Koupé et du Manengouba, forte pluviosité et sols riches,

voisinage ethnique d'autochtones et d'immigrés bamiléké ; prédominance de la culture du café pratiquée beaucoup plus par de petits planteurs que sur de grands domaines. Coexistence enfin, entre les deux villes de Nkongsamba et Loum, de bourgs d'inégale importance ou de gros villages d'immigrés le long de la route, et de concentrations humaines beaucoup moins denses à l'écart.

Carte 5 - Les régions naturelles du Moundou



CHAPITRE 2

HISTOIRE des MANEHAS dans L'ENSEMBLE BAKOSI-MBO

entre la COTE et les PLATEAUX de L'OUEST

Dans la région du Moungo comme dans l'ensemble du Sud du Cameroun, l'administration française procéda à un découpage cantonal calqué sur la mosaïque ethnique. Chaque canton porte en général le nom du groupe qu'il encadre administrativement. C'est ainsi que les populations manéhas se trouvent dans une même entité administrative : le canton Manéhas.

Dans les sociétés centralisées (chefferies bamiléké, lamidats fulbé, etc...), l'administration coloniale s'appuya sur les unités politiques déjà existantes pour créer ses circonscriptions. Dans les territoires sous domination britannique, l'utilisation de ces structures politiques traditionnelles permit la pratique systématique de "l'indirect rule".

Le découpage administratif devenait au contraire beaucoup plus arbitraire dans nombre de sociétés acéphales où le critère de l'appartenance à un groupe ne se traduit pas dans l'espace par la référence à des limites territoriales précises. Le fait ethnique fut en général adopté pour obtenir des unités administratives homogènes. Cependant, l'adoption de ce critère n'allait pas sans problèmes : les groupes ethniques se chevauchent parfois et ne présentent plus alors de continuité territoriale ; les groupes voisins offrent de

surcroît de nombreuses affinités socio-culturelles et il est difficile en conséquence de les isoler les uns des autres.

Pour les besoins de l'administration, le fait ethnique fut réduit au niveau linguistique. C'était d'ailleurs le seul contenu acceptable par le pouvoir dominant, car apparemment purement culturel. Les différences linguistiques qui peuvent n'être que de simples variantes d'un même parler, fondèrent ainsi le découpage administratif. Il en résulta une mosaïque qu'il serait abusif de qualifier d'ethnique.

Le cas des Manéhas illustre parfaitement ce qu'on peut considérer comme une véritable balkanisation des ensembles ethniques par l'administration coloniale. Certes, les Manéhas se réfèrent idéologiquement à un seul et même ancêtre: ils sont les fils de Has (ma = fils, né = indique le pluriel); mais ce n'est là qu'une proposition idéologique car les villages sont loin d'être constitués par les seuls descendants de cet ancêtre (1). En fait, les lignages proviennent de clans divers dont les éléments fondateurs sont souvent localisés hors de l'actuel pays manéhas, entre autres dans les villages voisins mwaménam et bakosi. Il convient également de constater que l'endogamie ne s'exerce pas au niveau du groupe des Manéhas puisque ces derniers sont en situation d'échange matrimonial généralisé avec les populations voisines. Cette absence d'endogamie est à mettre en relation avec l'économie de traite du XIXème siècle où les produits circulaient de groupe en groupe et utilisaient pour cela les affinités claniques et les relations matrimoniales. En définitive, le groupe des Manéhas s'inscrit dans une aire plus vaste que nous appellerons l'ensemble Bakosi-Mbo, lui-même situé dans un espace socio-économique qui le déborde.

 (1) Avant évidemment les mouvements migratoires du XXème siècle.

Les Manéhas ne sauraient donc être isolés de ce contexte socio-économique par le biais d'une étude monographique classique. A travers l'histoire des Manéhas, c'est finalement les grandes lignes d'une histoire régionale qu'il faudrait esquisser (1).

Dans le cadre de notre enquête nous nous contenterons de poser quelques jalons de cette histoire régionale (2). Ce bref éclairage nous montrera le rôle important joué par ces populations au XIXème siècle. Les mouvements migratoires du XXème siècle ne s'effectueront donc pas dans un milieu indifférencié. Face aux immigrants et dans le contexte d'une économie de plantation mise en place par la colonisation, les populations manéhas ont d'ailleurs su conserver un rôle non négligeable.

1° - UN TRAIT CULTUREL : LES CASES RONDES

Les formes de l'habitat traditionnel de plusieurs populations de l'ensemble Bakosi-Mbo avertissent immédiatement l'observateur qu'il a affaire à une civilisation originale. Alors que l'habitat précolonial des populations de la forêt du sud du Cameroun est de forme rectangulaire (3), les cases des populations installées de part et d'autre du Mont

(1) Du côté anglophone, l'histoire régionale de l'ensemble Bakosi-Mbo est déjà bien amorcée par les études de Ejedepang Koge :

- The Tradition of a people : Bakosi. A historico socio-anthropological study of one of Cameroons Bantu people. 1971, Yaoundé, Université du Cameroun, 354 p., multigr.

(2) Cela rejoint une des raisons de notre choix du canton Manéhas, à savoir une étude monographique qui introduise à toute la région du Moungo.

(3) Cette forme d'habitat s'est d'ailleurs maintenue jusqu'aujourd'hui. Cependant les murs sont en argile, alors qu'antérieurement ils étaient en nattes faites de folioles de palmiers ou même en écorce.

Manengouba sont circulaires :

"La maison est bâtie sur un cercle de 3,50 m de diamètre. Les murs verticaux ont à peu près 1,60 m de hauteur et sont recouverts par un chapeau conique débordant de 0,50 m et de 4 m de hauteur environ. Les murs sont faits de rondins (de fougère arborescente de préférence) plantés verticalement côte à côte et doublés intérieurement de feuilles sèches, nattes, etc... Une porte basse et étroite permet d'entrer dans la case. Le seuil est marqué par des rondins de 0,20 m qu'il faut enjamber pour entrer. Le toit est fait de nattes de palmier de type classique ; les dernières nattes du bord qui forment gouttière sont mises en deux ou trois épaisseurs, et la face pliée tournée vers le bas, si bien que le toit conique est légèrement aplati et nettement arrêté en bas. Le toit est fait au sol et monté lorsqu'il est terminé" (1).

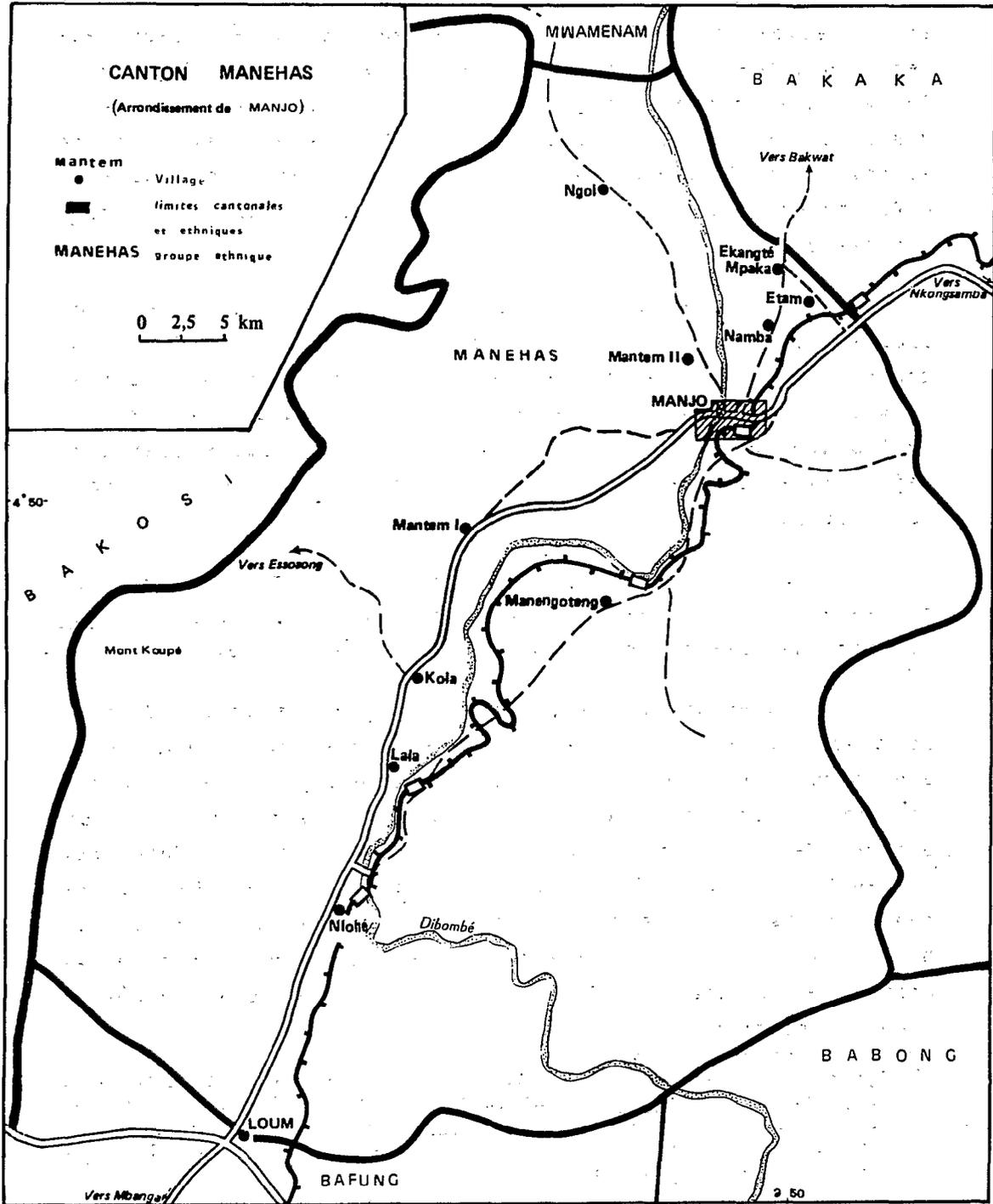
Dans les années cinquante, J. Binet (1) repérait de telles cases en pays mbo, élong, mwaménam, dans quelques villages bakaka qui sont proches du pays mwaménam : Salmoa, Manengouba I et II ; et au village banéka de Ngalmoa sur les flancs du Mont Nlonako.

Aujourd'hui encore, on peut voir de fort belles cases dans les villages mbo et élong sur les flancs du Manengouba (à Mbouroukou, Ekangté, etc...) de même que dans tout le pays bakosi.

Certes, ce trait culturel ne saurait à lui seul fonder un groupe d'appartenance. Les techniques et les éléments culturels circulent en effet de groupe en groupe et souvent cette diffusion s'effectue indépendamment des solidarités politiques. Cependant, la concentration de cette forme d'habitat sur les flancs du Manengouba n'est pas sans annoncer une histoire ancienne et une civilisation originale.

 (1) J. BINET - "L'habitation dans la subdivision de Nkongsamba", Etudes camerounaises, n°21/22, pp. 35-48.

Carte 6



2° - COMPOSITION CLANIQUE DES VILLAGES MANEHAS

La société Manéhas est de filiation patrilinéaire et de résidence patrilocale. Les enfants d'un même père peuvent continuer à vivre avec lui après leur mariage dans le même lieu d'habitation, mais cependant dans une concession distincte. Leur progéniture pourra faire de même et ainsi de suite. Il suffira dans un premier temps d'élargir l'aire de défrichement. Le lignage ainsi installé formera un mbo, c'est-à-dire un quartier.

A la suite de l'accroissement démographique du groupe, des scissions par dérivation se produiront. Elles prendront la forme de départs et les groupes migrants s'installeront ailleurs, fondant ainsi de nouveaux villages dans les endroits inoccupés ou bien se juxtaposant à d'autres quartiers déjà existants avec lesquels ils n'ont pas de lien de parenté agnatique.

Les villages groupant plusieurs mbo seront par conséquent hétérogènes dans leur composition clanique. Le mbo premier installé jouira d'une certaine prééminence.

Inversement, chaque clan (ntumba) se trouve dispersé dans plusieurs villages. Le clan correspond à une unité exogamique dont les membres sont reliés généalogiquement à un même ascendant paternel et qui est désigné par un nom propre. Ce nom propre est en général celui de son fondateur précédé du préfixe mwa (1) qui signifie "fils de". Les différents clans se réfèrent à leur tour à un ancêtre commun mais cette filiation relève manifestement du mythe ; elle exprime une solidarité tribale plus que des relations généalogiques réelles.

 (1) mwa à Ekangté Mpaka, Ngol, Lala, Nlohé, Mantem, Kola et Manjo-Etam. Le pluriel donne mwa'né. C'est sans doute ce préfixe qu'on retrouve dans l'appellation des Mwaménam (mwa'né Enam = fils de Enam) et des Manéhas (mwa'né Has = fils de Has). Le préfixe mwa se dit man à Manengoteng et mwan à Namba.

Nous avons répertorié 32 clans dans les villages du canton Manéhas ; nombre d'entre eux se retrouvent dans plusieurs villages (1).

Au niveau de chaque village, plusieurs clans - de 2 à 7 (4,7 en moyenne) - sont représentés. On peut appeler segment lignager la partie clanique installée dans un village mais, dans le vocabulaire manéhas, il est désigné comme le tout dont il fait partie : le ntumba. Les aînés de segments lignagers sont les sa'tumba. Ils sont chargés de veiller sur le patrimoine du groupe : terres et femmes. Le segment lignager est à son tour subdivisé en lignées : les ndap.

La société manéhas est acéphale, c'est-à-dire, qu'elle fait l'économie d'un pouvoir centralisé. Chaque segment lignager règle ses propres affaires par un conseil d'anciens présidé par le sa'ntumba. Ces anciens portent le titre de ngwabé (2). Toutes les lignées du segment sont représentées au conseil.

Chaque ensemble lignager est doté, de surcroît, d'autorités magico-religieuses :

- Le bé tong bé kilé qui "regarde le pays" et le défend contre les dangers extérieurs grâce à ses fétiches, un chef de terre en quelque sorte ;
- le bami' mini, devin qui avertit et renseigne le bé tong bé kilé par ses présages (3).

(1) Pour au moins 7 clans.

(2) ngwébê à Ngol.

(3) On nous a parlé, à Ekangté Mpaka, du mbe'mbol qui serait une autre catégorie de féticheurs. En pays mwamenam, le ngang procède à une cérémonie pour arrêter la pluie (épapa) au moyen d'un médicament, esum. A cette occasion, le ngang allume un grand feu (d'après un rapport de tournée de l'Administrateur Conquereaux en juin 1945).

Tableau 2 : Composition clanique des villages manéhas
(liste des clans par village)

<u>EKANGTE-</u> <u>MPAKA</u>	<u>MANJO-</u> <u>ETAM</u>	<u>NGOL</u>	<u>LALA</u>	<u>MANEN-</u> <u>GOTENG</u>	<u>NLOHE</u>	<u>NAMBA</u>	<u>MANTEM</u>	<u>KOLA</u>
Bé (1)
Lwa
Ndiéhum
Lô
Ngombon
Ndjié	.	.	Ndjié	.	Ndjié	.	.	Ndjié
	Nkô	.	.	Nkô	.	Nkô	.	.
	Ebané	Abané
	Nkôn
	Njiên
	Etu
	Mélê
	.	Mëndeng
	.	Njékto
	.	Ebên
	.	Etong
	.	Enêm
	.	Ngélong
	.	.	Kélé	.	Kélé	.	.	.
	.	.	.	Bwang	.	Bwang	.	.
	.	.	.	Ndé
	.	.	.	Pa	.	Pa	.	.
	Komdjum	.	.	Komdjum
	Aku	.	.	.
	Diso	.	.
	Diêl	.	.
	Puma	.
	Manzo	.
	Sawa	.
	Siêm	.
	Bambênta	.
	Dzênko

(1) Tous les noms de clans qui figurent dans ce tableau sont à faire précéder de mwa (man pour Manengoteng, et mwan pour Namba).

N.B. : du fait de la brièveté de notre enquête, ce tableau ne doit pas être considéré comme exhaustif.

Aucune de ces fonctions magico-religieuses n'est héréditaire. Les détenteurs de ces pouvoirs les transmettent à des successeurs choisis pour leurs qualités personnelles, et sans qu'ils soient nécessairement des parents proches.

Les conflits inter-lignagers au niveau d'un village sont apaisés par l'intervention du ngwémo (1), lequel, armé d'une canne rituelle (2) et d'un balai (3) sépare les deux groupes en conflit. Au-dessous, le ngwa'béba règle les conflits mineurs.

Lorsqu'un conflit grave dégénère entre deux segments lignagers, le ngwémo d'un lignage tiers se lève pour imposer la paix. Les antagonistes crachent alors de leur salive sur le balai agité par le ngwémo et ce dernier martèle le sol de sa canne. Les conflits non solutionnés pouvaient, naguère, se dénouer par l'émigration d'une des parties.

A Ngol, les aînés des segments lignagers se réunissent au niveau villageois dans un conseil appelé mbo'sang (village-paix). Un terme existe pour désigner l'ensemble de la communauté villageoise : élong (4) ; mais il faudra attendre l'administration coloniale, pour qu'apparaisse une structure villageoise nettement centralisée, induite de l'extérieur,

-
- (1) ngwamot à Ekangté Mpaka
- (2) tong'ngo à Ngol (tong = bâton). Elle porte à son extrémité la figurine d'un homme réputé. A Manjo-Etam cette canne rituelle était fabriquée sur place, par contre d'après un informateur de Nlohé, elle était fabriquée à Mouakoumel en pays mwaménam. Enfin les habitants d'Ekangté Mpaka allaient jusqu'à Long, dans l'arrondissement de Bangem, pour se procurer cette canne. A Ekangté Mpaka, le port de la canne rituelle serait le privilège de tous les ngwabé (ngwabé = pluriel de ngwā) et donnerait droit au titre de mwon.
- (3) mwaï (pluriel : miéingwé) à Ngol et Nlohé. Le balai simple pour balayer se dit héhyol (à Ngol) ou héhol (à Nlohé). A Ekangté Mpaka le balai s'appelle nke'sang (le balai de la paix).
- (4) élong à Manjo-Etam et along à Nlohé.

le ndiêp mbe mba (ndiêp = anciens, mba = les hommes) (1), et présidée par un chef du village nommé par l'Administration.

En définitive la société manéhas apparaissait comme très mobile. La structure villageoise étant peu contraignante, les éléments lignagers pouvaient circuler entre les unités territoriales déjà existantes et en créer d'autres.

Le groupe des Manéhas peut donc être considéré comme un réseau clanique, très serré du fait de l'interpénétration des groupes de parenté, qui déborde largement l'aire d'habitat des Manéhas pour s'articuler à d'autres réseaux claniques, notamment à ceux des Bakosi et des Mwaménam. Plusieurs clans recensés chez les Manéhas se retrouvent en effet dans ces populations voisines, ainsi qu'en témoigne la répartition géographique des clans (tableau n° 3).

Ce tableau n'est pas exhaustif. Si le recensement des clans par village nous a fourni en effet des données relativement complètes pour les relations inter-villageoises à l'intérieur du pays manéhas, nous n'avons pas eu le temps de procéder au même travail auprès des populations voisines. A partir de Nlohé, Mantem et Kola, nous avons pu cependant avoir quelques localisations claniques à l'extérieur du pays manéhas. Nous donnons des éléments à titres d'exemples en sachant que les relations avec l'extérieur sont plus nombreuses que celles mentionnées par notre tableau. De ce premier tableau, nous pouvons en tirer un second (tableau n° 4) désignant les villages qui se trouvent en inter-relation du fait qu'ils ont un ou plusieurs clans en commun (2).

 (1) En pidgin : ndiêp'hêl'man (ancien, aider, village). Cette information concernant le ndiêp mbe mba nous a été donnée à Manengoteng.

(2) Quelques informations supplémentaires ont été ajoutées sur ce tableau par rapport au précédent.

Tableau n°3 : Répartition géographique des clans (non exhaustif)

Clans	Villages																
	Ekangté-Mpaka	Manjo-Etam	Ngol	Lala	Manengoteng	Nlohé	Namba	Mantem	Kola	Njouben	Bad'joungué	Abang	Ndom	Rég. de N'log	Nyassosso	Eké	Manengouba
Ndjlé			X (1)		X				X			X	X				
Nkô		X			X	X											
Kélé		X (1)		X	X												
Bwang					X	X					X			X	X		
Pa					X	X											
Komdjun					X		X			X	X						
Aku					X											X	
Puna						X	X	X	X	X	X						
Manzo						X	X	X									
Sawa					X			X	X								
Siêm					X	X	X	X									
Dzênko								X					X				
Ebané																	
Dambént (2)																	

(1) Quartier (cho mwe)

(2) Clan de forgerons

Tableau n°4 : Les relations claniques des villages Manéhas par rapport aux autres villages (non exhaustif)

Clans	Manéhas										Mwaménam			Bakosi										
	Ekangté-Mpaka	Manjo-Etam	Ngol	Lala	Manengoteng	Nlohé	Namba	Mantem	Kola	Njouben	Bad'joungué	Abang	Ndom	Mwandong	Ngelong	Rég. de N'log	Rég. de Tombel	Nyassosso	Eké	Manengouba, groupe 'Mbo'	Groupe Balondo	Groupe Bafo		
Ekangté M.				X			X		X															
Manjo-Etam			X	X	X																			
Ngol		X				X									X									
Lala	X	X				X		X	X							X							X	
Manengoteng		X					X							X								X		
Nlohé			X	X				X	X									X	X	X	X			
Namba	X				X					X	X													
Mantem			X	X				X																
Kola	X		X	X	X		X								X									

Par le jeu des relations inter-claniques, les villages manéhas se trouvent ainsi inclus dans un ensemble plus large que nous proposons d'appeler l'ensemble Bakosi-Mbo, du nom de ses deux principaux groupes.

I. Dugast dans son inventaire ethnique du sud du Cameroun (1949) dispose les Mbo, Elong, Mwaménam et Bakosi dans le groupe Bakundu sous le prétexte que Mbo, Elong et Mwaménam ont des traits communs avec les Bakosi (entre autres les cases rondes) et que les Bakosi seraient déjà classés dans le groupe Bakundu (mais I. Dugast ne nous dit pas par qui !). Certes, l'auteur avance cette proposition sous une forme interrogative et répète que la langue et certains traits culturels s'empruntent et ne peuvent donc pas définir à eux seuls des entités ethniques, néanmoins c'est dans le chapitre intitulé "le groupe Bakundu" que nous retrouvons les groupes de notre ensemble Bakosi-Mbo. En fait, le regroupement semble arbitraire ou effectué sur une documentation insuffisante (1). Nous trouvons ainsi dans le même groupe : Abo, Elong, Banéka et Mwaménam, Baréko, Bakaka et Babong, Balondo et Manéhas, Balong et Bakem. Par contre, les Mbo sont isolés et mis dans un autre chapitre en compagnie des Bakoko, Basa et Bongkeng.

Les études linguistiques de I. Richardson (1956), quant à elles, aboutissent à la définition d'un ensemble Mbo avec les groupes suivants (2) : Bafo (3), Bakosi, Basosi, Balondo, Balong, Baréko, Banéka, Bakaka, Manéhas, Mwaménam, Mbo, Elong et Ninong. Les Bakundu, dans cette classification, se retrouvent dans un groupe linguistique voisin : le groupe Ba'lundu.

 (1) I. DUGAST, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, Douala, IFAN, 1949, 159 p., p. 23-34.

(2) RICHARDSON et autres : 1956-57. Linguistic survey of the Northern Bantu borderland, Vol. 1 et 2. International African Institute, O.U.P. 146 + 95 p.

(3) La langue bafo étant également très proche des langues dwala.

Nous allons voir maintenant comment ce réseau clanique de l'ensemble Bakosi-Mbo, par notamment le jeu des relations matrimoniales, a facilité la circulation des biens à l'époque précoloniale, et s'inscrit dans un ensemble régional de relations sociales et économiques.

3° - LA CIRCULATION DES PRODUITS DE TRAITE

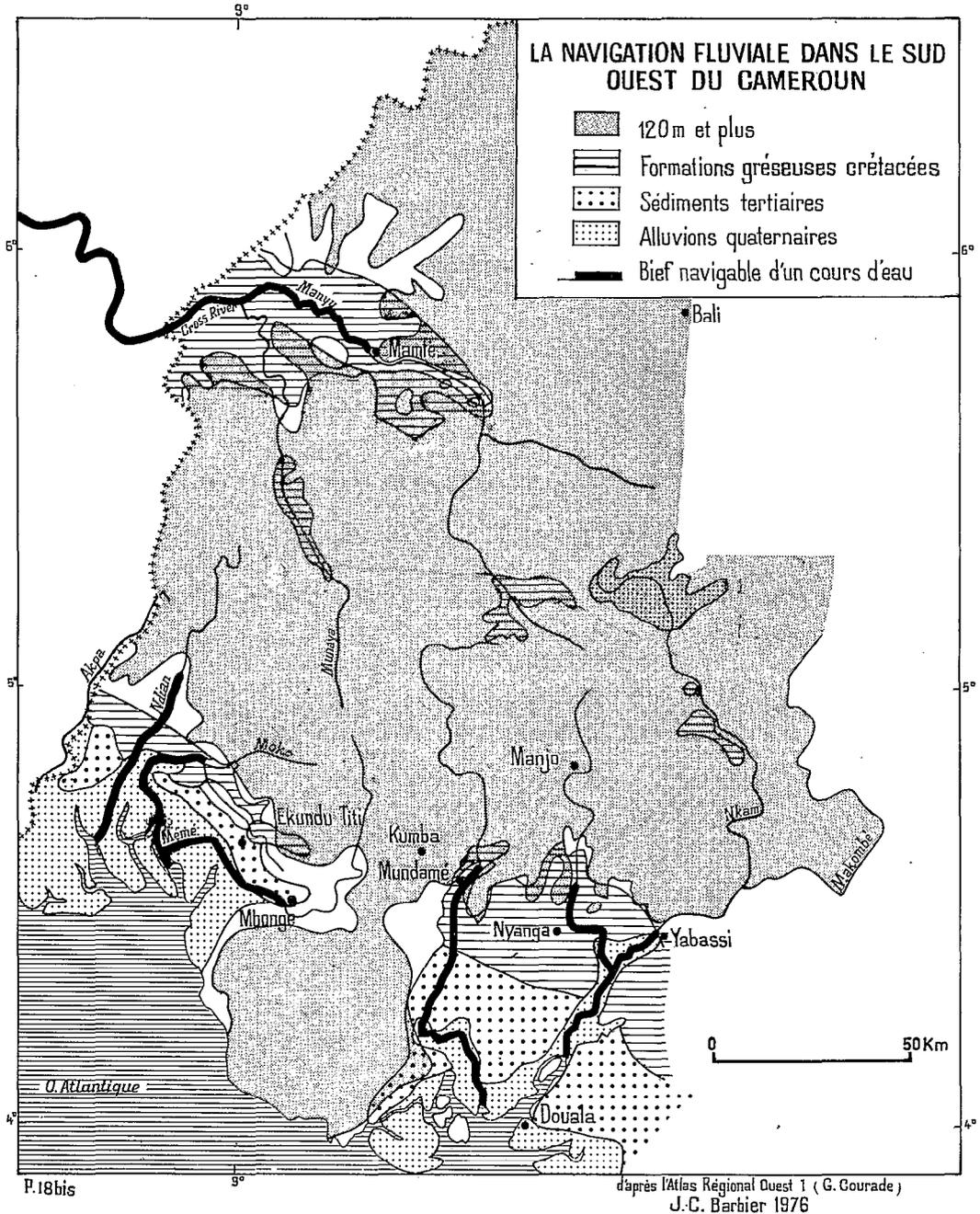
Les produits de traite débarqués par les navires négriers à Douala, Bimbia et Calabar, étaient chargés sur des pirogues et remontaient les fleuves jusqu'à leur seuil de navigabilité. On remontait ainsi la Cross-River jusqu'à Mamfé et, de là, les marchandises atteignaient la puissante chefferie des Bali. C'était sans doute, l'une des voies les plus importantes de pénétration des produits de traite. Le Moungo (riv.) se laissait remonter jusqu'à Moundamé en aval de "Water Fall" (en anglais = cascade), immédiatement au sud du pays bakosi. Le Wouri, quant à lui, était navigable jusqu'à Yabassi et, par l'un de ses affluents, la Dibombé, on pouvait atteindre Nyanga au sud-est du pays manéhas.

Les biefs navigables des autres rivières côtières sont beaucoup plus courts et leur rôle a été négligeable; La Ndian jusqu'à Ekasa, la Moko jusqu'à Moko, la Mémé jusqu'à Mbongé, la Lobé jusqu'à Ekundu Titi, la Boa jusqu'à Boa, la Akpa jusqu'à Erat (1).

Les produits importés étaient principalement le sel, les pagnes, les fusils et la poudre, de la verroterie etc... Inversement, venaient de l'intérieur, des esclaves, des défenses d'ivoire, des peaux d'animaux, du bois d'ébène, des palmistes, etc...

 (1) G. COURADE - Atlas Régional Ouest 1 - 1972, Yaoundé, ORSTOM, 266 p.

Carte 7



Ces produits importés étaient contrôlés par les côtiers, entre autres Dwala et Isumbu. Ils étaient ensuite remis entre les mains des populations de l'intérieur qui les acheminaient à leur tour vers les plateaux de l'ouest.

Les populations de l'ensemble Bakosi-Mbo, situées entre ces plateaux d'où provenaient de nombreux esclaves et les groupes côtiers, jouaient un rôle important comme intermédiaires. Nyassosso était un grand marché d'esclaves en direction de Douala et de Calabar. Le missionnaire Autenrieth installé à Nyassosso en 1906 eût l'occasion d'y voir passer des caravanes d'esclaves (1). La liaison avec les plateaux s'effectuait principalement par une piste de piémont qui longeait le Manengouba en traversant le pays mbo, puis le rebord occidental du plateau bamiléké au niveau de Fontem. Cette route atteignait la puissante chefferie des Bali. Quant aux relations commerciales avec la zone côtière, elles étaient facilitées par l'existence de deux ports intérieurs : Moundamé sur le Moungo (riv.) et Nyanga sur la Dibombé (riv.) L'axe fluvial du Moungo était en outre doublé d'une piste piétonnière.

Il est certain que la position stratégique tenue par les Bakosi-Mbo dans ce contexte économique où ils contrôlaient entre autres l'importante piste de traite de Bali à Bimbria (2), n'est pas étrangère à l'expansion démographique de ces populations au XIX^{ème} siècle à partir d'un premier noyau de peuplement localisable, d'après les traditions orales, sur les flancs du Manengouba.

Les Manéhas jouèrent, parmi ces populations, un rôle non négligeable. Situés sur le versant oriental de la ligne

(1) VAN SLAGEREN - Les origines de l'Eglise Evangélique du Cameroun - Yaoundé, Ed. CLE, 298 p., 1972.

(2) Une autre piste importante rejoignait Bali à Calabar par les Banyang et les Ejagham - Communication orale de G. COURADE.

de crête qui court du Manengouba au Mont Koupé, ils regardaient vers Nyanga sur la Dibombé (riv.). De là, partaient des pirogues qui rejoignaient le Wouri en aval de Yabassi, port de traite entre les mains des Basaa.

Les produits pouvaient aussi être acheminés à pieds jusqu'à Douala par la route du sud. Les intermédiaires étaient dans l'ordre : les Bafung de Loum, les Balong de la région de Mbanga, les Abo et les Pongo, et enfin les Dwala.

Les esclaves dont beaucoup étaient originaires des plateaux de l'ouest étaient vendus aux Manéhas par l'intermédiaire des groupes plus septentrionaux, immédiatement voisins : les Mwaménam et les Bakaka. De nombreuses tractations avaient lieu, par exemple au marché de Bakwat. Des Mbo venaient parfois proposer directement des esclaves aux Manéhas car ils leurs sont apparentés dans l'ensemble Bakosi-Mbo. Les razzias visant à la capture d'esclaves complétaient ces transactions commerciales ainsi que le laisse entendre ce passage d'un rapport administratif de 1945 :

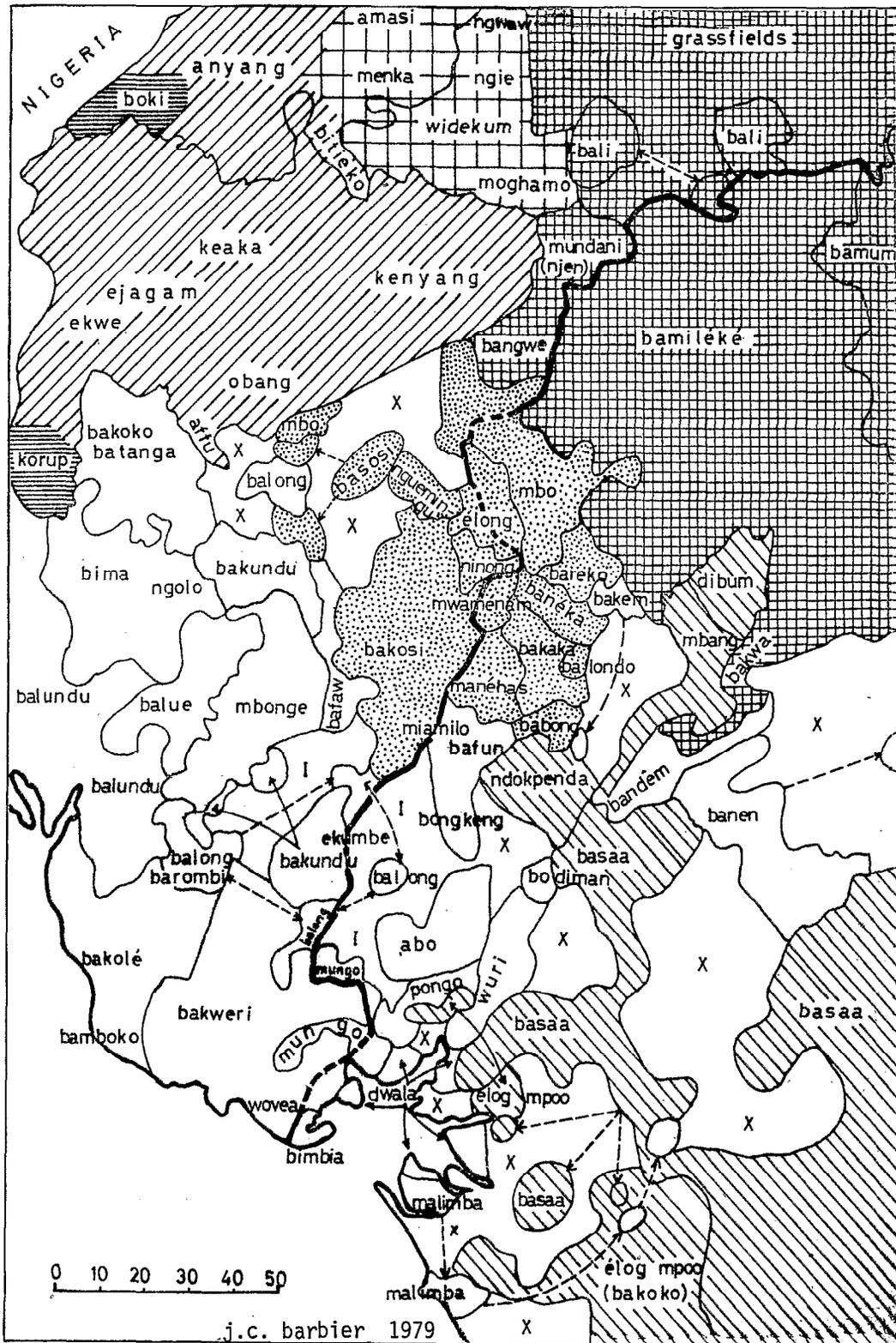
"Les Mouaménam qui n'ont jamais su, en général, se servir d'un fusil et en connaissent à peine l'usage, ne faisaient que des razzias, destinées à ramener des captifs, où la ruse et la connaissance du terrain boisé, en montagne, constituaient les principaux facteurs de réussite. Ces expéditions aux fortunes instables étaient dirigées contre les Mbo, les Elong, et même contre les Bamiléké dont les prisonniers se vendaient à bon prix aux Bakosi" (1).

Les Manengoteng ajoutent qu'ils étaient en relation avec les Balondo du sud et que ces derniers, en contact avec les Bandêm de l'actuel département du Nkam, les approvisionnaient en esclaves selon le schéma suivant : populations des plateaux, Bandêm, Balondo, Manengoteng.

Au commerce de traite se superposaient les échanges de produits locaux. Le fer notamment avait une grande impor-

(1) Rapport de tournée de l'Administrateur Conquereaux en 1945.

Carte 8 Aires ethniques des populations autochtones du sud-ouest camerounais



tance. Les Ninong et les Mwaménam possédaient les forges les plus réputées. Quelques villages Manéhas nous ont dit avoir eu, à l'époque précoloniale, une famille de forgerons (1), mais il est probable que ces quelques forgerons ne suffisaient pas à l'approvisionnement en fer des Manéhas, et ceux-ci allaient en pays mwaménam, notamment aux villages de Njouben et d'Abang (2).

Les marchés (3) étaient nombreux à l'époque précoloniale et chaque village possédait le sien : Ndimékom à Ekangté Mpaka, Ebul à Manjo-Etam, Mwambon à Ngol, Déhé à Manengoteng, Dé'nlobé à Nlohé, Ngê et Ebol à Namba, Nébong et Nzo à Mantem.

L'intensité des relations économiques au XIXème siècle a contribué, sans nul doute, au maintien sinon au renforcement des relations inter-villageoises à l'intérieur même de l'ensemble Bakosi-Mbo. Les transactions commerciales utilisaient en effet les affinités claniques et les relations matrimoniales. Ce même contexte économique a, de surcroît, ouvert les groupes de cet ensemble Bakosi-Mbo aux populations voisines. La levée de l'endogamie, c'est-à-dire les échanges matrimoniaux permis avec tous les groupes voisins quelle que soit leur appartenance tribale, est une des manifestations les plus caractéristiques de cette situation. Dès lors, non seulement il n'est pas possible d'isoler des populations à l'intérieur de l'ensemble Bakosi-Mbo, mais il n'est pas possible non plus de dessiner des lignes de rupture avec les groupes voisins. Nous allons le voir maintenant avec l'étude des relations matrimoniales.

 (1) Mantem avait un forgeron d'origine mwaménam, du clan Bambénta. A Manjo-Etam, la lignée Mbo'ngé de la famille Ebané était munie de soufflets pour la fonte du minerai de fer.

(2) Ngol n'avait pas de forgeron et s'approvisionnait à Abang. Manengoteng, quant à lui, se réfère à Abang.

(3) Marché = "don", "djon" ou "djion"- selon les dialectes manéhas.

4° - L'ABSENCE D'UNE ENDOGAMIE TRIBALE

En général, les alliances matrimoniales sont prohibées entre individus apparentés. Cette interdiction de l'inceste définit des groupes exogames dont la dimension et la composition sont évidemment variables selon chaque société, et à l'intérieur desquels tout mariage est impossible. Le jeu des alliances matrimoniales est souvent circonscrit à une population donnée, il s'arrête à la frontière avec les groupes voisins. Cette limitation définit alors un ensemble endogame.

On constate, pour les Manéhas qu'il existe non seulement de multiples relations matrimoniales avec les autres groupes composant l'ensemble Bakosi-Mbo, mais aussi avec des groupes voisins qui ne sont pas inclus dans cet ensemble. Les alliances matrimoniales peuvent donc se nouer :

- à l'intérieur d'un même village entre deux segments lignagers non apparentés ;
- entre les villages Manéhas ;
- avec les autres groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo : les villages de Ndom et Nyassosso en pays bakosi ; Manengolé, Manébwa, Bakwat, Ndoungé et Eboné en pays bakaka ; les villages mwaménam ; etc...
- hors de l'ensemble Bakosi-Mbo, avec les groupes voisins, notamment les groupes plus méridionaux qui se situent sur les pistes de traite : les Basaa de Nyanga, les Balong, les Abo et les Pongo. Un notable de Nlohé épousa même une fille dwala avant l'arrivée des Européens (1).

Les échanges matrimoniaux avec les groupes en aval des Manéhas sont, de toute évidence, motivés par le contexte économique du XIX^{ème} siècle. L'échange de femmes amorce en effet une relation durable, au moins sur deux générations, pouvant être mise à profit pour les transactions commerciales. Le récipiendaire est redevable vis-à-vis du donneur de l'épou-

(1) Joseph Makombé, contemporain du chef Fongwa de Lala.

Tableau n°5 : Echanges matrimoniaux des villages Manéhas à l'époque précoloniale

	Kola	Lala	Ekangté Mpaka	Manjo Etam	Ngol	Manengoteng	Nlohé	Namba	Mantem
Villages Manéhas									
KOLA	X								
LALA		X							X
EKANGTE MPAKA			X	X				X	
MANJO ETAM				X				X	
NGOL					X	X	X		X
MANENGOTENG						X		X	X
NLOHE						X	X		X
NAMBA								X	
MANTEM						X			X
Autres groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo									
BAKOSI	X			0	X		X		
MWAMENAM	X		X	0	X	X			
BAKAKA	X		X	X	X	X		X	X
Groupes non apparentés									
BAFUN			X	§*	X	X	X		X
BASAA de NYANGA			X						
BALONDO						0**			
BALONG			X		X				X
ABO			X						X
PONGO			X						X
DWALA									

X : Relations matrimoniales réciproques

0 : Absence mentionnée de relations matrimoniales

§ : Relations matrimoniales non réciproques

Ce tableau repose sur les déclarations des villages Manéhas qui citent les villages avec lesquels ils entretenaient des relations matrimoniales à l'époque précoloniale .

* Manjo Etam donnait des femmes au Bafun mais n'en recevait pas de ce groupe.

** Les Manengoteng se disent apparentés aux Balondo.

se même après le versement de la dot, mais inversement ses descendants masculins jouiront de privilèges auprès de leur oncle maternel (1), c'est-à-dire du donneur de l'épouse (2). Par ce biais, les relations commerciales échappaient à la contrainte de la proximité. Beaux-frères et neveux utérins (mwa'nkap) pouvaient se hasarder dans le groupe des affins sans encourir le risque d'une capture suivie d'une mise en esclavage, sort réservé à tout étranger sans défense.

L'absence d'endogamie correspond donc, au niveau de la parenté, à la mise en relation économique des groupes ethniques du fait d'une circulation des produits de traite de groupe à groupe. Dès lors, les clivages socio-culturels s'estompent au bénéfice d'un ensemble socio-économique plus vaste.

On peut s'attendre à retrouver l'existence de cet ensemble régional à divers niveaux de la vie sociale. Elle intervient, nous venons de le voir, dans le domaine de la parenté par l'absence d'endogamie, mais elle s'affirme également au niveau linguistique par l'intercompréhension des parlers (3). A plus grande échelle, a lieu la diffusion du

(1) L'oncle maternel = héwêmla

(2) A. Marie (1972) explique comment l'inégalité de l'échange fonde sa durée : "Parenté, échange matrimonial et réciprocité. Essai d'interprétation à partir de la société dan et de quelques autres sociétés de la Côte d'Ivoire", L'Homme, juillet-septembre 1972, pp. 5-46, et octobre-décembre 1972, pp. 6-36.

(3) Il est intéressant de réfléchir aux différents espaces auxquels se réfèrent les individus, et qui sont de dimensions généralement plus larges qu'on ne l'imagine. Le village n'est pas un espace vécu avant la colonisation (c'est l'administration qui, pour des raisons de rationalisation du découpage territorial a transporté en maints endroits la notion de village). Ce qui l'est, c'est d'abord le segment lignager, au sein duquel se répartissent facilement les terres de culture en fonction des besoins de chacun, et le clan. Puis au-delà, l'ensemble des clans entre lesquels se font normalement les échanges matrimoniaux, et, au-delà encore, l'espace d'intercompréhension linguistique. De même, sur le plan économique, le premier "espace", celui que parcourent les habitants, est celui qui est lié à la fréquentation d'un ou de plusieurs marchés puis, bien au-delà, les ensembles avec lesquels s'opèrent les échanges entre plateaux et côte. Il y a donc là, à différents niveaux, interpénétration d'espaces vécus différemment, dont l'imbrication est parallèle à celle des relations sociales.

pidgin. Enfin au niveau idéologique, la mise en relation généralisée des groupes s'affirme dans le mythe de l'ancêtre commun que nous allons maintenant illustrer.

5° - L'IDEOLOGIE DE L'ANCETRE COMMUN

Les échanges généralisés avec les groupes voisins s'expriment au niveau idéologique par le mythe de l'ancêtre commun. Les clans de l'ensemble Bakosi-Mbo se trouvent en série segmentaire fusionnante (1), c'est-à-dire qu'ils affirment des relations généalogiques entre les fondateurs de ces clans, à partir d'un ancêtre commun. Du moins se présentent-ils ainsi.

L'ancêtre commun de l'ensemble Bakosi-Mbo s'appelle Ngo et aurait résidé primordialement sur les flancs du Manengouba. En fait, le nom de cet ancêtre varie selon les groupes, mais la racine Ngo ressort toujours (cf. tableau n°6).

Selon une version recueillie par l'Administrateur Conquereaux en pays mwaménam, en juin 1945 (2), une vieille femme du nom de Ngotenkang résidait au lieu dit "Cirque des lacs" dans l'ex-Cameroun britannique, au sud du village Pools et à l'ouest de Mbouroukou. Elle partit vers le sud et arriva dans un village sur le Mont Ngo, l'un des contreforts du Manengouba. Là, elle fut hébergée par un homme du nom de Ngo. Elle l'avertit de l'imminence d'un déluge : en effet, "un déluge formidable fit déborder les lacs, les eaux envahirent le pays environnant, et tous les habitants furent exterminés" (3). Ngo, tel Noé de la Bible, se réfugia sur le Mont

 (1) Dans une série linéaire, par contre, les lignages ne fusionnent pas mais restent juxtaposés dans le système, conscients d'être du même sang mais ignorant les péripéties de la segmentation. La fusion des clans de l'ensemble Bakosi-Mbo est purement idéologique. Pour ces modes de segmentation, voir R. Fox. Anthropologie de la parenté, une analyse de la consanguinité et de l'alliance. 1972, Paris, Gallimard, 268 p.

(2) Archives IRCAM - Rapport de tournée de l'Administrateur Conquereaux. Juin 1947, dossier Moungo, III 552, Institut des Sciences Humaines de Yaoundé.

(3) Nous citons le rapport administratif de Conquereaux.

Nsonga, près du site actuel du village Nsong. Il y rencontra Sumé, une survivante du cataclysme (1). Ils procréèrent et l'énumération de leurs fils coïncide avec celle des groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo, chaque fils étant présenté comme l'ancêtre d'un groupe.

Tableau n°6 : Noms de l'ancêtre commun aux groupes bakosi-mbo selon les différentes versions

MBO	Ngo'sé (fils de Sé)
ELONG	Ngé
BAREKO	Nso'ngo (fils de Mpwé)
BANEKA	Ngo'éka
MWAMENAM	Nso'ngo
MANEHAS	?
BAKAKA	Nso'ngo
BAKOSI	?
NINONG	?

Sources : POUNDE Pierre, 1946

D'autres versions situent également sur les flancs du Manengouba les faits et gestes de l'ancêtre commun. Selon une version mbo recueillie en 1946 par Pierre POUNDÉ, agent de l'administration, un nommé Sé, père de Ngo'sé, venant du sud, se serait installé sur un plateau à Eboté au pied du Manengouba, près du lac Edib Eboué ; c'est de cet endroit que les fils de Ngo'sé se seraient dispersés. Le lac Edib Eboué est mentionné par une tradition mwaménam et rendu responsable du déluge mythique que nous venons d'évoquer.

Le groupe Elong, quant à lui, situe son origine en pays ninong, immédiatement à l'ouest du Manengouba. Il se serait fixé à Mouanguel (1).

(1) Selon Pierre POUNDÉ, agent de l'administration, 1946.

La localisation de l'ancêtre commun sur les flancs du Manengouba peut indiquer l'existence d'un ancien pôle démographique dans cette région. Le milieu écologique est en effet favorable : les sols sur le complexe volcanique du Manengouba sont fertiles, et le relief offre de nombreux sites défensifs. Le développement des relations économiques aux XVIIIème et XIXème siècles aurait favorisé l'expansion de ce pôle démographique dans les plaines environnantes (1).

A défaut d'une enquête plus systématique nous ne pouvons que rester au stade de l'hypothèse. Mais nous remarquons dès maintenant que les faits suivants coïncident avec l'hypothèse que nous venons d'avancer :

- 1°- Les traditions locales recueillies au niveau des villages mentionnent toutes des mouvements migratoires de faible distance.
- 2°- Un fond culturel commun existe entre les groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo. Il se traduit par une même forme d'habitat circulaire et par une intercompréhension linguistique.

Si la localisation est probable, il n'en est pas de même des filiations qui relèvent manifestement du mythe. La descendance de Ngo englobe en général les ancêtres éponymes des groupes qui composent l'ensemble Bakosi-Mbo, mais cette liste varie d'un groupe à l'autre. Tout se passe comme si chaque groupe choisissait d'affirmer ou non une solidarité tribale avec les groupes qu'il atteint par son réseau clanique. Ce choix apparaît nettement conjoncturel, lié aux événements socio-politiques. Un groupe ethnique peut se cristalliser en face d'une menace extérieure et s'entourer alors de lignes de rupture : endogamie, particularismes linguisti-

 (1) Il faut cependant avoir en mémoire le caractère mythique fréquent de la montagne comme lieu de naissance - ou de premier habitat - de l'ancêtre. Les Basaa, par exemple, se disent tous originaires d'un rocher élevé, Ngok Litouba, sur la rive droite de la Sanaga. La montagne apparaît alors comme un lieu de transition ou de transmission entre le créateur et le monde créé.

ques et culturels, interdits etc... (1) ; ou bien se fondre dans un ensemble plus large. Il suffit alors qu'un élément ait émigré dans une population voisine pour que celle-ci soit, dans sa totalité, considérée comme apparentée et incluse dans le système généalogique régi par l'ancêtre commun. Cette malléabilité de l'appartenance ethnique se traduit au niveau idéologique par des manipulations généalogiques au niveau des ancêtres.

Aujourd'hui où les populations autochtones du Moungo vivent une même situation socio-économique face aux immigrants, lesquels sont en majorité Bamiléké, la solidarité tribale a tendance à s'élargir pour présenter, en quelque sorte, un front commun des autochtones. Selon un de nos informateurs, l'ensemble Bakosi-Mbo engloberait même les Babong, les Bonkeng, les Bafung de Loum et les populations des cantons de Penja et de Nyombé !

Au début du XXème siècle, la solidarité tribale semble avoir joué entre les groupes suivants : Mbo, Mwaménam, Manéhas, Elong, Ninong, Bakosi, Banéka, Bakaka et Baréko. Ces groupes se disent apparentés dans les traditions orales : ils se réfèrent à Ngo où sont situés en référence à Ngo par leurs voisins. Mais la frontière franco-anglaise passera, en 1919, au milieu de cet ensemble et les versions recueillies par les administrateurs français ne mentionneront plus qu'épisodiquement les apparentements avec les populations sous mandat britannique.

Une enquête réalisée en 1946 par un agent de l'administration, Pierre Poundé, à la demande de Mme. I. Dugast, alors Secrétaire de la Société d'Etudes Camerounaises, recueillit les versions de plusieurs groupes (2). Le tableau n°7 donne le nom des ancêtres mythiques des groupes selon ces

(1) Cas par exemple de certaines populations montagnardes du nord du Cameroun.

(2) Archives IRCAM, dossier P., Institut des Sciences Humaines de Yaoundé.

Tableau n°7 : Noms des ancêtres des groupes ethniques de l'ensemble Bakosi-Mbo
D'après les versions recueillies par Pierre Poundé, 1946.

Groupes ethniques	Mbo	Elong	Ninong	Bakosi	Mwaménam	Manéhas	Baréko	Banéka	Bakaka
MBO	Mbo'ngo	/	/	/	Mbo'ngo	/	/	/	/
ELONG	Ngil'ngo	Ngel'ngé	/	/	Elong'ngo (1)	/	/	Ngel'ngo	/
NINONG	Anong'ngo	Enong'ngé	/	/	Ano'ngo	/	/	Ninong'ngo	/
BAKOSI (2)	/	/	/	/	/	/	/	Kosé ngo (3)	/
MWAMENAM	Onam'ngo	Enam'ngé	/	/	Nsong'ménam	/	/	Enam'ngo	/
MANEHAS	Eké'ngo	/	/	/	(4)	(5)	/	/	/
BAREKO	/	/	/	/	/	/	Mbala'nsongo	/	Mbala'nsongo (6)
BANEKA	/	Ekeng'ngé	/	/	Ekengo'ngo	/	/	Eka'ngo	/
BAKAKA	/	Nka'ngé	/	/	Nkar'ngo	/	Nka'songo	/	Nka'songo
BABONG	/	/	/	/	/	/	Mbong'nsongo	/	Mbong'nbongo (7)

- (1) La version mwaménam avance le nom d'un deuxième ancêtre pour les Elong, Mwanguel'ngo. Dans ce nom qui est celui de l'ancêtre commun (Ngo) précédé par celui du principal village des Elong (Mouanguel), nous retrouvons le "Ngel" des autres versions.
- (2) Les ancêtres suivants auraient eu des descendants en pays bakosi : Ndong'ngo (version Mbo), Nsongo'ngé (version Elong), Abo'ngo et Ngem'ngo (version Mwaménam).
- (3) Kosé'ngo dans cette version banéka est localisé sur le Mont Koupé. Son frère Nlong'ngo est fondateur du village Nlong en pays bakosi à l'ouest du Manengouba.
- (4) Les Mwaménam se contentent de citer Ngol'ngo comme fondateur du village Ngol.
- (5) Ebong'Elam est cité par la version du groupe Manéhas comme étant l'ancêtre fondateur de Manengoteng. Lors de notre enquête, c'est Has qui fut mentionné comme fils de Ngo et ancêtre des Manéhas par les villages suivants : Ekanhtë-Mpaka, Manjo-Etam et Mantem.
- (6) Egalement, Njibo Nsongo et Njon'Nsongo.
- (7) La version bakaka cite, en plus, l'ancêtre des Pongo : Pongo'Nsongo.

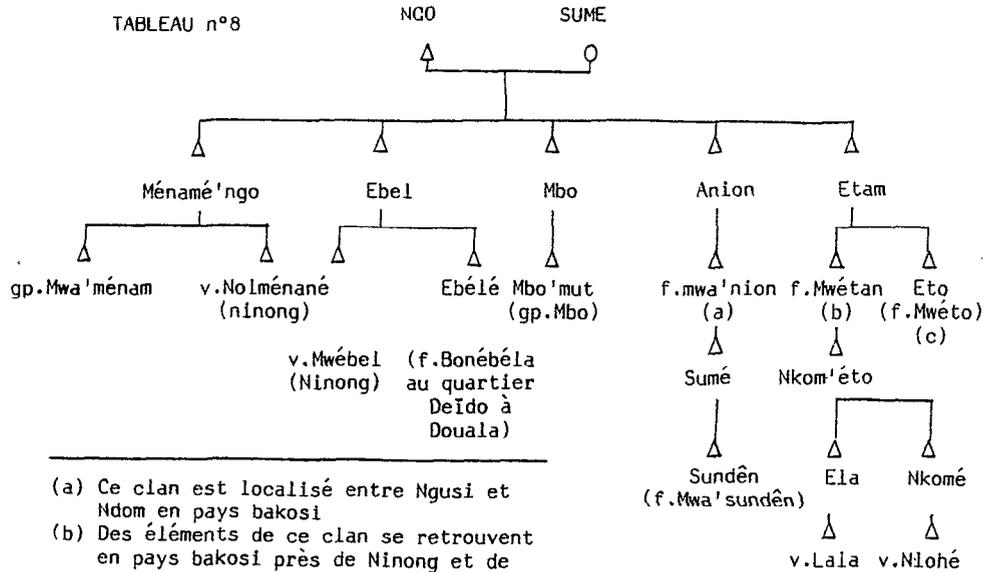
versions. Celles-ci se confirment en général mutuellement, mais il s'en dégage un flottement de l'information qui est le propre d'une tradition non fixée, en pleine évolution, et non contrôlée par des pouvoirs politiques ou religieux centralisés. En fait, Pierre Poundé les a recueillies auprès des chefs de canton lesquels ne connaissent que celles qui ont cours dans leur propre village, les autres villages d'un même canton pouvant présenter d'autres versions !

Un premier type de généalogie peut être recueilli. Ces généalogies ont l'apparence de véritables arbres généalogiques avec formation de nouveaux lignages par dérivation, l'ensemble des lignages étant en série fusionnante.

Les noms des fils de Ngo, l'ancêtre, répètent ceux de leur père, selon le schéma suivant : AB donne naissance à CA. On constate par ailleurs que les noms de ces fils coïncident avec le nom des groupes ethniques, parfois aussi avec ceux des clans et sont alors précédés du préfixe "mwa" (1). Les noms de ces clans sont souvent attribués à des villages, sans doute pour rappeler l'origine clanique des fondateurs de village. Nous donnons deux exemples de ce type de généalogie :

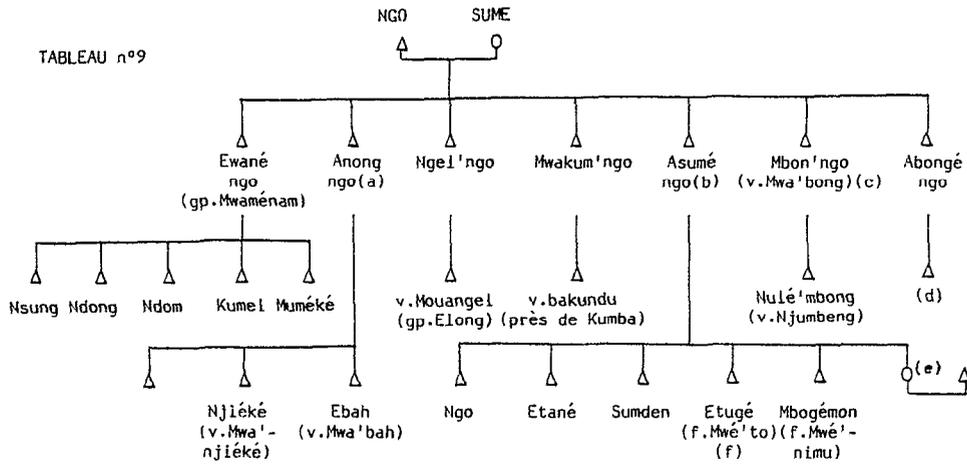
- Une généalogie recueillie par l'Administrateur Conquereaux en 1945, en pays mwaménam (tableau n°8) ;
- une autre généalogie recueillie par nous-mêmes auprès du chef du village de Nlohé, en 1974 (tableau n°9).

TABLEAU n°8



- (a) Ce clan est localisé entre Ngusi et Ndom en pays bakosi
- (b) Des éléments de ce clan se retrouvent en pays bakosi près de Ninong et de Nyassosso
- (c) Toujours en pays Bakosi : (région de Nyassosso et Ngusi)

TABLEAU n°9



- a) Serait resté avec son père
- b) S'installe sur le Mont Koupé
- c) v = village
- d) Les descendants d'Abongé'ngo sont apparentés avec les Elong de Poola (en zone anglophone)
- e) Se marie avec un originaire bakosi
- f) "famille", c'est-à-dire lignée

Il est évident que la profondeur généalogique de ces constructions est des plus fantaisistes. Certains informateurs ne s'embarrassent même plus du réseau complexe de filiation et réduisent tous les descendants de l'ancêtre à sa propre progéniture, les fondateurs de groupes parenté sont alors présentés comme contemporains d'une même génération. Cette simplification extrême, laisse éclater le caractère purement idéologique de ces schémas ainsi qu'on peut le constater dans une seconde généalogie recueillie par l'Administrateur Conquereaux en 1946, en pays mwaménam (1) (tabl. n°10).

Tableau n°10 : Les fils de l'ancêtre commun

Ngo	Fils de Ngo	Villages (v.) ou groupes ethniques (gp.) fondés
Ngo	Ménam' moa' ngo	gp. Mwaménam
	Nsobe' sé	v. Nsobe' sé gp. Mwaménam (zone anglophone)
	Ngol' ngo	v. Ngol, gp. Manéhas
	Elong' ngo	gp. Elong
	Edieng' ngo	v. Ediango, gp. Elong
	Ekeneng' ngo	v. Ekangté, gp. Banéka
	Nkwat' ngo	v. Bakwat, gp. Bakaka
	Ndom' ngo	v. Manengouba, gp. Bakaka
	Among' ngo	en zone anglophone
	Abong' ngo	v. Bibong' ngo en zone anglophone
	Ngeng' ngo	v. Mouanengueng en zone anglophone
	Nénong' ngo	v. Nénong en zone anglophone
	Mbong' ngo	v. Mouambong en zone anglophone
	Nkondo' ngo	v. Bakondo en zone anglophone
Ekang' ngo	v. Ekangboum en zone anglophone	

(1) Archives IRCAM, Institut des Sciences Humaines de Yaoundé.

Nous avons nous-mêmes recueilli ce même type de généalogie en 1974, à Mantem (tabl. n°11).

Tableau n°11 : Les fils de l'ancêtre commun (bis)

Ngo	Fils de Ngo	Villages (v.) ou groupes ethniques (gp.) fondés
Ngo	Has	Manéhas
	Enamu'ngo	Mwaménam
	Anon'ngo	Ninong
	Nka'ngo	Bakaka
	Lon' Ngo	Elong
	Kôson'ngo	Bakosi
	Kundon'ngo	Bakundu
	Bon'ngo	v. Mwambong (pays bakosi)
	Ason'ngo	v. Asoma

Cette réduction de la descendance de Ngo à une seule génération constitue une simplification du premier type de généalogie. Ces constructions sont aujourd'hui de plus en plus fréquentes. Elles renseignent plus sur le présent : position d'un groupe par rapport aux autres groupes, que sur les processus de scission qui ont pu jouer dans le passé au niveau de l'ensemble Bakosi-Mbo. Un observateur non averti de ce genre de manipulation sera sans doute étonné par ce mélange du présent et du passé qui se manifeste dans les traditions d'origine ; il s'agit en fait d'une très grande sensibilité à l'actualité, c'est-à-dire aux événements qui sans cesse remettent en cause les relations que des groupes voisins, disposant d'un fond culturel plus ou moins commun, entretiennent entre eux.

Nous terminerons ce chapitre consacré à l'idéologie de l'ancêtre commun par un texte, recueilli en 1946 par Pierre Poundé (1), qui peut paraître aberrant à première vue.

(1) Lettre à Mme. I. Dugast, Secrétaire de la Société d'Etudes Camerounaises le 15 Décembre 1946. Archives IRCAM, Yaoundé, dossier P.

Pierre Poundé précise pourtant qu'il a reçu ses informations des vieux du pays mbo. Le récit est en fait purement idéologique, et il représente une tentative de la part des Mbo pour se rapprocher des populations dwala et éwondo qui, à cette époque, étaient considérées favorablement par le pouvoir colonial à cause de leur haut niveau de scolarisation et de leur présence dans l'administration.

"Les Mbo sont des immigrants venus à une époque très reculée des contrées de Yaoundé. Cette opinion est souvent combattue par les Dwala qui disent qu'ils descendent des mêmes pères que les Mbo. C'est par esprit de conquête que ces émigrants quittèrent leur pays d'origine. Ils durent passer par les régions des Bakoko, des Bassa, de Douala et ils atteignirent les rives du Wouri qu'ils ne purent pas traverser. Ils longèrent ensuite sa rive droite et le traversèrent à son cours supérieur en saison sèche. Ils firent au cours de leur passage des captifs dans chacune des tribus qu'ils traversèrent. Ils occupèrent la région limitée au nord par la façade sud du plateau bamiléké ; et à l'est par le Nkam. D'autres poussèrent leurs escortes vers Bakosi et Bafo. Ils avaient à leur tête des chefs qui les dirigeaient dans les régions qu'ils occupèrent. Il existait un élément autochtone moins fort que ces immigrants. Ils rencontrèrent de la part de ceux là des oppositions, mais ils parvinrent à les soumettre et à les placer sous leur domination. Il y eut ensuite mariage entre l'élément autochtone et l'élément migrant (Yaoundé, Duala, Bassa, Bakoko, Banen) pris en captivité. De ce métissage compliqué résulte ceux qu'on appelle actuellement les Mbo chez qui domine tour à tour le caractère des Yaoundé et surtout des Duala avec lesquels ils ont eu des relations commerciales très actives. Yaoundé, Duala, Bassa, Banen, Bakoko, tels sont les types principaux de qui descendent les Mbo".

On a affaire à un texte animé d'un véritable oecuménisme ethnique où les Mbo s'affirment liés aux principaux groupes ethniques du sud du Cameroun. Cependant cet oecuménisme n'est nullement désintéressé car les vieux Mbo qui parlent ici, s'adressent à un agent de l'Administration coloniale et cherchent à valoriser la position de leur groupe. Ce texte témoigne aussi de l'envahissement du Moungo par des migrants, dans la première moitié du XXème siècle ; parmi eux, de nombreux Dwala et Ewondo devenus grands planteurs.

C'est à partir de tels textes, interprétés naïvement, que certains auteurs ont cru pouvoir dessiner des mouvements migratoires précoloniaux de grande amplitude.

I. Dugast dans son inventaire ethnique du sud du Cameroun (1) se montre relativement prudente. Elle accepte les traditions qui disent que les Mbo viendraient du sud, mais elle ajoute aussitôt : "mais eux-mêmes ne peuvent donner sur cette assertion aucune précision" ! Par contre, l'Administrateur Buisson, dans une vaste fresque ethnique, place les Mbo à "l'avant garde d'un puissant courant migrateur venu du sud" lequel se serait heurté aux populations bamiléké et au relief des plateaux (2). L'inclusion des Mbo dans l'ensemble Bakosi-Mbo que nous proposons, suggère au contraire une origine locale de ces populations ; lorsqu'elles disent venir du sud cela ne signifie pas automatiquement des déplacements à grande échelle.

Les manipulations généalogiques introduisent au jeu complexe des appartenances ethniques. Le fait ethnique est rarement une donnée stable dans le temps. C'est un regroupement de populations à une période historique donnée, toujours travaillé par des processus de scission ou d'élargissement.

A la veille de la pénétration coloniale chaque groupe conservait jalousement son indépendance politique et donc son rôle d'intermédiaire dans le commerce de traite. Cela se traduisait sur le plan culturel et linguistique par une multiplication de particularismes locaux. Cette situation était générale dans l'ouest du Cameroun, que ce soit dans les sociétés acéphales (comme dans le cas de l'ensemble Bakosi-Mbo) ou dans les sociétés à chefferies (cas des populations des plateaux). Nous avons à cette époque une mosaïque de petits groupes en interrelation étroite, mais où chaque groupe est irréductible.

La période coloniale, en développant une économie monétaire et en permettant la circulation des marchandises

 (1) I. DUGAST - op. cit.

(2) E. BUISSON - "Présentation d'une carte ethnographique du peuple bamiléké comparé aux groupements en ceinture" - Togo - Cameroun, 1931, pp. 83-87.

par des commerçants, ouvre la voie à des regroupements ethniques importants, au-delà des particularismes culturels. Il est certain qu'aujourd'hui les groupes autochtones du Moungo fraternisent en face des migrants dont la majorité est d'origine bamiléké. On ne peut qu'assister, dans la phase actuelle, à l'incorporation d'une liste de groupes de plus en plus longue dans une même construction généalogique.

Les populations autochtones du Moungo sont devenues minoritaires à la suite d'une migration particulièrement intense, amorcée dès le début du XXème siècle. Certains groupes autochtones ont perdu leur cohésion sociale, ne s'affirment plus comme groupes distincts, et ne font guère preuve de dynamisme économique. Cependant, une telle situation n'est pas généralisable à l'ensemble du Moungo et l'exemple du groupe Bakosi-Mbo est là pour le montrer. Dans la partie septentrionale de ce département, les mouvements migratoires ne se sont pas effectués dans un milieu indifférencié et amorphe : les immigrants ont rencontré des groupes autochtones aussi sensibilisés qu'eux au nouveau contexte économique et politique. Après avoir joué un rôle historique non négligeable dans le contexte de l'économie de traite, et montré qu'elles étaient capables d'affirmer des solidarités tribales à un niveau régional, les populations bakosi-mbo participent aux nouvelles activités économiques et plusieurs autochtones sont devenus de grands planteurs; ils rivalisent aujourd'hui avec la réussite économique de certains immigrants.

Il était donc important de procéder à une rapide présentation de l'histoire des Manéhas (comme exemple de population autochtone), que nous avons dû inclure dans l'ensemble Bakosi-Mbo, afin d'introduire au développement de l'économie capitaliste dans le Moungo et des mouvements migratoires qui y ont opéré.

Par la colonisation, le capitalisme européen accentuera encore plus ces mouvements migratoires en direction des côtes, puisque les régions côtières seront les premières,

mises en valeur. Mais désormais l'orientation sera sélective. A la place d'un glissement quasi-général des populations qui investissait pratiquement tout l'espace régional, on assistera à la concentration de l'immigration dans les zones d'impact du capitalisme : aux gares et terminus d'un chemin de fer, le long des axes routiers, autour des centres commerciaux qui accompagnent chaque poste administratif, enfin et surtout dans les unités de production (chantiers forestiers, grandes plantations, ranchs d'élevage, etc...). C'est ainsi que le département du Moungo, la région de Yabassi et celle de Buéa connaîtront une effervescence économique spectaculaire qui modifiera radicalement leurs paysages et leur peuplement. D'autres régions, par contre, tomberont en décadence, marginalisées par rapport au nouveau réseau des voies de communication, à l'exemple du département du Nkam et de la région de Mamfé.

La pénétration coloniale servira dans un premier temps, à l'élargissement et à l'intensification des transactions commerciales entre l'Afrique et l'Europe. mais très tôt - dès 1895 pour le Cameroun - s'implanteront des unités de production. Cet impact direct du capitalisme entraînera un important besoin en terres et en main d'oeuvre, deux obsessions majeures de la période coloniale. L'administration oeuvrera en conséquence ; la terre sera obtenue par expropriation (cas bakwéri) ou par délimitation de "réserves indigènes" (cas du Moungo) et l'exercice de la contrainte également utilisée pour le recrutement des travailleurs, contrainte directe par prestations de travail ou indirecte par l'intermédiaire des chefs traditionnels. Un système économique se mettra en place ou des sociétés capitalistes et l'administration coloniale agiront de concert pour augmenter la production des biens exportables, système que nous allons essayer de décrire concrètement avec l'exemple du Moungo.

CHAPITRE 3

CAPITALISME et MIGRATIONS

De tout temps, les groupes humains se sont déplacés géographiquement en tenant compte de leurs intérêts économiques. Avant l'impact du capitalisme européen sur les côtes africaines, les groupes se situaient par rapport aux ressources des milieux naturels (zones de chasse, de pêche, et d'élevage ; sols riches en minerai de fer ; palmeraies naturelles, etc...) ; ils tenaient certainement compte aussi, dans leur localisation, des possibilités d'échanges commerciaux avec des groupes voisins ayant une production complémentaire (1). En cela, le phénomène migratoire relève d'une problématique plus large que celle de l'impact du capitalisme sur les sociétés africaines. Cependant, nous pouvons avancer que le capitalisme a orienté et amplifié considérablement les migrations.

Il l'a fait d'abord par la mise en place de l'économie de traite. Les groupes et les individus migrants se sont trouvés nettement orientés vers la côte où s'effectuaient les échanges entre les produits européens (sel, fusils, poudre, alcool, verroterie, tissus, etc...) et les produits africains (ivoire, bois rares, peaux, esclaves, palmistes, etc...). La vaste migration des Fang au Gabon et au sud

(1) Par exemple, les densités démographiques relativement fortes qui entourent les plateaux de l'ouest du Cameroun s'expliquent par le rôle économique joué par des groupes qui participent à l'approvisionnement en huile de palme de ces plateaux et plus généralement par le contact entre deux économies complémentaires.

du Cameroun illustrent notamment ce processus de rapprochement de la côte (1). Dans la région qui nous concerne, entre l'estuaire du Wouri et les plateaux de l'ouest, les groupes humains s'étirent le long des pistes d'orientation NE-SW, c'est-à-dire vers les principaux ports des XVIIIème et XIXème siècles (2).

Nous ne devons pas oublier non plus qu'à l'échelle internationale, l'économie de traite a déplacé une abondante main d'oeuvre africaine réduite en esclavage et exportée dans les plantations du continent américain.

1° - LA FIN DU MONOPOLE DES DWALA : des traités d'alliance à l'annexion

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, les Dwala jouèrent le rôle de tribu courtière pour les commerçants européens. Ces derniers s'arrêtaient sur la côte et les produits étaient acheminés vers l'intérieur par l'intermédiaire des côtiers. Les populations de l'intérieur n'avaient donc pas la possibilité d'un contact direct avec les partenaires européens et se trouvaient dans une situation d'échange inégale, les côtiers ayant une position dominante par rapport à elles dans la décision des termes de l'échange.

Ces populations côtières, Ibibio de Calabar, Isumbu de Bimbia, Dwala de l'embouchure du Wouri, Batanga de la région de Kribi etc... gardaient jalousement leur monopole commercial. Les Dwala, par exemple, percevaient un droit de péage à l'entrée du Wouri pour pilotage jusqu'à l'endroit réservé au stationnement des bâtiments. Il fallait, pour remonter plus en amont, l'accord du chef avec qui on avait l'intention de commercer. La présence à terre d'européens missionnai-

(1) G.BALANDIER, Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, 1955, Paris, éd. PUF. Pour les Fang du sud du Cameroun, voir aussi : J.WEBER, Structures agraires et évolution des milieux ruraux, le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun, 1974, Yaoundé, ORSTOM, p.5.

(2) J.C. BARBIER, Villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, 1972, Yaoundé, ORSTOM, pp. 254-261.

res, comme Alfred Saker (à Akwa depuis 1845) ou commerçants comme John Lilley à Bonabéri (1), n'était étroitement contrôlée. Lorsque les missionnaires Pinnock, Robert Smith et Fuller voulurent remonter le fleuve, vers 1859, pour aller évangéliser les pays abo, le chef Akwa fit opposition en leur barrant la route par ses pirogues guerrières. (2) Au cours de la fin du XIX^{ème} siècle, les multiples traités d'alliance conclus par les commerçants avec les chefs côtiers n'apparaissent plus suffisants pour approvisionner les pays industrialisés, notamment en huile de palme (3). Les grandes firmes cherchaient, quant à elles, à vendre de plus en plus du sel et des biens manufacturés (armes, alcool, quincaillerie, tissus, etc...).

Sur les côtes camerounaises, les firmes allemandes Woermann et Jantzen Thormählen étaient solidement implantées, notamment dans l'estuaire du Wouri, à Bimbia et à Victoria. Sur les directives d'Adolf Woermann surnommé, "le roi de Hambourg". Edouard Schmidt, agent de la firme Woermann à Douala, essaya de conclure secrètement des traités d'annexion avec les chefs qui s'étaient endettés vis-à-vis de la firme. Cette tentative échouera et Edouard Schmidt réussira seulement à renforcer ses relations avec le chef Akwa par un traité classique. Dès lors, Adolf Woermann insistera auprès du Ministère allemand des Affaires Etrangères pour qu'une intervention diplomatique aboutisse à un traité d'annexion. Avant lui, en 1882, un marchand de tabac de Brême, Franz Adolf Ludentz, avait déjà demandé la protection du gouvernement allemand pour la fondation d'une factorerie sur un point quelconque de la côte occidentale d'Afrique.

(1) Ex-capitaine britannique, John Lilley fut le premier commerçant européen à résider en permanence à Douala. Il y vécut en grand polygame, plus de 25 ans, et parlait le dwala. Jaap Van SLAGEREN (1972), op. cit. p. 13.

(2) Van SLAGEREN, op. cit. pp. 27.

(3) Les commerçants européens achetaient aussi des ivoires et des bois rares (ébène, bois rouge, etc...). Parallèlement, le trafic des esclaves continuait clandestinement.

Le 11 Juillet 1884, le Consul Général Impérial Eugen Natchigal arrivait à bord de la "Moewe" à l'embouchure du Wouri, et le 14 Juillet, les chefs Akwa et Deido signaient un traité de protectorat avec l'Allemagne. Plus précisément, le traité était signé par les commerçants allemands : Schmidt au nom de la firme Woermann et Johannes Voss au nom de la firme Jantzen et Thormählen. Le Consul Natchigal hissa ensuite le drapeau allemand (1).

Si les Dwala ne comprirent pas tout de suite la portée d'un traité de protectorat, il n'en était pas de même des commerçants allemands qui avaient prémédité l'opération.

Ceux-ci entrevoyaient déjà l'introduction d'une économie de grandes plantations susceptibles d'approvisionner abondamment l'Europe en matières premières. Dans une lettre confidentielle à Edouard Schmidt en date du 6 Mai 1884 - donc avant l'intervention diplomatique allemande - Adolf Woermann dévoilait ses projets :

"En même temps que la cession de la souveraineté, vous devez essayer par tous les moyens possibles d'acquérir de vastes terres comme propriété privée. Lorsque le pays sera devenu allemand, plusieurs compagnies essayeront d'établir des plantations extensives. Ainsi, nous serons en mesure de revendre ces terres. Vous devez naturellement essayer d'acheter le moins cher possible. On peut devenir propriétaire pour presque rien" (2).

Cette impatience des commerçants européens marqua la fin de l'économie précoloniale de traite. Les facteurs de production

(1) Van SLAGEREN, op. cit. p. 38.

(2) Cette lettre est citée par S.G.ARDENER, 1968, Eye-Witnesses to the annexation of Cameroon, 1883-1887 - Buéa ; p. 84.
Van SLAGEREN qui reproduit ce texte, ajoute : "il est vrai que Schmidt n'atteignit pas le succès immédiat que Woermann attendait de lui. Mais plus tard Woermann sût s'enrichir par des investissements rentables dans des entreprises telles que des banques commerciales, des compagnies d'assurance, des exploitations de voies ferrées, le trafic d'armes, et des plantations", p.41.

de l'économie coloniale se mettront progressivement en place :

- acquisition par décision administrative des superficies nécessaires ;
- installation d'une infrastructure routière et ferroviaire pour la collecte et l'évacuation des produits ;
- recrutement de main d'oeuvre ;
- scolarisation d'une élite indigène pour la formation d'employés subalternes.

La colonisation ne se contenta pas de briser le monopole des côtiers, elle alla jusqu'à prendre des décrets pour écarter toute concurrence de la part de ces populations déjà expérimentées aux transactions commerciales : le 19 Juin 1895, le pouvoir colonial interdit aux Dwala de faire du commerce sur la Sanaga ! (1).

2° - L'ACCAPAREMENT DES TERRES.

L'administration coloniale procéda à une véritable distribution des terres aux compagnies qui voulaient ouvrir de grandes plantations. Les terres distribuées furent choisies en fonction de leur fertilité et de leur proximité aux voies de communication. Cette politique de concession, réalisée au détriment des patrimoines fonciers des communautés autochtones, entraîna souvent un déguerpissement d'une partie de la population.

Les deux premiers gouverneurs allemands, Von Soden (1885-1891) et Von Zimmerer (1891-1895) élargirent l'implantation côtière des Allemands. Le premier fit prospecter les flancs du Mont Cameroun par Von Puttkamer (le futur gouverneur) et Krabbe. La région de Victoria, sous influence britannique, fut transférée à l'Allemagne et les firmes Woermann et Jantzen Thormählen s'y installèrent. Von Soden soutint par ailleurs les expéditions d'Eugen Zintgraff à

(1) E. MVENG. Histoire du Cameroun, 1963, Paris, Ed. Présence Africaine. p. 326.

Bali. Celui-ci établit une station à Barombi dans la région de Kumba vers la fin de 1886 et au début de l'année suivante ; puis il entra, en janvier 1889, en relation avec le chef des Bali, Fon Galéga. Zintgraff y retournera deux ans de suite en 1890 et 1891.

Mais Von Zimmerer freina la pénétration coloniale en direction des plateaux : Hutter fut rappelé le 4 janvier 1893 de la station de Baliburg (près de Bali), à la suite d'un conflit opposant Zintgraff au gouverneur allemand, ce dernier préférant une expansion de l'influence allemande le long du littoral, en direction de la Sanaga Maritime, en pays bakoko, malimba et basaa. C'est également sous le gouvernement de Von Zimmerer que le pays bakwéri fut militairement conquis, ouvrant les flancs du Mont Cameroun aux convoitises des compagnies privées.

"La pénétration dans la région du Mont Cameroun fut plutôt ingrate : montagnes, hostilité des habitants, absence de rivière navigable sur un long parcours. L'expérience des contacts avec les populations des environs de Victoria fut marquée par un désastre. A une trentaine de kilomètres vers l'intérieur, sur les flancs du Mont Cameroun, à près de mille mètres d'altitude, vivaient les clans kpe des villages de Sofo (Soppo) et Gbea (Buéa). La population, disent les traditions locales, aurait accueilli un missionnaire protestant qui assista à l'une de ces épreuves au poison si courantes alors dans les tribunaux coutumiers. La victime qui ne vomissait pas son poison était déclarée coupable et pendue. Le missionnaire rapporta l'affaire au poste allemand de Victoria. Une expédition fut aussitôt décidée. C'était en 1891. Von Gravenreuth partit avec des tirailleurs dahoméens. Or, des gens venus de la ville avaient prévenu le chef Kuva Likenye qui se mit en position de défense avec ses hommes. Une barricade fut dressée et une sentinelle placée, qui devait donner le signal au son de la cloche d'alarme. Von Gravenreuth, suivi de ses hommes, arriva devant la barricade qu'il voulut forcer. La cloche retentit ; Kuva Likenye et ses hommes surgirent : l'officier allemand, surpris, fut abattu avant d'avoir pu réagir. Ce début malheureux créa entre Allemands et gens de Buéa une tension qui dura des années. En 1894, une dernière expédition allemande mit fin à la résistance des montagnards, et l'année suivante, un traité extrêmement dur leur fut imposé. Expropriés de leurs terres, obligés de payer une lourde rançon, ils furent de plus employés à construire la future capitale, la ville de Buéa" (E. MVENG, p. 297-298).

1895 marqua, pour le Cameroun, le passage de l'économie de traite à l'économie de plantation. La pénétration coloniale avait jusqu'à présent permis le déblocage des activités commerciales : les commerçants européens pouvaient entrer

directement en relation avec les populations de l'intérieur. C'est à partir de 1895 qu'on assistera à la mise en place d'une économie de plantation, c'est-à-dire à la gestion directe par le capitalisme d'unités de production. Von Puttkamer, gouverneur de 1895 à 1907, pratiqua à l'inverse de son prédécesseur, une politique de pénétration et il encouragea l'ouverture de grandes plantations. Il avait d'ailleurs les moyens de cette politique : le pays bakwéri venait d'être conquis militairement, livrant à l'occupant les terres fertiles du Mont Cameroun ;

le 15 Juin 1896 paraissait une ordonnance impériale créant au Cameroun des terres dites de la Couronne.

"Sous réserve de droits de propriété ou d'autres droits réels que des particuliers ou des personnes morales, que des chefs ou des collectivités indigènes pourraient prouver, de même que sous réserve des droits d'occupation de tiers fondés sur des contrats passés avec le Gouvernement impérial, toute terre à l'intérieur du territoire de protectorat du Kamerun est terre de la Couronne comme étant sans maître, sa propriété échoit à l'Empire" (texte cité par E. MVENG, p. 340).

La recherche scientifique elle-même, était au service d'une telle politique. Un jardin botanique avait été inauguré à Victoria par Von Soden, et des recherches y étaient entreprises pour améliorer les produits vivriers et découvrir de nouvelles méthodes de culture aptes à la mise en valeur des vastes terres camerounaises.

La botanique avait déjà eu un représentant allemand avant la période coloniale, dans la personne du Dr. Mann. Les services immédiats qu'elle pouvait rendre lui attirèrent les faveurs de tous les côtés, et chaque expédition compta parmi ses membres un spécialiste de cette science : Braun en 1887 accompagne le groupe parti de Grand-Batanga ; à Barombi, Konradt a pour unique compagnie son jardinier Standt. A Victoria et à Buéa, les pépinières abritaient de véritables laboratoires. C'est là que le Dr. Preuss s'est illustré. Une des premières découvertes faites au Cameroun avant l'installation définitive des Allemands fut l'existence de plusieurs variétés de plantes à caoutchouc. Une d'elles, la *Kichsia elastica*, fut sélectionnée et soumise dans les jardins botaniques, à des essais d'amélioration jusqu'en 1906 où elle fut supplantée par l'*Hévéa brasiliensis*. Le cacao suivit des traitements analogues et le Dr. Preuss, en 1897, dix ans après les premiers essais de culture réalisés à Bimbia, puis au jardin botanique, déclarait que le sol du Mont Cameroun offrait toutes les garanties pour la réussite du cacao" (E., MVENG, p. 335).

C'est donc à partir des années 1895 que les premières unités de production capitaliste se mirent en place. En 1898, la W.A.P.V. (West Afrikanische Pflanzung gesellschaft Victoria) reçut de l'administration une donation de 10 000 ha des meilleures terres occupées par les Bakwéri. Dans les années suivantes, cette même société obtiendra une autre concession de 100 000 ha. La W.A.P.V. exerça une telle pression sur les terres qu'elle entra en violent conflit avec la Mission de Bâle à propos d'un terrain de 20 ha que celle-ci avait reçu de l'administration. Sur cet important domaine situé à Buéa, en pays bakwéri, était envisagé la fondation d'une station missionnaire avec séminaire et la création d'un village de chrétiens ; ultérieurement la Mission de Bâle voulait multiplier de tels villages dans tous le pays bakwéri. L'administration prit le partie de la W.A.P.V. et réduisit la concession de la Mission de Bâle (1).

D'autres sociétés capitalistes se constituèrent à cette même époque, mais elles avaient une vocation plutôt commerciale, ainsi les grandes compagnies : la Süd-Kamerun Gesellschaft qui reçut, en 1898, un vaste territoire de 5 000 000 ha à l'est de la Sanaga (superficie réduite à 1 500 000 ha, en 1905, sur la pression du parlement allemand) ; et la Nord-West-Kamerun Gesellschaft qui reçut, en 1899, 100 000 km² correspondant à la région des plateaux de l'ouest (2). La Süd-Kamerun Gesellschaft établira le monopole allemand sur la commercialisation de l'ivoire et du caoutchouc, et la Nord-West kamerun Gesellschaft, en plus de ses activités commerciales, élaborera des projets de grandes plantations, dans la vallée du Noun, dont la réalisation se trouva compromise par le déclenchement de la guerre 1914-1918.

(1) Van SLAGEREN, op. cit., p. 68.

(2) Dès 1900, le Capitaine Ramsay, agent de la G.N.W.K. entamait ses prospections et arrivait à Bali.

Les grandes plantations de l'époque allemande resteront circonscrites à la zone côtière... Outre la région de Buéa, celle de Yabassi vit l'installation de nombreuses plantations. De part et d'autre du Wouri on peut apercevoir encore d'anciennes cacaoyères abandonnées datant de la période allemande. Une plantation fut même ouverte, en 1913, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Yabassi, à Nkondjok, sur un plateau basaltique qui avait été repéré lors des premières tournées administratives (1). Le Wouri se trouvait ainsi renforcé dans son rôle d'évacuation des produits tropicaux.

Sous l'administration française, l'axe du Wouri et la région de Yabassi restèrent une zone de grandes plantations. En 1931, malgré la crise économique des années 1928-30, un rapport administratif notait encore le maintien des grandes plantations (2) :

- Hayward et Robins : 141 ha de part et d'autre du Wouri, dont 50 ha exploités en cacaoyers et bananiers ; cette compagnie dispose en outre de plus de 100 ha de palmeraie naturelle ;
- John Holt : 139 ha sur la rive droite, dont 110 ha sont plantés en hévéas (3) ;
- Lovet : 20 ha de bananiers et de cacaoyers.

La réalisation du C.F.N., le Chemin de Fer du Nord, de Bonabéri à Nkongsamba, offrit une nouvelle zone aux entreprises capitalistes désireuses d'ouvrir de vastes plantations, des chantiers forestiers, ou d'installer des ranchs d'élevage. L'inauguration de cette voie ferrée eut lieu le 11 Avril 1911; et c'est principalement sous l'administration française - à partir des années vingt - que commença la mise en valeur de cette région. Outre cet axe de communication efficace, les entreprises capitalistes bénéficient de sols fertiles (la région est volcanique) et de terrains relativement plats.

(1) Il s'agit de la plantation Kuntz à Sahé, immédiatement au sud-ouest du centre administratif actuel de Nkondjok.

(2) Archives nationales, APA 11798/A, Rapport annuel 1931, Yabassi.

(3) A la date de ce recensement, ces hévéas ne sont pas exploités à cause des cours trop bas.

Nous avons pu avoir, à partir des archives nationales, quelques informations sur les unités de production capitaliste de l'arrondissement de Manjo, dans les années 1930-40. Il resterait à faire un recensement exhaustif de toutes les sociétés qui sont intervenues dans le Moungo, mais un tel travail déborde le cadre de l'étude présente qui vise seulement à être introductive. Les quelques données dont nous disposons à propos de la région de Manjo suffisent cependant à nous faire une idée de l'impact de ces entreprises : chantiers forestiers, ranchs d'élevage et grandes plantations accaparent une partie non négligeable des terres du Moungo. En voici quelques exemples :

a) Les chantiers forestiers

En 1933, à Nlohé, M. Bondan sollicite un permis de coupe situé à cinq kilomètres à l'est de la voie ferrée. Trois essences sont exportables : l'iroko, l'acajou et le framino (1). A la même date, M. Carbonnier est exploitant forestier à Lala. Au nord de Manjo, à Manengoteng, la coupe de bois de MM. Jolly et Carbonnier renferme des peuplements importants de timbis et d'iroko (sapelli et mahogany en moindre quantité) (1).

b) Les ranchs d'élevage

Seule la partie septentrionale du Moungo a été concernée par cette activité. Les flancs du Manengouba sont en effet propices à l'élevage et, très tôt, l'administration les réserva à cet usage. En 1936, un rapport administratif précise : "comme les plantations de caféiers arabica ne cessaient de monter à l'assaut des hauteurs et d'accaparer les meilleures terres, il a été décidé de fermer le Manengouba à l'octroi de toutes concessions et de le réserver à l'élevage du gros bétail" (2). Quelques années plus tard, la Pastorale, société d'élevage, s'y installait.

c) Les grandes plantations

En 1936, 128 concessions rurales avaient été accordées par l'administration dans la région du Moungo, le long du C.F.N. et de la route Nkongsamba-Bafang. Sur ces 128 concessions, 94 étaient accordées à des Européens, 28 à

-
- (1) En décembre 1937, une visite de la réserve forestière au nord-ouest de Loum recense les essences suivantes : sapelli, édou assié, timbis, iroko, ayous, babinga. n°APA 11797/A, Rapport de tournée agricole, Nkongsamba, Décembre 1937, Yaoundé, Archives nationales.
- (2) Même référence que la note précédente.

des Camerounais, et 6 à des missions chrétiennes (1). Dans la région de Manjo, la plus grande plantation est celle de M. Arcondo en bordure du C.F.N. et de la route. Elle possédait, en 1938, 68 000 pieds de café robusta en production et livrait mensuellement 4 000 régimes de bananes (2). Quatre kilomètres de piste sillonnaient la plantation et une aire de séchage de 900 m² avait été cimentée.

Une autre plantation, celle de M. Mangou, située sur le flanc du Mont Koupe à 765 m d'altitude, est une bananeraie de 300 ha dont 25 ha portent également des caféiers robusta. Enfin, M. Marion avait demandé, en 1937, une concession dans les environs de Manjo.

Plus au sud, dans l'arrondissement de Loum, on recense en 1959, à la veille de l'Indépendance, jusqu'à 21 grandes plantations, soit au total 8 844 ha. Les principales exploitations sont la S.P.N.P. de Nyombé avec 4 729 ha, à elle seule, Nassif à Loum-Chantier, la Mission Catholique de Penja avec 63 ha, etc... (3).

Ces quelques exemples indiquent comment l'introduction d'unités de production capitaliste conduisit à un accaparement important de terres. Il faudrait ajouter les besoins en terres de l'administration et des missions chrétiennes. Les besoins de ces dernières, notamment, étaient loin d'être négligeables d'après ce que nous avons vu précédemment à propos de la Mission de Bâle et de la Mission Catholique de Penja. De nombreux Dwala ouvrirent, de surcroît des plantations dans le Mounjo et dans la région de Yabassi et utilisèrent de la main d'oeuvre agricole, participant à la diffusion du mode de production capitaliste. Nous reviendrons ultérieurement sur ce phénomène dwala.

Certes, la densité démographique au début du XXème, avant que n'opèrent les mouvements migratoires, n'était pas très élevée dans la région du Mounjo. Des terres étaient disponibles. Cependant, les multiples interventions que nous venons d'évoquer portèrent sur les terres fertiles et

(1) Archives IRCAM, Yaoundé. Rapport administratif de 1936; III, 992.

(2) 40 ha de bananiers ombrageant les jeunes caféiers.

(3) G. HAMANI - La colonisation agricole des Bamileké dans l'Arrondissement de Loum - Yaoundé, Université, 1967, D.E.S. de Géographie, p. 64.

bien situées par rapport à l'axe routier et ferroviaire du Moungo. Elles restreignirent d'autant les superficies contrôlées par les populations autochtones. Si celles-ci ne furent pas expropriées comme dans le cas bakwéri, elles se trouvèrent néanmoins stabilisées dans des "réserves". Dès la construction du C.F.N., l'administration allemande prévoyait ces zones "réservées" aux autochtones, à l'intérieur desquelles des concessions ne devaient pas être accordées sauf en cas d'intérêt public. Ces zones coïncidaient avec les terroirs villageois existants. En 1924, l'administration française reprit ce projet à son compte, et l'étendit à tous les points importants et aux environs des plantations. Présentée comme une mesure de protection des populations autochtones, cette politique des "réserves indigènes" favorisait, en fait, l'installation des unités de production capitalistes.

L'avenir des populations autochtones était d'ailleurs perçu d'une façon statique : les superficies ne tenaient pas suffisamment compte d'un éventuel accroissement démographique et des mouvements migratoires internes comme la création de nouveaux villages. Enfin, les territoires de chasse et de cueillette ne furent pas pris en considération, l'administration coloniale s'intéressant exclusivement à la production, par les populations autochtones, de produits vivriers afin de pourvoir à l'alimentation des travailleurs des grandes plantations capitalistes et des habitants des centres administratifs.

La politique des réserves indigènes apparaît d'autant plus statique que les immigrants "étrangers" viendront s'y agglutiner, les utilisant comme zones d'accueil. Leurs densités démographiques s'élèveront rapidement.

Un rapport de l'Administrateur Raynaud en 1942, concernant la subdivision de Mbanga, est accompagné d'une carte délimitant les réserves indigènes de la partie méridionale du Moungo. Nous y constatons que les densités sont, partout, relativement fortes.

Carte 9 - Carte historique : les réserves indigènes

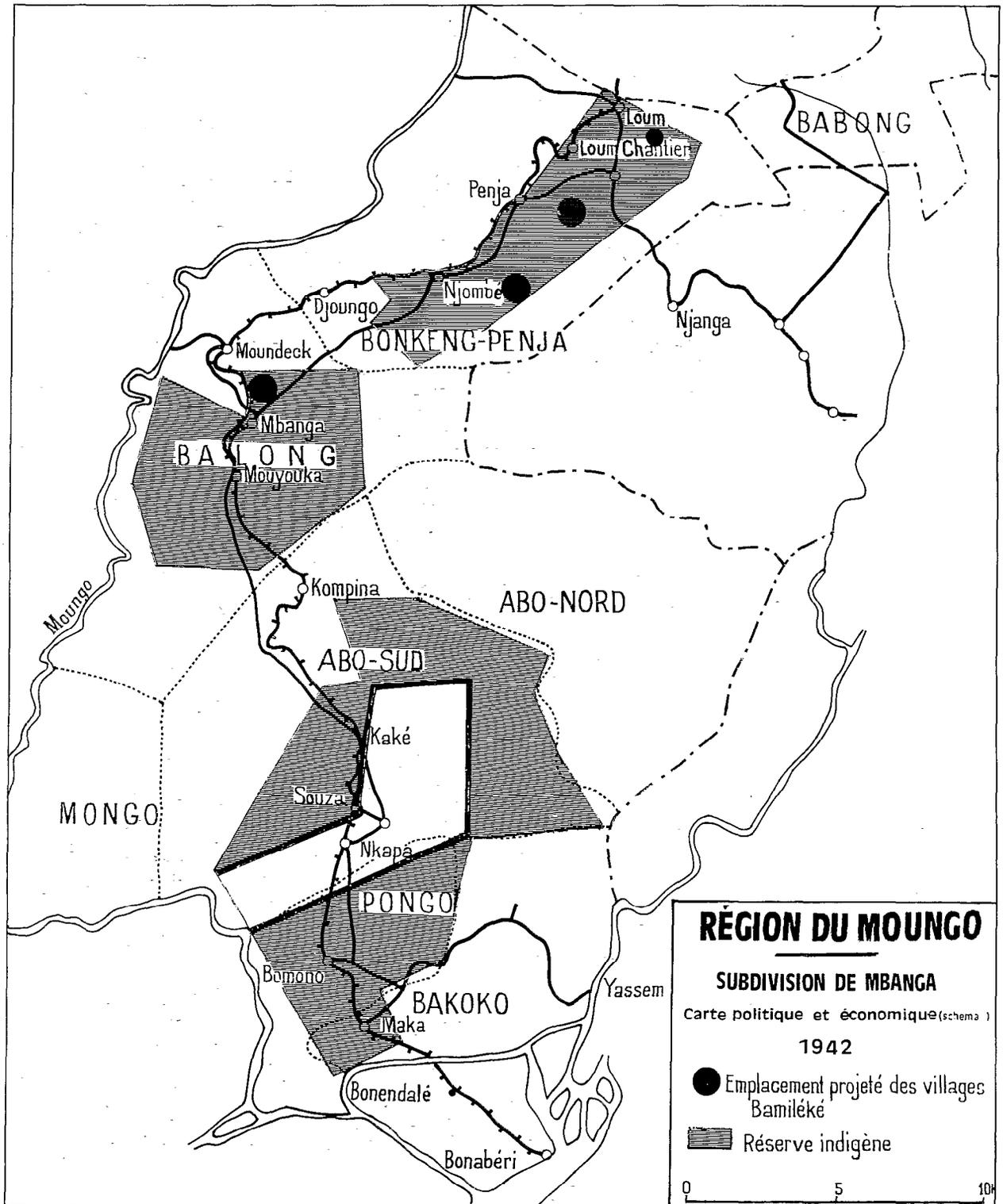


Tableau n° 12 : Densité démographique des réserves indigènes - Subdivision de Mbanga, 1942.

Cantons	Réserves indigènes				Densité au km ²
	Superficie en km ²	Population totale			
		Autochtones	Bamiléké	Totale	
Bonkeng-Penja	96	2 051	4 565	6 616	69
Balong	79	2 849	3 586	6 435	81
Abo-Sud	114	7 562	702	8 264	72
Abo-Nord	/	4 731	51	4 782	/
Pongo-Bakoko .	130	11 031	726	11 757	90

Source : rapport administratif de A. Raynaud, 1942; Archives IRCAM, Yaoundé

Le problème foncier du Moungo a été souvent présenté comme un affrontement inter-ethnique entre autochtones et immigrés. En fait, cet affrontement n'a lieu que sur une partie restreinte du territoire. Les litiges fonciers sont nés des mouvements migratoires parce que ceux-ci ont rapidement saturé l'espace qui restait encore disponible. Avant le rapport de force entre immigrés et autochtones, il convient de placer un autre rapport de force : la domination des communautés rurales autochtones par l'économie capitaliste.

3° - LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE ROUTIERE ET FERROVIAIRE

La mise en valeur des terres acquises par les sociétés capitalistes exigeait d'abord l'implantation d'un réseau de voies de communication.

Au début de la période coloniale, les voies navigables jouèrent un grand rôle. Déjà utilisées par l'économie de

traite, à l'époque précoloniale, elles continuent de servir. Nous avons déjà vu à propos de l'histoire des Manéhas que les biefs navigables permettaient parfois de remonter très loin à l'intérieur des terres : jusqu'à Moundamé par le Moungo (r.) (1) et jusqu'à Nyanga par le Wouri (r.) et la Dibombé (r.) Le caoutchouc et l'ébène étaient évacués à l'époque allemande par le port de Nyanga. Mais c'était surtout sur l'axe fluvial du Wouri, jusqu'à Yabassi, que le trafic était le plus dense. Le Missionnaire Nicod allant s'installer à Yabassi en 1922, croisa plusieurs embarcations : "quelques embarcations, venant de Yabassi, massives et lourdes, conduites par des hommes fortement musclés et presque nus, descendent, vers la mer, des barils d'huile de palme, des sacs de cacao et de palmistes, les principaux produits d'exportation" (2).

(1) Voici le récit d'un administrateur qui, en 1933, descend le Moungo en pirogue : "Une constatation heureuse qui frappe le voyageur et tout à notre avantage. Le côté anglais est triste et délaissé alors que la rive française est souriante et jalonnée d'embarcadères à la mode indigène ; les plantations de cacaoyers sont superbes et très bien entretenues. La population riveraine entière descend hebdomadairement à Douala en pirogue. Ce sont des évolués, et ce fait ne doit pas être étranger à la compréhension rapide des mesures préconisées pour la bonne culture du cacao et le nettoyage des cacaoyères.

Ces indigènes descendent à Douala pour vendre des bananes, du cacao et des palmistes et le fleuve est sillonné de grandes pirogues chargées jusqu'au ras de l'eau d'où seuls émergent : des régimes de bananes et un indigène assis à la poupe qui fume une courte pipe et qui pagaie deux fois à droite et deux fois à gauche. Pareilles à des sampangs elles filent car elles ont le fort courant pour elles, et c'est du plus heureux effet. Et le Mont Cameroun, dans le fond du décor, émerge, imposant". (Rapport de tournée, juin 1933, Yaoundé, Archives Nationales, APA 11798/K).

Cette navigation n'était pas limitée aux pirogues. Le chef de circonscription de Mbanga notait en 1927 : "La rivière est parcourue journalièrement par des remorqueurs et des chalands appartenant à diverses installations allemandes situées sur la rive droite et fréquentant les ports anglais ; ces remorqueurs remontent jusqu'à Mundame-beach, en face de Moundek... On ne peut que regretter, lorsqu'on croise cette flottille étrangère, de ne pas voir flotter aussi le pavillon français" (APA 11799/D. Rapport 3ème tri. 1927). Le Moungo permettait aussi l'évacuation de trains de billes depuis les coupes situées plus près du fleuve, jusqu'à Bonabéri.

(2) H. NICOD - Sur les sentiers de l'Afrique Equatoriale - Paris, éd. Société des Missions Evangéliques, s.d., p. 117.

On recensait en 1930, 17 factoreries à Yabassi dont 9 gérées directement par des Européens (1). Ces maisons de commerce achetaient les produits de l'intérieur notamment des palmistes, qui leur étaient apportés par des indigènes. La concurrence était vive et chaque maison de commerce entretenait une pirogue sur le Wouri pour faciliter le passage de sa clientèle (2).

Entre Douala et Yabassi, sur les rives du Wouri, on observait même quelques maisons bâties par des Européens. Elles durent être cependant abandonnées car le commerce s'y révéla moins lucratif qu'à Yabassi et la vallée du Wouri est infestée de moustiques (H. NICOD, p. 152).

Cependant, avec le développement du Mounjo, la région de Yabassi perdit de son importance. Elle ne se relèvera pas de la crise économique des années trente. En 1930, 4 maisons de commerce sur les 17 que nous venons de citer, avaient déjà fermé leurs portes, les gérants européens laissant la place à des Camerounais (3). Aujourd'hui, Yabassi ne présente plus qu'un quai sans animation, où seul le bac effectue des va-et-vient; et ce n'est pas sans nostalgie que l'on contemple l'alignement des grands palmiers qui bordent le quai et les grandes bâtisses abandonnées du quartier commercial.

 (1) Cie FAO, Cie C.S.O. (2 succursales), B.L.N., Mas, Bouvier, John Holt et Cie (7 succursales), Heyward et Robins (4 succursales), Miller et Brothers, Hatton et Cookson, Patterson et Zochonis, Dékage, S.H.O. (fermée en 1930), Congo-Cameroun (fermée), Maison C.A.S.C. (fermée), S.C.O.A. (en construction), plus deux commerces dont les propriétaires sont camerounais : MM. Ekamé Samé et Nanga Beyoko.

(2) L'Administration de son côté entretient 4 pirogues pour le passage du Wouri. Elle critique le système des pirogues des maisons de commerce dans la mesure où il permet à celles-ci d'exercer des pressions sur la clientèle : "les indigènes se croient obligés de porter leurs produits chez le commerçant dont la pirogue leur a assuré le passage" (Archives Nationales, APA 11798/C, Circonscription de Yabassi, rapport trimestriel 2/1931).

(3) "Les transactions commerciales ont de beaucoup diminué dans le centre de Yabassi, les maisons de commerce réduisent au minimum leurs frais généraux, elles licencient du personnel indigène, et ont en général diminué de 15 à 20 % les salaires de leurs employés et manoeuvres. Elles ont remplacé par du personnel indigène, quatre européens gérants de factorie" (Archives Nationales, Yaoundé, APA 11798/C, Circonscription de Yabassi, Rapport trimestriel 2/1931).

Le choix du Moungo pour la construction d'une voie ferrée signifia la condamnation de la région de Yabassi. L'arrière-pays de Yabassi est en effet difficilement praticable pour des voies de communication modernes. C'est une pénéplaine où le réseau hydrographique, très encaissé, emprunte les multiples fractures orthogonales du socle, suivant un tracé "en baïonnette". L'altitude n'est jamais élevée mais le relief est très mouvementé et la traversée des principales rivières exige la construction d'ouvrages d'art importants (1). Enfin le nord de l'arrondissement de Nkondjok communique difficilement avec le plateau bamiléké qui s'élève en un rebord particulièrement abrupt.

Après l'abandon de divers projets de pénétration, ce n'est qu'en 1955 que Nkondjok fut érigé en poste administratif (accessible seulement à pied) et promu ensuite au rang de sous-préfecture dans le cadre de l'Opération Yabassi-Bafang.

La région du Moungo, au contraire, présente de vastes étendues planes où les sols sont souvent de bonne ou de très bonne qualité. C'est là que l'administration coloniale commença son programme d'infrastructure ferroviaire. Dès 1911, le Chemin de fer du Nord fonctionnait sur les 160 km de Bonabéri à Nkongsamba. Sur le Chemin de fer du Centre, la station d'Eséka, à 173 km de Douala, fut ouverte au trafic en juin 1914, et Yaoundé sera atteinte par le rail en 1927.

La voie ferrée du Moungo fut doublée d'un axe routier; celui-ci n'étant réalisé que progressivement puisque, dans les années trente, on en est encore à construire des ponts dans la région de Manjo.

(1) C'est récemment, en 1967 pour la Mabombé, et en 1970 pour le Nkam à Toumbassala que furent lancés des ponts sur ces rivières que l'on ne traversait jusqu'alors que par des ponts de liane lorsqu'il n'était pas possible de passer à gué. Un autre pont sur le Nkam, à Yabassi, vient d'être construit.

En 1933, les planteurs de cette région demandent qu'une piste automobilisable rejoigne Manengolé à Nlohé, prolongeant ainsi vers le sud celle de Nkongsamba à Manengolé (soit 20 km) qui vient d'être faite l'année précédente. A la même date, dans la partie méridionale du Moungo, la piste Mbanga-Nyombé n'est praticable que par des véhicules légers (1). En septembre 1937, la piste automobilisable de Bonabéri à Mbanga est toujours en chantier (2).

Les exploitants forestiers et les grands planteurs furent mis à contribution par l'administration pour améliorer cette infrastructure routière (3), ceux de la région de Manjo n'y échappèrent pas :

"Bondan, exploitant forestier veut bien construire le pont traversant la Dibombé à Nlohé et fournir pour cette construction tous les bois nécessaires, ainsi que 20 fûts de ciment. M. Carbonnier, exploitant forestier de Lala, se charge de son côté, de la construction du pont de Manengoteng. Il semble donc intéressant d'accepter cette offre, aucune dépense n'étant supportée par le Territoire (4).

Et l'administrateur Charton de poursuivre :

"Nous nous sommes rendus ensuite sur la concession rurale demandée par M. Arcondo. Ce terrain d'une superficie de 4 ha se trouve dans la réserve indigène Manéhas. M. Arcondo se propose d'y installer un quai de chargement pour l'exportation des produits de sa plantation".

Les pistes secondaires furent également l'objet d'attention de la part des sociétés capitalistes du fait de leur rôle important dans l'évacuation de la production : un pont était construit par M. Minetti entre Nlohé et Ngol en 1934 ; et un autre par M. Jolly entre Manengolé et Bakwat.

Enfin, un pont est construit à Nlohé en 1938, sur la rivière Dibombé achevant ainsi l'axe routier du Moungo

(1) Rapport de tournée, 1933 ; subdivision de Nkongsamba, Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/H.

(2) Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/A.

(3) Selon l'alliance classique entre le capitalisme et l'administration.

(4) Finalement, les dépenses de ce pont furent jugées trop lourdes pour M. Bondan. Ce dernier construisit à la place un pont sur la rivière Nkolé, et un bac fut mis en service, à côté du pont de lianes, pour traverser la Dibombé jusqu'en 1938 (Yaoundé, Archives Nationales, Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, Nkongsamba, APA 11797/B).

Rapport de tournée du 28 au 2 Septembre 1933, de l'administrateur adjoint Charton au Chef de circonscription de Nkongsamba (Archives Nationales, APA 11798/H, Nkongsamba 1933).

C'est également dans les années 1930-1940 que la plupart des équipements sociaux furent mis en place.

Le chef-lieu du département du Moungo, Nkongsamba, en fut le premier bénéficiaire. En 1935, ce centre urbain était doté d'un dispensaire, d'une maternité et d'un hôpital en dur. A la même époque, une léproserie était construite à 7 km de là, près du village Bareko. Trois ans plus tard, en 1938, Nkongsamba s'enorgueillissait d'une nouvelle gare. Sur le plan économique, une usine à café ouvrit ses portes le 1er février 1939.

Avec un décalage de temps, les autres centres du Moungo s'équipèrent également. Loum, par exemple, disposa d'un bureau de poste en 1937.

Pour être complet, il conviendrait d'évoquer aussi l'effort de scolarisation en grande partie entre les mains des missions chrétiennes.

Tous ces équipements sociaux améliorèrent la capacité d'accueil des centres semi-urbains du Moungo, échelonnés le long de la voie ferrée, qui étaient autant de lieux d'immigration. Ils participèrent à l'entretien d'un marché de travail créé par les unités capitalistes de production.

4° - LE MARCHE DU TRAVAIL

Sociétés commerciales et unités de production capitalistes furent grandes consommatrices de main d'œuvre. C'est pourquoi, dès le début de la colonisation, le développement des régions côtières puis du Moungo s'effectua en liaison étroite avec les plateaux de l'ouest lesquels sont pourvoyeurs de main d'oeuvre. Les besoins en main d'oeuvre furent en effet importants tant du côté des sociétés commerciales que des grandes plantations et des chantiers forestiers.

Avant que n'existe la possibilité d'une circulation automobile, les sociétés commerciales eurent recours au portage. B. Nkuissi (1) estime que de 500 à 1 500 porteurs allaient et venaient chaque jour à Nkongsamba. En 1911, Nkongsamba devint le terminus de la voie ferrée, les marchandises destinées aux plateaux de l'ouest et au nord du Cameroun (par Banyo) devant être transportées, à partir de là, à dos d'hommes.

Le commerce précolonial avait trouvé une solution à ce problème de transport : les marchandises circulaient de groupe en groupe, et il n'y avait donc pas formation de caravanes. Lorsque les distances à parcourir étaient plus longues, les esclaves, destinés à être vendus sur la côte, transportaient les autres produits de traite notamment les défenses d'ivoire. Le commerce à longue distance devint possible avec la "paix coloniale", mais l'abolition de l'esclavage posa le problème du portage.

La nomination des chefs de village dans les sociétés acéphales et la confirmation des chefs traditionnels aida au recrutement de porteurs :

"Le recrutement devait se faire par l'intermédiaire des chefs de village, surtout lorsque ceux-ci avaient une autorité indiscutée sur leurs sujets, ce qui était le cas dans le Bamiléké, le Bamoun et l'Adamaoua. Ces chefs, touchaient une prime variable selon le nombre de porteurs et la durée de leur "service".

Il est possible et même probable que l'Administration et les commerçants aient cherché tôt à constituer leur propre "armée" de porteurs pour s'assurer un minimum d'indépendance et échapper aux inévitables marchandages avec les chefs locaux ... Enfin, il faut croire qu'il y avait aussi des porteurs "indépendants", sorte de professionnels du métier offrant leurs services quand et à qui ils voulaient. Ceux-ci ne devaient se rencontrer que dans les agglomérations importantes ..." (B. NKUISSI, p. 68).

(1) B. NKUISSI. Nkongsamba, les années obscures de la Fondation de 1898 à 1923 - Essai de monographie urbaine - 1967 - Lille, Faculté des Lettres et Sciences Humaines - 156 p.

Au début, le portage faisait partie des prestations de travail dues à l'administration. Marie Pauline Thorbecke, femme de l'ethnologue F. Thorbecke, décrit naïvement le système de portage mis en place à partir de Nkongsamba :

"A Nkongsamba les porteurs passent naturellement la nuit à la belle étoile, autour d'un feu. La charge d'un porteur est de 25 à 30 kg. La mise en marche donne toujours de la pagaye. Ils se battent pour s'emparer des colis les plus légers. Durant toute la durée du portage, il y a des éléments qui essayent de rester en arrière ou bien de s'échapper en brousse. A force de les régaler des "twenty five" (coups) la plupart d'entre eux se maintiennent pourtant correctement en file. A l'étape suivante a lieu le "chop palaver". Le fourrage est distribué par terre. Ce n'est qu'avec le fouet qu'on peut empêcher les gens de se jeter comme des bêtes sur la nourriture. Sur l'ordre "cargo for up" la marche continue. La caravane est placée sous le commandement d'un contremaître indigène. On souhaiterait n'avoir que des militaires pour le contrôle" (1).

La réglementation du portage fut tardive. Les premiers arrêtés concernant cette activité datent de 1916 et de 1917. L'arrêté du 27 octobre 1916 fixe le poids de bagages et le nombre de porteurs alloués aux militaires, fonctionnaires et assimilés se déplaçant sur ordre et pour raison de service dans le Cameroun. Ceux du 5 Août 1917 fixent le nombre réglementaire d'étapes entre divers postes (les étapes ne doivent pas dépasser 25 km par jour), la charge maximum (30 kg se répartissant ainsi : 25 kg de charge et 5 kg d'affaires personnelles car le porteur devait se nourrir selon ses propres moyens). La solde était de 1,75 F. par jour (non nourri) (2). Dans la pratique la réglementation n'était pas toujours respectée et les charges plus lourdes que prévues (3).

(1) M.P. THORBECKE - Auf der Savanne, Tagebuch einer Kamerunreise (1911-1913), 1914, Berlin, cité par Van SLAGEREN, p. 88.

(2) B. NKUISSI, p. 63.

(3) B. NKUISSI précise : "Cette possibilité pour les porteurs de prendre avec eux 5 kgs supplémentaires de charge à usage personnel donna lieu à de nombreux abus. Lorsqu'un porteur n'avait pas ses 5 kg personnels, souvent on lui donnait 5 kg supplémentaires de la charge commune. En fait, dans la plupart des cas, les 25 kg maximum devinrent vite 30 kg minimum. L'administration essaya avec plus ou moins de succès d'endiguer ces abus" (p. 64).

La main d'oeuvre prestataire était également présente sur les chantiers routiers et ferroviaires : plus de 2 300 personnes y travaillaient, manoeuvres originaires de Bamenda, Dschang ou Yabassi, et maçons ou charpentiers venant de Douala.

Les grandes plantations avaient encore besoin de plus de travailleurs. La W.A.P.V. dont nous avons vu précédemment qu'elle exploitait une grande partie du pays bakwéri, employait à elle seule de 16 000 à 20 000 manoeuvres. Une des raisons de la première expédition de Zintgraff à Bali, en 1889, fut précisément d'atteindre une région pourvoyeuse d'esclaves, donc susceptible de fournir de la main d'oeuvre aux futures plantations (1). Il s'agissait de greffer le marché de travail créé par les unités de production capitalistes sur le trafic esclavagiste. Zintgraff retournera à Bali, en 1896, avec la même obsession. Il fit alors cette démarche directement au compte de la W.A.P.V. dont il était le directeur. Les 200 jeunes de Bali à qui Hutter avait donné une formation para-militaire de 1891 à 1893, les célèbres "tapenta" (2), servaient entre autres d'agents recruteurs. La chefferie des Bagam qui entretenait également de bonnes relations avec l'administration allemande, servait elle aussi d'intermédiaire.

Au début, le besoin de main d'oeuvre était tel que les agents camerounais travaillant pour les sociétés allemandes étaient en droit de recruter eux-mêmes de la main d'oeuvre, sans autorisation spéciale, dans les limites de

 (1) Il s'agissait par ailleurs de drainer, au profit des Allemands, l'ivoire et autres produits d'exportation qui transitaient par Mamfé et la Cross River et aboutissaient aux ports nigériens, notamment Calabar.

(2) Bali reçut 2 000 fusils et 80 000 cartouches pour asseoir sa domination sur les chefferies voisines, 200 jeunes gens étaient entraînés à la station de Baliburg selon les normes militaires européennes. Ils déambulaient fièrement à Bali et dans les environs avec un béret rouge et un uniforme. Le chef des Bali les utilisait tant pour sa politique interne qu'externe.

leurs tribus d'origine (1). La W.A.P.V. envisagea un moment l'importation d'une main d'oeuvre chinoise ! Mais ce projet fut finalement rejeté par le gouvernement allemand (2). Cette obsession de la main d'oeuvre ne fut pas étrangère à la chute de Von Puttkamer, en 1907, les sociétés commerciales lui reprochant de trop favoriser le développement des grandes plantations lesquelles les concurrençaient durement pour le recrutement de la main-d'oeuvre. En outre, celles-ci payaient leurs manoeuvres en nature (dont des bouteilles d'alcool !) et les obligeaient à s'approvisionner dans les échoppes des plantations, ce qui n'était pas dans l'intérêt des sociétés commerciales ! (3).

Le recrutement de la main d'oeuvre se fit d'abord par le biais d'alliances privilégiées avec certains chefs ; puis lorsque l'administration coloniale eût encadré toutes les populations, le travail prestataire prit la relève, ce dernier système se prolongeant dans l'ouest du Cameroun jusqu'en 1945 sous le couvert des Offices régionaux de travail. Créés en 1937, pour offrir des emplois salariés aux indigènes, ces organismes furent vite détournés de leur but officiel et servirent à alimenter, en main d'oeuvre forcée, les plantations européennes de la région de Fombot et celles de Nkongsamba. Mme I. Dugast, chargée en 1942 d'un rapport sur les travailleurs recrutés par ces offices, révéla une situation de travail forcé par l'intermédiaire des chefs : "Les offices de travail devaient offrir des emplois aux populations, mais ils attendirent en vain les travailleurs qui ne vinrent pas. Alors, disons le mot, dès après quelques mois, s'organisa la chasse à l'homme" (4). Près de 3 000

(1) Van SLAGEREN, p. 59.

(2) Van SLAGEREN, p. 68.

(3) Van SLAGEREN, p. 73.

(4) I. DUGAST - 1942 - Rapport sur les travailleurs recrutés - Document dactylographié inédit.

travailleurs originaires de la Ménoua, du Haut-Nkam et du Ndé, avaient été embauchés de force, en 1941, dans les plantations de la région de Nkongsamba (1). L'effort de guerre demandé aux populations justifia le maintien d'un tel système jusqu'en 1946 (2).

Malgré le prolongement du travail forcé, sous le couvert des offices régionaux de travail, ce fut cependant le travail salarié qui prévalut très tôt dans le Moungo. Les sociétés privées se trouvèrent soumises aux aléas de l'offre et de la demande et le rapport de force ne joua pas toujours en leur faveur. En 1937, par exemple, la hausse des prix des produits d'exportation incita les populations à se consacrer davantage à leurs propres plantations individuelles et, par contre-coup, à laisser tomber le travail salarié.

(1) Van Slageren évoque ainsi ce travail obligatoire au profit des plantations européennes :

"Vers 1935 encore l'administration a cherché à utiliser le trop plein de la main d'oeuvre Bamiléké pour les bananeraies et des caféières appartenant aux colons de la région de Nkongsamba et pour les plantations de Foubot, où la Compagnie Ouest-Cameroun (C.O.C.) et bien d'autres planteurs européens reçurent en régie des terres aux dimensions importantes. Cela correspondait à l'idée du gouvernement français de pouvoir développer le Cameroun en favorisant la collaboration des initiatives privées avec les organismes administratifs. Plusieurs milliers d'hommes étaient dirigés par relèves semestrielles, puis trimestrielles, vers ces travaux dits obligatoires. En 1942, 75 000 Bamiléké furent sacrifiés à l'appétit de 45 Européens de Foubot... Etant donné que les chefs fonctionnaient comme agents de recrutement de la main d'oeuvre forcée, on comprend que celle-ci était de préférence cherchée dans le bas peuple. La Mission se plaignait même que les chefs fussent décidés à recruter des hommes monogames afin de protéger la famille païenne et d'éviter dans la mesure du possible toute insubordination du harem pendant l'absence ou au retour du mari. D'ailleurs même les notables finirent par ne plus être exemptés du travail forcé. Il est bien évident que l'impopularité des chefs, créée par le caractère autoritaire de "leurs nouveaux pouvoirs administratifs" ne cessait de s'aggraver" (p. 246).

(2) Les travaux forcés furent abolis dans l'Union Française le 11 avril 1946.

"La hausse subite des prix des produits d'exportation a été la cause certaine du départ presque aussi subit de bon nombre de travailleurs qui ont trouvé alors plus de profit, les uns, à s'occuper chez eux de leurs plantations quelles qu'elles soient, les autres, de la vente même des produits locaux. Les Bamiléké toujours soucieux de l'intérêt présent n'ont pas hésité à délaissier une tâche peu rémunérée en somme à l'instant où tout par ailleurs augmentait ..." (1).

Certaines sociétés en tirèrent les conséquences et augmentèrent les salaires ce qui leur valut les critiques de l'administration (2). La plupart entretenaient d'ailleurs une main d'oeuvre pléthorique afin d'avoir une réserve chez eux pour l'utiliser le cas échéant et ne pas être pris au dépourvu (3). Enfin, lorsque le recrutement devenait difficile, les sociétés privées demandaient l'intervention de l'administration ; soit pour freiner la concurrence des sociétés britanniques installées de l'autre côté de la frontière, qui presque toujours offraient des salaires supérieurs, soit pour organiser des tournées de propagande dans les villages environnants (4).

-
- (1) Rapport administratif du Chef de la Subdivision de Nkongsamba, 1er trimestre 1937 - Archives nationales APA 11797/B .
- (2) Un rapport administratif signale comme mauvais exemple, la société Fifes à Penja qui attire les nouveaux arrivants en leur offrant un plus fort salaire (Rapport de tournée du 20 au 30 Nov. 1936, Nkongsamba Yaoundé, Archives Nationales, APA 11797/B).
- (3) Le même rapport administratif constate que "les manoeuvres ne sont pas suffisamment employées quant au temps de travail... il en résulte que 100 manoeuvres sont nécessaires pour faire le travail d'une plantation où la moitié régulièrement employés suffiraient". Les manoeuvres choisissent d'ailleurs les plantations où il y a le moins de contrainte au point de vue temps de travail et où la tâche journalière est réduite.
- (4) Par exemple celle entreprise en 1937 en pays mbo et élong. Constatant que les autochtones désertaient moins les grandes plantations que les Bamiléké, en 1937, c'est-à-dire l'année où les rapports administratifs signalent de graves difficultés de recrutement, le Chef de Région du Moungo décida d'une tournée en pays mbo et élong. "Afin d'exercer la propagande prescrite par la circulaire n°10 du 24 Janv. dernier, j'ai donné des ordres à M. Menez pour qu'il se rende dans les régions mbo et élong, voisines de la zone la plus importante des plantations de café avec mission de faire comprendre aux indigènes la situation critique des planteurs européens causée par la pénurie de main d'oeuvre, et inciter les indigènes à venir s'engager chez les planteurs (au moins pour un certain temps) afin de sauver la récolte qui va se perdre sur pied...". Le résultat de cette tournée de propagande fut d'ailleurs nul

Durant la décennie 1920-1930, les coupes forestières utilisèrent de nombreux travailleurs. Dans la région de Manjo, en 1934, exploitants forestiers et grands planteurs, une dizaine environ (1), employaient de 1 000 à 1 200 manoeuvres au total.

La crise de 1928-1932 entraîna le départ de cette main d'oeuvre immigrée, chacun retournant dans son village d'origine ; mais le démarrage de la caféiculture rappela bientôt tout ce monde : à partir de 1932-1934, les caféiers remplaceront les cacaoyers de la période allemande. A la même époque, s'ouvrirent de grandes plantations de bananiers (2).

Enfin nous ne pouvons terminer ce chapitre consacré aux besoins de main d'oeuvre de l'économie coloniale, sans évoquer un problème marginal mais qui n'a pas été sans exacerber les autorités allemandes : celui de la composition des troupes militaires allemandes. Les Allemands arrivèrent au Cameroun avec des ressortissants du Libéria (les "kruboys" spécialisés par ailleurs dans le chargement et le déchargement des navires européens), des Hausa, et surtout des Dahoméens (des esclaves qui avaient été rachetés). Les troupes dahoméennes réagirent contre les conditions qui leur étaient faites. Elles tuèrent un officier allemand et expulsèrent le

 Suite note (3) page précédente : car le Chef de Région du Moungoajoute :
 "Une enquête que je viens de faire auprès des planteurs ne laisse aucun doute sur l'insuccès de nos démarches, pas un travailleur ne s'est présenté sur les plantations pour offrir ses services. De ce fait une quantité énorme de cerises resteront sur les caféiers. Si les conditions atmosphériques deviennent défavorables une bonne partie de la récolte sera irrémédiablement perdue" (lettre au Commissaire de la République - 1er mars 1937) (APA 11797/B).

- (1) Tiesters, Mangou, Cafés Cameroun, Bondan, Coulaxides, Homérides, Jolly et Carbonnier, Minetti, Pons, Arcondo. Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/B).
- (2) Les bananerales, pour leur entretien et le portage des régimes, exigent une main d'oeuvre abondante. En 1933, la plantation ESSASUM, dans la subdivision de Nkongsamba, demande à elle seule l'autorisation de procéder au recrutement de 3 000 travailleurs. Yaoundé, Archives Nationales (APA 11798/H).

Gouverneur de Douala. Le pouvoir colonial dut se passer de leurs services et de nouvelles troupes furent recrutées dans le Soudan égyptien. Ce n'est que plus tard que commença la formation de recrues locales (1).

Le déplacement des travailleurs pour les besoins de l'économie capitaliste pose le problème de leur approvisionnement d'autant plus que ces derniers sont parfois accompagnés de leur famille.

5° - L'APPROVISIONNEMENT DES CENTRES URBAINS ET DES CAMPS DE TRAVAILLEURS

Les rapports administratifs de la période coloniale expriment fréquemment le souci de préserver les cultures vivrières de la concurrence des cultures d'exportation. L'administration exhortait les populations à augmenter leur production vivrière. Il s'agissait, en fait, de faciliter l'approvisionnement des centres urbains et des camps de travailleurs où résidait la main d'oeuvre des unités de production capitaliste.

Sur le plateau bamiléké, cette politique se traduisait par une limitation de la caféiculture. Seuls les chefs et quelques notables recevaient l'autorisation d'ouvrir des plantations.

Dans le Moungo, l'administration se montrait attentive aux productions villageoises. Les macabos du canton Manéhas étaient commercialisés jusqu'à Douala (2). De la zone sous mandat britannique arrivaient également des produits vivriers (macabos, etc...) et la route qui va de Loum à la frontière franco-britannique, construite en 1927, servait entre autres à

(1) Van SLAGEREN, p. 59.

(2) Rapport de tournée agricole en décembre 1937 dans le canton Manéhas et au sud-est de Loum : "les plantations vivrières sont développées dans ces régions qui en font un gros commerce (surtout de macabos) avec la région sud, Douala en particulier" (APA 11797/A, Nkongsamba).

l'écoulement de ces produits (1). Plus au nord, l'élevage de porcs des villages mbo alimentait en viande le marché de Nkongsamba (2).

Certaines populations apparaissaient plus spécialisées que d'autres dans cette production des cultures vivrières. A l'extrême, lorsque le site occupé ne permettait pas le développement de l'économie de plantation, une véritable division du travail économique s'instaurait, certains groupes essayant de tirer de la vente de leurs produits vivriers quelque numéraire. C'était par exemple le cas des Mwaménam, situés au nord-est du canton Manéhas et qui habitent les flancs accidentés du Manengouba. Les rapports administratifs étaient fort élogieux pour les villages mwaménam :

"Chaque village est clôturé par une haie vive et l'entrée est solidement barricadée, non contre l'agresseur mais pour empêcher le petit bétail de vagabonder ... L'élevage du petit bétail (porcs et moutons) et la vente des macabos leur assurent des ressources suffisantes : aussi les plantations sont-elles assez peu étendues" (1934) (3).

Malgré cela, l'approvisionnement des multiples centres semi-urbains, formés à proximité de chaque gare du C.F.N., restait problématique. Un rapport administratif de 1936, se fait l'écho de la plainte des manoeuvres de la région de Nlohé, ces derniers se lamentant devant "la maigre" du marché hebdomadaire de Nlohé ! (4).

(1) Un rapport administratif de 1933 évoque ce commerce, à travers la frontière : "l'an dernier une importante quantité de macabo dont une partie venant de la zone anglaise a été dirigée sur les chantiers forestiers et Douala via Loum" (le même rapport signale aussi l'exportation de cacao par cette même voie de communication). La route "bakosi" de Loum à la frontière franco-britannique était praticable en auto en saison sèche depuis 1931. En 1933, elle était empierrée sur 4 km environ. Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/H .

(2) Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/H, Nkongsamba 1933.

(3) Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, de Chevallier, chef de la subdivision de Nkongsamba. Yaoundé, Archives Nationales, APA 11797/B.

(4) Rapport de tournée du 20 au 30 nov. 1936. Yaoundé Archives Nationales, APA 11797/B, Nkongsamba.

Les travailleurs manquant parfois d'argent pour l'achat des vivres, il arrivait qu'ils se mettent à piller les champs vivriers. A Mbanga en 1927, les manoeuvres des plantations opéraient en bandes dans les champs des autochtones : "l'autochtone, s'il intervient, se fait assommer" (1). Afin de remédier à cette situation, l'administration locale décida, qu'à partir du 1er avril 1927, les planteurs devaient nourrir leurs employés.

Une solution plus pacifique consistait pour les travailleurs de plantation, à demander le prêt d'un champ pour qu'ils puissent cultiver eux-mêmes, excellent moyen de surcroît pour fixer la main d'oeuvre à proximité des grandes plantations.

6° - LES PLANTATIONS INDIVIDUELLES

Dès le début de la colonisation, les plantations individuelles furent encouragées. Le cacaoyer se répandit à l'époque allemande, dans tout le sud du Cameroun. Avec les palmistes, le cacao constitua alors l'un des principaux produits d'exportation.

La diffusion du café dans le Moungo s'effectua à partir des années 1931-1932. Au nord de Mbanga, le café remplaça très vite le cacao. Afin d'éviter les risques d'une extension éventuelle des maladies à cause d'un entretien insuffisant des plantations, l'administration obligea les planteurs indigènes à demander une autorisation préalable (arrêté du 31 Juillet 1933) (2).

 (1) Yaoundé, Archives nationales, APA 11799/D, Mbanga 1927.

(2) La surveillance des plantations indigènes était souvent draconienne et les agents de l'agriculture n'hésitaient pas à faire arracher les pieds mal entretenus. Le système était d'ailleurs efficace car I. DUGAST note à propos des plantations bamiléké : "Disons tout de suite que la propreté des lotissements indigènes dépasse de beaucoup celle des plantations européennes..." (Rapport sur les travailleurs recrutés - 1942).

Ces plantations individuelles remplirent une double fonction. Elles procurèrent d'abord un revenu monétaire aux intéressés leur permettant de payer l'impôt de capitation et d'être des clients potentiels des sociétés commerciales. Elles assurèrent de surcroît un complément non négligeable aux exportations des unités de production capitalistes, constituant en quelque sorte un volant de sécurité pour satisfaire les demandes du marché européen.

Cet aspect de complément aux grandes plantations européennes apparut nettement lors de la tentative de lancement des bananeraies indigènes, productrices de bananes d'exportation; vers les années 37, dans la région de Nlohé et de Loum. Les indigènes firent les frais de l'opération car les baisses de la demande se répercutèrent directement sur eux :

"Dans ces centres (Nlohé et Loum) la proximité du chemin de fer, de la route, et des plantations européennes ont incité les indigènes à planter des bananiers "Gros Michel", les planteurs européens leur ayant promis l'écoulement des régimes en les leur achetant. Aussi nous avons rencontré de nombreuses bananeraies dans des terrains très riches ; malheureusement, la banane étant en ce moment contingentée, les Européens n'en achètent plus et les régimes pourrissent sur place ; nous leur avons conseillé de les remplacer par du plantain qui a toujours un débouché rémunérateur et sûr" (1).

Aujourd'hui encore, l'implantation d'un complexe agro-industriel s'accompagne souvent d'un projet concernant les exploitations agricoles environnantes. Celles-ci sont invitées à pratiquer la même culture que celle du complexe agro-industriel.

Cependant, les plantations individuelles allaient très vite devenir autonomes du système de grandes plantations. Les grandes plantations se révèlent en effet fragiles lors des aléas climatiques et surtout face aux variations des cours mondiaux. En période de crise économique, par exemple celle de 1928-32, elles doivent cesser toute activité. Les petites plantations individuelles apparaissent plus résistantes, l'exploitant pouvant survivre grâce à sa production vivrière.

 (1) Rapport de tournée agricole, déc. 1937. Archives Nationales, APA 11797/A).

Finalement, l'administration coloniale misera de plus en plus sur les plantations individuelles. Les autochtones furent sollicités, et, dans les régions où des terres restaient disponibles, l'administration encouragea une immigration définitive sous la forme d'une colonisation agricole. Les autorités administratives du Moungo ne tarirent pas d'éloges vis-à-vis des immigrants bamiléké qui répondirent à cette attente. L'Administrateur-Raynaud, entre autres, ne cacha pas sa satisfaction devant la fixation des immigrants bamiléké dans la région de Mbanga, gens qu'il considérait comme plus travailleurs que les autochtones...

"d'ici très peu de temps, les autochtones seront absorbés et dépossédés par ce flux continu d'éléments étrangers. Dans l'intérêt économique et démographique de la subdivision, il est à souhaiter que ce soit le plus tôt possible",

et l'auteur de préciser cette dépossession :

le fait de voir peu à peu des cacaoyères de 10 à 15 hectares appartenant à quelques planteurs autochtones privilégiés, être divisées en parcelles et devenir la propriété des Bamiléké, doit être considéré comme un bien pour la collectivité et l'avenir économique du pays" (1).

La politique économique favorisa la multiplication des plantations individuelles et la plus grande partie des exportations en café et cacao en proviendra. Le rôle de l'administration sera d'encadrer les planteurs afin d'assurer la qualité des produits et de stimuler leur ardeur au travail. Cette politique déclenchera dans le Moungo un important mouvement de colonisation agricole, intensifiant ainsi les mouvements migratoires que les grandes unités de production capitalistes avaient déjà suscités.

 (1) Rapport du 15 Août 1942, Subdivision de Mbanga. Yaoundé, Archives IRCAM.

Nous venons d'analyser les moyens par lesquels le capitalisme, dans le contexte de l'économie coloniale, oeuvrait pour alimenter les pays industrialisés en produits tropicaux. Accaparement des terres, mise en place des voies de communication, création d'un marché de travail, approvisionnement des travailleurs salariés par le développement de la production vivrière des populations autochtones, et enfin encadrement des planteurs individuels, sont les moyens d'une même politique économique. Nous constatons que celle-ci a provoqué dans le Moungo des mouvements de populations très importants : besoins en main d'oeuvre salariée des grandes unités de production capitaliste et colonisation agricole pour multiplier les plantations individuelles.

Il nous faut maintenant décrire les modalités de ces mouvements migratoires.

CHAPITRE 4

LE PEUPEMENT du MOUNGO au XXème SIECLE

Le peuplement du Moungo préexiste aux mouvements migratoires du XXème siècle puisque les populations autochtones y étaient estimées à 57 124 hab. en 1936 par le rapport à la S.D.N. et à environ 50 000 hab. par les recensements de 1942/43 (1). Cependant, ce sont les mouvements migratoires du XXème siècle qui vont donner au Moungo sa physionomie actuelle. Non seulement ils en intensifient le peuplement - au dernier recensement, en 1976, le Moungo atteint une population totale de 275 456 habitants, soit une densité générale de 74,21 hab. au km² - mais ils en restructurent l'espace par l'établissement d'un chapelet de bourgs et de petites villes le long de l'axe routier-ferroviaire.

Ce résultat est dû essentiellement à la colonisation agricole entreprise par les migrants bamiléké. Ceux-ci, plus que d'autres migrants, se sont en effet fixés dans le Moungo après y être venus pour des travaux salariés. Mais d'autres courants migratoires ont également contribué au peuplement et aux activités économiques du Moungo, comme ceux des Dwala et apparentés, et des Hausa. Aujourd'hui encore, ce peuplement reste très diversifié. Parmi la popula-

 (1) 51 550 hab. desquels il faut déduire les migrants non bamiléké de la subdivision de Mbanqa.

Source : RAYNAUD 1942 et GERMAIN 1958.

tion du Moungo, en 1976, près de la moitié des résidents (48,6 %) ont changé d'arrondissement depuis leur naissance. Parmi ces migrants, 50 % avaient leur résidence antérieure dans la province de l'Ouest (il s'agit pour la quasi-totalité d'entre eux, de Bamiléké) ; 16 % sont venus d'un autre arrondissement du Moungo et 10 % du département du Wouri (dans ces deux derniers cas, figurent encore, certainement, un pourcentage appréciable de Bamiléké) ; viennent ensuite des originaires de la province du Centre-Sud (6 %), puis ceux des provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (5 % pour chaque province).

Tableau n° 13 : Origine géographique des immigrants dans le Moungo en 1976

Résidence antérieure	nb.	%
Province du littoral	40 946	30,6
dt. Départ. Moungo	21 717	
Nkam	4 465	
Sanaga Mar.	1 255	
Wouri	13 509	
Province de l'Ouest	67 398	50,4
du Centre Sud	7 486	5,6
du Sud-Ouest	7 294	5,5
du Nord-Ouest	7 005	5,2
du Nord	1 446	1,1
de l'Est	586	0,4
Pays étrangers	1 614	1,2
Non déterminée	4	/
Total	133 779	100,0

Source : Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976
Vol. I, T.2.

La région du Moungo, dans la première moitié du XXème siècle, apparaît donc comme une zone d'immigration ouverte à des mouvements migratoires d'origine variée. Ceux-ci opèrent en fonction du contexte économique de l'époque lequel fut très variable. Finalement le fait bamiléké devint prééminent par suite de la parfaite concordance entre ce que nous

appellerons le projet des migrants bamiléké et le mode de production dominant qui s'instaure surtout à partir des années 45 : la petite plantation individuelle.

1° - LE MOUNGO, ZONE D'IMMIGRATION

Jusqu'en 1928, les recensements démographiques classent les Bamiléké dans la catégorie "étrangers divers".

Il faut attendre l'année 1942 pour avoir les premières statistiques démographiques concernant l'immigration bamiléké, date à laquelle l'Administrateur Raynaud en recense 9 630 dans la subdivision de Mbanga (1). On en trouve 8 554 autres à la même époque dans la subdivision de Nkongsamba, ce qui fait un total de 18 174 Bamiléké pour l'ensemble du Moungo.

Mais si ces premiers recensements confirment l'ampleur de l'immigration bamiléké, ils révèlent aussi l'hétérogénéité des immigrants. Au début du XXème siècle, les Bamiléké n'étaient pas les seuls, en effet, à venir travailler dans cette région. Le phénomène était général et touchait bien d'autres populations plus éloignées telles que les Bafia et les Ewondo. En 1947 dans le canton Manéhas, par exemple, les migrants non-bamiléké représentaient le tiers des migrants ; et ils étaient déjà à cette date plus nombreux que les autochtones.

Tableau n°14 : Population du canton Manéhas en 1947

Autochtones	1 110	15,3
Migrants non-bamiléké	1 983	27,3
Bamiléké	4 182	57,4
Population totale	7 275	100,0

Source : recensement administratif

(1) Rapport du 15 Août 1942, subdivision de Mbanga. Yaoundé, Archives IRCAM.

C'est cette hétérogénéité de l'immigration dans le Moungo que nous voudrions d'abord souligner.

Un recensement effectué en 1947, dans la subdivision de Nkongsamba, note précisément l'origine ethnique des migrants. Bien qu'incomplet puisque les résultats de la ville de Nkongsamba ne sont pas encore connus (1), ni ceux des centres de Baréko et de Melong I et II, ce document est particulièrement révélateur (2).

Les Bamiléké sont évidemment les plus nombreux. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à descendre des plateaux de l'ouest puisque les Bamum et les originaires de la région de Bamenda forment un contingent non négligeable.

Les Dwala et apparentés sont les plus nombreux parmi les migrants non-bamiléké. Nous verrons plus loin l'importance de la colonisation agricole entreprise par ces populations dans le Moungo. Sont également importants, les contingents en provenance de la région de Yaoundé et du pays bulu, et ceux de la région de Bafia. Le pays basaa, malgré sa proximité, est moins représenté. Les ressortissants du Cameroun septentrional, outre quelques Vuté, sont surtout des commerçants hausa.

En dehors des Dwala et apparentés, les autres groupes ethniques du Moungo ont une mobilité très circonscrite. Les mouvements restent très localisés et n'engagent que les populations immédiatement voisines.

On peut remarquer enfin le rôle de la frontière franco-britannique qui établit une nette rupture dans les migrations. Les autorités administratives, de part et d'autre de la frontière, contrôlent les déplacements des individus, d'autant plus que beaucoup cherchent à traverser provisoirement la frontière pour échapper à l'imposition. Mais ce sont

 (1) Il y avait à cette époque environ 4027 Bamiléké et 832 migrants non-bamiléké à Nkongsamba.

(2) Yaoundé, Archives IRCAM.

Tableau n°15 : Population immigrée dans la subdivision de Nkongsamba et dans le canton Manéhas en 1947 (1)

	Canton nb.	Manéhas %	Subdivision de Nkongsamba nb.	%
Bamiléké	4 182	70	5 145	73
Dwala et apparentés	417	7	435	6
Dwala	108		108	
Pongo	164		167	
Abo	145		160	
Béti-Fang	361	7	382	5
"Yaoundé"	287		299	
Bulu	23		32	
Makaé	21		21	
Ngumba	29		29	
Kaka	1		1	
Bafia-Banen	291	5	327	5
Bafia	253		289	
Banen	38		38	
Autres populations des plateaux de l'Ouest	235	4	248	4
Bamun	101		113	
"Bamenda"	110		111	
Tikar	24		24	
Autres groupes ethniques du Moungo	243	4	204	3
Mbo	23		77	
Elong	33		36	
Banéka	10		19	
Bakaka	155		16 (2)	
Bonkeng Panja	14		14	
Bakem	1		13	
Manéhas	/		10	
Baréko	1		10	
Mwaménam	3		6	
Babong	2		2	
Balondo	1		1	
Populations septentrionales	90	1	159	2
Hausa	35		104	
Vuté	55		55	
Basaa, Elog Mpoo	108	2	130	2
Basaa	108		122	
Elog Mpoo	/		8	
Zone sous-tutelle britannique	24	/	38	/
Bakosi	24		30	
Mamfé	/		1	
Divers	/		7	
Etrangers	2	/	/	/
TOTAL	5 953	100	7 068	100

(1) Les étrangers de la ville de Nkongsamba sont en cours de recensement à cette date-là, également ceux de Baréko, de Melong I et II.

(2) Nous n'avons pas compté les 155 Bakaka étrangers au canton Manéhas.

surtout les grandes plantations de la région de Buéa, datant de l'époque allemande, qui drainent à leur profit les migrants de la zone sous tutelle britannique.

a) Les planteurs dwala et apparentés (1)

Les premiers migrants à ouvrir des plantations dans le Moungo, bien avant les Bamiléké, furent les Dwala. Cette colonisation agricole est le prolongement direct de l'hégémonie commerciale des côtiers au XIXème siècle. Elle représente une tentative d'adaptation de ces populations à l'économie de plantation introduite par la colonisation.

La pénétration coloniale met fin au monopole commercial des côtiers et notamment à celui des Dwala : les transactions commerciales sont désormais directement entre les mains des sociétés européennes et l'administration allemande, en 1895, interdit le commerce que les Dwala effectuent à l'embouchure de la Sanaga afin de préserver ces sociétés de toute concurrence.

De surcroît, la fin de l'esclavage domestique, décrété sous le gouvernorat de Von Seitz (1907-1910), perturbe gravement la société dwala en l'atteignant dans son approvisionnement en produits vivriers (2). A la veille de la pénétration coloniale, les villages dwala se présentent, par certains aspects, comme une véritable cité précoloniale ayant les problèmes classiques d'un approvisionnement par les campagnes environnantes. Or, ces campagnes sont constituées essentiellement par des villages d'esclaves qui cultivent la terre au profit des Dwala. La suppression de l'esclavage domestique met donc directement en danger l'économie dwala.

 (1) Sur l'histoire des Dwala, voir M. BEKOMBO - "Les populations dwala du Sud-Cameroun" - Communication au Colloque International du CNRS : Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, Paris, 24-28 septembre 1973.

(2) Déjà, une première loi, le 26 juillet 1895, avait interdit l'enlèvement des esclaves.

Plusieurs raisons nous incitent à qualifier les villages dwala de cité précoloniale (1) :

- La concentration de l'habitat

Les villages sont très proches les uns des autres, et situés à l'embouchure du Wouri, en aval de l'Ile Djébalé : Deïdo, Akwa, Bonanjo sur la rive gauche; Bonabéri sur la rive droite. Ces villages peuvent grouper au total environ 15 000 habitants. Le premier recensement administratif de Douala, en 1928, donnera en effet 13 660 Dwala auxquels il convient d'ajouter ceux qui, à cette date, sont planteurs-résidents dans le Moungo. Après la crise économique des années trente, donc après le repliement sur Douala d'un bon nombre de ces planteurs, les recensements donneront plus de 20 000 Dwala (21 022 en 1936-37) (2). Buchner estimait les seuls descendants d'Ewolé, les Dwala proprement dits, à 20 ou 30 000 âmes (3).

- Une structure communautaire au-dessus de l'organisation clanique : le Ngondo

Le Ngondo était un tribunal supérieur chargé d'assurer la paix entre les clans. Composé de tous les chefs des clans de la tribu, il siégeait au bord du Wouri, sur un banc de sable à marée basse, à la frontière des deux principaux clans : Bonanjo (Bell) et Bonaku (Akwa) (4). Il fit preuve de son efficacité, en 1876, à l'encontre du clan Bonabéla (Deïdo) qui attaquait le reste de la tribu (5). Il aurait permis aussi une certaine coordination des activités économiques en fixant les poids et les mesures et en coordonnant les tarifs commerciaux (6).

-
- (1) Du moins, le processus de formation d'une cité opérait-il dès cette époque.
- (2) M. LACAN - La population de Douala - Structures internes et mouvements migratoires - 1974, Toulouse, 434 p., multigr. (p.66).
- (3) Cité par M. BEKOMBO, p.10 - d'après M. BUCHNER, Kamerun, Skizen und Betrachtungen (Leipzig, Duncker u. Humblot, 1887).
- (4) R. BUREAU - "Ethno-sociologie religieuse des Duala et apparentés"- 1962, Recherches et Etudes camerounaises, n°7-8, 372 p. (p. 53).
- (5) idem. p.53. Le clan Bonabéla fut exilé, et le vieux chef Eyum Ebélé (Charley Dido) exécuté.
- (6) J. WEBER et M. KUOH-MOUKOURI - Le concept de mode de production et l'évolution africaine - 1971, Nanterre, Université de Paris X, D.E.S. de Sciences Economiques. Chap. IV - Essai d'application, des Duala à Douala, p.134.

- L'importance des activités non-agricoles

Certes, les femmes dwala cultivent des champs vivriers, et les hommes partent régulièrement à la pêche (1), mais l'importance du commerce précolonial est tel qu'on ne peut considérer les villages dwala uniquement comme des villages de pêcheurs.

- L'approvisionnement des populations dwala par des villages d'esclaves

Ces villages d'esclaves sont nettement séparés des villages dwala soit par un obstacle naturel (2), soit carrément par une palissade. Cette limite, appelée "koto", ne signifie pas seulement une ségrégation tribale (3), mais elle marque le début de la campagne, c'est-à-dire des villages consacrés exclusivement à l'agriculture (sans pêche ni activité commerciale) et dont la fonction est d'alimenter les populations dwala. Ces villages sont constitués de

-
- (1) Les hommes adultes étant accaparés par la pêche et les activités commerciales, ce sont les jeunes gens qui procèdent au défrichement des champs cultivés par les femmes (WEBER J. et KUOH-MOUKOURI M., p.119). Aujourd'hui encore, à Douala, la pêche reste une activité importante. Au recensement de 1968, la population active masculine et féminine travaillant à la pêche était de 1 510 hab. (Dwala, Bakoko et Nigériens). Maurice LACAN, op.cit. p.42.
- (2) Par exemple, dans l'île Malimba, les villages d'esclaves sont sur la côte sud, et ceux des Malimba (apparentés Dwala) sur la côte nord.
- (3) La ségrégation n'était d'ailleurs pas rigoureuse dans le temps puisque les fils d'esclaves étaient intégrés à la société dwala. Le muyabedi, fils d'esclave, était considéré comme demi-libre. Il était admis aux danses de l'association jengu (avec cependant le droit de ne porter qu'un seul maracas). Cette association était chargée de célébrer le culte des esprits de l'eau en liaison avec l'activité de pêche. Le muyabedi avait la réputation d'être prétentieux, et sa promotion sociale était parfois rapide : Ebélé, fondateur du clan Deïdo était le fils du captif Ejombé qui avait eu la chance d'épouser la fille Kana du clan Akwa. A la deuxième génération, le descendant d'un esclave devenait wonja, c'est-à-dire homme libre, cf. René BUREAU, 1962, p. 57.

captifs de guerre et d'esclaves achetés ou reçus en cadeau (1). Il est possible que le ralentissement de la traite des esclaves à la suite du contrôle de la côte par les navires britanniques, ait favorisé leur formation par accumulation d'esclaves non vendus (2), mais il faut remarquer que la traite ne cessa jamais totalement malgré cette action anti-esclavagiste. L'existence des villages d'esclaves correspond surtout, à notre avis, à la logique de la cité dont la survie matérielle implique une domination sur les campagnes environnantes (3).

C'est surtout ce dernier critère, le type de rapport qu'une agglomération établit avec son environnement rural, qui fonde le fait citadin. Par contre, la présence d'espaces cultivés à l'intérieur même du périmètre habité n'est pas contradictoire avec le fait citadin : aujourd'hui encore, la plupart des villes africaines ont un fort pourcentage d'actifs agricoles.

La colonisation va saper les bases de la société dwala : le commerce, dont le trafic esclavagiste, et l'approvisionnement de la cité par les villages d'esclaves. Certains auteurs parlent volontiers de la décadence des Dwala au XXème siècle. Ce qui nous surprend, pour notre part, c'est que cette société ait pu survivre malgré tout, alors que les

(1) Le mukoma est un captif de guerre, le mukaki a été acheté à l'âge adulte, l'étumbé a été acheté enfant et a grandi en esclavage, le mujabedi a été reçu en cadeau, le muyabedi est fils d'esclave. Chaque esclave travaille pour un patron dwala. Par le biais de leur association, le menganga, les esclaves disposent d'une certaine marge de manoeuvre pour faire pression sur leurs patrons : "si un membre de menganga avait des griefs contre son maître, il plaçait devant sa porte un bâton qui le mettait au ban de la société. Pour s'en tirer, le patron devait se soumettre au kwa (poison d'épreuve) et de toutes façons sa case était détruite. Les luttes entre nobles et esclaves allèrent jusqu'à entraver complètement le commerce sur le Wuri. Le conseil anglais de la baie de Biafra dut intervenir pour rétablir la paix". (R. BUREAU, 1962, p.55). Ces esclaves domestiques ne sont pas à confondre avec les esclaves qu'on peut vendre : "... les nombreux esclaves constituaient pour les Duala une propriété rentable dans laquelle ils avaient investi leurs bénéfices de commerce et les esclaves sont alors à distinguer de ceux qui étaient achetés ou capturés en vue d'un transport Outre-Atlantique" (Van SLAGEREN, p.16).

(2) J. Weber et M. Kuoh-Moukouri le suggèrent (1971, p.122).

(3) Cf. le cas de Fouban, ville précoloniale, d'après C. TARDITS - Le royaume bamoum. 1980, Paris, éd. Armand Colin (Edisem, Publications de la Sorbonne), 1078 p.

événements la condamnaient. Certes les Dwala ont perdu l'importance qu'ils avaient au XIX^{ème} siècle, mais leur reconversion mérite d'être appréciée à sa juste valeur.

Des débouchés dans des activités non-agricoles s'offrirent d'abord à eux. Parmi les premiers scolarisés du Cameroun, les Dwala furent par conséquent parmi les premiers à servir d'employés dans les maisons de commerce et dans l'administration. 15 % de la population active dwala (hommes et femmes) était en 1954, dans la catégorie des employés de bureau ou exerçait une profession libérale (1). Le missionnaire Alfred Saker, de son côté, lança quelques activités techniques (travail du bois et du bâtiment) pour que les premiers chrétiens, marginalisés vis-à-vis de leur milieu d'origine, puissent survivre :

"... Saker eut l'idée de créer une école industrielle au profit des jeunes chrétiens et c'est cette école qui allait contribuer à saper les fondements de l'esclavage dans la société dwala. IL est vrai que Saker entreprit d'abord avec ses fidèles de faire des briques pour remplacer les constructions provisoires et insalubres par des bâtiments définitifs. Puis il leur apprit à cultiver la terre tout en introduisant de nouvelles denrées alimentaires, dont les chrétiens de Douala furent alors les premiers fournisseurs. Peu à peu l'activité industrielle prit une telle envergure que la ville se distingua d'autres villes de la côte africaine par le grand nombre de ses artisans très qualifiés et par son application de la civilisation moderne" (Van Slageren) p. 27.

L'impact de la formation technique donnée par A. Saker est sans nul doute quelque peu exagéré dans ce texte. Néanmoins, I. Dugast confirme la présence d'artisans dwala. Elle estime que les Dwala sont "bien doués pour les travaux fins de menuiserie et d'ébénisterie", mais elle constate cependant que "leurs artisans sont malheureusement peu nombreux" (2).

 (1) Maurice LACAN (1974), p. 278.

(2) I. DUGAST - op.cit., p.12

Nous avons vu précédemment que la pêche était restée une activité importante. Outre son intérêt purement économique, elle a permis, entre autres, de maintenir les activités rituelles en liaison avec le thème de l'eau et donc d'assurer un minimum de cohésion sociale.

Mais là où les Dwala firent preuve d'originalité, ce fut précisément dans un début de colonisation agricole du Moungo dès les premières années du XXème siècle. N'ayant pas de terres disponibles, ils utilisèrent leurs anciennes relations commerciales pour obtenir des terres à l'intérieur. un grand nombre émigrèrent ainsi dans la région de Yabassi, d'autres dans le sud du Moungo, d'autres enfin remontèrent le Moungo jusqu'au niveau de Manjo.

Plus peut-être que d'autres populations camerounaises, ils étaient prêts à employer une main d'oeuvre agricole du fait de l'existence de ces villages d'esclaves que nous venons d'évoquer. De taille beaucoup plus restreinte que les plantations européennes, celles des Dwala se rapprochaient néanmoins de ce modèle du fait de l'utilisation d'une main d'oeuvre non familiale. Elles constituèrent, bien avant les grandes plantations bamiléké, le prototype des unités de production indigènes gérées sur le mode capitaliste. De même que pour les villages d'esclaves, la main d'oeuvre des plantations dwala était souvent d'origine bamiléké. Nous avons ainsi, pour la société dwala, une parfaite continuité entre les modes de production esclavagiste et capitaliste.

Afin de cerner l'ampleur de cette colonisation agricole entreprise par les Dwala, nous donnerons quelques faits, à défaut d'une enquête plus systématique qui mériterait d'être entreprise sur ce sujet, dans les régions qu'ils exploitèrent.

La région de Yabassi et le pays basaa

Tout naturellement, cette colonisation agricole remonte les voies fluviales déjà fréquentées pour des raisons

commerciales par les Dwala. Un recensement agricole de 1913 (1) dénombre une trentaine d'exploitations de cacao et de plantains de part et d'autre du Wouri. 83,3 % de ces plantations appartiennent à des Dwala. Il est significatif que le cacao, culture d'exportation, se trouve associé avec le plantain, culture vivrière, car déjà se pose le problème du ravitaillement du centre urbain de Douala.

Dans les années vingt, le missionnaire R. Nicod rencontre un originaire du pays wuri (groupe ethnique au nord-est de Douala sur les rives du fleuve Wouri) ayant grandi à Douala avant la colonisation, installé au nord-est de Yabassi sur une rive de la rivière Dibeng. Sa main d'oeuvre est suffisamment nombreuse pour qu'il ait fondé une communauté chrétienne. Fervent chrétien, il a fait venir à ses propres frais un jeune homme scolarisé pour diriger celle-ci, et une église a été construite par ses soins.

Dans les années trente, les rapports administratifs de la circonscription de Yabassi, signalent la présence de nombreux Dwala, à l'est de Douala en direction d'Edéa, plus précisément près du village basaa de Bonépoupa sur la Dibamba. Là, plusieurs petits villages de planteurs dwala se sont constitués très tôt et groupés sous le commandement du chef Kingué Dika (dwala). Cette région, de communication difficile avec Yabassi, sert de refuge à de nombreux "vagabonds", selon la terminologie utilisée par l'administration coloniale, lesquels "trouvent asile chez les nombreux manoeuvres de races diverses employés par les planteurs" (2). Dans cette région à proximité de la Dibamba, quelques planteurs dwala ont de la main d'oeuvre étrangère, notamment "Yaoundé", mais il ne sont pas les seuls et ce premier peuple-

 (1) Cité par MOBY ETIA P. - Les pays de Bas-Mungo, Bas-Wouri, 1976, Yaoundé, Université de Paris I, Thèse de géographie, 271 p. multigr.

(2) Rapport de tournée de l'Administrateur Paillas, du 11 au 23 Avril 1931, Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/C, Yabassi.

ment s'est accru d'éléments étrangers dont la plupart ne veulent pas reconnaître l'autorité du chef (1) : le recensement de ce village, dénommé Dibamba, aboutira à l'exclusion de 17 individus "renvoyés dans leur pays d'origine" et à 5 condamnations par le tribunal pour faits de vagabondage ! C'est dire la relation étroite entre colonisation agricole dwala et utilisation d'une main d'oeuvre salariée.

La partie méridionale du Moungo

Très tôt également, les Dwala investirent les régions pongo et abo, et la région de Mbanga. Plus précisément cette colonisation agricole emprunta la vallée du Moungo comme axe de pénétration. En 1913, le recensement agricole, déjà mentionné à propos de la vallée du Wouri, chiffrait à 271 le nombre de plantations dans cette vallée dont 240 (soit 88,6 %) étaient tenues par des Dwala. C'est dire la rapidité avec laquelle les Dwala comprirent l'enjeu que constituait l'économie de plantation et l'approvisionnement de Douala (plantains et macabo sont associés au cacao).

Dès 1913, ces plantations sont donc nombreuses, et les superficies, ainsi mises en valeur, importantes. Le recensement ne mentionne les surfaces des exploitations que pour 84,5 % d'entre elles (229 sur 271) ; mais à partir des exploitations mesurées dont la superficie totale atteint 1 704 ha et de la superficie moyenne d'une exploitation (7,44 ha), on peut évaluer à plus de 2 000 ha (2 016,48 ha) les surfaces cultivées.

Quelques autochtones participent à cette mise en valeur : des Balong (20), Pongo (6) et Mungo (3) ; mais ils sont nettement minoritaires et leurs plantations sont de dimension réduite (une seule dépasse 2,5 ha et la moyenne s'établit à 0,87 ha seulement).

 (1) Rapport trimestriel 1931 de la circonscription de Yabassi. Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/C.

Les plantations dwala sont de taille très variable, mais on constate l'existence de grandes plantations : près de 30 % des exploitations ont plus de 5 ha ce qui suppose l'emploi d'une main d'oeuvre importante.

Tableau n°16 : Plantations dwala dans la vallée du Moungo en 1913

	nb.	%
moins de 1 ha	45	23
de 1 à 2,5	62	31
de 2,5 à 4,9	33	17
de 5 à 7,4	19	10
de 7,5 à 9,9	11	6
de 10 à 24,9	14	7
de 25 à 49,9	9	4
50 et plus	5	2
Total	198	100
Exploit. non mesurées	42	
nb. total d'exploitations	240	

Il est intéressant de constater que cette vallée du Moungo est colonisée par certains clans dwala seulement : 126 Bonanjo, 31 Bojongo, 19 Bonabéri, 16 Bonaduma, 8 Bonapri-so, etc... toutes ces familles relevant du groupe Bell. Par contre, les Deïdo sont les plus nombreux dans la vallée du Wouri, suivis par les Akwa. Ce net découpage de l'espace par zones d'influence reproduit sans nul doute les anciennes aires d'influence commerciale de l'économie de traite.

Des inégalités sont repérables à l'intérieur d'un même groupe familial : 12,9 % seulement des exploitations tenues par les Bojongo dépassent 5 ha contre 31,2 % pour les Bonabéri, et 33,3 % pour les Bonanjo.

Ce processus de colonisation agricole du Bas-Moungo par les Dwala consacre leur influence sur toute cette région, ce qui n'est pas sans inquiéter vivement le pouvoir colonial :

"Une place particulière doit être faite aux étrangers, planteurs pour la plupart et en bonne partie Douala, qui se sont installés le long de la voie ferrée aux environs et au nord de Mbanga et le long du Mungo (riv.), et qui s'étendent de plus en plus à l'est, le long des affluents du Wouri. Cette partie de la population a été dans le passé la source de

nombreuses difficultés car elle est la plus évoluée et la plus riche. Si son activité, bienfaisante au point de vue économique est à encourager, son action politique est à surveiller étroitement" ! (1).

Le pouvoir colonial tente d'isoler les Dwala par le découpage administratif des circonscriptions. Le 27 Juin 1921, Pongo et Abo sont intégrés à la subdivision de Nyombé (future subdivision de Mbanga) laquelle dépend de la circonscription de Douala. Mais le 26 novembre 1926, l'administration revient sur cette décision et rattache la subdivision de Mbanga à la circonscription de Nkongsamba (2). Depuis, l'unité administrative qui sera plus tard le département du Wouri, coïncide avec la ville de Douala et ses environs immédiats.

Pongo et Abo, de leur côté se considèrent comme "Dwalaman" (3)

"La subdivision de Mbanga peut être divisée en 2 parties : la région du sud comprenant les régions Bakoko, Pongo, Abo nord et Abo sud. De langue et de coutume Douala pour la plupart, autrefois sous la dépendance des chefs douala, regardant vers Douala avec qui se font toutes les opérations commerciales, s'unissant par des mariages fréquents avec les Douala, les habitants de ces régions subissent de ce côté une influence considérable" (4).

"Des réunions secrètes furent décidées au cours desquelles les Pongo envisagèrent leur rattachement à la subdivision de Douala, estimant qu'ils avaient droit au titre de "doualaman" et qu'alors on les laisserait tranquilles pour les travaux manuels, en leur laissant le droit de racheter leurs prestations" (5).

(1) Rapport du 1er trimestre 1930, subdivision de Mbanga, APA 11799/G.

(2) APA 11799/F, subdivision de Mbanga.

(3) En pidgin, la traduction anglaise donnerait : Dwala-men (men=hommes). "Les traditions établies à ce jour nous indiquent que les Dwala appartiennent à un large groupe englobant les Ba-limba, ba-Noh (dits ba-Tanga), Bo (Abo), Lo-Ngase, Ewodi (dits Wuri ou Ori), Pongo, Ba-Kwédi et d'autres unités de moindre importance démographique, assimilées pour cette raison - l'ensemble des groupes se réclamant du même ancêtre Mbédi-Mbongo" (M. BEKOMBO op.cit.,p.2).

(4) APA 11799/F, Mbanga 1927. Le rapport administratif confirme cette analyse en révélant les collectes d'argent qui se font en faveur des Dwala condamnés à une peine de prison.

(5) Rapport annuel de 1933, subdivision de Nkongsamba, APA 11798/F. Ces réunions secrètes témoignaient de la réaction des populations locales au travail prestataire organisé par l'administration pour faire la route Mbanga-Moundamé.

L'opinion des administrateurs est catégorique: "Région indisciplinée et rendue frondeuse par la proximité de la région Douala de laquelle elle se rapproche par l'esprit et les tendances. Les instructions et ordres donnés étaient généralement reçus avec désinvolture et exécutés avec mauvaise grâce" (1).

Dans un tel climat, le moral des administrateurs était mis à rude épreuve, ainsi pour l'Administrateur Raynaud qui venait d'être nommé chef de la subdivision de Mbanga au moment même où un travail prestataire devait être organisé pour construire la route de Mbanga à Moundamé Beach. Son supérieur hiérarchique, le chef de la circonscription de Nkongsamba, transmet alors ses inquiétudes au Commissaire de la République Française à Yaoundé, en lui demandant de ne pas tenir compte des nombreuses lettres d'accusation qu'il reçoit et qui visent M. Raynaud :

"J'ai appris de source certaine que le Prince Bell de Douala apporte son concours aux mécontents et dirige leur campagne de protestations. Tout récemment, il présida une réunion de nuit, à Moundamé, où il fut décidé qu'une nouvelle plainte contre le chef de subdivision de Mbanga vous serait adressée ainsi qu'à Monsieur le Procureur. Ces manoeuvres ne sont pas pour troubler ma sérénité et je ne dramatise par leur portée, mais je crains qu'elles aient un effet démoralisant sur mon jeune collaborateur qui exerce son premier commandement dans un poste particulièrement délicat. Aussi, pour reconforter son zèle et encourager son activité lui ai-je adressé la lettre ci-jointe l'engageant à ne pas se laisser influencer par la campagne menée contre lui..." (2).

L'influence des Dwala ne s'arrête d'ailleurs pas à cette partie méridionale du Moungo, mais s'exerce plus au nord, jusqu'au niveau de Manjo. Cependant, elle perd progressivement de sa force politique.

La région du Manjo

Nous avons déjà vu qu'en 1947, plus de 100 Dwala se trouvaient dans le canton Manéhas ; s'ajoutaient à eux environ

 (1) Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/F, Rapport annuel, 1933, Nkongsamba.

(2) Lettre de décembre 1932. Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/K.

300 Abo et Pongo qui leur sont apparentés et perçus comme tels par les autres groupes ethniques ; au total 417 personnes, soit le plus fort contingent des migrants non-bamiléké.

Un rapport administratif de 1934 présente le canton Manéhas comme partagé en deux zones d'influence : bamiléké au nord et Pongo (et sans doute aussi Abo et Dwala) au sud

"L'autochtone, paresseux, a vendu les droits d'usage à des Bamiléké dans le nord et à des Pongo dans le sud. On constate que les villages des "étrangers" sont florissants alors que ceux des Manéhas sont pauvres. L'opposition est particulièrement marquée aux villages de Nlohé, de Manengoteng, de Manengolé" (1).

Les agents de l'agriculture admirent les plantations de caféiers tenues par les immigrants. A Nlohé, le Dwala Elimbi Joë est considéré comme un planteur modèle (2).

Les planteurs Dwala seront particulièrement vulnérables lors de la grande crise économique de 1928-32, puisqu'ils utilisent une main d'oeuvre salariée.

Avec le développement urbain de Douala, une autre activité apparaît : la spéculation immobilière. C'est cette évolution des activités économiques que M. Lacan résume dans le texte suivant :

"Ecartés depuis l'époque allemande des activités commerciales, mais peu désireux de se livrer aux travaux manuels les plus pénibles qui sont laissés aux étrangers, les Duala sont à la recherche de nouvelles bases économiques. Les Bell qui sont touchés par l'expropriation mettent leur compétence au service du commerce et de l'administration où ils acquièrent la réputation, aujourd'hui bien établie, de clercs ou bureaucrates. D'autres participent à la mise en valeur du Mungo : on compte en 1935 quelques 5000 planteurs établis hors de la ville. Leur retour, pendant et après la grande crise, est à l'origine de la remontée des effectifs. Mais dans les années 1930, c'est vers la spéculation immobilière que s'orienteront la plupart des autochtones ..." (M. LACAN, p. 66).

(1) Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, Nkongssamba, Yaoundé
Archives nationales, APA 11797/B.

(2) Un chef de famille de Nlohé avait épousé une fille Dwala à l'époque précoloniale.

b) Les commerçants hausa :

Les commerçants hausa forment un second groupe d'immigrants nettement individualisé. Le missionnaire H. Nicod décrit ainsi ceux de la région de Nkongsamba, dans un style particulièrement coloré :

"Des hommes haut de taille au teint foncé, aux traits fortement accusés, se distinguent surtout par l'opulence de leurs vêtements blancs qui traînent à terre et leurs têtes enturbannées. Arcs, carquois, fines épées pendent à leurs épaules et à leurs flancs, quelques-uns tiennent à la main de longs javelots aux pointes de fer. Ce sont des chefs ou des notables Haoussa ... Quand le Haoussa s'installe quelque part, c'est à proximité des commerçants ou d'un poste administratif, en général, comme un satellite de la civilisation européenne. Il construit alors des huttes rondes, en herbes, qu'il entoure de hautes palissades. De ces cours fermées s'échappe le bruit sourd et cadencé des mortiers de bois dans lesquels les femmes écrasent le maïs pour le réduire en farine ; parfois aussi, un son de flûte ou de tambour" (p. 145).

Ces Hausa ont profité des structures étatiques mises en place par les Fulbé au nord du Cameroun, les lamidats, pour s'infiltrer dans cette région, A la veille de la pénétration coloniale, ils avaient également profité de la constitution du royaume des Bamum pour descendre encore plus au sud :

"Déjà au temps du règne du roi Nsangu, père de Njoya, qui perdit la vie vers 1898 dans la guerre avec les Bansa, des commerçants Haoussa étaient descendus de l'intérieur sur Foumban. Ils apportaient avec eux le Coran, des livres de prière et des formules magiques que Nsangu acheta pour une très grosse somme d'argent. Plus tard, lorsque Njoya fit appel au Lamido de Banyo pour se débarrasser de son rival Gbetnkom et que les Haoussa ne cessaient de circuler, l'influence de l'Islam augmenta de façon progressive. Le Sultan de Banyo aurait détaché quelqu'un pour enseigner la prière musulmane à Foumban et un groupe de néophytes, nommés gha to tu (ceux qui baissent la tête), y fut constitué. Njoya de son côté, sans toutefois adhérer publiquement à l'Islam, prit l'habitude de porter des robes flottantes et un turban. Il permit aux commerçants Haoussa de construire une mosquée sur la place du marché. Tout cela se passait à la veille de la pénétration allemande à Foumban en 1902." (Van SLAGEREN p.101).

Au début du XXème siècle, l'auteur que nous venons de citer, estime que les Hausa formaient à Foumban, un quartier de 2 000 habitants (1). De même, ils utilisèrent la

(1) Van SLAGEREN, p.91.

"paix coloniale" et l'implantation de postes administratifs pour s'installer dans l'ouest et le sud du Cameroun. Cette liaison étroite entre les activités commerciales des Hausa et la mise en place de structures étatiques ne doit pas surprendre. Les Hausa procèdent en effet à des transactions sur de longues distances, utilisant pour cela les groupes de compatriotes installés ici et là comme autant de relais. C'est donc par caravanes que les Hausa acheminent, entre autres produits, l'ivoire du pays vuté, vers la vallée de la Bénoué et Sokoto (1), et les noix de kola des pays banso et bamiléké vers les pays musulmans. Pour cela, ils doivent traverser des contrées les plus diverses et affronter des groupes de pillards. Les Giziga et les Gidar, par exemple, tendaient volontiers des guet-apens aux caravanes hausa qui allaient de Garoua à Maroua, détroussant les ânes de leurs fardeaux. On comprend l'intérêt, pour ce mode de commerce, de bénéficier des pouvoirs centralisés s'exerçant sur de vastes territoires.

Par contre, dans tout l'ouest et le sud du Cameroun, les transactions commerciales ne pouvaient se faire que de groupe à groupe à cause de la mosaïque politique existante : chefferies des plateaux de l'ouest et sociétés acéphales organisées en termes claniques.

La précipitation avec laquelle les Hausa profitèrent de la bonne occasion que représentait pour eux la pénétration coloniale, est tout à fait remarquable :

"A partir du moment où Zintgraff commençait à prospecter les régions du Nord, les marchands haoussa cherchèrent à trouver des communications avec la côte du Cameroun. La première grande caravane haoussa parvint à atteindre Victoria en 1902, d'autres étaient signalées sur la route Bangangté-Bazou-Yabassi" (Van SLAGEREN p. 91).

Les missions chrétiennes, entre autres la S.M.E.P. (Société des Missions Évangéliques de Paris), redoutaient,

 (1) Sokoto, siège de l'Émirat Fulbé. La vallée de la Bénoué était devenue dans la deuxième moitié du XIXème siècle un axe de pénétration des produits européens et d'évacuation des produits tels que l'ivoire.

à juste titre, un déferlement de l'Islam sur le sud et l'ouest du Cameroun par l'intermédiaire de ces Hausa et à la suite de la construction du C.F.N. C'était notamment une obsession du directeur de la S.M.E.P., E. Allégret (1).

Les Hausa empruntèrent effectivement le C.F.N. pour investir les petits centres semi-urbains en formation autour des gares. Une population totale de 573 Hausa est recensée en 1923, dans la région de Mbanga et de Bonabéri, la moitié constituée d'hommes adultes (290). Ces Hausa sont répartis en petits groupes sous la direction de six chefs hausa (2).

Ils sont particulièrement nombreux à Nkongsamba : 407 en décembre 1935, et 524 en août 1937. On trouve également de forts contingents à Baré et à Melong I et II (3).

Relativement nombreux, s'installant les premiers à la suite de la création d'un poste administratif, entretenant de bonnes relations avec cette administration, ils se voient souvent confier la charge de représenter les "étrangers". A Nkongsamba, par exemple, Adam Arab qui réside au village hausa de Baresoumtou, exerce les fonctions de chef non seulement sur ses compatriotes, mais aussi sur tous les étrangers fixés dans la région de Nkongsamba sans allégeance aux chefs territoriaux (soit 3 900 personnes en 1939) et sur la population dite flottante (7 300 employés et manoeuvres à cette même date). Il est aidé dans sa tâche de chef supérieur par des représentants des principaux groupes ethniques (4).

(1) Cf. Van SLAGEREN, (1972)

(2) Ces six chefs hausa sont : Malam Bello à Mbanga (installé en 1917), Garha à Nyombé, Abatcha à Suza, Mahamadou à Maka, Ibrahim à Loum, enfin Malam Labaru à Bonabéri (Rapport sur la coutume indigène, 1923, Yaoundé, Archives nationales, IRCAM).

(3) Rapport de tournée du 18 au 22 août 1937 de l'Administrateur MENEZ, chef de la subdivision de Nkongsamba (Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/B, Nkongsamba).

(4) Bamum, Bamiléké, "Yaoundé", "Bafia", Vuté, Dwala-Pongo, sont ainsi représentés. Même référence que la note précédente.

A Nlohé, l'administration a également placé un Hausa :

"A la tête de cette tour de Babel où les Bamiléké et les Yaoundé se comptent par centaines, nous avons placé un représentant de l'Administration, soudanais retraité après 15 ans de services, qui tiendra en main (espérons-le) cette population turbulente" (1).

On peut constater que c'est un Hausa qui est choisi bien que ses compatriotes ne soient pas nombreux, et malgré le prestige dont jouit à Nlohé le représentant des Dwala et des Pongo : Peter Mbimbé.

En 1939, une école coranique est ouverte à Nkong-samba.

Cependant, la participation des Bamiléké aux activités commerciales concurrença vigoureusement cette expansion hausa, et celle-ci ne put prendre toute l'ampleur qu'elle aurait pu avoir sans cela (2).

c) Les "yaoundé" et les "bafia"

Les Ewondo sont partout signalés dans le Moungo. Très tôt scolarisés, notamment par les missions catholiques, ils ont été parmi les populations les plus ouvertes à la colonisation. Les missions catholiques du Moungo s'appuieront sur eux pour toucher les autres immigrés.

Les populations de la région de Bafia sont également bien représentées dans le Moungo. De nombreux transfuges se glissant parmi les immigrés, le chef de la circonscription de Bafia demande à plusieurs reprises leur renvoi, à son homologue du Moungo. Cependant, les "Bafia" jouissent en

 (1) Rapport de tournée du 15 au 11 décembre 1934, subdivision de Nkong-samba. Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/B.

(2) Il suffit de comparer le cas du Cameroun avec celui de la Côte d'Ivoire où les populations "diula" ont investi tous les centres de la partie méridionale, pour se faire une idée de ce qu'aurait pu être l'immigration hausa sans la concurrence bamiléké. Dans l'ouest et le sud du Cameroun, les Bamiléké jouent le rôle que les commerçants "soudanais" remplissent dans d'autres pays africains.

général d'une bonne réputation et "les exploitants européens de la ligne prisent particulièrement la main d'oeuvre de cette race" (1).

Ce problème des transfuges fuyant l'impôt et le travail prestataire affecte le Moungo. L'hétérogénéité et le caractère récent de son peuplement, l'intensité des mouvements migratoires qui y opèrent, en font une excellente zone de refuge loin des contraintes de l'administration coloniale. Que le Moungo soit limitrophe avec un pays géré par une autre administration, où l'on peut s'installer provisoirement pour échapper aux recherches, est également un atout sérieux pour sa réputation de zone de refuge. L'administrateur, au cours de ses tournées, tombe parfois sur un village de transfuges comme celui découvert, en 1933, sur la route "bakosi" (de Loum à la frontière franco-britannique) :

"Au cours de la reconnaissance effectuée sur cette route, j'ai eu la surprise de découvrir un véritable village, de construction toute récente, établi à quelques mètres de la frontière. Ce village, composé d'une trentaine de cases en paille, habrite une quarantaine d'indésirables dont la plupart ont pris la fuite chez nos voisins dès que ma présence fut signalée. Ces individus sont originaires de Yaoundé, Douala et Bafia. Ils n'ont certainement acquitté aucune taxe. Je leur ai donné un délai d'une semaine pour se mettre en règle et évacuer cet emplacement d'où il leur est vraiment trop facile de se mettre à l'abri des autorités françaises ou anglaises suivant les besoins du moment" (2).

Il est certain qu'entre ces transfuges et les Éwondo devenus capitas dans une plantation européenne, les différences de motivation sont grandes. Le Moungo apparaît dès cette époque comme un véritable "melting pot", un milieu cosmopolite à la fois porteur d'un développement économique sans précédent dans l'ouest du Cameroun, et lourd d'inquiétude par ces masses situées hors de leur milieu d'origine et échappant pratiquement à tout contrôle de leurs sociétés traditionnelles.

 (1) Rapport annuel, 1933, de la subdivision de Nkongsamba. Yaoundé, Archives nationales, APA 11798/F.

(2) Rapport de tournée, 1933, Nkongsamba. Yaoundé Archives nationales APA 11798/H.

d) Nkongsamba, ville cosmopolite

La croissance rapide de Nkongsamba et son ambiance de ville du Far-West, résumant cette histoire du Moungo dans la première moitié du XXème siècle. L'animation y est particulièrement grande dans les rues :

"Une rue unique part de la gare et descend vers le fond d'un vallon. Quelques européens ont établi des boutiques en tôles le long de la rue plus exactement de ce chemin de terre rouge et argileux. Plus bas que les factoreries, dont quelques unes sont encore fermées depuis la guerre, est construit un misérable village où vivent les étrangers attirés par l'argent qu'ils peuvent gagner en travaillant chez les commerçants blancs, mais surtout en exerçant le métier de petits revendeurs sur les marchés des environs. Il y a des Grassfields en grand nombre, descendus des plateaux de l'intérieur, vêtus d'une étroite bande d'étoffe passant entre les jambes ; on en voit qui, des boutiques jusqu'à la gare, transportent des sacs pesant jusqu'à cent kilos qu'ils placent sur la tête.

Des caravanes d'hommes, de femmes, d'enfants lourdement chargés apportent aux marchands, du cacao, des nattes, mais surtout des noix de palme qui serviront à faire du savon et des huiles industrielles" (H. NICOD, p.145).

Devant le spectacle des rues animées de ce centre urbain, le missionnaire H. Nicod voit naître une nouvelle civilisation :

"Cette agglomération sans apparence est d'une importance capitale dans la vie du pays : un signe des temps nouveaux de l'évolution profonde qui mène rapidement les tribus indigènes vers un avenir dont elles ne soupçonnent nullement les secrets.

Dans ce village bat le pouls d'une civilisation nouvelle et d'une organisation sociale diamétralement opposée à celle qui existe ici depuis des siècles. La civilisation nouvelle, représentée par quelques européens, c'est tout d'abord en cet endroit, et presque uniquement, celle que crée l'argent. que chercherait-on d'autre dans ces cases en tôles inconfortables, au milieu d'une population si étrangère à la mentalité des Blancs qu'il faudrait la transformer avant de pouvoir établir avec elle des relations autres que celles de l'intérêt.

Acheter, vendre, importer, exporter des marchandises pendant quelques mois, réaliser des bénéfices pour rentrer au pays, voilà la préoccupation de ceux qui viennent s'établir en ces lieux inhospitaliers et se privent de presque tous les avantages de la civilisation.

Seule, la présence de la voie ferrée et des quelques boutiques groupées à son extrémité a suffi pour que fût transformée la vie sociale de la région.

Il n'y a pas encore trente ans, le chef de Nkongsamba avait fait savoir que tout Blanc qui cherchait à pénétrer dans son village serait mis à mort. A ce moment-là, les étrangers, si nombreux aujourd'hui : gens de la côte, Grassfiels, Haoussas etc... n'auraient jamais pu voyager librement et s'installer dans le pays, alors divisé à l'infini entre des tribus jalouses du territoire qu'elles occupaient.

Un centre comme celui de Nkongsamba est la création du gouvernement européen qui a unifié le pays et qui assure protection aux voyageurs et aux étrangers. Il est la cheville ouvrière de cette Afrique nouvelle qui naît à la vie et qui finira par supplanter l'autre" (p.147).

Bernard Nkuissi, dans son étude sur Nkongsamba, souligne lui aussi cet aspect cosmopolite du peuplement de cette ville :

"La dernière traverse du C.F.N. située à 160 km de Bonabéri, a été comme un aimant puissant et irrésistible, attirant autour d'elle le commerce, les services administratifs, une foule d'affaires, une variété de populations d'origine souvent lointaine, créant dans un site un peu insolite, une ville d'immigration dont le caractère est vraiment original et peut-être unique au Cameroun" (p.95).

Les statistiques démographiques confirment ces analyses qualitatives, les recensements de 1935 et de 1937 sont, entre autres, particulièrement éloquents.

Tableau n°17: Recensement des "étrangers" à Nkongsamba 1935-1937 (1)

	Déc. 1935		Août 1937	
Bamiléké	2 185	71%	2 501	73%
Hausa	407	13	524	15
Bamum	202	7	121	3
Yaoundé	152	5	99	3
Dwala, Pongo	93	3	103	3
Vuté	40	1	62	2
Congolais	-	-	24	1
TOTAL	3 079	100	3 434	100

Le fait urbain de Nkongsamba est consacré, dès 1923, par la création administrative d'un "centre urbain", le 16 mai, et le transfert, le 30 septembre, de la subdivision qui siégeait précédemment à Baré. Aujourd'hui, Nkongsamba est une commune de plein exercice ; comme Douala et Yaoundé, elle est administrée par un délégué du gouvernement. Elle apparaît à l'extrémité d'une longue chaîne de centres urbains secondaires qui s'étend le long du C.F.N. depuis Douala, chaque centre reproduisant le cosmopolitisme de la grande ville

 (1) Rapport de tournée des 18-22 août 1937 par Ménez, chef de subdivision de Nkongsamba. Archives nationales, APA 11797/B.

comme autant de microcosmes où l'on peut observer les flux migratoires qui envahirent le Moungo dans la première moitié du XXème siècle (1).

2° - LA FIXATION DES MIGRANTS BAMILEKE

Parmi tous ces flux migratoires, l'immigration bamiléké est de loin la plus importante. Son ampleur, dès le début du XXème siècle, ne saurait nous surprendre puisque le pays bamiléké est contigu au Moungo et connaît de très fortes densités démographiques. A l'époque précoloniale, des éléments bamiléké avaient déjà glissé dans la partie septentrionale du Moungo, en pays bakem, atteignant le Nkam (riv.).

La pression sur les terres ne saurait suffire cependant à expliquer l'immigration bamiléké dans ces modalités. On pourrait imaginer en effet que ces mouvements migratoires opèrent à la périphérie du plateau bamiléké, aboutissant à une véritable auréole. Or, nous constatons leur nette orientation : les migrants ne recherchent pas seulement la terre, mais surtout une zone où ils puissent participer aux activités économiques les plus lucratives. C'est là, précisément qu'a lieu la rencontre entre le capitalisme et l'émigration bamiléké.

Après la période de l'huile de palme, commence celle des exploitations forestières et des grandes plantations européennes. Avec d'autres populations, les Bamiléké sont présents dans ces unités de production capitalistes distributrices de revenus monétaires. A la même époque, les

(1) Aujourd'hui encore à Manjo, les migrants non-bamiléké restent relativement nombreux. Le recensement de ce centre urbain par l'I.F.O.R.D. en 1974 a donné les résultats suivants :

Originaires du Moungo, Wouri et Prov. du Sud-Ouest	451 hab.
Originaires des Prov. du N-W et Ouest	479 hab.
Originaires de Béti, Basaa, "Bafia"	529 hab.
	<u>1 459 hab.</u>

soit 10 % de la population totale de Manjo (14 162 hab.).

autochtones du Moungo et des éléments dwala et apparentés ouvrent des plantations individuelles de cacaoyers où ils emploient, eux aussi, de la main d'oeuvre. Vers 1930, après la crise économique, les plantations de caféiers - grandes plantations européennes et plantations individuelles - se multiplient dans toute la partie septentrionale du Moungo; au même moment s'ouvrent des bananeraies dans la zone centrale du Moungo, également grandes consommatrices de main d'oeuvre.

Nous pouvons résumer très schématiquement les phases économiques de la première moitié du XXème siècle par le tableau suivant :

Tableau n°18 : Histoire économique du Moungo

Production dominante	Date	Modes de production			Localisation
		Chantiers	Grandes plantations	Plantations individuelles	
Huile de palme			X	X	
Hévéa	Avant 1930		X		sud
Cacao			X	X	sud
Bois		X			sud
Café	Après 1930		X	X	nord
Bananes			X		centre

A cause de ces activités économiques, le Moungo, plus que d'autres régions, oriente les mouvements migratoires dont ceux d'origine bamiléké.

Le Moungo répond également à une autre attente des Bamiléké. Ces derniers ne désirent pas seulement gagner de l'argent, les salaires offerts par les unités de production capitalistes, mais s'installer définitivement et à leur propre compte. Le rapport des migrants bamiléké avec le capitalisme débouche directement sur la relation avec les

populations autochtones car c'est auprès de celles-ci que les Bamiléké peuvent obtenir des terres. L'immigration bamiléké se différencie radicalement en cela des autres flux migratoires puisqu'elle aboutit à une colonisation agricole. Le capitalisme a finalement joué le rôle de catalyseur de l'immigration bamiléké en lui donnant l'occasion d'une première étape dans le processus de colonisation agricole :

"Venus d'abord comme manoeuvres des plantations ou ouvriers dans la construction du chemin de fer, les Bamiléké s'y sont peu à peu installés à leur propre compte, de sorte qu'aujourd'hui le travail dans une plantation européenne ou indigène est considéré par beaucoup comme un moyen d'acquérir leurs propres parcelles de terre" (1).

Ce double mouvement se trouve souvent exprimé par la distinction classique entre migration organisée et migration spontanée. En fait, dans le cas bamiléké, cette distinction se révèle artificielle :

"Si, à l'origine, l'émigration a été sollicitée par les européens en quête de main d'oeuvre pour leurs plantations, elle est devenue aujourd'hui un phénomène naturel" (2).

Les Dwala sont également intervenus dans le Moungo comme colons agricoles, cependant ils n'ont pas pu continuer ce processus au-delà de la crise économique des années 1928-32. Ils ont en effet adopté d'emblée le mode de production capitaliste en parfaite continuité avec l'utilisation d'esclaves au XIXème siècle pour leur agriculture, or la baisse des cours mondiaux provoqua le même effet sur leurs plantations (et sur celles des autochtones du Moungo qui les avaient imités) que sur les unités européennes. La colonisation agricole bamiléké s'est avérée par contre moins fragile aux fluctuations des cours mondiaux. Le mode de faire valoir y est direct, et la main d'oeuvre utilisée d'origine familiale. La main d'oeuvre salariée n'est pas exclue, mais elle reste

(1) G. HAMANI (p.32) - Op.cit., p. 32.

(2) H. SOURNIES - L'émigration des populations bamiléké dans la région du Moungo (Cameroun 1954) - Aspects divers et conséquences - mémoire de stage Outre-Mer n°40, Ecole Nationale de la France d'Outre-mer, années 1954-55, p.4.

temporaire. Ce n'est que dans une seconde phase que des grands planteurs bamiléké apparaissent.

On comprend que les Bamiléké préfèrent travailler comme main d'oeuvre pour le compte des planteurs indigènes. En plus d'une rétribution monétaire, ils peuvent en effet espérer obtenir l'autorisation de cultiver quelques produits vivriers sur un lopin de terre, et ultérieurement, d'ouvrir une plantation dans les environs. -

a) La colonisation agricole bamiléké dans la région cacaoyère de Mbangá

La première zone de colonisation agricole bamiléké se situe au coeur même de la région cacaoyère de Mbangá. Venu à l'occasion de la construction du C.F.N., les Bamiléké restèrent sur place et s'employèrent dans les plantations autochtones qui avaient grand besoin de main d'oeuvre étrangère. D'après une enquête de la Société de Prévoyance, en 1934, il y avait dans cette région de Mbangá environ 5 000 000 de pieds de cacaoyers ! Or la population autochtone (Bonkeng-Penja et Balong) ne comprenait que 1 272 hommes adultes recensés dont une partie (environ 500) travaillait chez les planteurs européens : "C'est ce qui explique pourquoi les planteurs indigènes autochtones ont dû faire appel à 2 179 indigènes du Noun (Province actuelle de l'Ouest), non pas pour améliorer le rendement de leur plantation, mais uniquement pour ne pas les laisser périr" (RAYNAUD, 1942).

Ils profitèrent ensuite de la crise économique des années 1928-32 selon le processus suivant décrit par l'Administrateur Raynaud en 1942 :

"Ils (c'est-à-dire les migrants bamiléké établis dans la région cacaoyère de Mbangá) louaient leurs services aux agriculteurs autochtones, partageant leur existence et résidant le plus souvent sur la plantation même. Au moment de la récolte les employeurs leur donnaient une certaine somme d'argent

avec un jeton d'impôt, comme gratification. Leur condition sociale était à peine supérieure à celle de l'esclave.

Du point de vue politique, ils n'avaient plus aucune attache avec leur chefferie natale, et dépendaient du chef sur lequel se trouvait la plantation de leurs maîtres. Toutefois, ils ne participaient pas aux affaires du pays et vivaient méprisés de l'ensemble de la population autochtone.

Mais la crise économique qui sévit de 1928 à 1932 bouleversa l'ordre établi, les planteurs de la subdivision habitués à disposer de fortes sommes d'argent (certains Otto Dikoume, Garba Alabi, vendaient annuellement plus de cent mille francs de cacao) ne surent pas s'adapter à la situation créée par les nouveaux cours de beaucoup inférieurs à ceux des années précédentes. Espérant des temps meilleurs, ils s'endettèrent, aussi bien dans le commerce local, qu'auprès de leurs employés, à qui ils demandèrent d'attendre la prochaine campagne du cacao pour être rémunérés de leur travail. Malheureusement les années qui suivirent n'apportèrent aucune amélioration du sort des planteurs, bien au contraire, car les cours n'étant pas à la hausse, les commerçants se payèrent en partie sur la nouvelle récolte, et les planteurs presque sans argent, furent dans l'impossibilité de régler leurs manoeuvres. La troisième année et celles qui suivirent, achevèrent de ruiner les propriétaires autochtones qui ne pouvant tenir leurs engagements envers leurs employés, leur donnèrent en paiement quelquefois une femme, et le plus souvent une partie de leur plantation. Depuis, par suite de l'incurie et de la paresse des autochtones, ce procédé est devenu courant et c'est ainsi que peu à peu les plantations des indigènes originaires de la subdivision passent aux mains des Bamiléké".

Dans la même région de Mbanga, des Bamiléké purent s'installer dans une zone non occupée par les autochtones : celle de Nkapa. Nous citons toujours l'Administrateur Raynaud :

"Un deuxième groupement s'installe autour des villages de Souza, Nkappa et Bomono dans le sud de la subdivision. Il était composé des Bamiléké n'ayant pu trouver du travail à Mbanga ou préférant la culture du palmier à celle du cacaoyer. Mais dans les chefferies Pongo, Abo ou Bakoko, ils se heurtèrent à une race plus travailleuse et ils ne purent à part quelques exceptions très rares devenir propriétaires des biens de leurs maîtres. C'est alors que, plutôt que de retourner dans leurs pays natal, ils se groupèrent près de Nkappa et cultivèrent les terrains abandonnés. Un des leurs, nommé Feinboy Nkété(1), devint leur chef sans titre officiel, prêta de l'argent à certains, soit pour louer des terrains, soit pour créer un petit commerce. Par la suite, il fonda un village bamiléké à Nkappa. C'est encore, à l'heure actuelle, le seul qui existe dans la subdivision.

Plus tard, en 1933, Feinboy Nkété sera reconnu par l'administration comme chef de village, reproduisant ainsi - par certains aspects - une chefferie bamiléké en zone d'immigration.

(1) Feinboy : surnom pidgin déduit de l'anglais "fine boy", c'est-à-dire "garçon sympathique".

L'importance de cette région est telle que, le 5 Juillet 1921, c'est Souza et non Mbanga qui fut proclamé chef lieu de subdivision (1). Le transfert aura lieu deux ans plus tard, le 21 janvier 1923, à Mbanga. Souza est déjà à cette époque un grand marché d'huile fréquenté par les célèbres market-boys bamiléké, et où les femmes vuté et "yaoundé" fabriquent du vin de maïs pour les manoeuvres des plantations (2).

La localisation des zones d'immigration bamiléké est donc soumise à cette relation avec les autochtones. Au sud de la région cacaoyère de Mbanga, les palmeraies naturelles des pays pongo, abo et bakoko demeurent inaliénables et les Bamiléké ne s'y aventurent pas. La présence Bamiléké ne réapparaît qu'au niveau de Dibombari (3), mais liés cette fois-ci à l'industrialisation et aux activités commerciales de cette zone (4).

La localisation des zones d'immigration bamiléké dépend d'autre part des activités économiques dominantes, et l'histoire de l'immigration bamiléké coïncide avec celle du développement économique du Moungo.

-
- (1) L'importance économique de cette région est reconnue par l'administration, mais non sans hésitation sur le choix des chefs-lieux. En 1920, Nyombé est le chef-lieu d'une subdivision dépendant de la circonscription de Douala. En 1921, cette subdivision est transférée à Kaké (27/06) puis à Souza (05/09) jusqu'au 31 janvier 1923. C'est alors Mbanga qui prend le relais, devient même chef-lieu de circonscription le 26 janvier 1926, mais est reléguée au rang de subdivision en 1928, sous le commandement cette fois de Nkongsamba qui acquiert ainsi un statut et une fonction importante après avoir été les cinq années précédentes une subdivision rattachée à la circonscription de Dschang.
 - (2) "Nous avons saisi 200 litres de vin de maïs fabriqués par des femmes babouté et yaoundé..." (Rapport de tournée agricole en décembre 1937, APA 11797/A).
 - (3) Carte ORSTOM, 1964, "Localisation des groupes humains".
 - (4) De nombreux Bamiléké travaillent à l'usine d'huile de palme de Dibombari et à la savonnerie de Nkapa (H. SOURNIES p.40). Le même auteur signale 3 000 Bamiléké sur 16 000 hab. dans le secteur de Bwélébo.

Avant 1930, l'immigration se fait au niveau de la zone cacaoyère de Mbanga. De 1925 à 1928, les cours mondiaux du cacao sont suffisamment élevés pour que les autochtones n'hésitent pas à employer de la main d'oeuvre salariée. Plus au sud, les sols ont une texture sableuse moins propice aux cultures vivrières et les palmeraies naturelles sont étroitement contrôlées par les Pongo, Abo et Bakoko. Plus au nord, dans la région de Loum et Manjo, ce sont surtout des chantiers forestiers qui emploient de la main d'oeuvre, activité moins prisée par les Bamiléké.

b) La région de Nkongsamba

La diffusion de la caféiculture et l'ouverture de grandes bananeraies après 1930 vont attirer un grand nombre de migrants bamiléké. L'Administrateur Raynaud cite, en 1942, des quartiers bamiléké dans les centres de Mbanga, Nyombé, Penja et Loum et on peut y ajouter Nlohé, Manjo, Manengoteng, etc... On assiste à une remontée vers le nord du Moungo de la colonisation bamiléké, le centre de gravité se situant dorénavant entre Loum et Manjo. La plaine des Mbo, à partir de la route Nkongsamba - Melong, commence également à être investie à cette époque-là.

A Nkongsamba même, les activités commerciales ont devancé le processus de colonisation agricole. La caféiculture ne s'étant diffusée dans le Moungo qu'à partir des années trente, et le cacaoyer ne remontant pas au-delà de Manjo, c'est essentiellement le commerce qui provoqua l'immigration bamiléké à Nkongsamba, de 1911 à 1930. B. Nkuissi l'affirme sans équivoque :

"Avant 1911, les Bamiléké ... avaient du connaître Nkongsamba et la région du Mungo (traite, commerce, travaux sur la voie ferrée et dans les plantations, portage), mais sans s'y installer. Après la guerre, les nécessités du portage accentuèrent le rythme des échanges entre Nkongsamba et le pays bamiléké. C'est probablement grâce au commerce que les Bamiléké se sont en quelque sorte familiarisés avec Nkongsamba : ils s'y installèrent d'abord à titre provisoire et temporaire, le temps de régler les "affaires" puis définitivement ...

On a quelquefois tendance à croire que les premiers Bamiléké de Nkongsamba furent avant tout des planteurs. Cette thèse serait exacte si les premiers Bamiléké s'étaient installés dans le Mungo seulement après 1925. C'est après cette date, en effet, que le café sera introduit à Nkongsamba. Mais en 1923, Nkongsamba est avant tout un carrefour commercial. Or, la présence bamiléké est attestée dès cette époque (notamment dans les listes des adjudicataires). Par la suite, l'intérêt agricole jouera un rôle important - autant que le commerce - dans l'attraction des Bamiléké" (p.113).

Les market-boys pullulent dans la région de Nkongsamba encore plus que dans le reste du Mungo. L'administration essaie en vain de contrôler cette effervescence en appliquant le décret du 6 mai 1924 qui réprime le vagabondage et en prônant l'existence d'une patente pour lutter contre cette foule de petits vendeurs (1).

c) L'infiltration bamiléké en pays bakem et baréko

Plus au nord, en pays bakem et baréko, limitrophes avec le pays bamiléké, se manifeste une autre forme d'immigration : une infiltration de Bamiléké traversant le Nkam (riv.) selon le principe de la tâche d'huile.

Cette immigration s'effectue dans une zone à l'écart des routes et des grandes unités de production capitalistes (2). Elle prolonge les mouvements migratoires précoloniaux et utilise la stratégie qui présidait à cette époque : les relations matrimoniales. Les mariages entre Bamiléké et Bakem sont d'autant plus fréquents que des éléments bakem ont, au XIX^{ème} siècle, traversé le Nkam (riv.) dans l'autre sens pour fonder des villages incorporés ensuite dans les chefferies bamiléké de Baboutcha Fongam, Kunu, Fomesa I et II.

 (1) Rapport de tournée du chef de subdivision de Nkongsamba, du 18 au 22 août 1937, pour le recensement des étrangers de Nkongsamba, Baré et Melong. (Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/B).

(2) Aux yeux des administrateurs, le pays bakem reste très arriéré : "Les Bakem obéissent difficilement, sont têtus et arriérés... Les sorciers jouent chez eux un rôle de premier plan qui ne peut que nuire à leur évolution..." (août 1930, Nkongsamba; Archives nationales, APA 11799/J).

Un rapport du médecin chef de la circonscription du Moungo révèle, en 1935, à l'occasion d'une tournée en pays bakem, l'importance de ces mariages :

"La morti-natalité est considérable et la stérilité des femmes est fréquente. Cette population en voisinage avec les Bamiléké de Bafang ne tardera certainement pas à être submergée par ceux-ci. Le mélange des deux races commence à s'effectuer déjà car les femmes grassfields sont très recherchées par les hommes du pays parce que plus robustes et plus fécondes" (1).

Ces relations matrimoniales, qui existaient déjà à l'époque précoloniale et qui sans nul doute facilitaient la circulation des produits de traite au XIXème siècle, sont mises à profit pour fuir les contraintes administratives : de même que les Bamiléké de la partie méridionale de la subdivision de Bafang, les Bakem "se livrent au petit jeu qui consiste à évoluer sur les confins des subdivisions de Nkongsamba, de Bafang et de Yabassi"(2) :

Les mêmes constatations valent pour le pays baréko. Les Baréko avaient eux aussi traversé le Nkam à l'époque précoloniale, notamment au niveau des chutes de ce fleuve à Ekom. Ils fondèrent trois villages sur la rive gauche du Nkam : Ndjoun, Mboué et Mandjibé. En 1928, à la suite d'une précision dans la délimitation des subdivisions de Bafang et de Nkongsamba et en vue d'homogénéiser ethniquement les circonscriptions, l'administration déplaça ces villages sur la rive droite. L'actuel village Ndjoun a été ainsi créé, en 1928, lors de ce rappel des éléments baréko ; rapatriement qui ne s'est pas fait sans mal puisqu'en 1933, deux ressortissants de Ndjoun sont condamnés pour avoir traversé le Nkam afin de cultiver leurs anciennes terres. Une telle situation favorise les échanges matrimoniaux :

-
- (1) Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/B, Nkongsamba. Il s'agissait en fait, pour les populations bamiléké, de donner des femmes à leurs voisins plus au sud, afin de faciliter l'importation des produits de traite dont une partie transitait par le pays bakem.
- (2) Yaoundé, Archives nationales, APA 11799/J. Nkongsamba, Rapport de tournée, août 1930.

"On trouve dans le village de Ndjoun la marque très nette de l'installation primitive de ces Baréko au milieu des Bamiléké de Bafang. Par suite des mélanges par les femmes de ces derniers, la race est forte et les ménages ont de nombreux enfants à l'encontre des ménages mbo et baréko voisins qui diminuent lentement par suite de stérilité" (1).

Réciproquement, le chef de subdivision de Bafang demande à son collègue de Nkongsamba de refouler les éléments bamiléké enfuis des chefferies Makouk et Baboutcha Fongam et réfugiés en pays baréko et bakem (2).

Un rapport de tournée administrative révèle en 1934 un important groupement bamiléké sur la route d'Ekoum. Un autre est signalé au village Mbalembeng (36 hommes bamiléké et 11 hommes bamum) (3).

3° - PROFIL DU MIGRANT BAMILEKE

La situation socio-économique du migrant bamiléké dépend d'une part des activités économiques, variables selon les lieux et selon les époques, d'autre part de la relation qui s'établit avec les populations autochtones, elle aussi, très variable. Le Bamiléké infiltré en pays bakem et baréko ne se trouve pas dans la même situation que le market-boy de Nkongsamba, ou l'ex-manoeuvre des plantations de

Carte 10



- (1) Rapport de tournée du chef de la subdivision de Nkongsamba, du 23 au 30 nov. 1935 dans la région Bayoum (pays baréko). (APA 117977/B). I. Dugast, dans son Inventaire Ethnique du Sud-Cameroun (1949), ajoute que les constructions et les cultures sont de type bamiléké (p.24).
- (2) Rapport de tournée du 8 au 16 janvier 1934, par Henri GELI, chef de subdivision de Nkongsamba. Archives nationales, 11797/B.
- (3) Même référence.

cacaoyers de la région de Mbanga installé à son propre compte. N'est-il donc pas arbitraire de définir un portrait commun - une personnalité de base - qui ne serait qu'une moyenne abstraite ? Le risque est évident si nous considérons le point de chute de l'immigré bamiléké.

Cependant, chaque individu entame un processus de promotion sociale et économique qui le conduit à pratiquer plusieurs activités. De même que le salarié agricole est devenu colon, le market-boy devient planteur et réciproquement. En définitive, le migrant bamiléké ne saurait se définir par une seule catégorie socio-professionnelle : il a en général plusieurs activités économiques, menées de front, où il est souvent malaisé de distinguer l'activité principale des activités secondaires.

Avec le temps et s'ils réussissent, les migrants bamiléké acquièrent progressivement les mêmes éléments :

- La plantation de cacaoyers ou de caféiers qui procure un revenu annuel relativement fixe. L'entretien est souvent confié à une aide familiale. Eventuellement, on fera appel à des tâcherons pour un travail précis et limité. La femme, de son côté, "met de la propreté" dans la plantation en y pratiquant des cultures vivrières (1) : tubercules, haricots, arachides, etc... la vente d'une partie des récoltes alimentera son budget personnel.

- La plantation, une fois mise en production n'absorbe pas beaucoup du temps de travail du chef de l'exploitation. celui-ci peut alors consacrer son temps libre à des activités commerciales. Il ouvrira une petite boutique sur son lieu de résidence, dans un des centres urbains secondaires qui s'échelonnent le long de l'axe routier et ferroviaire du

 (1) Faut-il voir dans cette pratique de culture mixte, une des raisons de la coïncidence de la colonisation agricole bamiléké avec les sols sur basalte du Moungo, ces sols étant en général plus aptes que les autres à supporter des cultures vivrières sans exiger de trop longues jachères ?

Moungo. De retour de sa plantation, au début de l'après-midi, il se tiendra patiemment derrière son échoppe en attente des clients. L'achat d'un véhicule - d'abord le vélo auquel on ajoute un pousse-pousse, puis le pick-up - lui permettra de fréquenter régulièrement les marchés environnants. Les revenus annuels de la plantation soutiendront ses activités commerciales. L'importance de ces activités expliquent le choix délibéré des migrants bamiléké de s'installer sur les nouveaux axes routiers, là où l'économie marchande n'a pas encore pénétré profondément les milieux ruraux, mais cependant là où une camionnette peut arriver (1). Le commerçant bamiléké jouira alors d'un quasi monopole, prenant en conséquence une marge bénéficiaire importante sur les produits de première nécessité. Après le Moungo, les commerçants bamiléké ont ainsi investi tous les petits centres administratifs du sud ; ils pénètrent actuellement l'est du Cameroun au fur et à mesure de l'ouverture de nouvelles routes par les forestiers, les travaux publics et le génie militaire (2).

- Le temps de travail non occupé par les activités agricoles peut également être mis à profit pour exercer des métiers artisanaux et techniques. Ceux-ci sont traditionnels comme la vannerie, ou ont été appris à l'occasion d'un séjour dans un centre urbain : métiers liés à la construction (menuiserie, charpenterie, maçonnerie, etc...) ou répondant aux multiples besoins d'une population urbaine (salon de coiffure, studio photographique, atelier mécanique pour vélos ou voitures, etc...). Chacun pratique les savoir-faire techniques qu'il a pu acquérir. Le moindre petit centre devient rapidement un milieu disposant de tous les services qu-

(1) Dès l'ouverture de la route Yabassi-Bafang, le commerce s'est ainsi développé sous l'impulsion de multiples initiatives des Bamiléké résidant le long de cette route, dans les villages "pionniers" (BARBIER, 1972).

(2) J.L. DONGMO - Le dynamisme bamiléké : essor démographique, expansion spatiale et réussite économique - Paris, Université de Paris X, 1978, thèse de doctorat d'Etat en géographie sous la direction de P. Pélissier, 2 tomes, 1 242 p.

tidiens que l'on peut attendre de la ville. L'opposition classique ville-campagne est médiatisée, dans le Moungo, par les multiples centres urbains secondaires ; une continuité s'instaure entre la grande ville et les milieux ruraux les plus éloignés.

Une bourgeoisie d'affaire s'est constituée à partir de ces activités polyvalentes. Elle est formée de ceux qui, parmi les premiers émigrés, ont pu poursuivre jusqu'au bout un processus d'accumulation du capital. La plupart d'entre eux sont originaires des départements méridionaux du plateau bamiléké (Haut-Nkam et Ndé) et de la Mifi, c'est-à-dire des départements les plus tôt atteints par l'émigration. Les ressortissants de la Ménoua et des Bamboutos, la plupart d'immigration récente, n'en sont qu'à leur première étape. Maurice Lacan en s'appuyant sur les données du recensement de Douala en 1968, met en évidence ce facteur temps situant les individus dans le processus de promotion économique qu'ils entament après leur immigration.

"Il y a donc à Douala des relations assez étroites entre l'âge et le type d'intégration à l'économie urbaine. L'économie moderne occupe la majeure partie des hommes âgés de 25 à 50-55 ans et beaucoup de femmes âgées de 15 à 30 ans. Nous avons vu d'autre part qu'existaient à partir de 30-35 ans une tendance à la cessation d'activité ou au départ vers d'autres catégories. Pour beaucoup, la situation de salarier dans une entreprise industrielle ou commerciale est transitoire, précédée par un passage plus ou moins long dans une profession marginale et débouche naturellement sur le retour à des activités indépendantes que ce soit en ville même ou ailleurs.

Il y a donc un mouvement social particulier (que nous ne pouvons saisir ici que de façon rudimentaire) qui semble donner à la prolétarianisation urbaine un caractère moins définitif, moins irréversible que dans les sociétés industrialisées" (p.55) (1).

La promotion socio-économique des migrants bamiléké dans le Moungo a été maintes fois évoquée et décrite dans la littérature consacrée au "dynamisme" des Bamiléké.

(1) L'auteur précise que l'insuffisance des avantages liés à l'ancienneté et à la qualification n'est pas faite pour retenir les ouvriers et employés d'un certain âge : "le développement économique de Douala s'appuie sur l'exploitation intensive d'une main d'oeuvre hâtivement formée et rejette à la périphérie du secteur moderne un nombre considérable de travailleurs parmi les plus qualifiés".

Nous en citerons un exemple :

"L'émigrant qui est descendu à pied du plateau avec un ou 2 cochons en laisse, ou en camion, débute comme manoeuvre, en général sur une plantation européenne. Dès qu'il a des économies, il essaie de monter un petit commerce (market-boy) ou achète un morceau de terrain sur lequel il fait travailler sa femme, s'il en a une. Quelle que soit sa situation, le but à atteindre pour un Bamiléké est de devenir planteur de café ou de bananes. Le Bamiléké émigre faute de terre pour ses cultures vivrières, mais dans la région où il émigre, ce qu'il cherche, c'est un terrain non pas pour des cultures vivrières, mais pour une plantation de cultures d'exportation, qui doit lui apporter richesse et considération.

Une fois installé sur sa terre, l'ancien manoeuvre fait venir sa famille, en général ses frères ou des originaires de son quartier, chez lui. Ces derniers travaillent avec lui ou sont manoeuvres sur une plantation voisine. Mais dès qu'ils le peuvent ils s'installent à leur propre compte, sur des terrains achetés aux autochtones ou occupés sans plus de formalités. Ainsi le Bamiléké émigré appelle son frère de race près de son village, et se forment les nouvelles communautés bamiléké le long des routes ou de la voie ferrée. En somme l'émigrant est le meilleur recruteur car lors d'un de ses voyages dans son pays d'origine, il fait la publicité, pour sa nouvelle terre, auprès de sa famille ou du quartier de sa chefferie. Et il incite ainsi à émigrer. Des villages entiers de Bamiléké se créent alors comme par exemple les bourgs ruraux de la zone bananière : Nlohé, Loum, Penja et Nyombé.

Le Bamiléké répugne au portage. Mais là où le camion passe, le Bamiléké suit et la forêt disparaît. Le nouveau planteur débrousse ; c'est son premier geste dès qu'une route est ouverte. Bien souvent, il a acheté le terrain de l'autochtone en bordure de la future route 3 ou 4 ans à l'avance, et dès que celle-ci est percée, le Bamiléké vient prendre possession de son lopin de terre (1).

Près des nouveaux moyens de communication, l'homme installe sa plantation, la femme sème le maïs ou plante le macabo. D'abord fixés sur l'axe Bonabéri-Nkongsamba-Pont du Nkam, les Bamiléké ne tardent pas à rayonner le long des bretelles routières qui donnent accès aux gares aux villages ou aux coupes forestières"(2) (H. SOURNIES, p. 14).

Il existe donc bien un profil du migrant bamiléké qui fait que ce dernier se distingue par son comportement socio-économique des migrants d'autres origines. Il en est de même d'ailleurs des migrants dwala et hausa dont nous avons vu la spécificité. Aux yeux du sociologue, les

 (1) L'auteur en donne un exemple : "Ainsi la moitié de la forêt d'une collectivité autochtone entre Ndoh I et Ndoh III est déjà vendue à des Bamiléké qui n'attendent que la piste du SEMAC pour s'installer et couper la forêt".

(2) Exemple donné par l'auteur : la route faite par la Société Africaine de Prévoyance (S.A.P.) vers sa coupe du pays bakem.

migrants en tant que tels, forment une catégorie tout à fait abstraite si on ne les rattache pas à leurs sociétés d'origine.

L'analyse des processus migratoires renvoie donc à des entités ethniques, et ceci est particulièrement net pour le cas bamiléké (1). L'erreur cependant serait d'expliquer le comportement des migrants bamiléké par le fait même qu'ils sont Bamiléké, car être Bamiléké ne signifie nullement posséder des qualités individuelles supérieures aux autres migrants : vertus du travail, de l'épargne, de l'entraide, etc... La littérature n'est pas avare de qualificatifs élogieux attribués aux Bamiléké. Il s'agit là d'affirmations à caractère tautologique, qui n'expliquent rien.

En fait, le comportement socio-économique des migrants bamiléké ne renvoie pas à une essence ethnique, à une nature innée, mais à un type de société où la plupart des statuts ne sont pas donnés par la naissance, mais acquis par des initiatives individuelles (2).

Dans un ouvrage antérieur consacré aux villages de colonisation agricole de l'Opération Yabassi-Bafang, nous avons proposé la notion de projet pour définir ce processus de promotion socio-économique du migrant bamiléké (3) : un calcul économique à long terme où des moyens divers sont mis en oeuvre (économie de plantation, commerce et transport, artisanat et services divers, etc...), le but ultime étant la conversion du capital économique en statut social.

 (1) G. PONTIE à propos des Giziga du nord du Cameroun aboutit aux mêmes conclusions. Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation. 1973, Paris, ORSTOM, 255 p.

(2) Voir J. HURAUULT - "Essai de synthèse du système social des Bamiléké" - Africa, 1970, n°1, vol. XI, janvier p.1-24.

(3) J.C. BARBIER, Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang - Yaoundé, ORSTOM, 1972, 304 p., multigr. pp. 250-253.

4° - RYTHME ET VOLUME DE L'IMMIGRATION BAMILEKE

On peut estimer à plus de 100 000 hab. les populations bamiléké qui résident aujourd'hui dans le Moungo. Ce n'est pas là le résultat de déplacements massifs, mais de multiples initiatives individuelles. Exceptée la zone de Nkapa où les immigrants bamiléké se sont retrouvés entre eux, ils s'ajoutent la plupart du temps aux villages autochtones déjà existants, quitte à former des quartiers distincts, dirigés par l'un des leurs.

Vu leurs multiples activités économiques et leur nombre, on peut dire qu'ils sont partout dans le Moungo et l'administration s'en préoccupa très tôt en essayant de canaliser leurs mouvements. Un rapport à la SDN en 1936 fait état de ces efforts de l'administration :

"Depuis bientôt 3 ans, une certaine continuité de méthode a permis de créer des villages bamiléké à Manengoteng, Manjo, Loum, Bomono, le long de la voie et des routes. Il est en effet nécessaire de canaliser cette immigration en provenance du Noun (1), au mieux des intérêts de la région, des planteurs européens et des autochtones ; les étrangers ayant une tendance à isoler leurs habitations selon la coutume bamiléké où les villages n'existent pas, et à s'établir n'importe où, dans les palmeraies et cacaoyères, sur les plantations elles-mêmes".

Dans les zones où les autochtones autorisent l'accès à la terre des migrants, la répartition spatiale reste évidemment au bénéfice des premiers. Dans le canton Manéhas, par exemple, les terrains situés le long du chemin de fer et de la route sont occupés par les autochtones, les immigrants s'installant plus loin sur les premières pentes ainsi que le souligne un rapport administratif de 1936 :

"Le moindre coin de terre dans ces parages est cultivé, l'autochtone se réservant principalement la plaine, les Bamiléké, ne redoutant pas les hauteurs environnantes et exploitant les pentes abruptes des montagnes à des altitudes allant jusqu'à 800 m. Nous avons escaladé ces versants autour du Mont Koupé presque entièrement recouverts, mis à part les réserves forestières, de plantations de maïs qui ont nécessité un travail intense et continu de la part des étrangers venus là" (2).

 (1) La circonscription du Noun devenue aujourd'hui la province de l'Ouest

(2) Rapport de tournée dans les pays manéhas et mwaménam - du 20 au 30 novembre 1930. Yaoundé, Archives nationales, 11797/B, Nkongsamba .

Cette situation a quelque peu changé ; d'une part des Bamiléké ont hérité des plantations européennes dont les dernières ont été abandonnées lors des troubles des années soixante (1) ; d'autre part les autochtones ont vendu, selon leurs besoins d'argent à court terme, de nombreuses parcelles de terre bien situées. La répartition des terres est aujourd'hui très complexe et les propriétés bamiléké s'imbriquent avec celles des autochtones.

Les migrants bamiléké ont donc investi l'ensemble du Moungo, dans les moindres recoins.

En 1942/43, des recensements administratifs portant distinction des "étrangers" et des autochtones, nous ont permis de cartographier l'immigration bamiléké à cette date-là. Six cantons échappent alors à la présence bamiléké : les cantons Elong, Banéka (partie rurale), Bakem, Balondo et Abo nord, ce dernier étant à peine touché. Ceux du centre, de Mbanga à Manjo sont les plus concernés par cette immigration : cantons Balong, Bonkeng-Penja, Manéhas. Au sud, la rupture est nette entre la région cacaoyère de Mbanga correspondant au canton Balong, et les pays abo, pongo et bakoko. Au nord, les Bamiléké sont surtout présents à Nkongsamba et dans les cantons Mbo et Baréko traversés par la route de Nkongsamba au pont du Nkam ; les autres cantons septentrionaux restent encore à l'écart de l'immigration bamiléké.

(1) En fait, il existe encore quelques plantations européennes dans le Moungo.

Carte 11

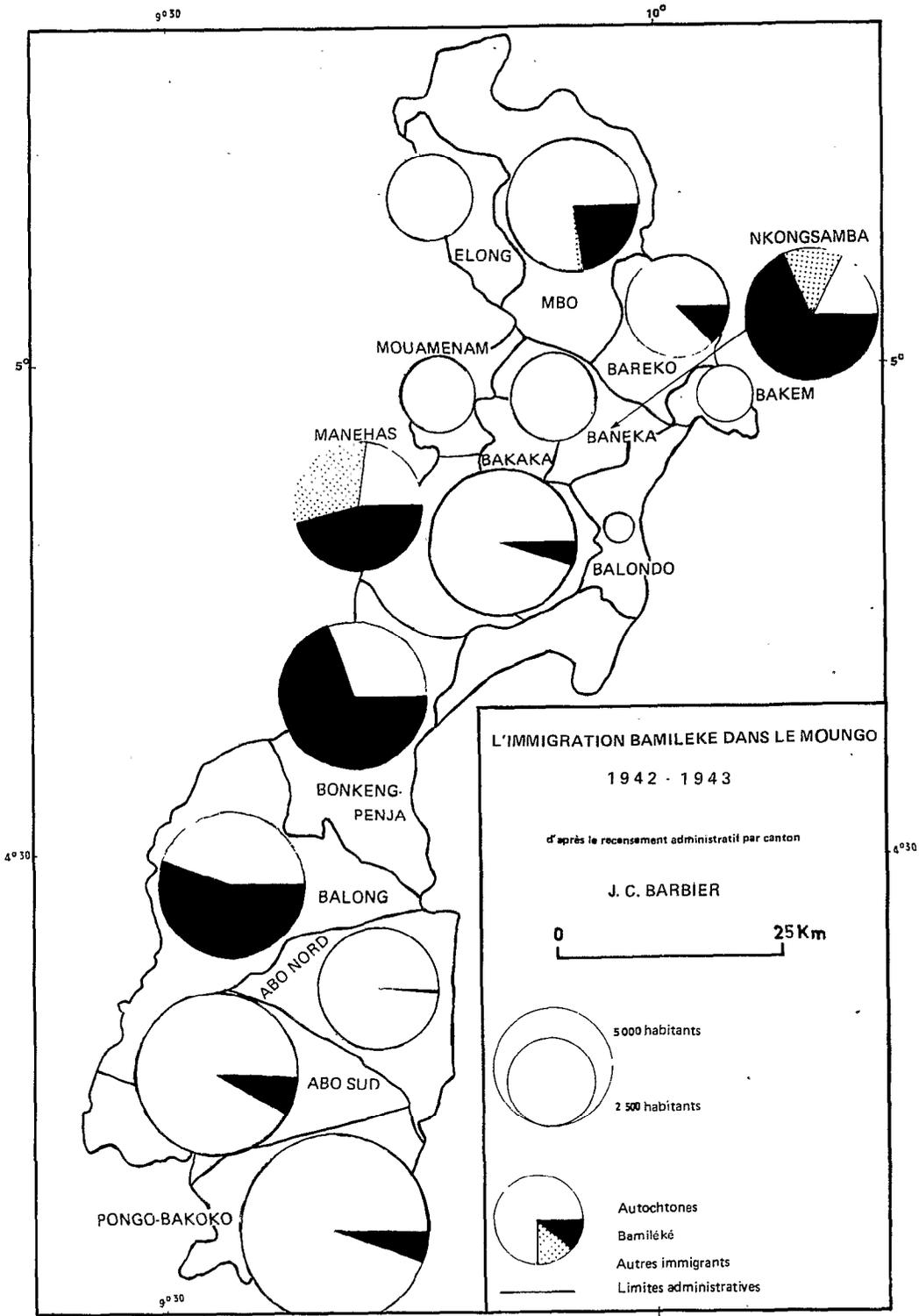


Tableau n°19 : L'immigration bamiléké dans le Moundou en 1942-43 (1)

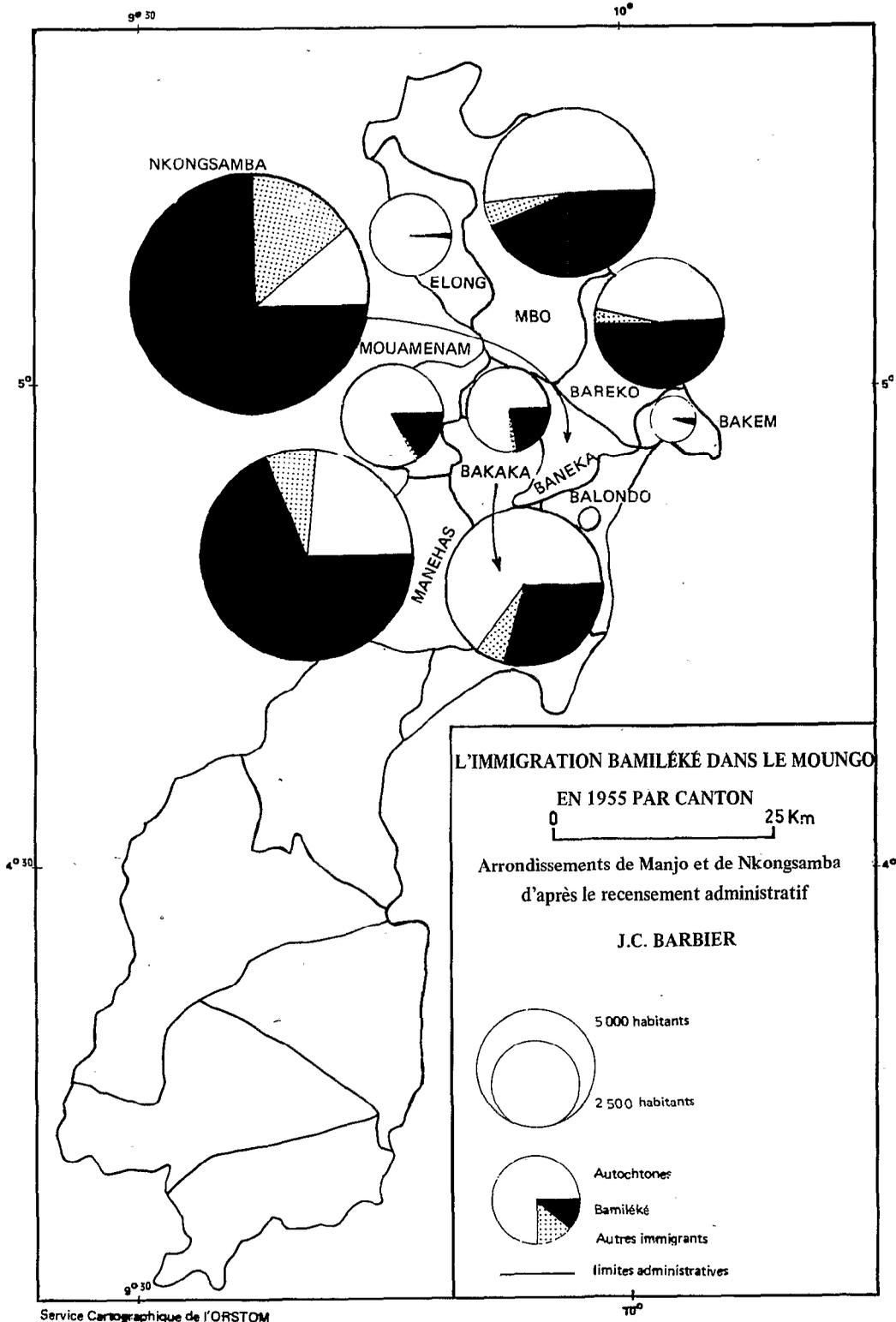
CANTONS	BAMILEKE	
	NOMBRE	% DE LA POPULATION TOTALE
Bonkeng-Penja	4 565	69,0
Balong	3 586	55,7
Manéhas	2 461	45,7
Nkongsamba	4 027	68,6
Abo sud	702	8,5
Pongo-Bakoko	726	6,2
Abo Nord	51	1,1
Mbo	1 252	22,9
Baréko	428	12,6
Bakaka	386	5,5
Elong		
Bakem		
Mouaménam	/	/
Bakaka		
Balondo		

Les migrants non-bamiléké ne sont pas représentés dans la subdivision de Mbanga, mais ils le sont dans celle de Nkongsamba. Ils sont nombreux à Nkongsamba (14,2 %) - notamment des Hausa - mais ils le sont encore plus dans le canton Manéhas où ils forment le tiers de la population totale (32 %). Les chantiers forestiers et la présence jusqu'au niveau de Manjo d'élément dwala et pongo expliquent leur grand nombre à cette latitude.

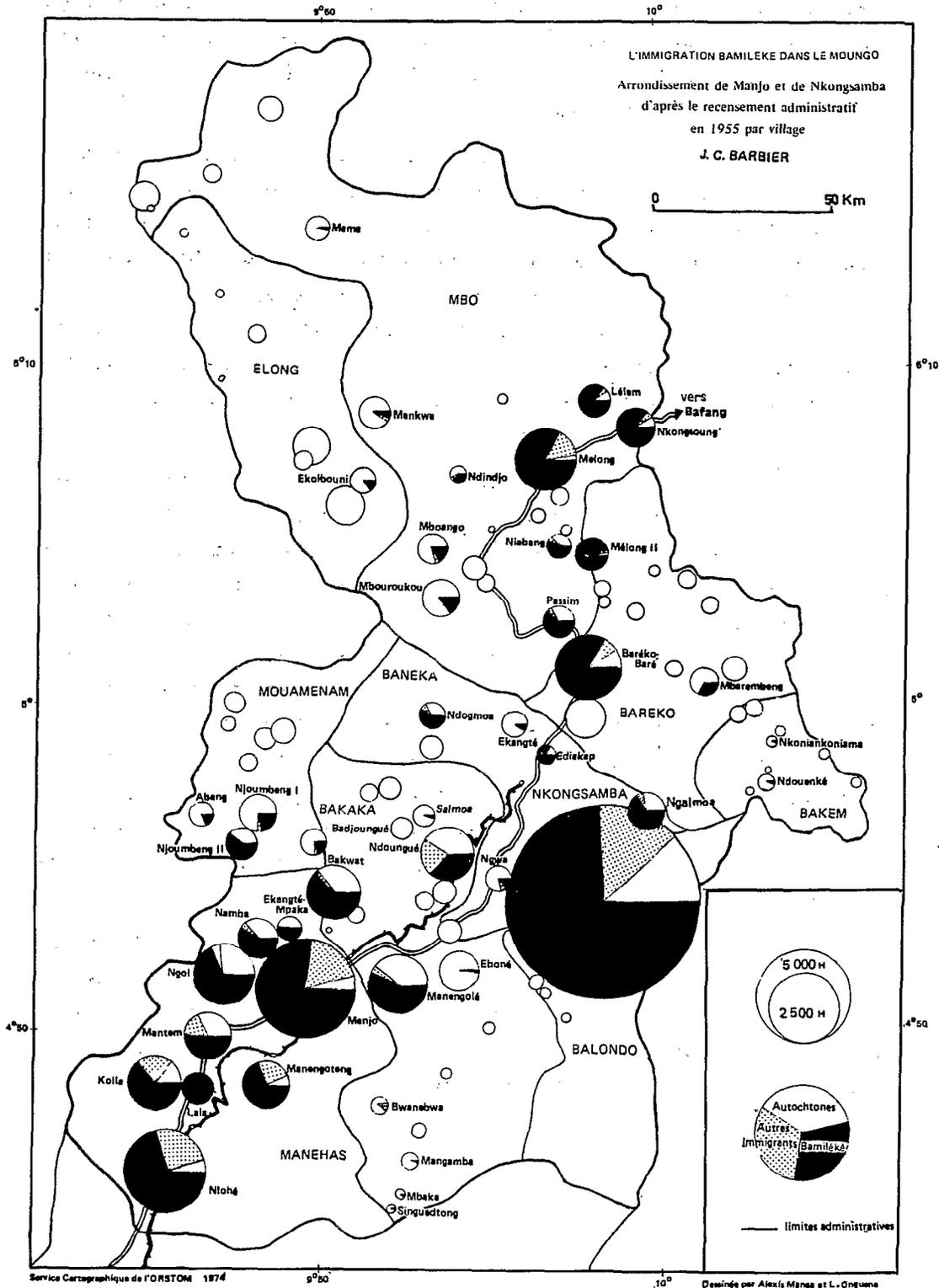
Nous avons pu reproduire pour 1955 la carte précédente, mais limitée à la seule subdivision de Nkongsamba. Nous y constatons d'abord une augmentation considérable de la population totale des cantons et de la ville de Nkongsamba par suite d'une très forte immigration. Tous les cantons, sauf celui des Balondo enclavé par rapport aux axes de circulation, sont touchés à cette date par ce phénomène. Les migrants non-bamiléké continuent à être bien représentés à Nkongsamba, où ils maintiennent leur proportion (14,1%),

(1) Sources : A. RAYNAUD 1942, subdivision de Mbanga.
GERMAIN 1958, subdivision de Nkongsamba.

Carte 12



Carte 13



et dans le canton Manéhas (17,2 %), mais là, ils sont devenus très minoritaires par rapport aux Bamiléké. Le pourcentage des migrants non-bamiléké reste très faible dans les autres cantons (Bakaka : 5,9 % , Mbo, 4,7 % , Baréko : 3,3 %, Banéka rural : 1,2 %, Mouaménam : 1 %).

Les mêmes résultats présentés par village permettent une localisation plus précise du phénomène. Jusqu'au niveau de Manengolé, c'est-à-dire dans toute la partie méridionale de la subdivision de Nkongsamba (canton Manéhas, le sud du canton Mouaménam, et les villages bakaka limitrophes à cette zone), l'immigration bamiléké atteint tous les villages et représente partout plus de 50 % de la population totale. Elle a un net caractère rural et il s'agit d'une population de petits planteurs individuels.

Plus au nord, ce sont surtout les villages situés sur la route ou à proximité qui sont touchés par l'immigration bamiléké. Celle-ci s'arrête à une certaine distance de la route, lorsqu'il n'y a plus de piste carrossable. Au nord de Manengolé, l'immigration se localise aux petits centres semi-urbains qui s'échelonnent tout au long de la route. L'économie de plantation est représentée par de grandes unités de production capitalistes (par exemple dans la plaine de Mbo, au niveau de Lélem) et les salariés agricoles résident dans les centres semi-urbains traversés par la route. Dans la région de Nkongsamba, l'immigration revêt également un caractère essentiellement urbain puisqu'elle y est attirée par des activités commerciales.

Une représentation cartographique de l'immigration bamiléké sur l'ensemble du Moungo, dans ces années cinquante, nous inciterait à rattacher le canton Manéhas à la région centrale du département, la zone rurale de ce canton étant profondément pénétrée par ces mouvements migratoires.

L'immigration bamiléké dans le Moungo a commencé avant la période coloniale si l'on tient compte de deux faits historiques :

- 1- La descente du plateau bamiléké, en pays mbo et bakem, à la fin du XIXème siècle, avec la fondation des chefferies Baboutcha-Fongam, Kunu, Fomesa, Fondjomako, Foyemtcha, Mboébo, etc., en contrebas du plateau sur la rive gauche du Nkam (1). Ce mouvement se continuera au XXème siècle sur la rive droite avec l'infiltration bamiléké en pays baréko et bakem que nous avons évoquée précédemment.
- 2- La présence de nombreux Bamiléké dans les villages d'esclaves aux alentours des cités dwala, qui a sans nul doute aidé à l'accueil des premiers immigrants dans la ville de Douala à une époque ultérieure.

L'émigration bamiléké directement induite par l'économie coloniale commence avec la construction du C.F.N. Nkongsamba, terminus de chemin de fer, attire à partir de 1911, de nombreux manoeuvres pour le portage des marchandises. Mais en 1915, le front militaire allemand d'une part, anglo-français d'autre part, se stabilise sur le Nkam (riv.). Il y restera jusqu'en 1918 et il faudra attendre les années vingt pour que Nkongsamba redevienne un centre d'attraction pour les migrants. Par contre, la guerre n'interrompera pas les activités économiques de la région de Mbanga.

Les recensements administratifs indiquent la forte progression de cette immigration bamiléké dans toute la première moitié du XXème siècle. Malheureusement, les premières dates de recensement sont relativement tardives : elles ne commencent que dans les années quarante. Le recensement, par l'Administrateur Raynaud en 1942, des immigrants bamiléké de la subdivision de Mbanga permet cependant de

 (1) La descente des populations bamiléké dans la région de Bakoua et Tongo, à l'est de la Makombé a lieu à la même époque. J.C. BARBIER (1972) op. cit.

remonter jusqu'au début de ce phénomène migratoire, aux années qui suivirent l'ouverture du C.F.N. : parmi les 9 630 immigrés bamiléké recensés en 1942, on apprend que 2 442 étaient déjà installés dans la subdivision de Mbanga en 1921. On peut avancer que le nombre d'immigrés en 1921 est nettement supérieur à ce chiffre puisque celui-ci ne concerne que ceux qui sont restés jusqu'en 1942, date du recensement. En considérant uniquement les immigrés restés jusqu'en 1942, qui ne sont qu'une partie de la masse totale des immigrés, on obtient néanmoins un rythme annuel de 165 à 242 personnes jusqu'en 1931, de 506 à 570 de 1931 à 1940, et plus de 1 000 personnes pour la dernière année ; ce qui laisse supposer une immigration importante dont le rythme s'accélère d'année en année. Les recensements ultérieurs confirment cette progression.

Les migrants bamiléké constituent le courant d'immigration le plus important jusqu'en 1945, mais celui-ci ne se distingue pas - par son rythme - des autres flux contemporains. Dans le canton Manéhas, par exemple, l'immigration bamiléké est rigoureusement parallèle à celle des originaires des autres ethnies jusqu'au recensement de 1943. Mais après cette date, la courbe des migrants bamiléké s'écarte de celle des migrants non-bamiléké, la première continuant son ascension, tandis que la seconde tend à se stabiliser, et parfois à diminuer légèrement.

Graphique 1

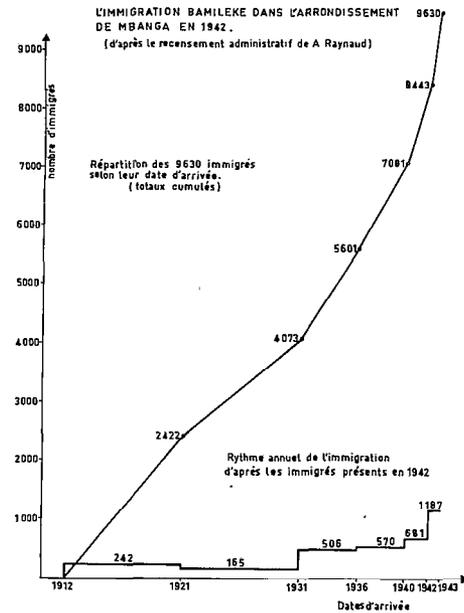


Tableau n°20 : L'immigration bamiléké dans le Moundou d'après les recensements administratifs

Années	Nkongsamba ville (1)	Subdivision de Nkongsamba (1)	Subdivision de Mbanga	Total du Moundou
Déc. 1935	2 185 (2)	/	/	/
1936	? (4)	? (4)	4 946	?
Août 1937	2 501 (5)	/	/	/
40/41	3 580	3 722	?	?
1942	4 027	4 527	9 630 (2)	18 184
1945	5 305	5 853	?	?
1947	5 983	7 182	11 538 (3)	29 703
1949	6 359	8 376	?	?
1951	12 030	12 466	?	?
1955	13 665	20 223	?	?
1957/58	15 640	?	?	?

(1) M. GERMAIN - Statistiques démographiques de la subdivision de Nkongsamba - 1958, Archives IRCAM.

(2) A. RAYNAUD - 1942.

(3) I. DUGAST (1949) op. cit. Pour Nkongsamba ville et la subdivision de Nkongsamba, I. DUGAST donne respectivement 4 700 et 6 027 habitants, chiffres inférieurs à ceux que nous avons retenus. A cette date-là, il y avait 10 598 Bamiléké à Douala.

(4) 7 875 étrangers (dont des Bamiléké) dans la subdivision de Nkongsamba (Nkongsamba inclus).

(5) APA 11797/B, rapport de tournée.

Tableau n°21 : Migrants bamiléké et non-bamiléké dans le canton Manéhas 1933-1937 (indice : 1933 = 100)

	Bamiléké		Non-bamiléké	
	Nb.	Indice	Nb.	Indice
1933	1 037	100	452	100
1936	1 461	140	880	194
1938	1 804	173	1 031	228
1943	2 461	237	1 725	381
1948	4 133	398	2 448	541
1950	6 608	637	2 108	466
1955	10 241	987	2 548	563
1957	10 906	1 051	2 506	554

Source : GERMAIN (1958)

Tableau n°22 : Migrants bamiléké et non-bamiléké dans la subdivision de Nkongsamba 1940-1941 à 1955 (indice : 1940/41 = 100)

	Bamiléké		Non-bamiléké	
	Nb.	Indice	Nb.	Indice
1940/41	7 302	100	2 063	100
1942/43	8 554	117	2 591	125
1945	11 158	152	3 007	145
1947	13 165	180	3 927	190
1949	14 735	201	5 043	244
1951	24 496	335	5 403	261
1955	33 888	464	6 341	307

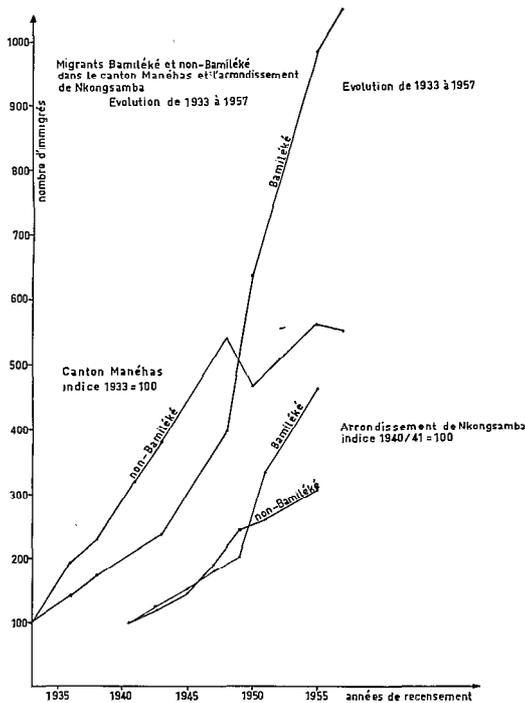
Source : GERMAIN (1958)

Tableau n°23 : Importance des migrants bamiléké dans la population totale du canton Manéhas

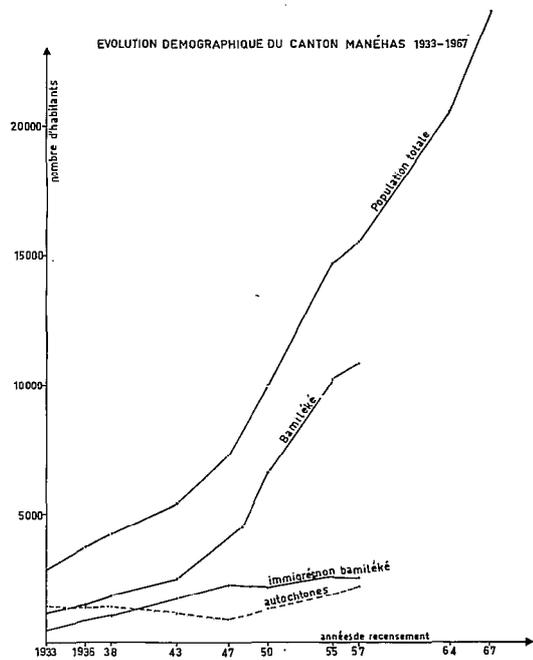
Nombre de Bamiléké pour 100 habitants	
1943	36,0 %
1936	39,4 %
1938	42,8 %
1943	45,7 %
1948	57,1 %
1950	65,9 %
1955	69,3 %
1957	70,0 %

Les quatres tableaux précédents (20,21,22 et 23) indiquent nettement l'accélération du rythme d'immigration bamiléké vers 1945. A cette date, la caféiculture reste sévèrement contrôlée et limitée sur les plateaux de l'ouest, seuls les chefs et quelques notables ayant obtenu l'autorisation de la pratiquer. L'accès à l'économie de plantation implique l'émigration en zone forestière. Là, la réussite économique des premiers émigrés, déjà manifeste dans les années quarante, va attirer d'autres candidats à l'émigration.

Graphique 2



Graphique 3



La suppression du laisser-passer, en mai 1946, facilite enfin les va-et-vient entre le pays bamiléké et le Moungo (1). Cette date correspond au développement considérable de la petite plantation individuelle, mode de production qui tend à supplanter de plus en plus les grandes unités de production capitalistes dont la crise des années trente avait révélé la fragilité. De surcroît, les investissements FIDES, dans les années cinquante, élargissent considérablement le marché du travail.

En plus des données des recensements démographiques, les statistiques agricoles donnent aussi de précieux renseignements sur l'histoire de l'immigration bamiléké dans le Moungo. Gabriel Hamani a pu dépouiller, en 1965, le fichier des planteurs du poste agricole de Loum (2) et établir la courbe chronologique de l'installation des planteurs résidant à cette date-là à Loum. Cette courbe défavorise bien sûr les années les plus anciennes car des planteurs qui étaient installés à Loum ont pu partir avant la date du recensement. Elle donne néanmoins une idée générale du rythme de l'immigration bamiléké.

On y constate que l'immigration a commencé à être significative dans la région de Loum, à partir de 1928. Le rythme s'est amplifié de 1928 à 1945, mais il faut attendre 1946-1950 pour que le phénomène prenne de l'ampleur (plus de 50 nouveaux planteurs chaque année). Enfin, l'apogée de la courbe se situe entre 1951 et 1959, période durant laquelle le rythme annuel atteint 125 nouveaux planteurs par an; 66 % des planteurs bamiléké résidant à Loum en 1965 ont immigré à ce moment-là. Les troubles graves qui affectent le Moungo et une grande partie de l'ouest dans les années soixante mettent pratiquement fin à l'immigration.

 (1) La période de guerre avait eu pour effet de bloquer les départs et d'accentuer le contrôle policier de la population.

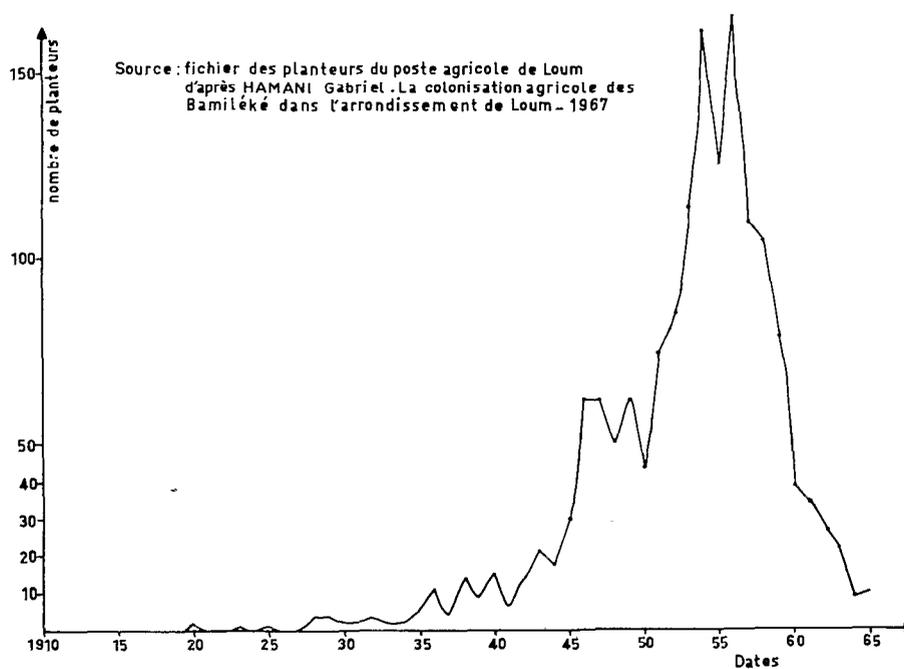
(2) Loum Centre et Loum Chantier.

Tableau n°24 : Date d'installation des planteurs bamiléké résidant à Loum en 1965

Périodes d'immigration	Nb. d'années	Planteurs installés		Nb. moyen de planteurs installés par an
		Nb.	%	
De 1910 à 1927	18	5	/	/
De 1928 à 1934	7	18	1	3
De 1935 à 1945	11	147	9	13
De 1946 à 1950	5	274	16	55
De 1951 à 1959	9	1 126	66	125
De 1960 à 1965	6	142	8	24
De 1910 à 1965	56	1 712	100	/

Source : Fichier des planteurs du poste agricole de Loum d'après G. HAMANI (1967)

Graphique 4



L'immigration bamiléké par son intensité et sa localisation préférentielle le long des axes routiers a contribué au processus d'urbanisation à Nkongsamba et on peut dire qu'elle l'a déclenché dans les autres petits centres du Mounjo.

2ème PARTIE

MANJO et le CANTON MANEHAS

CHAPITRE 5

NAISSANCE DES CENTRES SEMI-URBAINS DU MOUNGO, L'EXEMPLE DE MANJO

Une forte immigration dans un milieu rural ne déclenche pas automatiquement le fait urbain. On pourrait imaginer que la colonisation agricole entreprise par les Bamiléké ait atteint tous les villages autochtones indistinctement. Les Bamiléké ne viennent-ils pas d'ailleurs d'un pays où l'habitat traditionnel est dispersé ?

Il n'en a pas été ainsi. Même dans les zones où la colonisation bamiléké a été particulièrement intense et généralisée à tous les villages préexistants, comme c'est le cas du canton Manéhas, la localisation des immigrants a favorisé certains centres plus que d'autres. Nous avons vu précédemment que le migrant bamiléké ne se définissait pas seulement comme colon agricole mais aussi comme commerçant, artisan, transporteur, etc... Or, la proximité de la route et la présence d'une clientèle relativement concentrée facilitent les transactions commerciales de type moderne. C'est donc tout naturellement en fonction du contexte économique que s'est opérée une différenciation des villages sous l'effet de l'immigration. Dans le cas du Moungo, ce sont d'abord les gares du C.F.N. qui ont joué un rôle important dans la genèse des petits centres urbains.

1° - LA DIFFERENCIATION DES VILLAGES DU CANTON MANEHAS

Au XIXème siècle, les populations manéhas se répartissaient par unités résidentielles de petite taille n'excédant guère plus de 250 hab. Nous pouvons avancer ce chiffre, en tant qu'hypothèse, en nous référant au premier recensement connu, celui de 1936. A cette date, 1 364 autochtones se répartissaient entre huit villages ayant de 100 à 250 habitants (soit une moyenne de 170 par village). On peut donc dire, qu'avant l'immigration dans le Moungo, aucun village ne devançait les autres par son poids démographique.

Jusqu'en 1947, l'évolution démographique de la population autochtone ne jouera pas de rôle dans la différenciation des villages. On observe une diminution générale de cette population de 1936 à 1948, à la suite probablement des départs pour Douala, mais ce phénomène affecte tous les villages et ne modifie donc pas sensiblement leur hiérarchie.

Il n'en est plus de même à partir de 1947, pour deux raisons principales :

a- Des populations mwaménam, voisines et apparentées aux Manéhas utilisant les relations inter-claniques que nous avons déjà évoquées, effectuent un glissement du haut de leurs montagnes (les flancs sud-ouest du Manengouba) vers la vallée de la Dibombé. Ngol et Mantem semblent avoir été les principaux bénéficiaires de cette opération; un quartier mwaménam existe notamment à Mantem.

Les villages mwaménam se dotent pourtant de plantations de café dès 1932 : 32 550 caféiers sont recensés deux ans plus tard dans 8 villages mwaménam, soit une moyenne de 4 000 pieds par village. Cependant la caféiculture ne pourra jamais prendre beaucoup d'extension du fait du terrain accidenté et de la nature du sol. Dès 1934, un rapport administratif note la présence de plantations mwaménam sur les terroirs de Ngol et Mantem :

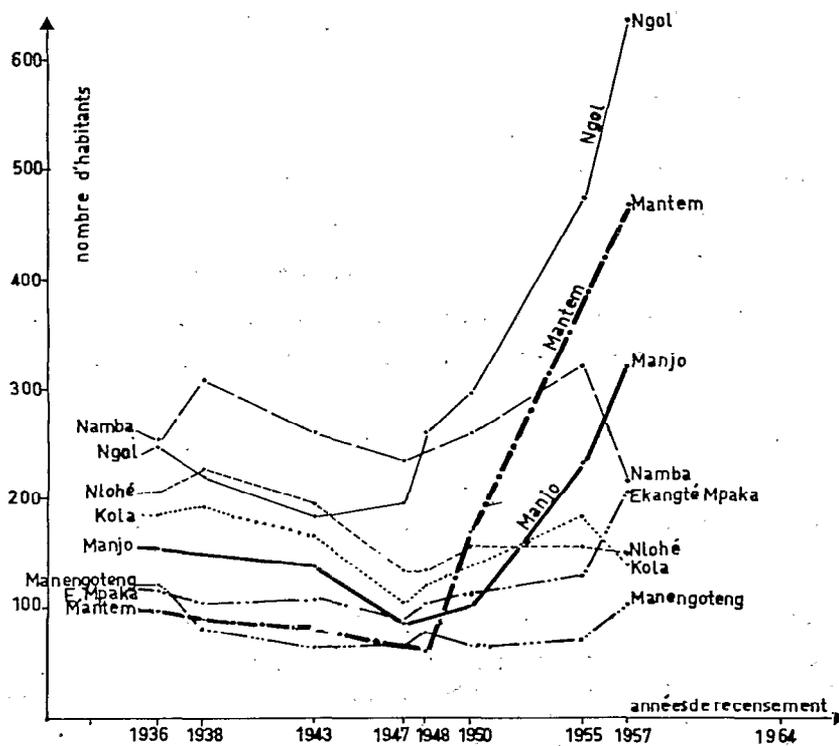
Tableau n°25 : Population autochtone en 1936 et 1948

Villages	1936	1948
Namba	254	251
Ngol	223	223
Nlohé	207	135
Kola	187	121
Manjo	157	79
Mantem	123	61
Ekangté Mpaka	117	105
Manengoteng	96	79
TOTAL	1 364	1 054
MOYENNE	170	132

Source : GERMAIN (1958)

Graphique 5

EVOLUTION DE LA POPULATION AUTOCHTONE 1936 - 1957
PAR VILLAGE



"Sol pauvre de faible végétation. Quelques plantations vivrières principalement de macabos. Des indigènes en sont réduits à effectuer leurs plantations dans la région Manéhas voisine, à Ngol et à Mantem... Les ressources actuelles sont constituées par la vente de Calebasses, de macabos et de petit bétail, caprin et porcin, sur les marchés voisins" (1).

b- Le développement du centre semi-urbain de Manjo fait de cet ancien village un lieu attractif pour les populations autochtones elles-mêmes, Ekangté Mpaka, village très proche de Manjo, semble bénéficier lui aussi de cette dynamique depuis 1955.

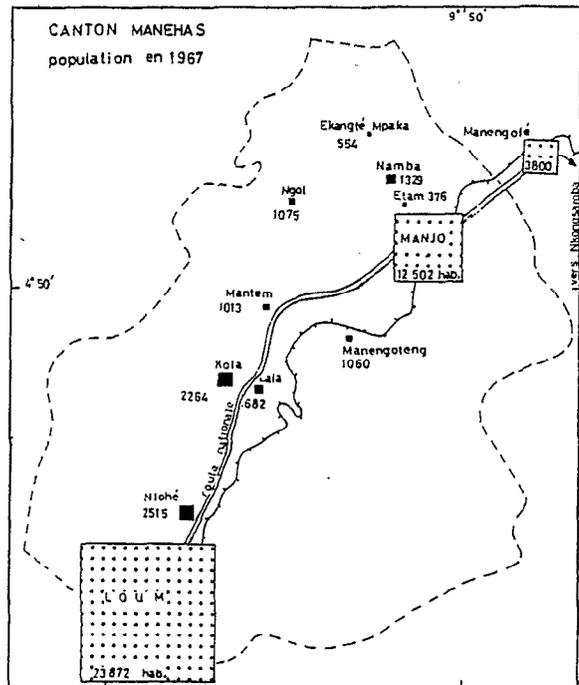
Cependant, ce sont surtout les migrants qui, par leur choix d'implantation, décideront de la hiérarchie des villages et centres semi-urbains du canton Manéhas.

Très rapidement, sous l'impact de l'immigration, les villages du canton Manéhas vont se différencier nettement. En 1936, date du premier recensement administratif du canton où la présence des populations allogènes (migrants bamiléké et non-bamiléké) est notée, Nlohé et Manjo viennent largement en tête, Nlohé dépassant le millier d'habitants. Ils apparaissent, dès cette date-là, comme des centres semi-urbains virtuels.

Les rapports administratifs enregistrent cette évolution :

"Deux seuls villages importants dans la région, celui de Nlohé et celui de Manjo, chacun d'eux d'un millier habitants immigrés. Le Chef Supérieur à Ngol n'a que quelques cases autour de la sienne en construction. Le nombre de plantations de cacaoyers empêche la formation de gros villages,

Carte 14



(1) Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, subdivision de Nkongsam-ba. Yaoundé, Archives nationales APA 11797/B.

chaque planteur voulant demeurer au milieu de son terrain. La région est riche. Tous les indigènes sont habillés alors que les Mouaménam ne le sont pas" (1932)(1).

En conclusion, ce rapport souligne l'importance de l'immigration :

"Bref, région mise en valeur, mais en pleine évolution du fait de l'absorption des autochtones paresseux par les étrangers travailleurs, Bamiléké surtout".

A noter, dans ce recensement de 1936, l'apparition du village Lala qui n'existait pas avant l'immigration bamiléké (2).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale : la différenciation s'accroît entre les villages du canton Manéhas, les villages à proximité d'une gare grandissant plus vite que ceux de l'intérieur. Manengoteng, Mantem et Lala, ont en 1947 une moyenne de 747 hab. alors que les villages plus à l'intérieur, Ngol, Namba et Kola, n'atteignent en moyenne que 336 habitants. Mais l'immigration se généralisant à tout le pays manéhas, les deux groupes de villages que nous venons de distinguer se fondent, à partir de 1950, dans un même mouvement de croissance. Seul Ekangté Mpaka connaît une progression très lente, et ne dépasse guère les 500 habitants en 1967.

Cette évolution démographique est donc en grande partie déterminée par l'immigration bamiléké et elle en suit les variations :

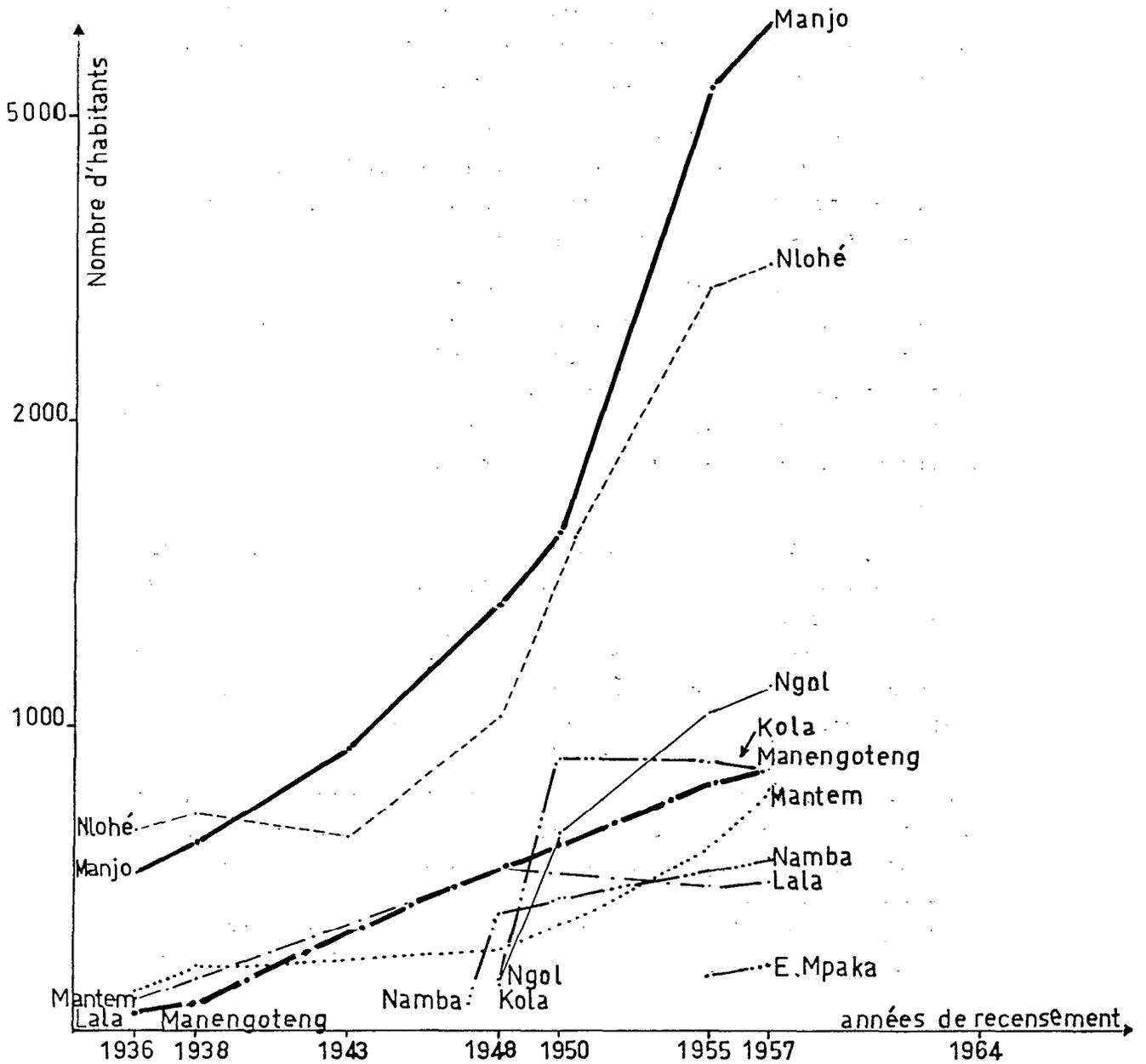
- L'immigration bamiléké est plus importante à Manjo et Nlohé que dans les autres villages ;
- Mantem, Manengoteng et Lala bénéficient dès 1936-38 d'éléments bamiléké ;
- à partir de 1948, l'immigration bamiléké investit les villages intérieurs : Namba, Kola et Ngol ;
- Enfin, Ekangté Mpaka, devenu faubourg de Manjo, est atteint vers les années 55.

(1) Rapport de tournée de H. Geli, du 23 au 28 avril 1934, subdivision de Nkongsamba. Yaoundé, Archives nationales APA 11797/B.

(2) Une population autochtone existe à Lala, mais elle était sans doute recensée avant cette date avec le village de Nlohé tout proche.

Graphique 7

EVOLUTION DE LA POPULATION BAMILEKE
PAR VILLAGE DE 1936 à 1957



La saturation des terroirs est relativement rapide si bien que le nombre de Bamiléké à Kola et Lala stagne depuis 1950, tout l'espace disponible ayant été occupé.

Enfin, après 1960, plusieurs courbes d'évolution démographique sont profondément perturbées. Les villages les plus à l'intérieur : Ngol et Mantem, ont à souffrir des troubles upécistes qui agitent le Moungo à cette époque (1). Ngol et Mantem sont en effet relativement proches du Mont Koupé où les maquisards pouvaient se replier. Manjo joue alors un rôle de refuge et voit sa population, se gonfler par apport d'habitants fuyant la campagne.

L'arrêt brutal de la croissance démographique de Manengoteng que révèle le recensement de 1967, s'explique par un autre phénomène : la route a été déviée de son tracé initial et ne passe plus par ce village.

En forte progression démographique dès 1936 et en passe de devenir des centres semi-urbains, Manjo et Nlohé ont rapidement augmenté leurs populations jusqu'en 1955. Tous les deux sont des gares et situés sur la route. Ils bénéficient en plus de la proximité des grandes unités de production capitalistes, par exemple la plantation Arcondo à Nlohé.

A partir de 1955, les deux courbes qui étaient jusqu'alors parallèles se séparent, Manjo continuant sa croissance alors que Nlohé stagne puis diminue. Coincée entre Manjo et Loum, Nlohé n'a pas pu se développer, malgré un départ prometteur. Cet exemple nous incite, à raisonner en terme de réseau urbain, chaque centre étant en interaction avec les autres. Deux centres trop proches, situés dans un même réseau, ne peuvent que se concurrencer. Manjo, placé entre Nkongsamba et Loum (même distance de part et d'autre) apparaît au contraire en très bonne position ce que confirme son choix

(1) Désapprouvant la façon dont se déroulait l'accession à l'Indépendance, l'Union des populations camerounaises (UPC) engagea des actions terroristes à partir de 1958.

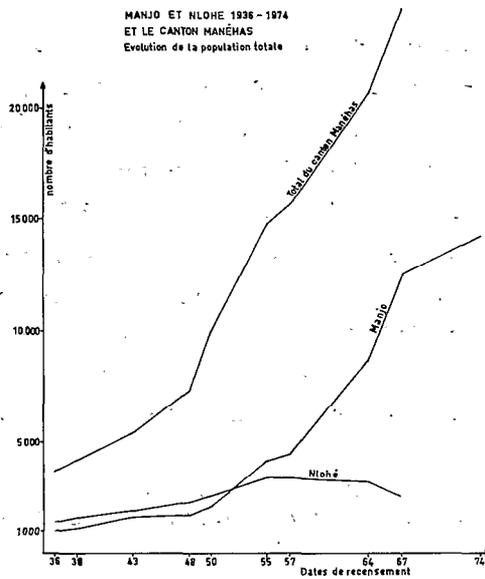
Tableau n°27 : Manjo et la population cantonale

Années	Manjo/pop.tot. du canton(en %)
1933	5,4 %
1936	26,6 %
1938	26,9 %
1943	29,2 %
1947	23,0 %
1950	20,7 %
1955	27,7 %
1957	28,1 %
1964	41,7 %
1967	52,8 %

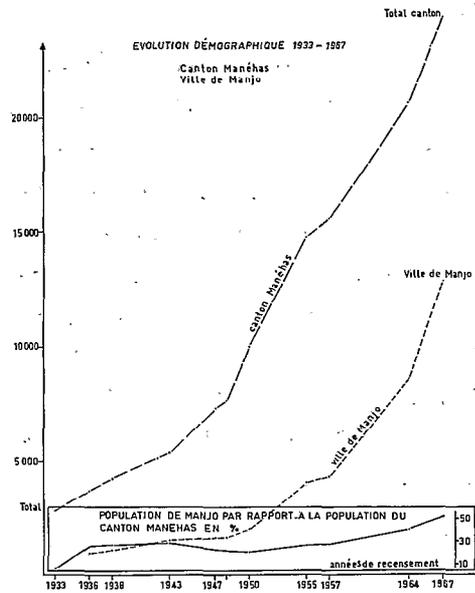
Tableau n°28 : Evolution de la population totale de Manjo et de Nlohé, depuis 1936

Années	population totale		1936 = 100	
	Manjo	Nlohe	Manjo	Nlohe
1936	987	1 405	100	100
1938	1 133	1 577	114	112
1943	1 575	1 944	159	138
1948	1 694	2 302	171	163
1950	2 077	2 619	265	186
1955	4 089	3 440	414	244
1957	4 389	3 411	444	242
1964	8 602	3 176	871	226
1967	12 502	2 515	1 266	179
1974	14 162	?	1 434	?

Graphique 8



Graphique 9



comme chef-lieu d'arrondissement. De surcroît, les troubles des années 60 joueront en faveur de Manjo qui assumera une fonction d'accueil pour les villages environnants. En 1974, plus de 14 000 habitants y sont recensés. Le centre semi-urbain de Manjo représente à lui seul, depuis 1967, plus de la moitié de la population cantonale.

Nlohé, de son côté, redevient un simple village. En 1967, il n'avait, avec ses 2 500 habitants, guère plus que le village de Kola (2 264 hab.).

2 - LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE MANJO

Les caractéristiques démographiques de la ville peuvent être connues par les résultats de deux recensements récents : le premier, réalisé par l'IFORD (Institut de Formation et de Recherche Démographiques) en mars 1974 (1) ; le second est le recensement général de la population et de l'habitat réalisé sur l'ensemble du territoire camerounais en avril 1976 dont les résultats ont été publiés pour chaque centre urbain (2).

L'évolution démographique de Manjo, très rapide de 1957 à 1967 (+ 11 % en moyenne par an), nettement plus lente entre 1967 et 1974 (1,8 %) et entre 1974 et 1976 (4,4 %) a conduit ce centre à un effectif de population de plus de 14 000 habitants : 14 162 en 1974, 15 434 en 1976 (3). A l'échelle du Cameroun, c'est une petite ville, assez représentative par son volume démographique, ses fonctions administratives et ses équipements, des centres de cette catégorie. Manjo occupait le 23ème rang en 1967 dans un classement des villes camerounaises par nombre d'habitants, le 25ème en 1976.

 (1) Les résultats, qui proviennent d'un dépouillement manuel de l'opération, n'ont pas encore été publiés. Les auteurs remercient la Direction de l'IFORD qui leur a permis de les utiliser ici.

(2) Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976 - Volume I, Résultats - Tome 5 - Données sur les villes de plus de 10 000 habitants, Bureau Central du Recensement, Yaoundé.

(3) D'après l'enquête de contrôle post-censitaire, les effectifs des centres urbains ont été sous-estimés de 7,13 %. Le résultat brut du recensement qui sera constamment utilisé dans la suite, donnait 14 407 habitants.

Nous nous attacherons dans cette étude à six aspects essentiels des structures démographiques : la structure par sexe et par âge, les groupes ethniques, la situation matrimoniale, l'instruction, les migrations et l'activité économique.

A. Structure par sexe et âge (tableau n°30)

1) Répartition par sexe

La répartition d'ensemble hommes/femmes est équilibrée : sur 1 000 habitants on compte 496 hommes et 504 femmes en 1974 (soit un rapport de masculinité de 98,4 hommes pour 100 femmes) et 500 hommes et 500 femmes en 1976, soit un rapport de masculinité de 100. Résultat un peu surprenant car une enquête démographique effectuée dix ans plus tôt (1) avait montré un net excédent des hommes aussi bien à Nkongsamba (52,4 % d'hommes pour 47,6 % de femmes) que dans la zone rurale du Moungo (52 % et 48 %). Les petites villes du département avaient également des taux voisins : sur 100 résidents, 51,8 hommes et 48,2 femmes à Loum, et respectivement 52,1 et 47,9 à Mbanga. De même, la strate "bourgs" dans laquelle était inclus Manjo (2) avait 52,9 hommes et 47,1 femmes pour 100 résidents.

Cette enquête de 1965 étant postérieure à la période de troubles qu'a connue l'ouest du Cameroun, le nombre plus élevé de femmes observé maintenant est sans doute dû à une modification lente des courants migratoires : à une immigration principalement masculine (que ce soit vers les campagnes ou les villes, petites ou grandes, du Moungo) a succédé un rééquilibrage en faveur des femmes ou une immigration par familles entières. Une telle hypothèse est confirmée par l'examen de la structure par âge.

(1) La population du pays Bamiléké et des départements limitrophes.
SEDES, Juin 1966.

(2) En compagnie de Foubot, Ndikiniméki, Mélong, Loum-Chantier, Penja, Nyombé et Yabassi.

2) Répartition par grands groupes d'âge

Elle figure au tableau suivant :

Tableau n°29 : Répartition de la population par sexe et grand groupe d'âge en 1974 et 1976

GRANDS GROUPES D'AGE	1 9 7 4			1 9 7 6		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 - 14	24,9	22,7	47,6	24,6	22,6	47,2
15 - 49	19,3	24,4	43,7	20,0	24,0	44,0
50 et +	5,4	3,3	8,7	5,4	3,4	8,8
TOTAL	49,6	50,4	100,0	50,0	50,0	100,0

Les deux structures observées en 1974 et 1976 sont remarquablement voisines : forte proportion des jeunes de moins de 15 ans qui représentent près de la moitié de la population, et où prédominent les garçons ; importance numérique des femmes adultes ; faible proportion des personnes âgées de 50 ans et plus, qui représentent moins de 9 % de la population, et où prédominent encore les hommes.

La proportion de jeunes est supérieure à celle de la strate "bourg" de 1965 (46 %) et un peu inférieure à la strate ville (49 %) de la même enquête. Le pourcentage des 50 ans et plus se situe entre le taux de la zone rurale (10,9 %) et celui des villes ou bourgs (4,9 et 5,8 %).

Ainsi, l'aspect de cette pyramide se rapproche-t-il de celui des villes de 1965, et il faut voir sans doute dans cette forte proportion de jeunes le résultat de l'attraction scolaire que l'on observe dans les petits centres urbains du Cameroun.

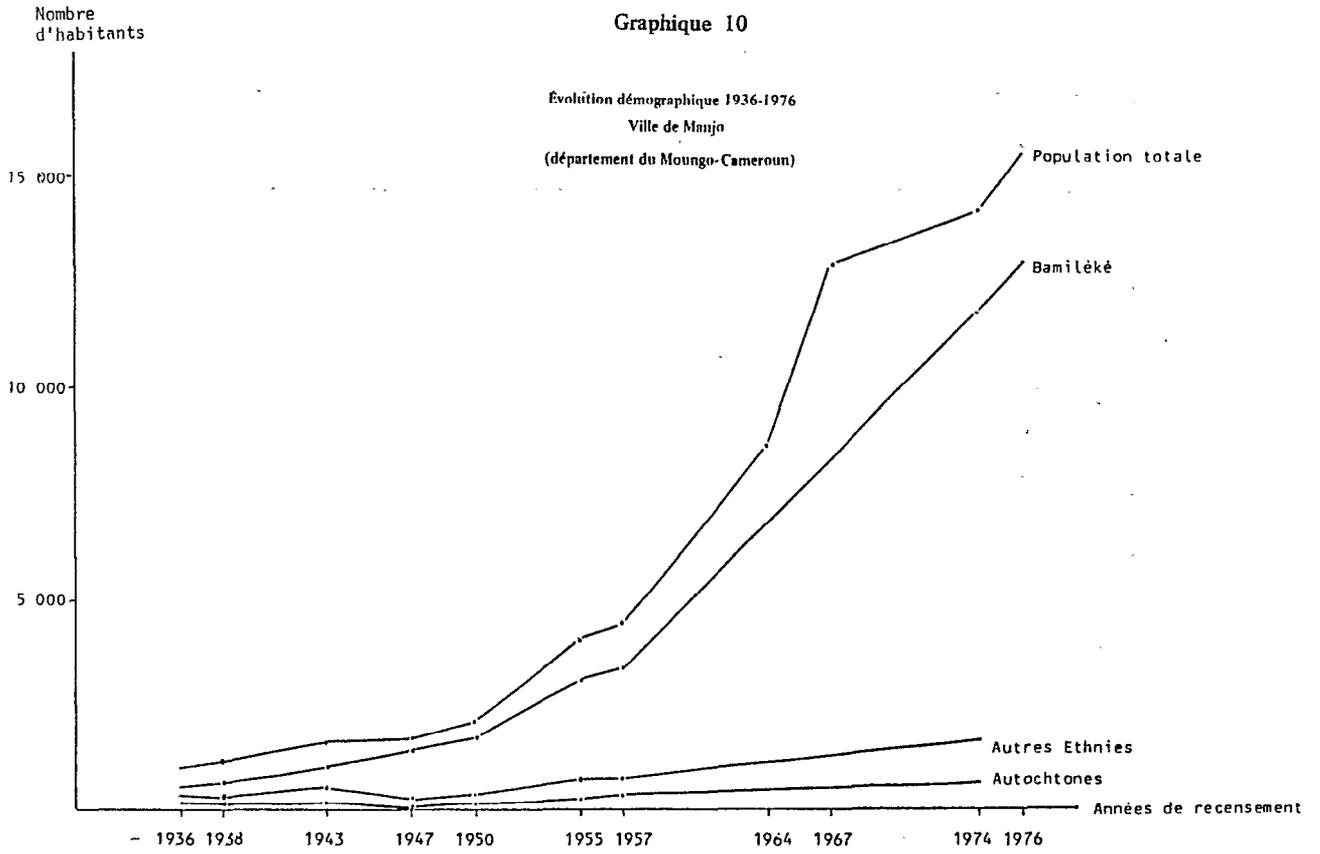
Tableau n°30 - POPULATION RESIDENTE SELON LE SEXE ET L'AGE

a) Recensement de 1974

GROUPES D'AGE	EFFECTIFS ABSOLUS			STRUCTURE EN ‰			Rapport de masculinité (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
0	317	310	627	22	22	44	102,3
1 - 4	1 142	1 022	2 164	81	72	153	111,7
5 - 9	1 165	1 122	2 287	82	79	161	103,8
10 - 14	901	760	1 661	64	54	118	118,6
15 - 19	560	615	1 175	39	44	83	91,1
20 - 24	369	483	852	26	34	60	76,4
25 - 29	322	455	777	23	32	55	70,8
30 - 34	340	511	851	24	36	60	66,5
35 - 39	440	618	1 058	31	44	75	71,2
40 - 44	390	469	859	27	33	60	83,2
45 - 49	325	300	625	23	21	44	108,3
50 - 54	320	185	505	23	13	36	173,0
55 - 59	208	130	338	15	9	24	160,0
60 - 64	126	87	213	9	6	15	144,8
65 et +	93	66	159	7	5	12	140,9
ND	6	5	11	-	-	-	-
TOTAL	7 024	7 138	14 162	496	504	1 000	98,4

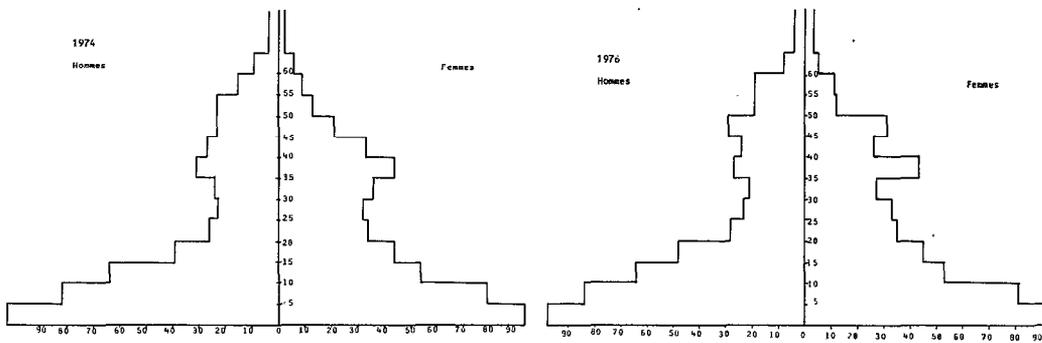
b) Recensement de 1976

GROUPES D'AGE	EFFECTIFS ABSOLUS			STRUCTURE EN ‰			Rapport de masculinité (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
0	295	301	596	20	21	41	98,0
1 - 4	1 117	1 020	2 137	78	71	149	109,5
5 - 9	1 216	1 162	2 378	84	81	165	104,6
10 - 14	921	759	1 680	64	53	117	121,3
15 - 19	689	646	1 335	48	45	93	106,7
20 - 24	398	499	897	28	35	63	79,8
25 - 29	336	476	812	23	33	56	70,6
30 - 34	298	393	691	21	27	48	75,8
35 - 39	386	625	1 011	27	43	70	61,8
40 - 44	339	378	717	24	26	50	89,7
45 - 49	422	447	869	29	31	60	94,4
50 - 54	271	175	446	19	12	31	154,9
55 - 59	278	163	441	19	11	30	170,6
60 - 64	120	72	192	8	5	13	166,7
65 et +	109	90	199	8	6	14	121,1
ND	3	3	6	-	-	-	-
TOTAL	7 198	7 209	14 407	500	500	1 000	99,8



Graphique 11

Pyramides des âges de Manjo



3) Pyramides des âges

Les deux pyramides des âges de 1974 et 1976 ont été tracées au graphique 11. Leurs formes sont là encore très voisines :

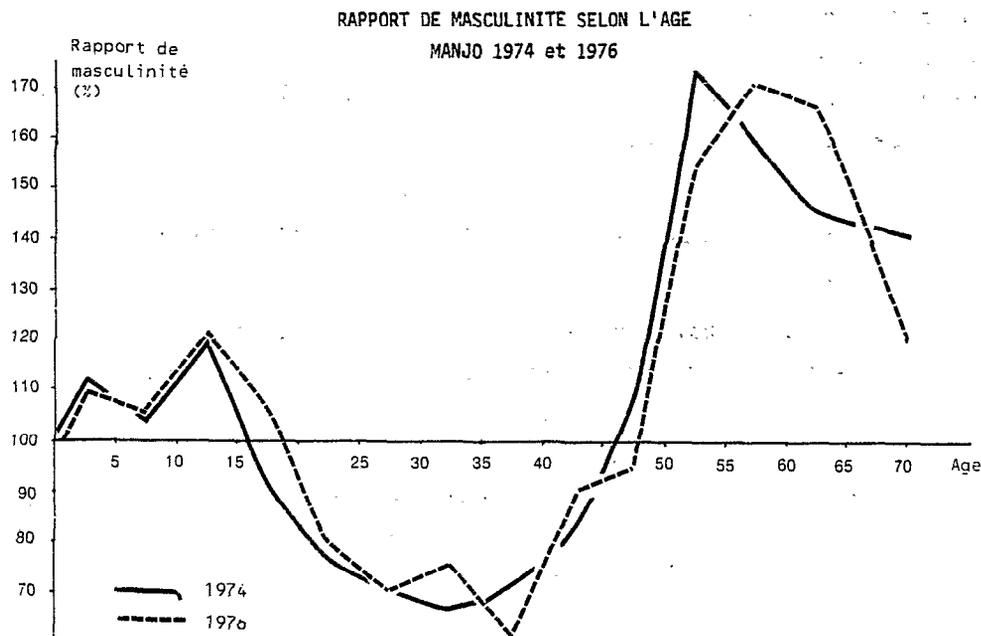
- base très large
- indentation de 20 à 34 ans pour les deux sexes,
- maximum à 35-39 ans, suivi en 1976 seulement d'un second maximum à 45-49 ans,
- décroissance à peu près régulière ensuite.

Les différences entre les effectifs des deux sexes indiquées précédemment se retrouvent ici et seront examinées en détail au paragraphe suivant.

4) Rapport de masculinité selon l'âge (graphique 12)

Les deux courbes des rapports de masculinité selon l'âge, là encore très semblables, font bien apparaître les déséquilibres notés dans les grands groupes d'âges :

Graphique 12



- excédent de garçons avant 15 ans (20 ans en 1976), avec deux maxima à 1-4 ans et surtout 10-14 ans, maximum classique en Afrique et dû en grande partie à des erreurs sur les âges aboutissant à une sous-estimation des effectifs féminins à 10-14 ans ;
- excédent de femmes de 15 à 44 ans en 1974, de 20 à 49 ans en 1976, avec un minimum prononcé entre 30 et 40 ans ;
- excédent d'hommes après 45 ans en 1974 et après 50 ans en 1976, avec un maximum à 50-54 ans en 1974 et 55-59 ans en 1976. On retrouve là une image classique de zone d'immigration ancienne où les hommes, dans un premier temps, sont venus plus nombreux que les femmes.

B. Groupes ethniques

A défaut de renseignements d'ordre ethnique proprement dits le recensement de 1974 a permis de recueillir des données sur la "langue paternelle" des habitants de Manjo, qui permettent de reconstituer, pratiquement, la composition ethnique de la ville. La première observation que l'on peut faire est une prépondérance très marquée du groupe bamiléké, avec plus de 83 % des habitants. Manjo est donc incontestablement, bien que située à plus de 50 km du pays bamiléké, une ville bamiléké, comme le sont d'ailleurs la plupart des centres urbains, petits ou grands, du département. Loin derrière, avec un peu moins de 5 % viennent les autochtones: Manéhas, Mwaménam, Bakaka, puis à nouveau des immigrés, Bafia-Basaa (3 %) et Bakundu, Dwala, Mbo (3 %).

D'autres indications intéressantes sont fournies par les tableaux de dépouillement si l'on examine la répartition par sexe et par âge :

- La proportion de Bamiléké par rapport à la population totale est inférieure à 80 % chez les hommes pour les âges compris entre 20 et 35 ans (et uniquement de 25 à 29 ans pour les femmes) ce qui indique, vraisemblablement une surémigration au départ de Manjo de ces tranches de population. Chez les femmes, on retrouve à nouveau des pourcentages inférieurs à 80 % au-delà de 50 ans, autre caractéristique de l'ancienneté plus grande de l'immigration masculine dans cette catégorie de population.

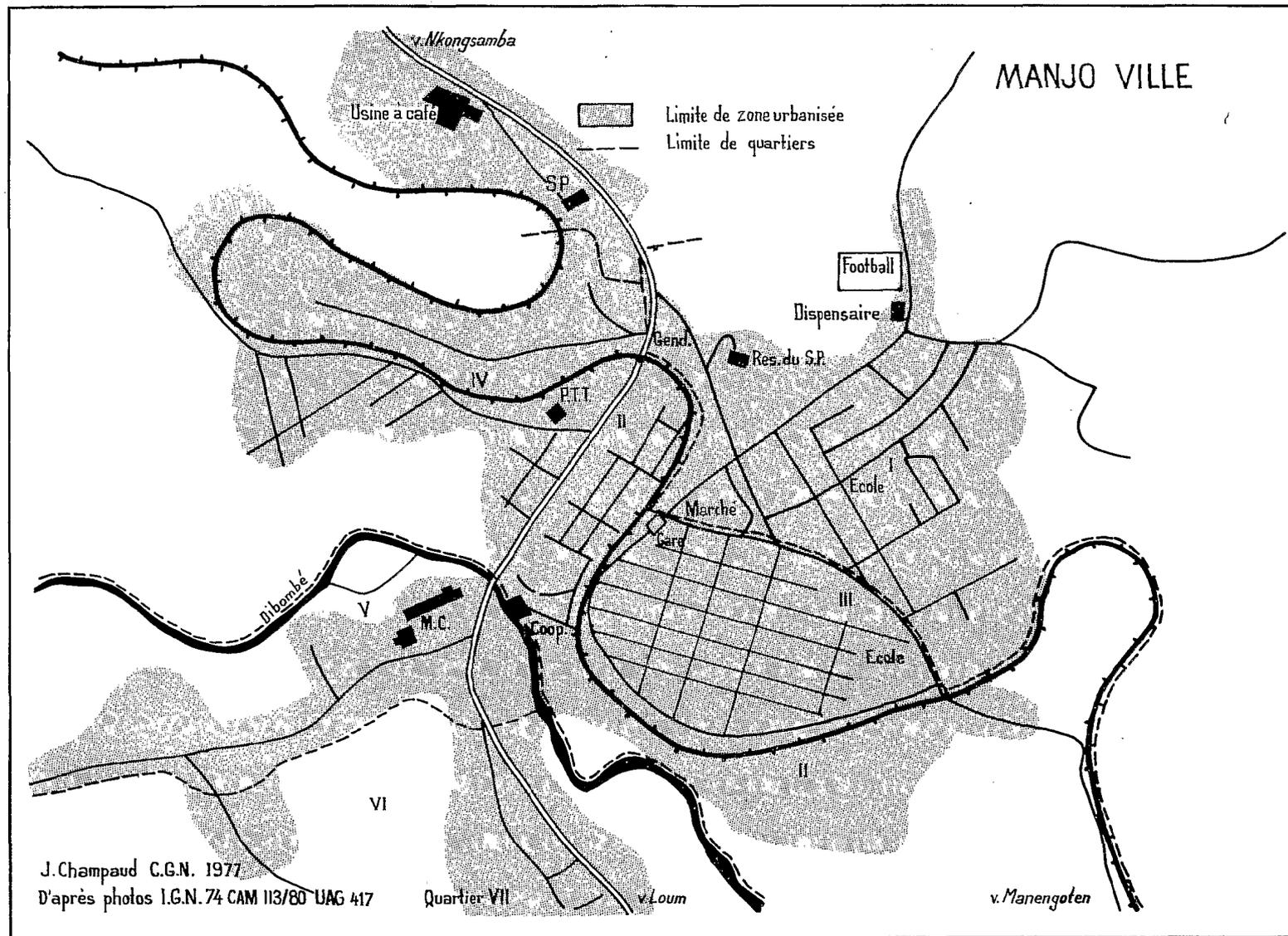
- Sur l'ensemble de la population, la répartition hommes/femmes est équilibrée chez les Bamiléké, mais déséquilibrée ailleurs. Les hommes ne sont plus nombreux que chez les populations grassfields et les étrangers ; moins nombreux par contre que les femmes chez les originaires du Moungo, les "Basaa-Bafia", les Bakundu, Dwala, Mbo, et les autres Camerounais.

Tableau n°31 : Répartition de la population selon le sexe et la langue paternelle (1974)

Langue paternelle	Sexe		Total	Pourcentage de l'ensemble	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin			
Bamiléké	5 895	5 903	11 798	83,3	99,9
Manéhas, Mwaménam, Bakaka	324	362	686	4,8	89,5
Basaa, Bafia	227	252	479	3,4	90,1
Bakundu, Dwala, Mbo	192	259	451	3,2	74,1
Grassfields	202	176	378	2,7	114,8
Autres Camerounais	151	167	318	2,2	90,4
Etrangers	33	19	52	0,4	173,7
TOTAL	7 024	7 138	14 162	100,0	98,4

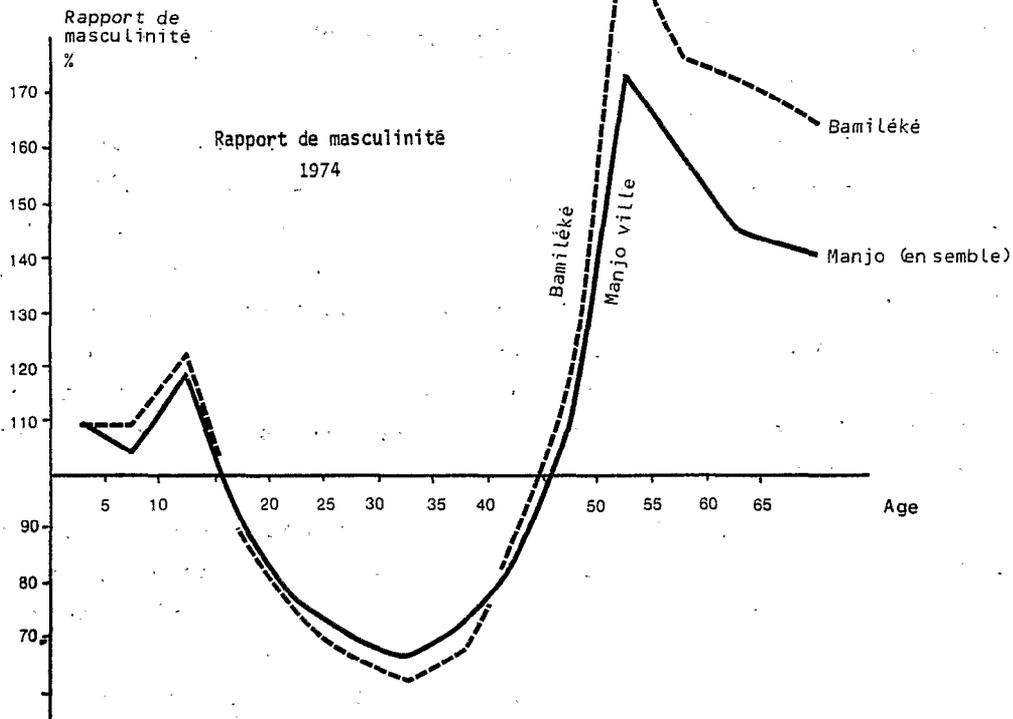
La courbe des rapports de masculinité aux différents âges tracée pour l'ensemble de la population et pour les Bamiléké accentue d'ailleurs, pour ces derniers, cette image de zone d'immigration ancienne, au-delà de 45 ans (graphique 13). En dessous de 40 ans par contre, les hommes sont moins nombreux encore, proportionnellement chez les Bamiléké que dans l'ensemble de la population de Manjo. Par groupes d'âges, le rapport de masculinité est de 112,1 % entre 0 et 14 ans chez les Bamiléké et de 95,9 chez les autres. Entre 15 et 44 ans, les chiffres sont respectivement de 74,7 et 86,6. Au-delà de 45 ans, on a 154,8 % pour les Bamiléké et 86,5 pour les autres.

Carte 15



Si les Bamiléké ne représentent jamais moins des trois quarts des citadins dans chaque quartier (1), ils sont particulièrement nombreux, parmi les hommes, dans les quartiers IV (93 %), VII et VIII (94 %). Les quartiers où ils sont les moins bien représentés sont les I et III avec 76 %. Les pourcentages de femmes bamiléké sont à l'image des taux masculins, sauf dans le quartier II où elles ne représentent que 69 % des femmes. Les autochtones habitent en priorité les quartiers I (12 %), II (6,3 %) et III (5 %). Les autres groupes sont présents, à des taux divers, dans tous les quartiers.

Graphique 13



(1) Cf. carte n°15, Manjo ville

C. SITUATION MATRIMONIALE

Les répartitions de la population de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale sont très voisines en 1974 et en 1976. Notons toutefois que pour le sexe féminin, la proportion de célibataires à chaque âge est toujours plus élevée en 1976 qu'en 1974. Cette différence systématique est probablement due à une définition différente du mariage dans les deux opérations, celle de 1974 étant probablement moins stricte, et considérant comme mariées les femmes vivant en union libre.

Les courbes ont l'allure habituellement observée en Afrique. On peut résumer la situation matrimoniale par :

- la précocité du mariage pour le sexe féminin, puisque 50 % des femmes sont mariées avant 20 ans. Pour les hommes il faut attendre un âge supérieur à 25 ans pour trouver ce pourcentage, ce qui indique que les hommes se marient généralement à un âge plus avancé que les femmes ;
- l'intensité de la nuptialité puisque après 50 ans moins de 10 % des hommes et des femmes sont encore célibataires (moins de 2 % des femmes en 1974).

Au total, sur l'ensemble de la population ayant 10 ans et plus, on compte 51,9 % d'hommes célibataires et 26,5 % de femmes. La répartition par quartier s'écarte peu de cette moyenne. Seul le quartier I a nettement moins d'hommes célibataires (45,9 %). Les quartiers VII et VIII sont sans doute ceux où existe la plus forte proportion d'adultes mariés, la proportion de célibataires est sensiblement inférieure à la moyenne chez les femmes (23 et 21%) et légèrement inférieure chez les hommes (49 %).

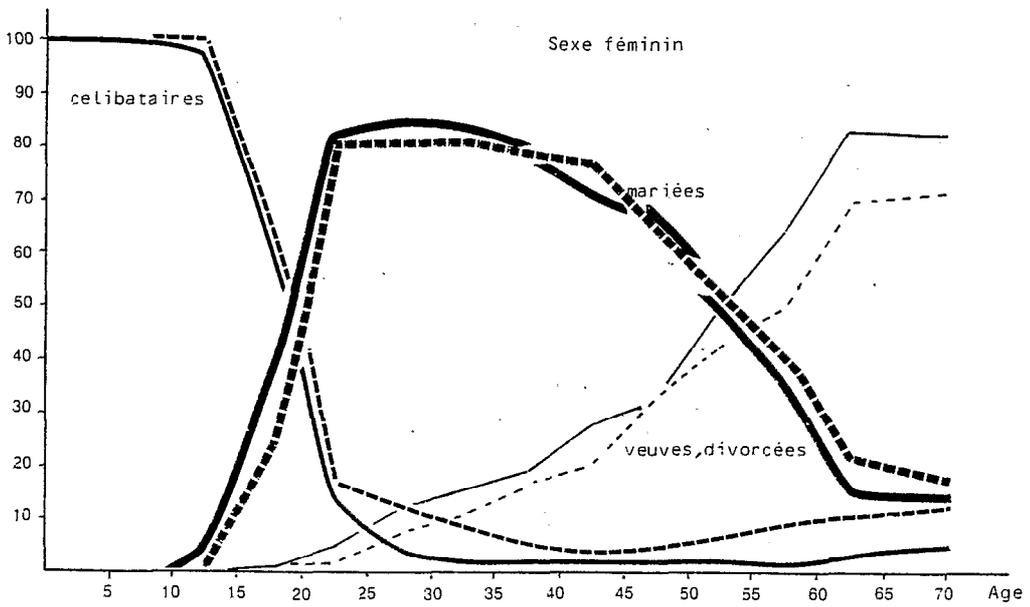
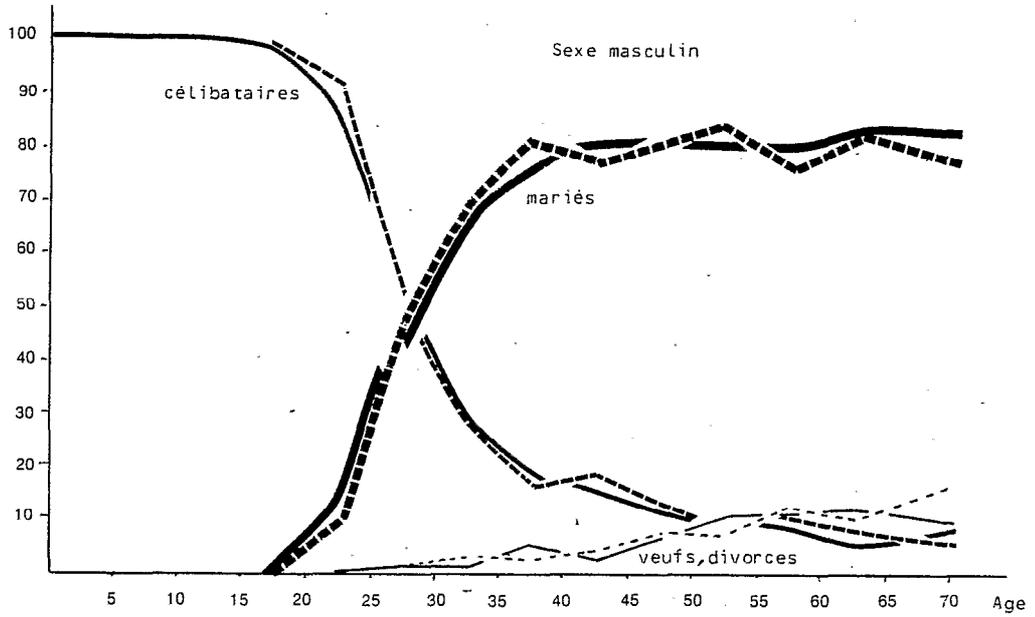
On a déjà noté à Manjo un net excédent féminin entre 15 et 50 ans, la forte proportion d'hommes célibataires entre 30 et 40 ans est dès lors surprenante. Mais par contre, cet excédent se comprend vu la forte proportion d'hommes polygames, proportion qui s'explique aussi par l'existence d'un groupe d'hommes relativement aisés. En 1976, 24 % des

Tableau n°32 : Population résidente de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale
(en % de chaque groupe d'âge)

GROUPES D'AGE	1974						1976					
	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ			SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	Célib.	Mariés	Veufs divorcés	Célib.	Mariées	Veuves divorcées	Célib.	Mariés	Veufs divorcés	Célib.	Mariées	Veuves divorcées
10 - 14	100,0	-	-	97,8	2,2	-	100,0	-	-	99,8	0,2	-
15 - 19	99,3	0,7	-	62,0	37,0	1,0	99,1	0,9	-	66,9	22,2	0,9
20 - 24	86,9	13,1	-	13,5	82,1	4,4	91,3	8,7	-	17,3	81,1	1,6
25 - 29	53,4	45,3	1,3	3,8	84,1	12,1	50,3	48,5	1,2	12,0	80,4	7,6
30 - 34	29,3	69,5	1,2	1,8	83,1	15,1	27,8	69,1	3,1	7,9	81,4	10,7
35 - 39	18,9	75,9	5,2	1,8	79,7	18,5	16,4	81,0	2,6	4,8	78,9	16,3
40 - 44	15,4	81,7	2,9	1,7	71,0	27,3	18,6	77,5	3,9	3,2	76,6	20,2
45 - 49	11,6	81,9	6,5	1,4	67,1	31,5	12,1	80,5	7,4	4,5	63,1	32,4
50 - 54	9,1	80,6	10,3	1,6	49,2	49,2	8,6	84,3	7,1	6,3	51,2	42,5
55 - 59	8,7	79,8	11,5	0,7	35,7	63,6	11,7	75,9	12,4	9,2	41,1	49,7
60 - 64	4,8	83,1	12,1	2,3	14,9	82,8	7,5	81,7	10,8	9,7	20,9	69,4
65 et +	7,5	82,8	9,7	4,6	13,6	81,8	5,6	77,7	16,7	12,2	16,7	71,1
Totaux	52,3	44,4	3,3	26,8	56,2	17,0	54,1	92,6	3,3	31,2	54,3	14,5

Graphique 14

SITUATION MATRIMONIALE SELON LE SEXE ET L'AGE
Manjo 1974



hommes mariés se déclarent polygames (17 % avec 2 épouses, 5 % avec 3 épouses et 2 % avec 4 épouses ou plus). La polygamie ne devient d'ailleurs importante qu'à partir de 35 ans, et chez les 50 ans et plus, plus de 30 % des hommes sont polygames.

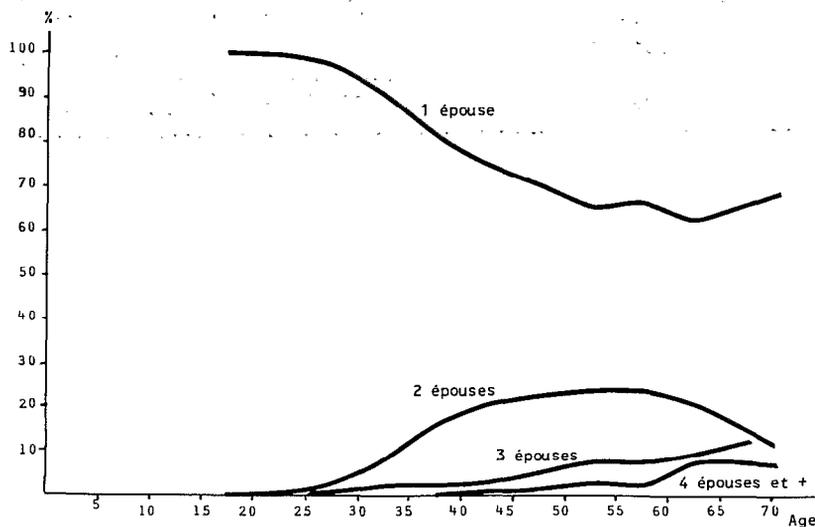
Tableau n°33 : Répartition des hommes mariés selon le groupe d'âge et le nombre d'épouses (1976)

Groupes d'âge	Nombre d'épouses				
	1	2	3	4 et +	TOTAL
15 - 19	100	-	-	-	100
20 - 24	100	-	-	-	100
25 - 29	98	2	-	-	100
30 - 34	91	7	2	-	100
35 - 39	82	16	2	-	100
40 - 44	75	21	3	1	100
45 - 49	71	23	5	1	100
50 - 54	65	24	8	3	100
55 - 59	67	24	7	2	100
60 - 64	62	21	9	8	100
65 et +	68	12	13	7	100
TOTAL	76	17	5	2	100

Graphique 15

POLYGAMIE SELON L'AGE ET LE NOMBRE D'EPOUSES

Manjo 1976



D. SCOLARISATION, INSTRUCTION

L'effectif de la population scolaire de Manjo en 1976 était de 4 190, dont 56 % de garçons et 44 % de filles. L'essentiel de cet effectif scolarisé fréquente l'enseignement primaire (3 516 enfants : 1 930 garçons et 1 586 filles); 356 enfants seulement se trouvent dans l'enseignement secondaire, général ou technique (75 % de garçons) et 280 enfants se trouvent dans une école maternelle ou en jardin d'enfants (54 % de garçons).

Les taux de scolarisation par âge, sexe et niveau d'enseignement sont les suivants :

Tableau n°34 : Taux de scolarisation par sexe, âge et niveau d'instruction (1976) (en pourcentage)

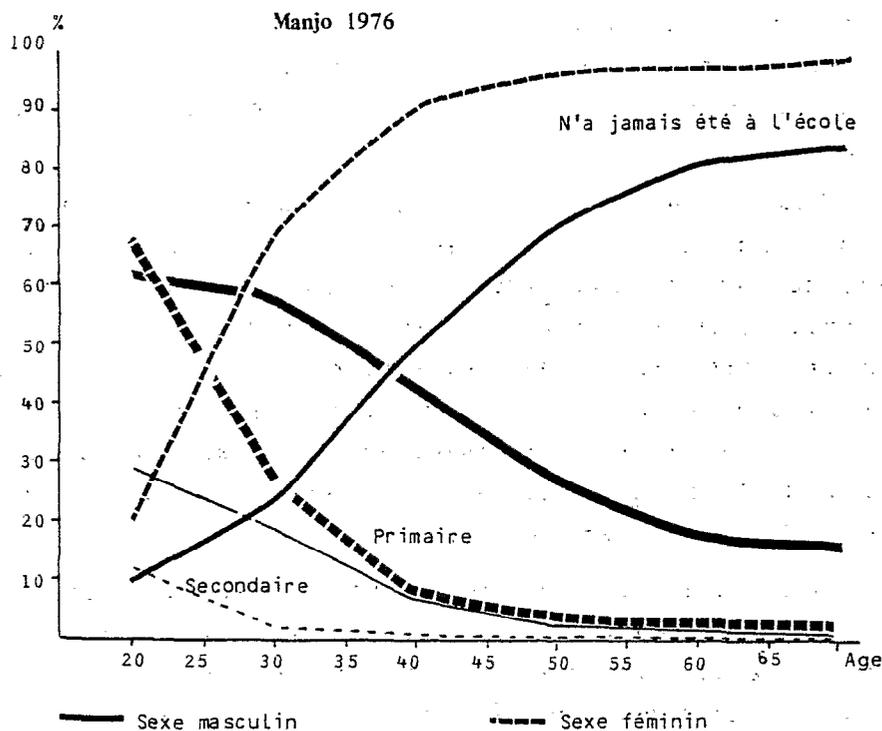
SEXE	Niveau \ Age	Age				
		4-5	6-9	10-14	15-19	20-24
MASCULIN	Maternel	20	4	-	-	-
	Primaire	25	87	86	26	3
	Secondaire	-	-	6	25	6
	Total	45	91	92	51	9
FEMININ	Maternel	16	5	-	-	-
	Primaire	17	77	85	22	1
	Secondaire	-	-	3	9	1
	Total	34	83	89	32	2
ENSEMBLE	Maternel	18	5	-	-	-
	Primaire	21	82	85	24	2
	Secondaire	-	-	5	17	3
	Total	39	87	90	41	5

Tableau n°35 : Répartition de la population de 15 ans et plus par sexe, âge et niveau d'instruction (1976) (%)

SEXE	Niveau d'instruction	Age 15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	TOTAL
MASCULIN	N'a jamais été à l'école	10	23	50	71	81	83	42
	Primaire	62	58	43	26	18	16	44
	Secondaire	28	19	7	3	1	1	14
	Total	100	100	100	100	100	100	100
FEMININ	N'a jamais été à l'école	19	70	91	96	96	99	67
	Primaire	69	27	8	3	3	1	29
	Secondaire	12	3	1	1	1	-	4
	Total	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	N'a jamais été à l'école	15	50	74	83	87	90	55
	Primaire	65	41	23	15	12	9	36
	Secondaire	20	9	3	2	1	1	9
	Total	100	100	100	100	100	100	100

Graphique 16

- REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, L'AGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION



Entre 6 et 14 ans, la scolarisation est très satisfaisante puisqu'elle concerne 89 % des enfants ; elle est légèrement plus importante pour les garçons que pour les filles. Après 20 ans, la population scolaire est négligeable.

Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, la proportion de ceux qui n'ont jamais été à l'école est de 55 %. Ce chiffre montre bien combien le phénomène de la scolarisation est récent. La répartition de la population de 15 ans et plus par sexe, âge et niveau d'instruction figure aux tableaux 35 et au graphique 16.

La répartition par sexe montre un niveau d'instruction plus élevé pour les hommes que pour les femmes : 42 % d'illettrés pour les premiers, 67 % pour les secondes ; 44 % d'hommes ayant atteint le niveau primaire, contre 29 % de femmes, et respectivement 14 % et 4 % pour le niveau secondaire.

La variation de ces pourcentages en fonction de l'âge indique que la proportion de personnes n'ayant jamais été à l'école croît avec l'âge, le pourcentage atteignant 50 % pour les hommes et 90 % pour les femmes dès le groupe 35-44 ans.

Les hommes ayant eu une instruction primaire sont plus nombreux que les illettrés (44 % contre 42 %), ce qui n'est pas le cas pour les femmes (29 % et 67 %). Toutefois la proportion des femmes de 15-24 ans ayant eu une instruction primaire (69 %) est supérieure à celle des hommes du même groupe d'âge (62 %). A tous les autres groupes d'âge, la situation est inversée, et aux âges élevés cette proportion devient très faible chez les femmes : à partir de 45 ans, elle n'est déjà plus que de 3 %.

Quant à l'enseignement secondaire, son développement est encore plus récent. On a vu au tableau précédent que le taux de scolarisation dans le secondaire est maximum à 15-19 ans et n'atteint, à cet âge, que 25 % pour les garçons et

9 % pour les filles. La proportion des adultes ayant atteint ce niveau est faible à tout âge, constamment décroissante avec l'âge, et toujours nettement supérieure pour le sexe masculin à sa valeur relative au sexe féminin.

E. MIGRATIONS

Manjo, centre urbain, est soumis et a été soumis dans le passé à d'importants mouvements migratoires : immigration en provenance essentiellement du milieu rural, émigration vers un autre centre urbain (essentiellement Douala) ou émigration de retour vers le lieu d'origine. En fait l'appréhension du phénomène par un interrogatoire rétrospectif ne permet de saisir que l'immigration. Les renseignements sont fournis par les réponses aux questions sur le lieu de naissance et le lieu de résidence précédent.

1) Lieu de naissance

Environ 40 % de la population totale est née à Manjo (39 % en 1974). Un pourcentage très voisin est né dans la province de l'Ouest, ce qui confirme les résultats déjà présentés, sur la langue paternelle (44,9 % en 1974, 39,6 % en 1976).

Une analyse plus fine faite par sexe, montre que les pourcentages ne sont pas très différents pour chacun des deux sexes, avec toutefois une prédominance des hommes sur les femmes pour les nés à Manjo, et des femmes sur les hommes pour les nés dans la province de l'Ouest.

De même il est intéressant d'analyser les pourcentages relatifs aux seuls adultes (personnes âgées de 15 ans et plus) mettant en évidence le faible pourcentage des nés à Manjo qui tombe à 11,5 % (12,1 % pour les hommes, 11,1 % pour les femmes), alors qu'au contraire les nés dans l'Ouest représentent 70,9 % de la population totale de 15 ans et plus en 1974 et 67,3 % en 1976, pourcentage encore accentué pour le sexe féminin (71,5 % en 1974, 68 % en 1976).

Tableau n°36 : Répartition de la population selon le lieu de naissance (en %)

LIEU DE NAISSANCE	1974						1976									
	Population tot.		Sexe masculin		Sexe féminin		Population tot.		Sexe masculin		Sexe féminin					
	Total	Dont 15 ans et +	Total	Dont 15 ans et +	Total	Dont 15 ans et +	Total	Dont 15 ans et +	Total	Dont 15 ans et +	Total	Dont 15 ans et +				
Ville de Manjo	39,0	11,5	40,5	12,1	37,7	11,1	42,8	14,8	44,7	15,3	40,9	14,4				
Arr. de Manjo (1)	1,6	1,7	9,6	8,2	10,7	10,5										
Moungo (2)	6,0	4,6														
Littoral (3)	2,5	2,9					3,2	3,7	3,2	3,7	3,2	3,6				
Ouest	44,9	70,9	43,8	70,7	45,9	71,5	39,6	87,3	37,7	66,6	41,5	68,0				
Nord-Ouest	2,6	3,7	5,8	8,4	5,5	6,6	2,2	3,5	2,8	4,9	1,6	2,2				
Sud-Ouest	1,5	3,6									2,0	2,2	1,7	1,6	2,3	2,7
Autres provinces	1,6										1,4	1,7	1,4	1,9	1,4	1,6
Etranger	0,3	0,6	0,3	0,6	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,6	0,1	0,2				
TOTAL	110,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				

(1) Moins la ville - (2) Moins l'arrondissement de Manjo - (3) Moins le Moungo

Ces chiffres sont à rapprocher des 83 % de personnes dont la langue paternelle est une langue bamiléké ; l'émigration déjà ancienne des originaires de l'Ouest explique qu'un certain nombre d'entre eux, même parmi les adultes, soient nés hors de cette province.

A titre de comparaison, le recensement administratif de 1966-1967 effectué à Manjo faisait ressortir une proportion un peu plus élevée de personnes nées dans la province de l'Ouest : 77 % des hommes de 15 ans et plus (en 1974, 70,7% pour les hommes seuls). Ceci confirmerait l'idée d'une baisse relative de l'immigration bamiléké (les personnes nées dans le département Bamoun qui appartient également à la province de l'Ouest n'étaient en 1966-67 que moins de 1 % de la population adulte masculine). Il convient toutefois d'être prudent dans les comparaisons de recensements réalisés dans des conditions très différentes. De même la baisse des pourcentages des nés dans l'Ouest en 1974 et 1976 doit être considérée avec précaution.

Ces immigrants de l'Ouest sont surtout originaires des trois départements de la Mifi, du Ndé et du Haut-Nkam, qui représentent ensemble 81 % et respectivement 28, 27 et 26 % des personnes nées dans l'Ouest.

Les autres régions du Cameroun sont, elles, assez peu représentées. L'arrondissement de Manjo lui-même fournit peu de citoyens et "l'ensemble du Mounjo" désigne en fait surtout des personnes qui viennent de l'arrondissement de Nkongsamba. Les originaires du Nord-Ouest sont arrivés à Manjo, dans leur grande majorité, après la réunification.

On peut poursuivre l'analyse à l'aide des résultats du recensement de 1976 en considérant pour chaque lieu de naissance la répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge. On a retenu ici les groupes 0-19 ans, 20-49 ans et 50 ans et plus car c'est à 20 ans, puis à 50 ans, que les rapports de masculinité s'inversent (voir

le paragraphe A ci-avant). Les résultats figurent au tableau n°37).

Tableau N°37 : Répartition de la population de chaque lieu de naissance selon le sexe et le grand groupe d'âge (en %) et rapport de masculinité (RM) en 1976

LIEU DE NAISSANCE	0-19 ans			20-49 ans			50 ans et +			TOTAL		
	SM	SF	RM	SM	SF	RM	SM	SF	RM	SM	SF	RM
Arrondis. Manjo	48	43	111	4	4	92	-	1	60	52	48	109
Moungo (moins l'arrondissement de Manjo)	36	34	107	9	15	58	2	4	53	47	53	90
Littoral (moins le Moungo)	27	25	112	18	21	82	5	4	141	50	50	100
Ouest	9	9	96	27	37	73	12	6	180	48	52	191
Nord-Ouest	15	12	118	49	22	224	1	1	(50)	65	35	181
Sud-Ouest	33	28	121	9	29	29	1	-	(300)	43	57	75
Autre	21	19	111	24	21	341	10	5	227	55	45	233
TOTAL	30	27	109	15	20	77	5	3	156	50	50	100

Ce tableau fait apparaître des structures par sexe et par âge très différentes selon le lieu de naissance.

La population née dans l'arrondissement de Manjo est bien sûr la plus jeune, avec 91 % de moins de 20 ans ; celles nées dans le Moungo, dans le Sud-Ouest et dans le littoral ont encore une proportion de moins de 20 ans importante (respectivement 70 %, 61 % et 52 %) ; vient ensuite le Nord-Ouest, puis enfin l'Ouest, avec un pourcentage très faible de 18 %.

C'est la population née dans le Nord-Ouest qui a le pourcentage d'adultes (20-49 ans) le plus élevé (71 %), suivie de l'Ouest (64 %) alors qu'à l'autre extrême, le pourcentage correspondant pour la population née à Manjo n'est que de 8 %.

Enfin chez les vieillards, la proportion la plus importante est celle de la population née dans l'Ouest (18 %).

Cette distinction entre les deux sexes est intéressante, car si pour un même lieu de naissance et un même groupe d'âge les pourcentages sont le plus souvent voisins (surtout chez les 0-19 ans), ils s'avèrent fort différents dans certains cas : chez les adultes, il y a nettement plus d'hommes que de femmes chez les originaires du Nord-Ouest, (ce qui confirme l'immigration récente en provenance de cette province), et au contraire nettement plus de femmes que d'hommes chez les originaires du Moungo, de l'Ouest, et surtout du Sud-Ouest, phénomène qui demanderait à être analysé de manière approfondie (migration de retour, polygamie, différences d'âges entre conjoints...).

Chez les vieillards, le phénomène à noter est la prédominance des hommes chez les personnes nées dans l'Ouest, due probablement à une arrivée ancienne de migrants de l'Ouest.

On peut enfin calculer l'âge moyen pour chacun des lieux de naissance : alors qu'il vaut 19,7 ans pour l'ensemble de la population, sa valeur n'est que de 7,4 ans pour les nés dans l'arrondissement de Manjo ; 14,2 ans pour ceux nés dans le Moungo ; 17,2 ans pour ceux nés dans le Sud-Ouest ; 21,9 ans pour ceux nés dans le littoral ; 23,8 ans pour les personnes nées dans le Nord-Ouest ; enfin il atteint 33,5 ans pour les originaires de l'Ouest.

2) Dernière résidence

Le tableau n°38 fournit, pour les deux recensements de 1974 et 1976, la répartition de la population selon le sexe et la dernière résidence. Il est à comparer au tableau n°36 relatif au lieu de naissance car, comme lui, il donne une indication sommaire sur les migrations vers Manjo.

En 1974, 42,5 % des citoyens ont une résidence précédente dans l'Ouest ; le chiffre est à rapprocher des 45 % nés dans cette province. La différence est faible et reflèterait seulement le fait qu'un certain nombre de femmes bamiléké

Tableau N°38 : Répartition de la population selon la dernière résidence (%)

DERNIERE RESIDENCE	1974			1976		
	Total	H	F	Total	H	F
Ville de Manjo	38,7	40,1	37,3	49,8	54,2	44,9
Arr. de Manjo (1)	2,8	2,8	2,8			
Moungo (2)	7,0	6,7	6,9	8,2	7,9	8,4
Littoral (3)	2,7	2,6	2,8	4,0	4,2	3,8
Ouest	42,5	41,0	44,0	32,5	28,1	37,5
Nord-Ouest	2,6	3,0	2,2	1,9	2,4	1,4
Sud-Ouest	3,7	3,8	4,0	2,1	1,6	2,5
Autres provinces				1,3	1,3	1,4
Etranger				0,2	0,3	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Moins la ville ; (2) Moins l'arr. de Manjo ; (3) Moins le Moungo.

Tableau n°39 : Répartition de la population immigrée selon la durée de résidence (en années)

a) Recensement de 1974

Durée de résidence	Ensemble		Sexe masculin		Sexe féminin	
0	12,6		13,2		12,1	
1	6,5		6,4		6,6	
2	5,1	21,3	4,9	20,8	5,3	21,8
3 - 4	9,7		9,5		9,9	
5 - 9	16,7		14,7		18,4	
10 - 14	14,8	49,4	13,7	51,3	15,9	47,7
15 et +	34,6		37,6		31,8	
TOTAL	100,0		100,0		100,0	

b) Recensement de 1976

0	7,8	9,1	6,6
1 - 4	23,6	23,8	23,4
5 - 9	17,4	14,9	19,8
10 et +	51,2	52,2	50,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

habitant Manjo ou le Mounjo repartent chez elles pour un accouchement. Les chiffres concernant les autres lieux de résidence précédents sont également voisins de ceux des lieux de naissance.

Il semblerait donc que, d'une manière générale, la plupart des immigrés viennent directement de leur lieu de naissance vers Manjo. Ceci n'étant cependant qu'un résultat d'ensemble, puisque la mention "Ouest", par exemple, ne préjuge pas d'une étape intermédiaire entre le village et Manjo ; seule une enquête approfondie sur les cas individuels permettrait de mettre en lumière les cheminements migratoires réels.

En 1976, les citadins venant de l'Ouest sont un peu moins nombreux (32,5 %) contrairement à ceux en provenance de l'arrondissement de Manjo (ville comprise) qui représentent près de 50 % du total contre 41,5 % seulement en 1974 : la différence est assez sensible et pourrait signifier un ralentissement de l'immigration en provenance de l'Ouest ou une migration de retour vers cette province.

Les différences entre les deux sexes se font dans le même sens en 1974 et 1976 : relativement plus d'hommes que de femmes provenant de l'arrondissement de Manjo, et situation inverse pour la province de l'Ouest.

L'étude de la durée de résidence de la population fournit une idée de l'ancienneté de l'immigration : environ 50 % de cette population sont installés à Manjo depuis 10 ans et plus. Les femmes immigrées sont venues à Manjo un peu plus tardivement que les hommes, ce qui peut correspondre au schéma classique du déplacement de l'homme seul qui n'est rejoint par sa femme qu'ultérieurement.

Les immigrants dont la durée de résidence est inférieure à une année représentent 12,6 % de l'ensemble de la population immigrée en 1974, et 7,8 % seulement en 1976 : il y a là peut-être simplement une différence due à des erreurs d'observation (la durée "0 an" est parfois confondue par les

agents recenseurs avec celle d'un an) ; cette différence peut aussi marquer un ralentissement du rythme d'immigration. Le rapport des immigrants dont la durée de résidence est inférieure à un an à la population totale, représente d'ailleurs un taux de migration nette (immigration totale diminuée de l'émigration et des décès), qui vaut 7,6 % en 1974 et 3,9 % seulement en 1976.

Les structures par sexe et par âge de la population n'ayant jamais changé d'arrondissement et de celle ayant migré sont bien sûr très différentes. Elles peuvent être résumées par les âges moyens (tableau n°40) : 8,7 ans pour la première (6,2 ans pour les hommes et 11,3 ans pour les femmes) et 31,7 ans pour la seconde (34,8 ans pour les hommes, 28,7 ans pour les femmes) : la population féminine immigrante est de 6 ans plus jeune que la population masculine immigrante. Enfin l'âge moyen augmente avec l'ancienneté de l'immigration : les immigrants des douze derniers mois ont un âge moyen de 18,1 ans (20 ans pour les hommes, 15,7 ans pour les femmes), alors que ceux qui résident depuis 10 ans et plus ont un âge moyen de 40,9 ans (44,9 ans pour les hommes, 37 ans pour les femmes).

Tableau n°40 : Age moyen de la population selon le sexe et la durée de résidence dans l'arrondissement (1976)

CATEGORIE		SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		ENSEMBLE	
		Total	Age moyen	Total	Age moyen	Total	Age moyen
Population n'ayant jamais changé d'arrondissement		3 711	6,2	3 464	11,3	7 175	8,7
Population ayant changé d'arr. selon la durée de résidence	0	316	20,0	246	15,7	562	18,1
	1 - 4	830	21,4	878	17,8	1 708	19,6
	5 - 9	521	29,6	740	25,4	1 261	27,1
	10 et +	1 820	44,9	1 881	37,0	3 701	40,9
	TOTAL	3 487	34,8	3 745	28,7	7 232	31,7
ENSEMBLE		7 198	20,0	7 209	20,4	14 407	20,2

Tableau n°41 : Répartition de la population immigrée dans l'arrondissement selon la dernière résidence et la durée de résidence (1976)

DERNIERE RESIDENCE	Sexe masculin (en %)				Sexe féminin (en %)			
	0	1 - 4	5 - 9	10 ans et +	0	1 - 4	5 - 9	10 ans et +
. Moungo (1)	13,0 %	36,0 %	20,3 %	30,7 %	11,0 %	34,2 %	21,5 %	33,3 %
. Littoral (2)	16,4	31,1	13,8	38,7	15,1	30,5	20,8	33,6
. Ouest	4,7	16,0	12,9	66,4	3,9	17,5	18,5	60,1
. Nord-Ouest	29,1	45,1	17,0	8,8	10,5	50,5	23,2	15,8
. Sud-Ouest	10,6	37,4	26,0	26,0	9,3	38,9	32,0	19,8
. Autres provinces	16,7	34,4	13,5	35,4	19,1	42,6	14,9	23,4
. Etranger	14,3	42,9	4,7	38,1	-	55,6	11,1	33,3
TOTAL	9,1	23,8	14,9	52,2	6,6	23,4	19,8	50,2

(1) Moins l'arr. de Manjo ; (2) Moins le littoral

L'on peut enfin croiser la dernière résidence avec la durée de résidence (tableau n°41) pour mettre en évidence les différences de la structure temporelle des divers courants migratoires. Deux points sont à souligner :

- l'immigration en provenance du Nord-Ouest est très récente surtout chez les hommes puisque pour 74,2 % elle date de moins de 5 ans (61 % pour le sexe féminin). On touche là un phénomène important des migrations camerounaises : la province du Nord-Ouest pourvoyeuse habituelle de travailleurs pour les grandes plantations de Victoria-Tiko envoie aussi maintenant des migrants dans d'autres régions du Cameroun ; conséquence de la réunification, certes, mais qui ne se fait sentir nettement que plus de 10 ans après celle-ci ;
- au contraire, l'immigration en provenance de l'Ouest est beaucoup plus ancienne puisqu'elle date de 10 ans et plus pour 66,4 % des hommes et 60,1 % des femmes.

F. ACTIVITE ECONOMIQUE

1) Le type d'activité (tableau n°42)

En 1974, sur les 14 162 personnes résidant à Manjo, 6 105 (soit un taux brut d'activité de 43 %) font partie de la population active (actifs occupés et chômeurs).

Tableau n°42 : Répartition de la population de 6 ans et plus selon le sexe et le type d'activité

TYPE D'ACTIVITE	1974				1976				
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
POPULATION ACTIVE	Occupés	2 977	56,4	2 870	51,8	2 677	49,7	350	6,4
	Chômeurs	154	2,9	104	1,9	288	5,3	133	2,5
	Total	3 131	59,3	2 974	53,7	2 965	55,0	483	8,9
POPULATION INACTIVE	Etudiants	1 913	36,3	1 516	27,4	2 090	38,8	1 646	30,2
	Ménagères	-	-	670	12,1	33	0,6	3 036	55,8
	Autres	231	4,4	376	6,8	302	5,6	279	5,1
	Total	2 144	40,7	2 562	46,3	2 425	45,0	4 961	91,1
NON DETERMINE					93	-	183	-	
ENSEMBLE	5 275	100,0	5 536	100,0	5 483	100,0	5 627	100,0	

Ce total se répartit entre 3 131 hommes et 2 974 femmes, soit un rapport de masculinité de 105.

En 1976, sur les 14 407 résidents, on ne trouve que 3 448 actifs, soit 24 % de la population.

La très grande différence entre ces deux résultats provient essentiellement du sexe féminin : en effet si les actifs masculins recensés en 1976 sont légèrement inférieurs à ceux trouvés en 1974 (2 965 contre 3 131), par contre les femmes actives ne sont en 1976 que 483 alors qu'on en trouvait 2 974 en 1974. Le rapport de masculinité des actifs monte alors à 502 en 1976.

Dans un contexte économique qui n'a guère changé en deux ans, cet écart provient bien évidemment des différences dans les méthodologies utilisées (définition des concepts, instructions données aux enquêteurs, contrôle du travail de ceux-ci...) et met bien en évidence les difficultés de l'observation de l'activité économique, surtout pour l'activité féminine. En effet on a classé en 1976 comme "ménagères", c'est-à-dire inactives, 3 036 femmes dont il est fort probable qu'un grand nombre occupe en fait une activité. C'est pourquoi les résultats de 1974 nous semblent plus proches de la réalité que ceux de 1976.

Les chômeurs sont pour chaque sexe plus nombreux en 1976 qu'en 1974, mais là encore il faut prendre garde aux différences de définition.

Parmi les inactifs, on trouve un nombre un peu plus élevé d'écoliers et d'étudiants pour les deux sexes en 1976 qu'en 1974.

Enfin, curieusement on trouve, en 1976, 33 hommes classés comme ménagères.

Au total, en 1974, la charge par actif occupé est de 1,42, chiffre somme toute modéré.

2) Taux d'activité selon le sexe et l'âge
(tableau n°43 et graphique 19)

Les deux recensements ont considéré que l'activité pouvait commencer dès l'âge de 6 ans. Le taux d'activité des 6 ans et plus est en 1974 de 59,4 % pour les hommes (55 % en 1976) et de 53,7 % pour les femmes (8,9 % en 1976).

En fait, avant 15 ans, les résultats montrent qu'il y a peu d'actifs et le "taux épuré d'activité" que l'on peut calculer et qui rend mieux compte du niveau de l'activité économique vaut alors 88 % pour le sexe masculin et 74 % pour le sexe féminin en 1974, et respectivement 81,1 et 11,8 % en 1976.

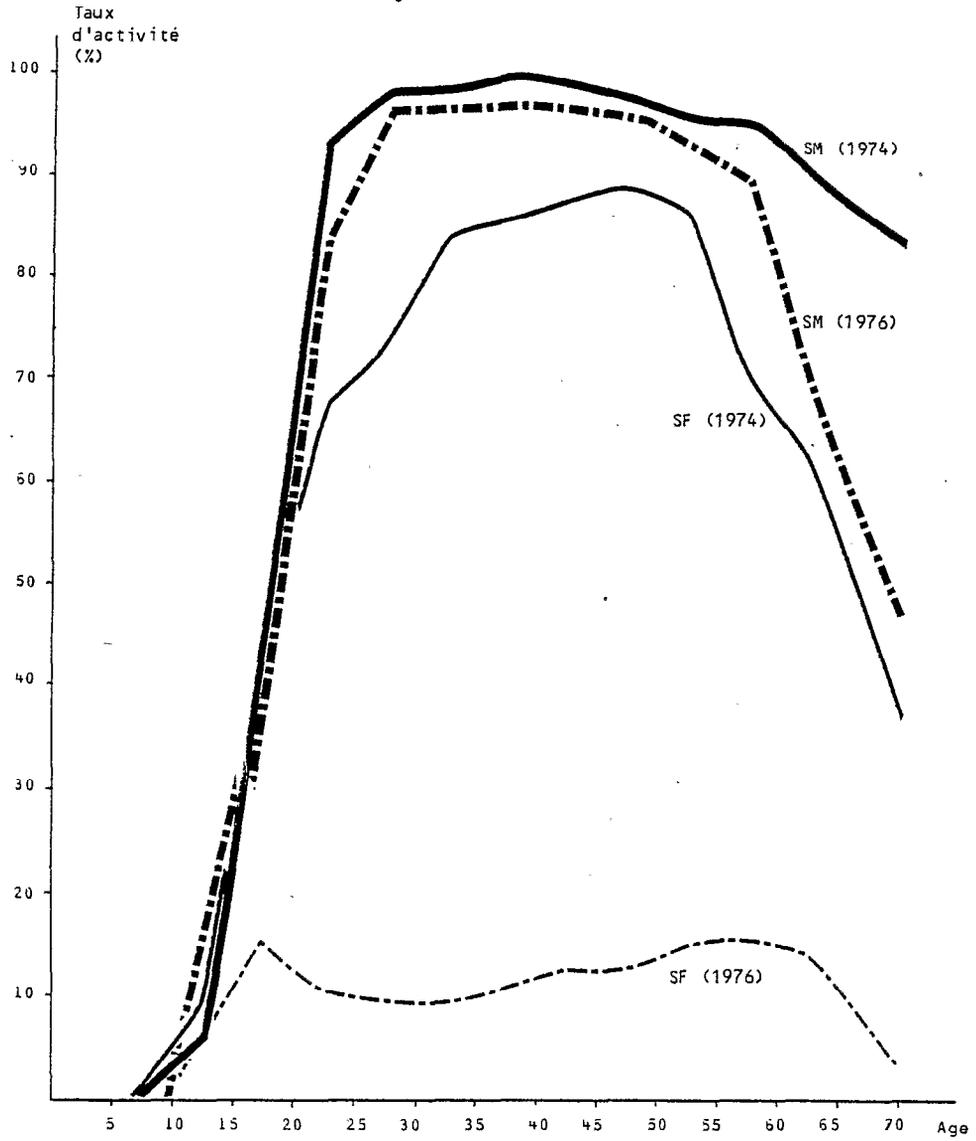
Les courbes des taux par âge portées sur le graphique 19 font apparaître des courbes assez voisines pour les hommes en 1974 et 1976, celle de 1976 étant toujours au-dessous de celle de 1974, surtout après 60 ans (là encore il s'agit probablement de différences de définition

Tableau n°43 : Taux d'activité selon le sexe et l'âge (en %)

GROUPES D'AGE	1974		1976	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
6 - 9	0,6	0,5	} 2,0	1,4
10 - 14	5,4	8,8		
15 - 19	44,4	44,2	38,7	15,0
20 - 24	92,7	67,9	83,0	10,1
25 - 29	98,1	73,0	96,1	9,5
30 - 34	98,5	84,0	96,3	9,2
35 - 39	99,8	85,6	97,1	11,1
40 - 44	98,7	87,8	96,4	12,8
45 - 49	97,5	89,0	96,0	12,5
50 - 54	95,9	87,0	93,4	15,0
55 - 59	95,2	70,0	89,5	15,5
60 - 64	89,7	63,2	69,7	14,1
65 et +	83,7	37,9	46,8	3,3
Ensemble	59,4	53,7	55,0	8,9
Dont 15 ans et +	88,0	74,0	81,1	11,8

Graphique 19

TAUX D'ACTIVITÉ SUIVANT LE SEXE ET L'ÂGE
Manjo 1974 et 1976



ou d'instruction aux enquêteurs, ceux de 1976 ayant sans doute en plus tendance à considérer comme inactifs des vieillards n'ayant qu'une activité partielle). De 25 à 59 ans, le taux d'activité masculine est en 1974 constamment supérieur à 95 %. Le maximum est atteint, en 1974 comme en 1976 pour le groupe 35-39 ans.

Pour les femmes, la courbe de 1976 s'éloigne peu de l'intervalle de 10 à 15 %, mais ne présente guère d'intérêt compte tenu de ce qui a été indiqué précédemment. En 1974, la courbe a une allure semblable à celles du sexe masculin ; elle est à chaque âge inférieure à celle de 1976 et un peu plus irrégulière dans sa forme que les courbes de 1974 ; elle atteint son maximum à 45-49 ans (89 %) et n'est supérieure à 80 % qu'entre 30 et 54 ans.

3) Branches d'activités (tableau n°44)

Les branches d'activité entre lesquelles se répartissent les actifs occupés ont été regroupées en huit catégories. En 1974, une proportion très élevée de citadins, comme l'on pouvait s'y attendre, travaillant dans le secteur agricole (79 % des hommes et 93 % des femmes). Viennent ensuite, pour les hommes, les secteurs "autres services" (6 %), administration (5 %), commerce (4 %), artisanat et industries manufacturières (4 %). Parmi les femmes non employées dans l'agriculture, un peu plus de 4 % sont commerçantes, les autres branches n'étant représentées que par des effectifs très réduits.

Cette répartition moyenne des branches d'activité varie peu selon les quartiers. Le pourcentage des hommes employés dans l'agriculture descend cependant à 71 dans le quartier I et 69 dans le IV, il est par contre de 90 dans les quartiers V et VI. Chez les femmes, toujours plus de 90 % d'agricultrices, sauf dans le quartier II où elles ne sont que 76 % (les commerçantes atteignent là 18,5 % de l'effectif

actif, c'est un quartier proche de la gare et du marché).

Tableau n°44 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité, pourcentage de chaque sexe

BRANCHE D'ACTIVITE		1 9 7 4		1 9 7 6	
		Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
Agriculture, Elevage, Forêts, Pêche (secteur primaire)		79	93	71	62
Secteur secondaire	Artisanat et indust.manufac.	4	1	4	11
	Bâtiment, Travaux Publics	-	-	1	-
	Electricité, eau	-	-	-	-
	Total	4	1	5	11
Secteur tertiaire	Commerce	4	4	5	19
	Transport	2	-	3	-
	Administration	5	1	9 *	2 *
	Autres services	6	1	7	6
	Total	17	6	24	27
ENSEMBLE		100	100	100	100

* En 1976 le secteur "Administration" comprend aussi les services domestiques

Il faut enfin signaler que la population active occupée dans l'agriculture est une population plus vieille que celle des autres secteurs d'activité. Ainsi pour le sexe masculin, l'âge moyen dans le secteur primaire est de 39,3 ans alors qu'il n'est que de 31 ans dans le secteur secondaire et 32,5 ans dans le secteur tertiaire.

En 1976, on retrouve une répartition entre les branches d'activité assez voisine pour le sexe masculin, encore que l'agriculture y soit moins représentée (71 % contre 79 %) au détriment du secteur tertiaire. Pour le sexe féminin, on voit apparaître dans ce tableau l'explication avancée précédemment au sujet de la différence d'activité entre

1974 et 1976 : les femmes occupées dans l'agriculture ne représentent en 1976 que 62 % des femmes actives occupées contre 93 % en 1974. Bon nombre de femmes agricultrices ont donc été comptabilisées comme ménagères en 1976, ce qui a pour effet de gonfler la part relative des femmes occupées dans les autres secteurs.

4) Situation dans la profession (tableau n°45)

L'analyse précédente est corroborée par l'étude de la répartition de la population selon la situation dans la profession : alors qu'en 1974, 56,6 % des femmes sont des aides-familiales, travaillant essentiellement dans l'exploitation familiale, elles ne sont plus que 8,8 % en 1976.

Chez les hommes, les résultats des deux recensements sont assez voisins et montrent le caractère de "centre de transition" de la ville de Manjo entre une économie "traditionnelle" fondée sur l'agriculture et une économie "moderne" où apparaît le salariat : les travailleurs indépendants représentent en effet approximativement le même pourcentage que les salariés.

Tableau n°45 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession, en pourcentage de chaque sexe.

SITUATION DANS LA PROFESSION	1974		1976	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Patrons	4,8	0,6	3,5	3,7
Indépendants	43,2	40,2	46,5	72,4
Salariés	45,9	1,8	46,9	9,7
Apprentis	2,1	0,8	1,5	5,4
Travailleurs familiaux	4,0	56,6	1,6	8,8
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0

Cette étude démographique de Manjo fait ressortir en définitive plusieurs faits :

- la disparité des rythmes d'accroissement entre les périodes 1957-1967, 1967-1974 et 1974-1976 ne permet pas de connaître avec précision le taux actuel de croissance. Trop d'incertitudes pèsent sur les résultats des différents recensements ;
- la répartition par sexe est équilibrée et classe donc Manjo parmi les centres ayant atteint une certaine "maturité", il s'agit là cependant d'un phénomène récent ;
- la population est jeune puisque près de la moitié de ses habitants ont moins de 15 ans ;
- les situations matrimoniales présentent une grande disparité entre les femmes, dont la très grande majorité sont mariées jeunes, et les hommes parmi lesquels le célibat est un état qui se prolonge assez tard dans la vie ;
- l'instruction primaire est relativement répandue chez les hommes mais beaucoup moins fréquente chez les femmes ; par contre les effectifs scolaires actuels réunissent à peu près autant de filles que de garçons ; entre 6 et 14 ans, 89 % des enfants sont scolarisés ;
- Manjo est une ville où les immigrants bamiléké ont depuis longtemps supplanté la population autochtone. Mais parmi les arrivées récentes on note une proportion accrue d'originaires du Moungo et de la province du Nord-Ouest ;
- une proportion très élevée de personnes travaille dans le secteur agricole : près de 4 hommes sur 5 et plus de 9 femmes sur 10.

Depuis 1970 environ, la ville, comme le reste du Moungo, est devenue à son tour une zone de départ puisqu'apparemment elle ne conserve pas son excédent naturel de population, ceci n'excluant d'ailleurs pas des arrivées nouvelles, inférieures en nombre aux départs.

3. ROLE ET FONCTION D'UN CENTRE URBAIN SECONDAIRE

A. LA VILLE ET SES QUARTIERS

On chercherait en vain à Manjo un "centre-ville". Le voyageur pressé qui traverse la bourgade par la route nationale ne peut que constater une plus grande densité de maisons de part et d'autre de la route, et l'agitation fébrile qui règne à certaines heures sur l'espace servant de gare routière. Mais point d'édifice marquant à cet endroit. La sous-préfecture est perchée sur une butte et isolée, à la sortie nord ;

l'église est au sud ; le marché, la gare, le dispensaire sont à l'est. C'est le résultat, un peu comme à Loum, de l'histoire des communications dans cette partie du pays. L'axe essentiel a été longtemps la voie ferrée et c'est d'abord autour de la gare que s'est constitué le noyau de cette petite ville, avec le marché tout proche. L'ancienne piste qui longeait la voie ferrée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, a cédé la place à une route moderne, bitumée depuis les années cinquante, devenue l'axe central des communications dans cette partie du pays. Dès lors, c'est cette route qui est le principal lieu d'animation, notamment au niveau de la gare des taxis. Un quartier commercial s'est peu à peu formé de part et d'autre de la route nationale et le long des rues qui conduisent au marché ; boutiques modestes, bazars, bars, étals en plein air aux activités diverses, en représentent les principaux éléments.

Ce quartier central, le quartier II, compte proportionnellement le moins de femmes employées dans l'agriculture. C'est un quartier à habitat relativement dense, étiré entre route et voie ferrée, et maillé d'un réseau orthogonal de rues. Le quartier III offre une physionomie comparable sur le plan de l'habitat, mais ne comprend guère que des maisons d'habitation.

Pas d'entassement de maisons à Manjo, sauf en quelques secteurs particuliers comme cette partie du quartier V qui se trouve "coincée" entre la route nationale et la rivière, en face de la Mission Catholique. On ne remarque pas non plus cette urbanisation spontanée ou "sauvage" qui se traduit souvent, à la périphérie des villes africaines par une agglutination de maisons, sans que soient respectés les espaces suffisants pour une voirie ultérieure. L'urbanisation s'opère pour une bonne part de façon linéaire le long des routes, avec des maisons en une seule file de chaque côté ; ou bien encore par taches, mais dans un ordre relatif, les habitations étant alors entourées d'un espace non bâti et

respectant en général un certain alignement. Des espaces libres, plus larges, entourent la voie ferrée dans sa traversée de la ville ou bien marquent l'emplacement des écoles.

L'impression qui se dégage au total est celle d'une petite ville, relativement harmonieuse dans son habitat, où la campagne est toujours très proche. La qualité de la construction des maisons confirme ce sentiment.

B. L'HABITAT

L'enquête démographique de l'IFORD a rassemblé des données sur la qualité de l'habitat à Manjo, à partir de la nature des matériaux qui constituent les murs, le sol et le toit.

Quatre catégories ont été retenues pour les murs (cf. tableau ci-dessous). Ils sont en planches ou "carabottes" dans 2 757 maisons sur 2 907 soit 95 % du total, et c'est bien là en effet l'image habituelle qu'offre l'habitat dans une grande partie du département : sur une charpente en bois sont disposées horizontalement des planches mal équarries qui se recouvrent de bas en haut comme des tuiles, tantôt

Tableau n°46 : Manjo 1974 : qualité de l'habitat

	<u>MURS</u>	<u>SOLS</u>	<u>TOITS</u>			
Planche	2 757	PA + TER	1 973	TO + TU + TER	1 524	52,4
				RA + CH	447	15,4
				Autres N.D.	2	/
Brique béton pisé	103	CI + CA + BO	784	TO + TU + TER	780	26,8
				RA + CH	4	/
				TO + TU + TER	6	/
Paille, raphia autres N.D.	39	PA + TE	9	RA + CH	3	/
				TO + TU + TER	93	3,2
				RA + CH	1	/
Tôles	8	CI + CA + BO	30	TO + TU + TER	14	/
				RA + CH	12	/
				Autres N.D.	4	/
TOTAL	2 907	2 907	2 907	TO + TU + TER	9	/
				TO + TU + TER	4	/
				TO + TU + TER	4	/
						100

N.D. : non déterminé ; PA : taille ; TE : terre ; CI : ciment ; CA : carrelage ; BO : bois ; TO : tôles ; TU : tuiles ; TER : terrasse ; RA : raphia ; CH : chaume.

coquettes lorsqu'elles sont soigneusement peintes et entretenues, tantôt misérables et délabrées lorsque la négligence et les intempéries les ont transformées en masures prenant l'eau de toutes parts. Les maisons "en dur" (briques, béton, pisé, ce dernier étant rare à Manjo) sont au nombre de 103, soit 3,5 %. Viennent ensuite 39 habitations en "paille, raphia, autres matériaux" et 8 dont les murs sont en tôles.

La qualité du sol a été déterminée selon deux critères : sol en "terre ou paille" (en fait presque uniquement en terre battue) : c'est le cas de 2 016 maisons, soit 69 % ; et sols en ciments, carrelage ou bois (ce sont presque toujours des sols cimentés) dans 891 habitations, soit 31 %.

Les toits ont été classés en trois catégories. la plus fournie est celle des toits en "tôles, tuiles ou terrasses" (mais les tuiles sont, à notre connaissance absentes de Manjo) qui recouvrent 2 434 maisons soit 84 % ; les toits de nattes ou chaume sont au nombre de 464, soit 16 %, les autres et non déterminés ne représentent que 6 unités.

Au total, les maisons modernes avec murs en béton (ou parpaings), sols cimentés et toits de tôles ne représentent que 3 % de l'ensemble, et le type le plus fréquent 52% est celui qui réunit murs en planches, sol de terre et toit de tôles. C'est ce que l'on désigne couramment sous le nom de maison "en semi-dur". Vient ensuite (27 %) une maison semblable extérieurement, mais avec sol cimenté. Un peu plus de 15 % des habitations sont en planches, avec sol de terre et toit en nattes de raphia. Les autres types ne sont représentés qu'à un petit nombre d'exemplaires.

Il manque à ce dépouillement provisoire de l'enquête démographique une répartition par quartiers de ces différents types de maisons. A priori cependant, il ne semble pas y avoir de différences notables entre ces quartiers. De même, cet habitat "urbain" est tout à fait identique à celui que l'on rencontre dans la campagne, du moins le long

de la route nationale. Les maisons en dur ne sont qu'une proportion très faible du patrimoine immobilier de Manjo. Seuls tranchent quelques petits immeubles plus importants que les maisons d'habitation, qui abritent la sous-préfecture, la gendarmerie ou la mission catholique.

C. LES EQUIPEMENTS URBAINS

Ce qui différencie Manjo des autres agglomérations ou des villages de la région, c'est d'une part, son volume démographique qui justifie à lui seul l'existence d'un certain nombre d'équipements desservant la population concentrée, d'autre part, la présence de quelques services liés à la sous-préfecture.

Manjo a été érigée en chef-lieu d'arrondissement le 17 septembre 1962, prenant le relais d'un district qui existait depuis 1951. L'arrondissement s'étend sur 346 km², soit 9,3 % de la superficie du département et regroupait, en 1976, 33 261 habitants (12,07 % de la population du Mounjo). Une sous-préfecture n'abrite qu'un petit nombre d'employés de l'Etat mais joue un rôle important de centralisation et de direction. En outre, d'autres structures administratives lui sont presque toujours liées, commune mixte rurale, dont le ressort est le même que celui de l'arrondissement, et brigade de gendarmerie.

Parmi les autres équipements administratifs figurent un très modeste bureau de poste, un dispensaire et un poste agricole (dit d'arrondissement, qui exerce un contrôle sur les autres postes dispersés dans la campagne).

Manjo est également le siège d'une importante mission catholique dont l'église constitue l'édifice le plus imposant de la ville. A la mission est annexée une vaste école primaire qui, concurremment avec les quatre autres écoles, publiques ou protestantes de l'agglomération, dispense l'instruction aux jeunes citadins.

La présence de la ville a également entraîné l'installation à Manjo de quelques équipements économiques dont l'activité s'étend bien au-delà des limites urbaines proprement dites. Citons simplement pour mémoire la présence d'un guichet bancaire de la B.I.C.I.C. (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Cameroun) ; de création récente, il fonctionnait encore de manière irrégulière au moment de l'enquête et n'avait qu'une clientèle assez réduite.

Plus importantes et plus étendues sont les influences respectives de la coopérative, du marché et des commerçants, prenant appui sur des activités de transport très importantes.

D. LA COOPERATIVE DE MANJO

Le Mounjo est un département riche en coopératives, au début du second plan quinquennal (1966) on n'en comptait pas moins de 22 : 11 commercialisaient le café, 7 les bananes et 4 le cacao. Mais souvent de petite taille, n'ayant pas de ressort territorial bien défini, se faisant concurrence entre elles et rarement bien gérées, la plupart ont connu le sort assez général des coopératives camerounaises : détournement de fonds ou de matériel, chute du nombre des adhérents, effondrement du chiffre d'affaires, mise en veilleuse et quasi-disparition. En janvier 1972, selon un rapport du secteur de la Coopération et de la Mutualité, il ne restait plus que 6 coopératives pour le café robusta et 1 pour les bananes. En 1970/71, 8 % seulement de la production du département était commercialisés par des coopératives, le pourcentage remontait cependant à 13,5 en 1973/74.

Dans cette conjoncture, la coopérative de Manjo, la Coopacam (Coopérative des Produits Agricoles du Cameroun), fondée en 1965, est une de celles qui se maintient le mieux : 295 adhérents en 1971/72, 501 en 1973/74. Présidée par un commerçant- planteur de la ville elle est organisée en trois sections : Manjo, qui a 6 délégués au conseil d'adminis-

tration, Loum, qui en a 2 et Mbanga, un seul. Elle emploie trois permanents (un directeur, un gardien, un chauffeur) et 14 temporaires pendant les cinq mois de la campagne. Les deux camions de la coopérative partent collecter jusqu'à Mbanga le café sec en cerises qui est décortiqué, dans l'usine située au quartier II près de la Dibombé. Celle-ci traite 300 à 400 tonnes chaque année et vend ensuite le café à des exportateurs qui font l'avance des crédits de campagne.

Une telle coopérative, dont les activités s'étendent au-delà des limites de l'arrondissement, contribue à renforcer le rôle strictement urbain de Manjo. Il convient cependant de noter que son impact économique est faible. Comme toutes les autres coopératives du département, elle souffre de la concurrence très vive qui est le fait d'usiniers privés, très nombreux dans le département. Dans le seul arrondissement de Manjo, on ne dénombre pas moins de 9 usines à café (1) appartenant à des sociétés, des commerçants ou des planteurs. Les deux plus importantes traitent respectivement 1 600 T (à Nlohé) et 500 T (à Manjo), les autres manipulent des tonnages allant de 30 à 300 T.

Une autre petite coopérative, la Covenprovex (Coopérative de Vente de Produits Vivriers et d'Exportation) a une existence épisodique et n'a guère commercialisé qu'une cinquantaine de tonnes en 1973/74. Elle semble actuellement en sommeil.

E. LE MARCHÉ

Le marché occupe un vaste espace à la limite des quartiers I, II et III, à proximité de la gare et non loin du stationnement des taxis. Un hangar couvert de tôles abrite les bouchers et quelques autres vendeurs. De longs alignements de constructions précaires mettent les étals à l'abri du soleil ou de la pluie. Mais le jour du marché hebdomadaire,

(1) 4 à Manjo, 3 à Nlohé, une près de Loum et une à Manengoteng.

qui se tient le samedi, vendeurs et acheteurs débordent largement de ces emplacements et envahissent les rues voisines.

Qui sont ces vendeurs ? Lors d'une enquête effectuée en mars 1974, on en a dénombré 405 se répartissant en 217 hommes et 188 femmes. Plus de la moitié (235) sont des revendeurs, 153 proposent leur propre production agricole, les autres vendent à la fois ce qu'ils produisent et ce qu'ils ont acheté, à leurs voisins, ou parfois, sur le marché lui-même.

Plus des trois quarts (313, soit 77 %) sont domiciliés à Manjo (notons cependant que dans ce genre d'enquête le nom de la ville est donnée parfois par des personnes qui habitent en fait des villages proches). 41 viennent de Nkongsamba pour le marché et 8 de Bafoussam. Les villages voisins sont peu représentés : Njoumbeng 8, Bakwat 9, Manengoteng 1, Mantem 1, Manengolé 1, Abang 7, Kola 1 et Loum 2. Signe, vraisemblablement qu'à Manjo, comme ailleurs, les paysans qui viennent au marché vendent leurs produits à des habitants de la ville qui monopolisent en quelque sorte les transactions.

Que vendent-ils ? Plus de la moitié des vendeurs (235) proposent des produits vivriers : produits agricoles proprement dits pour 155 d'entre eux couvrant une large gamme (arachides, tubercules, plantains, pistaches, piments, avocats, condiments de tous ordres), vins de raphia ou de maïs pour 23 vendeurs, poissons (18), viande et volaille (9). Onze personnes vendent de l'huile de palme et autant de beignets. Quelques autres, moins nombreux, ont à leur étal kola, pain ou lait.

Un autre groupe important (84) est constitué par les vendeurs de tissus et vêtements : 30 vendeurs de tissu ou de pagnes, 19 de vêtements auxquels il faut ajouter 9 ateliers de couture qui cousent à la demande robes ou pantalons ; il y a en outre 6 marchands de friperie et 20 de chaussures.

Vient ensuite un groupe de petits marchands (60), qui vendent des couvertures (12), des valises (8) et surtout de la "quincaillerie" (40), ce dernier terme recouvrant des inventaires souvent hétéroclites de clous et de machettes, de casseroles et de seaux, de piles et de lampes, de postes de radio et de parapluies.

Un dernier groupe enfin (25) réunit les vendeurs de tabac (10) ainsi que quelques étals de parfumerie et de bijoux (6).

Le marché de Manjo présente au total l'image assez habituelle des marchés de la région, axés principalement sur les produits vivriers et les objets de consommation courante. N'apparaît pas dans cette enquête, à cause de la date à laquelle elle a été effectuée, le rôle de centre de collecte des produits agricoles que joue Manjo au moment de la récolte : des quantités importantes de vivres sont alors apportées et achetées par des commerçants qui les stockent ou les expédient vers les marchés des villes plus grandes.

Les lieux d'achat de ces divers produits sont plus diversifiés que ne le sont les origines des vendeurs. Les produits agricoles sont achetés pour l'essentiel sur place ou dans les villages voisins. Bafoussam cependant fournit des arachides, des haricots, des oignons, du tabac et de la kola. A Foumban sont également achetés, mais en faible quantité, haricots, maïs ou tomates. L'huile de palme vient surtout de Kumba (mais on sait que cette ville est un lieu de redistribution, le principal centre de production étant la région de Tiko-Victoria). La friperie vient de Bafoussam, au terme de circuits assez compliqués qui empruntent souvent l'ex-Cameroun occidental et le Nigéria. Par contre, les approvisionnements en objets manufacturés, en tissus ou en vêtements sont partagés en parts égales entre Douala et Nkongsamba (59 et 57 vendeurs). Kumba intervient encore, plus faiblement, pour les couvertures et les chaussures. On voit donc que Nkongsamba malgré sa proximité est loin d'exer-

cer un rôle exclusif en matière d'approvisionnement sur un petit centre comme Manjo.

Ce grand mouvement commercial hebdomadaire que représente le marché est prolongé les autres jours de la semaine, d'une part, par la présence de quelques vendeurs et vendeuses qui proposent aux citadins des produits agricoles, d'autre part, par les commerçants qui tiennent boutique.

F. LES COMMERCANTS

Les commerçants, nous l'avons déjà constaté à partir du dépouillement de l'enquête démographique, sont nombreux à Manjo, puisque 559 hommes et femmes actives sont employés dans ce secteur (en y incluant, outre les activités commerciales proprement dites, celles de l'artisanat, des transports et autres services). Le registre des patentes de la sous-préfecture mentionne 242 établissements de diverses catégories classés selon l'importance de l'entreprise (chiffre d'affaires, nombres de personnes employées, machines).

La catégorie A8 (chiffre d'affaires compris entre 5 et 7 millions F.CFA ne comprend qu'une seule entreprise, l'agence locale de l'E.D.C. (Electricité du Cameroun). Un seul commerçant également dans la classe A 10 (chiffre d'affaires entre 2 et 3,6 M). La catégorie suivante, A 11 (chiffres d'affaires de 1 à 2 M.) est plus fournie avec 8 patentes (dont un photographe).

En A 13 (chiffre d'affaires de 500 à 750 000 F. on trouve 18 commerçants dont 4 bouchers, un menuisier et un réparateur radio. Les commerçants dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 F. (A 14) sont les plus nombreux: 138. On compte parmi eux un horloger, 12 tailleurs et couturières, 4 "savetiers", 2 réparateurs de vélos, 3 mécaniciens. Le reste est composé de commerçants, sans autre spécification. Même si le chiffre d'affaires, déclaré par l'intéressé ou estimé par l'administration, est assez imprécis, cette catégorie correspond à des entreprises très modestes, dont

le chef travaille soit seul, soit avec un aide familial, et dont le capital est très réduit.

La catégorie A 15 comprend 6 "gargotiers", restaurants sommaires servant un plat unique, sans boissons, et 9 coiffeurs.

Figurant à part dans cette classification, la catégorie T/B réunit les transporteurs, usiniers, possesseurs d'un moulin à maïs et mécaniciens. 63 personnes en font partie, dont 8 transporteurs, 3 marchands ambulants et 52 commerçants. Ce sont là des entreprises plus importantes qui disposent notamment d'un capital plus substantiel que celles des autres catégories.

Au-delà de cette énumération comptable, il est intéressant d'examiner plus en détail la situation de quelques-uns de ces commerçants qui ont fait l'objet d'une enquête plus approfondie.

Treize d'entre eux, les principaux commerçants de la ville, ont été soumis à une enquête biographique. Tous sont Bamiléké, sauf un, le chef supérieur des Manéhas. Il y a une femme parmi eux. Deux sont nés à Manjo, 5 dans la Mifi, 4 dans le Haut-Nkam et 2 dans le Ndé. Leur âge moyen est relativement élevé, puisque cinq ont plus de 50 ans, six entre 40 et 50 ans, et les deux autres respectivement 38 et 36 ans.

C'est que tous, en effet, à l'exception de la propriétaire d'un bar, dont le père était commerçant à Douala, et du chef supérieur qui a hérité de la fonction paternelle, sont fils de cultivateurs et ont dû monter eux-mêmes leur affaire. Deux seulement n'ont pas été à l'école; les autres ont suivi un enseignement primaire complet et deux ont même fréquenté le collège. La plupart ont commencé leur vie active par un emploi de salarié : moniteur, agent des eaux et forêts, gérant de boutique, chauffeur ; le temps, une dizaine d'années parfois, d'accumuler un petit capital

pour acheter une boutique ou une plantation. L'apport personnel étant toutefois insuffisant, en général, pour des investissements importants, ils ont dû faire appel à des financements complémentaires. Ceux-ci sont de deux ordres : soit un exportateur de café qui avance les sommes nécessaires à l'achat des machines s'il s'agit d'une usine à café, ou un grossiste qui fait l'avance de marchandises et d'un peu d'argent, c'est le circuit capitaliste classique ; soit une "cotisation familiale" entre personnes de la même chefferie, c'est le circuit traditionnel.

Il est à peu près de règle que soient liées les deux activités, agricoles et commerciales. Seules deux personnes ne possèdent pas de plantation, la propriétaire d'un bar et un usinier, mais ce dernier envisage d'en acheter une. Le cumul de plusieurs activités agricoles (achats successifs de plantations) ou commerciales (boutique et usine, ou commerce de produits vivriers, de kola, de palmistes ou de café) est fréquent. Cette constante du cumul correspond bien au projet du migrant bamiléké tel qu'il a été exposé par ailleurs : la réussite n'est assurée que si l'on peut allier la possession de la terre (qui ici est le résultat d'un achat et non d'un héritage) à une affaire commerciale, la sécurité et l'argent en quelque sorte.

On a cherché à savoir aussi, parmi les immigrés (dont les douze Bamiléké) quelle était leur relation avec leur chefferie d'origine. Trois seulement ne possèdent rien au village, trois n'ont qu'un terrain, les autres y ont aussi une maison. Par contre, aucun n'y a fait de plantation de café et deux seulement (dont la commerçante) ont un titre dans la société traditionnelle. En somme, les liens avec le village se maintiennent, par suite, le plus souvent d'héritage, mais on ne cherche pas à y acquérir une position économique et sociale plus importante. Le véritable projet d'avenir du migrant se situe désormais hors de son village. Ce que manifeste aussi l'examen des projets d'investissements

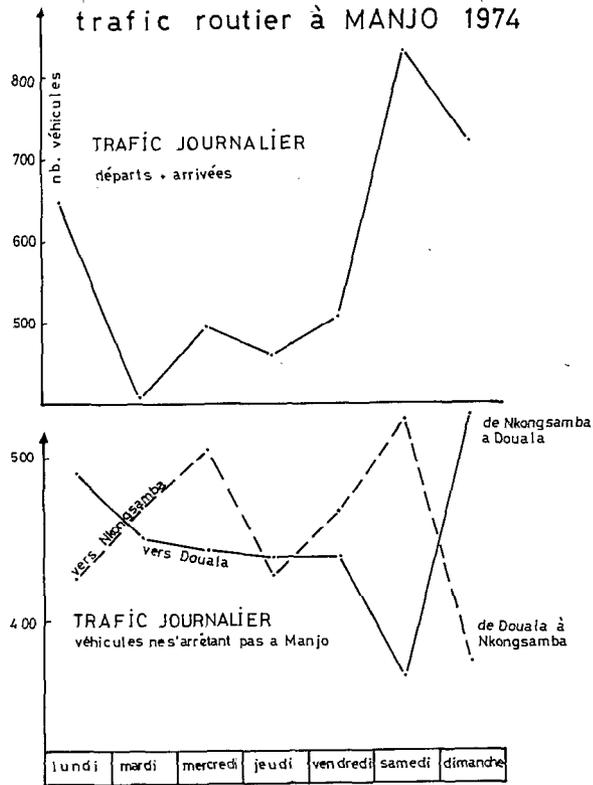
des intéressés : à la question "quels investissements pensez-vous réaliser au cours des prochaines années", l'un a répondu - et c'est significatif - "l'écolage des enfants", un autre "épouser plusieurs femmes encore". Trois n'ont aucun projet et deux seulement envisagent de faire construire au village, où ils ne possèdent pour l'instant qu'un terrain.

G. LE TRAFIC ROUTIER

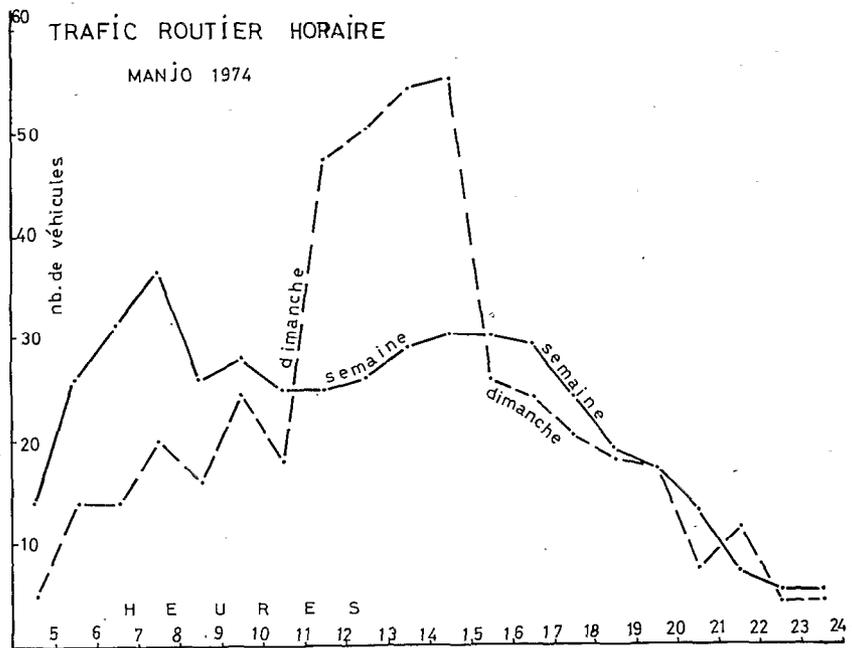
Une enquête sur le trafic routier (véhicules ne s'arrêtant pas à Manjo) s'est déroulée durant une semaine, et pendant 20 heures sur 24 chaque jour (de 4 heures du matin à minuit, le trafic de 0 à 4 heures étant insignifiant). Le graphique n° 21 montre la répartition de ce trafic par tranches horaires. La moyenne des jours de semaine indique une pointe aux premières heures de la matinée (de 5 à 8 heures) et une autre, plus étalée, en début et milieu d'après-midi. Le dimanche, par contre, la circulation est moindre en début de matinée et passe par un maximum très marqué en milieu de journée, entre 11 et 15 heures.

Neuf cents véhicules environ traversent Manjo chaque jour ; la moyenne sur la semaine d'enquête s'établit à 450 dans le sens Nkongsamba-Douala et 456 dans l'autre sens. Mais leur nombre est très inégal selon les jours. Le graphique de répartition par jour montre deux pointes significatives dans le sens Douala-Nkongsamba : une le mercredi, et l'autre, plus nette (523 véhicules contre 365 dans l'autre sens) le samedi. Le lendemain, les rapports sont exactement inversés : 526 véhicules à la descente sur Douala, contre 375 à la montée. C'est là un témoignage de l'importance des liens villes-campagnes : un grand nombre de Bamiléké montent de Douala en fin de semaine vers la province de l'Ouest et en reviennent le dimanche. Le samedi, les taxis partent très tôt le matin de Douala : à Manjo, on note des pointes de trafic de 46 véhicules/heure entre 5 et 6 heures, de 56 entre 7 et 8 ; ou bien en début d'après-midi ; on a, à Manjo, à deux heures environ de Douala, respectivement 37,49 et

Graphique 20



Graphique 21



41 passages dans les tranches de 15 à 18 heures). Le dimanche, le trafic à la descente est beaucoup plus regroupé au milieu de la journée et atteint son maximum entre 11 et 15 heures (48, 63, 64 et 71 véhicules/heures). Mais il ne s'agit là que de passages de voitures qui ne s'arrêtent à Manjo, éventuellement, que pour faire le plein d'essence.

Une autre enquête, aux mêmes dates, a porté sur les voitures qui s'arrêtaient à Manjo pour y déposer ou y prendre des clients. Elle avait pour objet de chercher à connaître l'intensité des liaisons entre Manjo et l'extérieur. Les résultats en sont donnés sur le graphique n°20.

La courbe de trafic journalier montre, comme celle des véhicules ne s'arrêtant pas à Manjo, l'importance du trafic de fin de semaine, et particulièrement du samedi, jour de marché. Les liaisons les plus fréquentes de Manjo touchent, comme l'on pouvait s'y attendre, les localités situées sur la route nationale, en particulier Nkongsamba et Loum. Ce sont là les villes les plus proches de Manjo et il est vraisemblable que dans bien des cas les taxis poursuivent au-delà, mais la destination finale, souvent, n'est pas connue du conducteur au moment de l'arrêt à Manjo ; elle dépend, comme il est normal, de la clientèle rencontrée en cours de route. Il faut noter aussi la fréquence assez grande des liaisons avec les villages voisins, Ndoungué notamment ; ce village n'a aucune fonction administrative (hormis la présence d'un poste agricole), mais fait figure de bourg grâce à la présence d'un hôpital, d'un collège et d'une importante mission protestante (c'est le principal centre de formation des pasteurs de l'Eglise évangélique pour tout le Cameroun).

En plus du comptage des véhicules, l'enquête a porté également sur les personnes qui arrivaient à Manjo ou en repartaient. Nous en avons extrait le tableau ci-dessous, établi sur deux jours de la semaine, le jeudi et le samedi. Il souligne à la fois la fréquence des voyages vers les villes voisines et l'accroissement très notable du nombre des déplacements le samedi.

Graphique 22

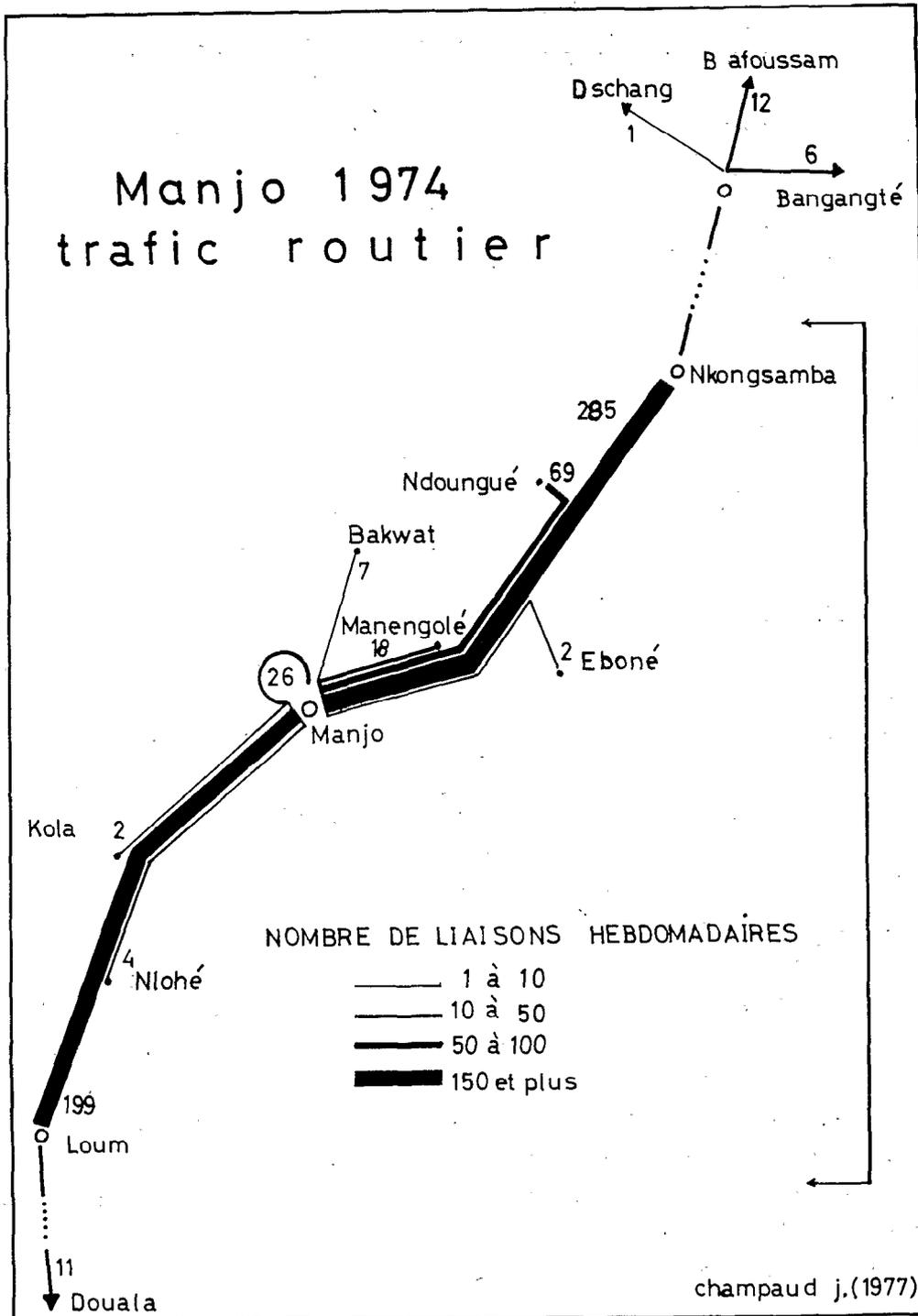


Tableau n°47 : Nombre de personnes quittant Manjo ou y arrivant, 1974.

Origine ou destination	Le jeudi		Le samedi	
	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs
Nkongsamba	210	164	793	567
Loum	110	93	310	367
Ndoungué	74	93	69	107
Bafoussam	15	20	1	6
Bakwat	11	5	-	-
Manengolé	9	22	35	62
Douala	8	5	2	14
Bangangté	-	19	-	8
Mbouda	-	8	-	-
Mbang	-	5	-	-
Bafang	-	4	4	5
Kola	2	-	-	-
Nlohé	-	-	-	4
Bangou	-	-	-	8
Eboné	-	-	-	3
Melong	-	-	5	8
TOTAL	439	438	1 219	1 159
	877		2 378	

4. L'urbanisation du Moungo central

Les environs de Manjo, et plus particulièrement l'espace compris entre cette ville et Loum, sont assez représentatifs du département du Moungo, où l'ensemble routes-voies ferrées dessine une trouée plus ou moins large dans le paysage forestier naturel. Ce couloir très humanisé, relativement étroit entre Nkongsamba et Manjo, s'élargit un peu entre Manjo et Loum et s'épanouit en une tache plus vaste au sud de Loum, comme d'ailleurs au nord de Nkongsamba dans l'arrondissement de Melong. L'originalité de la portion Manjo-Loum tient surtout à la distorsion entre grandes plantations et habitat : les premières sont établies aux abords immédiats de la voie ferrée où elles occupent encore de vastes espaces, les maisons par contre sont beaucoup plus nombreuses sur la route goudronnée qu'aux abords du chemin de fer et de l'ancienne route. Le contraste est net entre cette zone de grandes plantations rigoureusement ordonnées, quadrillée d'un réseau de pistes et ponctuée de bâtiments comprenant l'usine,

la maison du patron de la plantation, de vastes aires cimentées pour le séchage du café ; et les abords de la route avec ses rangées de maisons bien alignées et un arrière-plan de brousse dégradée où les contours des champs s'estompent sous la végétation naturelle. Entre les deux, quelques anciennes plantations ont été morcelées et sont maintenant l'objet de cultures mélangées, le café n'étant plus la spéculation unique.

La plupart des agglomérations se sont déplacées au bord de la route nationale. Là où route et voie ferrée sont proches, à Loum, Nlohé, Manjo, il y a continuité dans l'urbanisation joignant les deux voies de communication. Lala par contre, a éclaté en deux noyaux bien séparés : l'un est demeuré dans une boucle de la voie ferrée et le long d'une grande plantation, l'autre, plus important constitue sur la route un double noyau centré sur la grande mission catholique et sur le carrefour de la piste vers Kola. Seul le village de Manengoteng est demeuré à l'écart, aggloméré autour de sa gare, mais un certain nombre de ses habitants se sont installés aux abords de la route bitumée dans d'autres villages.

Sur l'ensemble du département, une forte majorité de la population habite dans des localités situées sur la route nationale : 71 % en moyenne, pourcentage moyen qui varie selon les arrondissements :

Melong	: 48 %
Nkongsamba	: 83 %
Manjo	: 61 %
Loum	: 86 %
Mbanga	: 84 %
Dibombari	: 45 %

Il est intéressant de comparer ces chiffres avec la répartition des équipements telle qu'elle a été cartographiée dans les atlas régionaux (1).

(1) A. FRANQUEVILLE. Atlas Régional Sud-Ouest 1, Yaoundé, ORSTOM, 1973.
J. CHAMPAUD. Atlas Régional Ouest 2, Yaoundé, ORSTOM, 1973.

Certains de ces équipements sont tous situés dans les localités du bord de la route nationale : les postes à essence, les bureaux des P.T.T. (sauf celui de Dibombari), les coopératives. D'autres sont situés de préférence sur la route : 10 collèges sur 12, 24 missions sur 30 et 29 usines à café sur 35. Par contre, les régions s'étendant hors de la route nationale reçoivent proportionnellement plus d'équipements que ne l'indiquerait le simple chiffre de leur population, puisqu'avec 29 % des habitants, elles ont 40 % des écoles primaires, 32 % des dispensaires et hôpitaux, 35 des postes agricoles et 44 % des marchés. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient pour autant mieux desservies que les abords de la route puisqu'une population dispersée nécessite un plus grand nombre d'équipements qu'une population agglomérée.

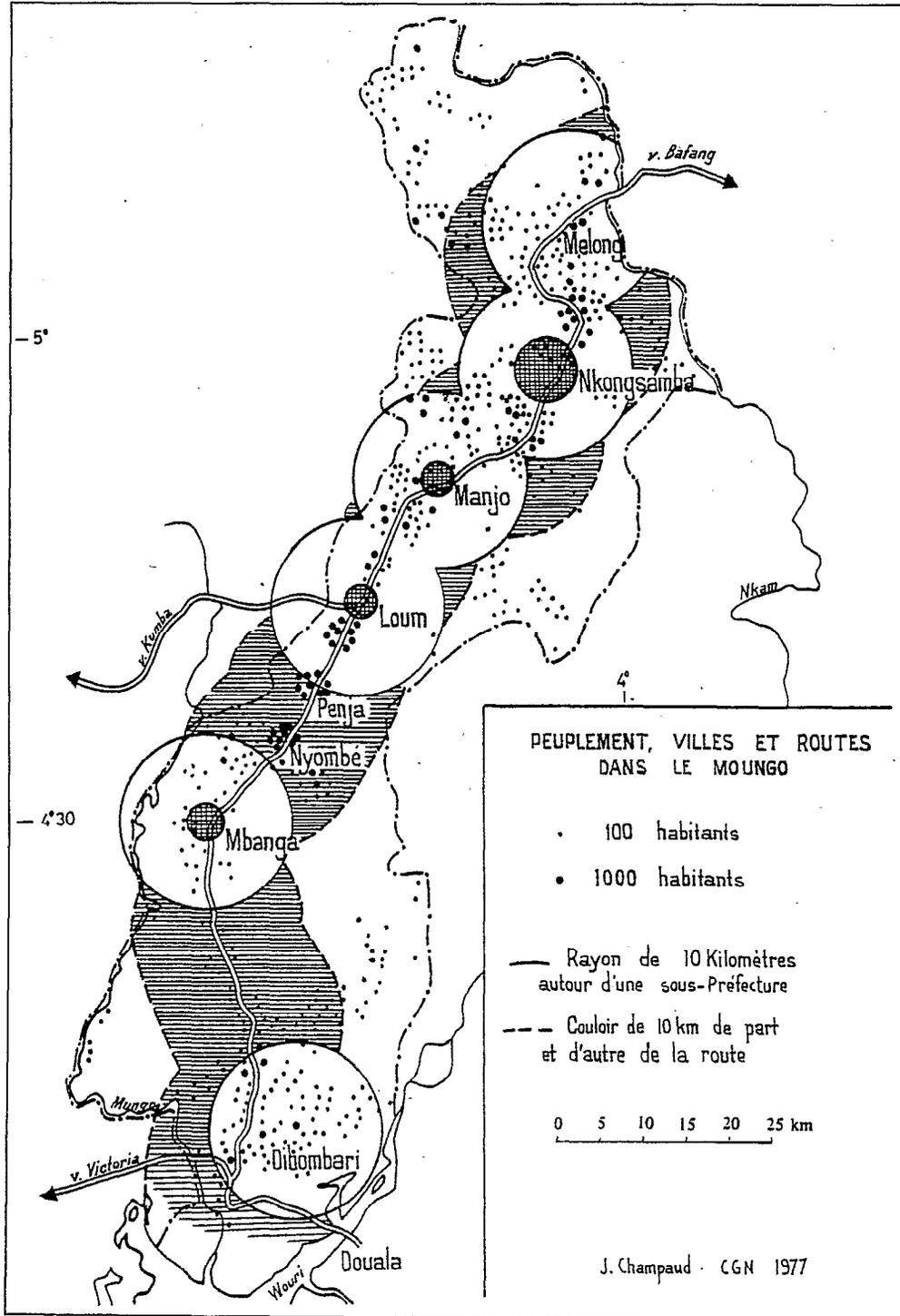
Ces observations rejoignent les conclusions d'une étude faite précédemment sur l'ouest camerounais (2) : elle montrait une bonne utilisation des équipements du secteur tertiaire par les habitants des campagnes dans les zones à forte densité, à villes rapprochées et dotées d'un bon réseau de circulation : autant de caractères que l'on retrouve aussi dans le Moungo.

Cette pénétration des villes et des campagnes peut être aussi cartographiée de deux manières :

- en traçant autour des villes (définies ici comme sous-préfectures), un cercle de 10 km de rayon, on constate qu'une majorité de la population du département vit à l'intérieur de ces cercles hormis les zones périphériques, deux portions du département se retrouvent néanmoins en dehors de ces cercles : le secteur Nyombé-Penja, entre Loum et Mbanga, mais le niveau d'équipement de ces deux localités qui n'ont pas de fonction administrative est équivalent à celui des petites sous-préfectures du département, et entre Mbanga et Dibombari où s'étend une zone forestière nettement moins peuplée que le reste du département ;

(1) J. CHAMPAUD. "L'utilisation des équipements tertiaires dans l'Ouest du Cameroun" in La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar Paris, C.N.R.S., 1972, pp. 401-413.

Carte 16



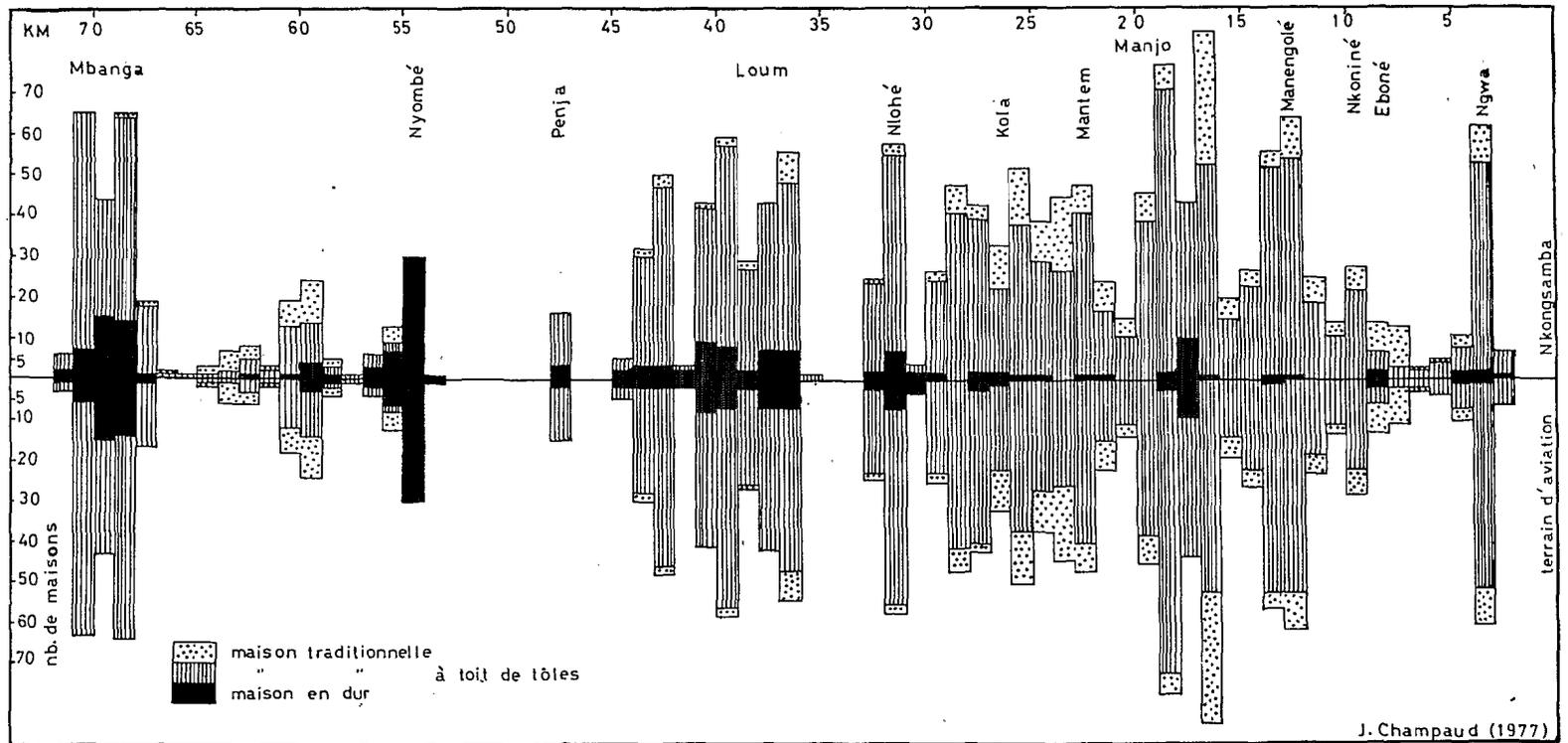
- une seconde approche consiste à ajouter à la zone précédente celle située à moins de 10 km de la route nationale : c'est alors la quasi-totalité de la population du département (93 %) qui se trouve englobée par ce que l'on pourrait définir comme une zone d'influence urbaine proche.

Une autre observation sur le même thème peut être faite à partir d'un comptage des maisons situées le long de la route nationale. Les résultats ont été traduits sur un graphique, avec une totalisation par kilomètre linéaire, sur les 72 qui séparent la sortie de Nkongsamba (aéroport) de celle de Mbanga. Première constatation, il n'y a presque pas de "trous" dans les constructions le long de route : 11 kilomètres seulement n'ont pas de constructions. C'est sans doute la répartition des maisons en dur qui souligne le mieux le phénomène proprement urbain (à Nyombé cependant le nombre important de bâtiments en dur reflète la présence d'un camp de travailleurs de plantations). Tout le long de la route, la maison la plus répandue, comme à Manjo-ville, est celle qui a un toit de tôle et des murs traditionnels. Les murs de planches sont les plus fréquents de Nkongsamba à Mbanga ; ce n'est qu'entre les km 58 et 66, donc peu avant Mbanga, qu'il y a une majorité de maisons à murs de terre. Parmi les maisons dites traditionnelles ce sont celles ayant murs de planches et toits de nattes qui dominent.

Tableau n°48 : Répartition des maisons par catégorie
(entre Nkongsamba et Mbanga)

Toit	Murs	Total	
Tôles	Ciment	324	} 2 873
	Planches	2 476	
	Terre	41	
	Tôles	26	
	Bambous	5	
Nattes	Planches	386	} 580
	Terre	48	
	Bambous	32	
	Nattes	14	

Graphique 23
 Nature des maisons le long de la route nationale
 de Nkongsamba à Mbanga



CHAPITRE 6

PLANTEURS du CANTON MANEHAS

1° - LA DIFFUSION DE LA CAFEICULTURE

Avant les années trente, la région de Manjo est livrée aux exploitants forestiers, MM. Bondan, Jolly et Carbonnier entament profondément la forêt et ouvrent de nombreuses pistes facilitant ainsi son défrichement ultérieur par les planteurs.

C'est précisément en 1932, que la caféiculture se diffuse dans la région de Manjo. Elle remplace rapidement les cacaoyères qui avaient été ouvertes sur le Mont Koupé au début du XXème siècle. Le cacaoyer est en effet, au niveau de Manjo, à sa limite septentrionale.

L'administration contrôle étroitement cette nouvelle culture car elle craint qu'un mauvais entretien des plants ne facilite l'extension des maladies phytosanitaires. Un rapport de tournée en pays bakaka, immédiatement au nord de Manjo, rappelle les mesures prises afin d'écartier ce risque, notamment le principe de plantations villageoises groupées :

"Des caféières se constituent dans la plupart des villages sous la surveillance et le contrôle de la Subdivision et de l'agent d'agriculture. Des mesures sont prises pour assurer un contrôle facile. La principale de ces mesures consiste dans le groupement pour chaque village des caféiers en un même point, autant que possible voisin de la piste ou du village, l'emplacement étant subordonné à l'autorisation administrative et la plantation faisant l'objet d'une inscription à un cahier de contrôle" (1935) (1).

(1) Rapport de tournée du chef de la subdivision de Nkongsamba, du 5 au 9 février 1935. Yaoundé, Archives nationales, APA 11797/B.

A Nlohé, près de 185 000 pieds de caféiers sont déjà plantés en 1937. C'est l'action de quelques grandes plantations européennes (Arcondo) ou dwala - pongo ; mais c'est aussi le fait de nombreuses petites exploitations. Si on fait abstraction d'une plantation de 15 000 pieds, la moyenne s'établit à près de 1 850 pieds de caféiers par plantation et à 124 pieds par habitant (cf. tableau n°49) ; 67 % des exploitations ont moins de 1 500 pieds de caféiers.

Tableau n°49 : Les plantations de café à Nlohé, en 1937

Taille de la plantation (en nb. de pieds de caféiers)	Nb. de pieds de caféiers	Nb. d'exploitants	Nb. moyen de caféiers par exploitant
Moins de 500	4 708	14	336
De 500 à 999	19 230	33	583
De 1000 à 1499	20 300	20	1 015
De 1500 à 1999	10 900	7	1 557
De 2000 à 2499	22 000	11	2 000
De 2500 à 9999	92 750	15	6 183
10000 et plus	15 000	1	15 000
TOTAL	184 888	101	1 831

Source : Rapport de tournée agricole, déc. 1937 - Nkongsamba Yaoundé, Archives nationales, dossier n° APA 11797/A.

Les régions les plus reculées sont elles aussi invitées à pratiquer la nouvelle culture. Le pays mwaménam, par exemple, pourtant nettement à l'écart de l'axe routier-ferroviaire du Moungo, comptabilise déjà en 1934, 32 550 pieds de caféiers pour 8 villages et une population totale de 1 650 habitants (1).

Durant ces années trente, et en liaison avec le développement des plantations villageoises, l'administration porte un très vif intérêt aux villages de la région de Manjo. Ekangté Mpaka, entre autres, fait l'objet de la sollicitude de l'administration et des services techniques car il est question, en 1933, d'en faire un village modèle

(1) Soit 4 700 pieds par village et une vingtaine de pieds par ha.

pour les autres villages environnants : "Je ferai en sorte de créer un village type qui pourra servir de modèle aux autres centres indigènes" déclare alors un administrateur de la subdivision de Nkongsamba en tournée dans le pays bakaka (1). Quelques mois plus tard (2), c'est la déconvenue et le recours classique à la contrainte pour pallier le manque de participation des populations :

"Le premier septembre nous avons visité le nouveau village de M'paka en construction et déplacé sur la demande du Docteur Fajadet. Aucun travail n'avait été fait depuis 2 mois environ. Après avis de Monsieur le Chef de la Circonscription un garde a été envoyé dans ce village" (3).

L'administration ne renouvellera d'ailleurs pas un tel projet car l'amélioration de l'habitat se fait spontanément à la suite des premiers revenus tirés des plantations de café. La plupart des villages s'enorgueillissent de constructions en dur :

"L'existence dans les villages traversés, dont plusieurs sont importants (Nlohé, Manengoteng, etc...) de nombreuses cases en matériaux définitifs, est une indication certaine de l'aisance des propriétaires indigènes" (1937) (4).

Le développement rapide de la caféiculture ne concurrence pas, dans un premier temps, les productions antérieures. Le petit élevage (surtout chèvres et porcs) notamment reste très développé dans toute la région : pays mwaménam, bakaka et manéhas. Le village de Kola, par exemple, est cité dans un rapport administratif pour son important cheptel :

"A Kola, les villageois sont également éleveurs (5) et possèdent du petit bétail en grand nombre. Le cochon en particulier y est d'un excellent rapport nous avons rencontré fréquemment des truies avec portées de 8 à 10 porcelets ! le chef du village possède une race de bovins de petite taille, noir

 (1) Rapport de tournée, janv. 1933. Archives nationales, Yaoundé
 APA 11798/H, Nkongsamba.

(2) La déclaration a eu lieu en janvier et le constat qui suit date du premier septembre de la même année.

(3) Archives nationales, Yaoundé, APA 11798/H, Nkongsamba.

(4) Cette amélioration de l'habitat est générale à la subdivision de Nkongsamba. En 1937, le chef supérieur des Mbo se fait construire une maison en ciment "avec les ressources puisées dans la vente des produits de ses plantations en plein rapport (8 tonnes)". (Archives nationales, Yaoundé, APA 11797/B, Nkongsamba).

(5) Rapport de tournée agricole, en déc. 1937 (Archives nationales, Yaoundé APA 11797/A, Nkongsamba). L'agent de l'agriculture vient de parcourir la piste de Nlohé à Lala et Kola, où il a pu constater de nombreuses plantations indigènes de caféiers et cacaoyers.

pis blanc, sans bosse, acclimatée au pays. Nous avons vu les produits de cette espèce, qui est importée de la zone anglaise, toute proche" (1937).

Un important cheptel est également observé en pays bakaka, et mwaménam (2).

2° - CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU CANTON MANEHAS

Une vingtaine d'exploitations agricoles ont été recensées en 1964/65 dans les villages de Nlohé, Manengoteng, et Ekanaté Mpaka, dans le cadre d'une enquête agricole par sondage sur l'ensemble du Moungo. La plupart de ces exploitations (15 sur 20) sont gérées par des immigrants bamiléké. Le nombre d'exploitations enquêtées est trop faible pour qu'une analyse au seul niveau du canton Manéhas puisse être pertinente, cependant nous pouvons utiliser avec précaution ces données statistiques partielles pour réaliser une première approche des exploitations agricoles de cette région.

Il apparaît d'abord que les exploitations sont relativement restreintes puisque leur superficie moyenne est seulement de 1 ha 36. Elles sont surtout orientées vers l'exportation : café robusta, cacao, bananes ; les cultures vivrières n'occupant en moyenne que 0,14 ha de l'exploitation (3).

Plus au sud, dans l'arrondissement de Loum, les superficies des exploitations agricoles ne sont guère plus grandes. D'après l'étude de G. HAMANI les 3/4 de ces exploitations ne dépassent pas la superficie de 3 ha (4), confirmant ainsi les données relatives au canton Manéhas.

-
- (1) Rapport de tournée en pays bakaka, du 5 au 9 février 1935, par le chef de subdivision de Nkongssamba. (Archives nationales, Yaoundé, APA 11797/B, Nkongssamba) : "Au point de vue petit bétail constatation a pu être faite d'un cheptel fort conséquent de moutons, chèvres et principalement de porcins de bonne race".
 - (2) Rapport déjà cité (Archives nationales, Yaoundé APA 11797/B, 1934). Rappelons que les villages mwaménam étaient à cette date là, entourés d'une haie vive afin d'empêcher le vagabondage des bêtes dans les champs cultivés.
 - (3) Cette superficie doit être augmentée si l'on tient compte de la pratique courante des cultures mixtes, les femmes cultivant entre les rangs de caféiers.
 - (4) G. HAMANI - op.cit.

Tableau n°50 : Taille des exploitations agricoles de l'arrondissement de Loum.
 Statistiques portant sur 1 649 exploitants de Loum et de Loum-Chantier d'après Hamani G. 1967 (en %)

1	ha	24
1,5	ha	13
2	ha	23
3	ha	13
	plus de 3 ha	27
		100

La plupart des champs de produits vivriers ont été prêtés à l'exploitation : il en est ainsi pour 84 % des superficies consacrées à la production vivrière. Mais il n'en est pas de même pour les plantations, c'est-à-dire pour les parcelles portant des cultures d'exportation (café, cacao, bananes) ; celles-ci se pratiquent en effet sur des terrains dont l'exploitant est propriétaire soit parce qu'il les a lui-même défrichés, ou achetés ou bien obtenus par héritage.

L'enquête révèle que la moitié des superficies consacrées aux cultures d'exportation a été directement défrichée par l'exploitant lui-même, sans qu'il ait eu besoin d'acheter la terre. L'accès à la terre semble avoir été relativement libre, du moins dans une première phase de l'immigration.

Plus de 40 % des plantations existaient déjà avant 1951. Par contre, dans la période suivante, entre 1951 et 1955, les plantations ouvertes se font rares. Or, à cette date-là, les troubles upécistes ne sont pas encore déclenchés. Faut-il donc voir dans ce ralentissement, un indice de saturation des terroirs dans le canton Manéhas après une période d'intense immigration ? Enfin, plus de la moitié des plantations date des 10 dernières années. Pourcentage très fort qui s'explique sans doute par le remodelage des terroirs du Mounjo après les troubles des années soixante.

Les plantations sont parfois très éloignées du lieu de résidence : 29 % d'entre elles sont à plus d'une heure de distance. Nous pouvons penser que le refuge à Manjo de nom-

breux planteurs, à la suite des troubles est la cause de l'éloignement de nombreuses parcelles. La rareté de la terre durant ces dernières années joue dans le même sens. Cependant, en règle générale, l'immigré bamiléké s'installe de préférence dans un village proche de sa plantation ; plus de la moitié des plantations est à moins d'une demi-heure de distance. Les parcelles de produits vivriers, quant à elles, sont pour la plupart à moins de 30 minutes.

L'agriculture dans le Moungo bénéficie, dans l'ensemble, de terrains relativement plats. Au niveau de Manjo cependant, le Mont Koupé et les collines sises à l'est de Manengoteng (1) rétrécissent considérablement la plaine du Moungo, si bien que de nombreuses parcelles sont localisées sur de fortes pentes : 20 % des plantations, soit près de la moitié des superficies consacrées aux cultures d'exploitation, sont sur des pentes de plus de 30 %. Les cultures vivrières sont de préférence sur des pentes moins fortes.

La culture de café, principale spéculation agricole du Moungo septentrional, n'est pas sans problème.

La taille relativement réduite de la plupart des exploitations incite les planteurs à disposer leurs cultures vivrières entre les rangs de caféiers ce qui présente l'avantage de ne pas avoir à rémunérer une main d'oeuvre spécifique pour le sarclage des plantations, mais l'inconvénient de diminuer les rendements lorsque les caféiers développent leurs racines.

La qualité du café laisse parfois à désirer. La récolte n'est pas toujours suffisamment étalée dans le temps : des cerises non mûres sont ramassées. De surcroît, le séchage est parfois mal conduit ou bien la conservation mal faite, et les graines fermentent ou sont trop humides.

(1) Le Mont Koupé culmine à 1 925 m d'altitude. La plus haute colline de Manengoteng atteint 785 m. A Manjo même nous ne sommes qu'à 460 m d'altitude.

Tableau n°51 : Les exploitations agricoles du canton Manéhas en 1964/65

Nombre d'exploitations	20
dont Bamiléké	15
Nombre de parcelles	97
Superficie moyenne d'une exploitation	1,36 ha
dont réservée aux cultures vivrières	0,14 ha
réservée aux cultures commerciales ...	1,22 ha

Tableau n°52: Statut foncier des superficies cultivées (en %)

	Total des superficies	Cultures vivrières	Cultures d'exportation
Défrichées	46	10	51
Héritées	20	6	21
Achetées	23	/	25
Prêtées	11	84	3
Total	100	100	100

Tableau n°53 : Date d'ouverture des parcelles

	Total des parcelles	Cultures vivrières	Cultures d'exportation
Avant 1951	29	8	21
1951 - 1955	8	5	3
1956 - 1960	29	14	15
1961 - 1965	31	19	12
Total	97	46	51

Tableau n°54 : Distance des parcelles (en minutes)

	Total	Cultures vivrières	Cultures d'exportation
Moins de 15'	31	25	6
De 16 à 30'	35	16	19
De 31 à 45'	4	1	3
De 46 à 60'	5	1	4
Plus de 60'	14	1	13
Non déterminées	8	2	6
Total	97	46	51

Source : Recensement agricole, 1964/65

Tableau n°55 : Pente des parcelles

	En nombre			En superficie (%)		
	Total	Cultures vivrières	Cultures d'export.	Total	Cultures vivrières	Cultures d'export.
Moins de 5 %	16	12	4	11	23	9
De 5 à 9 %	14	6	8	19	41	16
De 10 à 14 %	14	6	8	20	25	19
De 15 à 19 %	5	2	3	3	5	3
De 20 à 24 %	6	3	3	6	1	7
De 25 à 29 %	2	1	1	1	2	1
30 % et plus	14	1	13	40	3	45
Total	71	31	40	100	100	100

Source : Recensement agricole, 1964/65.

Les plantations ont vieilli et sont d'un faible rendement. Ceci explique que le Cameroun n'ait pas pu tirer tout le parti possible des cours plus élevés lors des dernières années. Un vaste programme de régénération prévoit entre autres l'octroi de primes à l'arrachage des sujets âgés, la distribution de plants sélectionnés et des subventions pour l'achat d'engrais.

T. Tioking (1) évoque par ailleurs les difficultés qu'éprouvent les petits planteurs pour trouver une main d'oeuvre à bon marché. Il lie ces difficultés à la vente des grandes plantations appartenant à des Européens (particuliers ou sociétés) et à leur morcellement qui a permis à des ouvriers agricoles de devenir planteurs. Toujours selon le même auteur, cette relative pénurie aboutit à un renchérissement des salaires :

"Notons qu'un sac de café fraîchement cueilli par un manoeuvre revenait à 40 F CFA en 1966/67, contre 50 F. en 1968/69 et 75 F. en 1972/73. Selon la prévision des planteurs, ce prix qui est fixé dans tout le nord-Moungo par l'employé et non par le planteur, montera en 1977/78, à 150 F. ou 175 F., compte tenu du fait que jusqu'ici les employés fixent leurs prix en fonction de l'évolution du prix de vente d'un kilogramme de café à l'usine" (1).

du moins est-ce là le point de vue des employeurs

 (1) T. TIOKING - Collecte et commercialisation du café dans le nord du Moungo - Yaoundé, Université, 1978, mémoire de D.E.S. en géographie p. 18.

CHAPITRE 7

La REPARTITION du POUVOIR LOCAL

L'immigration bamiléké par son ancienneté, son volume et son omniprésence dans les coins les plus reculés, n'est-elle pas un mouvement envahissant, phagocytant progressivement les populations autochtones et prenant le pouvoir économique et politique local ? Dès lors, des heurts inter-ethniques peuvent se produire : dans la région de Tombel, en pays bakosi, 236 Bamiléké furent tués en 1966 (1).

Le problème foncier est au centre de ces rapports inter-ethniques. Par suite de l'accaparement d'une partie importante des terres du Moungo par les grandes unités de production capitalistes, l'immigration se fit aux abords mêmes des terroirs villageois. Le problème foncier se posa donc très vite en termes ethniques alors que la rareté des terres était provoquée par l'introduction du mode de production capitaliste.

Les populations autochtones se trouvent donc en maints endroits sur la défensive. Cependant, ils ont à faire face à une infiltration pacifique qui n'utilise pas le pouvoir politique pour avancer. Aucune contrainte d'ordre politique n'est exercée sur les autochtones pour que ceux-ci cèdent leur place. C'est par intérêt qu'ils vendent volontiers une parcelle de terre afin de faire face à une dépense, à leurs besoins en argent. Dès lors, c'est moins contre les

(1) Dans la nuit du 31 décembre 1966 au 1er janvier 1967 - cf. L'Effort Camerounais - n°586 et 592.

Bamiléké qu'ils ont à se défendre que contre eux-mêmes car l'aliénation du patrimoine foncier familial est souvent une solution de facilité. Dans le cas des Manéhas, l'héritier en titre doit demander l'avis de ses frères avant de procéder à toute aliénation foncière, ce qui n'est pas exempt de conflits familiaux, notamment lorsque l'héritier en titre décide seul. Actuellement, il est certain qu'avec la densité de l'occupation de l'espace dans le Moungo, toute nouvelle vente de terrain par des autochtones ne peut que compromettre l'avenir de leurs collectivités.

Le problème foncier du Moungo est donc aussi celui de la cohésion sociale des groupes autochtones. Ceux-ci se sont-ils désagrégés sous la pression de l'immigration bamiléké ou bien survivent-ils en tant que communautés ethniques ?

Nous avons déjà vu que les autochtones de la région de Manjo participaient activement à la vie économique. Qu'en est-il dans le domaine de la politique locale ?

Nous prenons le mot politique dans son sens le plus large : la participation aux affaires de la cité. Nous entendons ici, par pouvoir politique local, non pas la représentation locale du gouvernement par le préfet et le sous-préfet, mais l'action d'un certain nombre de leaders dans leur communauté, entre autres ceux qui ont du poids dans les discussions.

Le recensement de ces leaders s'avère malaisé. La définition du leader ne précise pas en effet à partir de quel moment on est reconnu comme leader par les autres. D'autre part, les leaders varient selon les activités considérées. Dans les débats coutumiers ce sont en général les aînés de lignage et les devins qui influencent le plus les décisions, par contre, dans le domaine économique, les planteurs et les commerçants - parmi ceux qui ont fait preuve de leur réussite - seront les plus écoutés.

Nous avons choisi arbitrairement de ne recenser que les leaders institutionnalisés par les structures modernes, c'est-à-dire ceux qui y exercent un poste de responsabilité.

L'administration villageoise (chefs de villages et de quartiers, conseillers municipaux), le parti politique (les comités de base de l'U.N.C. et des organisations annexes, J.U.N.C. et O.F.U.N.C.) (1) et les associations de parents d'élèves des écoles privées et publiques, nous ont paru être des structures relativement ouvertes qui, la plupart du temps, sanctionnaient des rôles de leader par l'attribution de responsabilités officielles. Le recensement de ces responsables est facile et donne une première indication sur la répartition du pouvoir politique local entre les divers groupes en présence.

1° - PROBLEMES FONCIERS ET RAPPORT INTER-ETHNIQUES

Le rapport de force entre autochtones et immigrants s'exerce d'abord au niveau du patrimoine foncier des villages du Mounjo.

Le droit coutumier dans cette région était autrefois très souple (2). L'immigré demandait au villageois le plus

(1) U.N.C. L'Union Nationale Camerounaise ; J.U.N.C. Jeunesse de l'Union Nationale Camerounaise ; O.F.U.N.C. Office des Femmes de l'Union Nationale Camerounaise.

(2) Voici comment G. Nséké, originaire de la région de Mbanga, décrit le droit coutumier foncier des Abo à l'occasion d'un mémoire d'étudiant *"Le Chef de collectivité administre les terres, bien que ces dernières constituent un bien public, la propriété de toute collectivité. C'est à lui que revient le droit d'assigner à chaque individu une ou plusieurs parcelles. L'assignation des terres est faite aux divers membres de la famille suivant leur importance au sein de la collectivité. Les lots attribués deviennent définitivement la propriété de ceux qui les habitent ou les cultivent. La construction d'une case ou la mise en culture créent en quelque sorte un droit de propriété pour la terre elle-même et pour les récoltes. La pleine jouissance d'un lot de terrain appartient à un individu tant qu'il réside sur ce lot et le cultive. Ce dernier peut provisoirement le céder à une tierce personne pour un temps déterminé. Le chef de collectivité ne reprend, ni ne distribue à un autre membre de la famille un lot laissé en jachère. Celui-ci ne peut être travaillé par un étranger à la famille sans l'assentiment préalable du premier propriétaire.*

... Une personne ayant quitté son village pour un motif quelconque pour s'installer ailleurs peut revenir chaque année entretenir des cultures sur ses anciens champs, repartir dans sa nouvelle résidence et revenir faire la récolte sans contestation de personne, ses droits d'usage demeurent toujours. Cependant s'il abandonne sa terre en la laissant en jachère, une personne de la même collectivité que lui, peut l'exploiter avec l'autorisation du chef de la collectivité. Mais en cas de son retour, le second utilisateur de la terre doit rétrocéder le champ à son ancien occupant, une fois ses récoltes faites". - (Evolution des structures sociales ancestrales dans la Subdivision de Mbanga - Cameroun - ENFORM, Paris, 1959, Mémoire d'étudiant.

proche du lieu où il voulait s'installer, l'autorisation de le faire. Aucune redevance foncière n'était versée, sinon quelques cadeaux pour entretenir les relations de bon voisinage. Il est probable que les premiers immigrants désireux de se fixer bénéficièrent de ce régime (1).

Le principe du cadeau en tant que geste de bon voisinage devint très vite cependant une véritable rémunération obligatoire. On peut alors considérer qu'il y a achat de la terre, mais cet achat ne donne lieu - dans l'esprit de l'autochtone - qu'à un droit d'usage qui dans les meilleures conditions prendra fin à la mort de l'acheteur ou du vendeur. L'ambiguïté est donc totalement entre l'acheteur bamiléké et le vendeur autochtone. Pour le premier, il a acheté le droit de s'installer définitivement et donc de transmettre ce droit à son successeur. Pour le second, la terre est inaliénable, et il s'agit d'un prêt certes à long terme, mais qui reste un prêt. Il sera repris si besoin est, par exemple à l'occasion d'un héritage. Ceci ne peut qu'être aberrant pour le Bamiléké : en pays bamiléké, en effet, un étranger au lignage du chef, peut recevoir de ce dernier une portion de terre où il s'installera définitivement. Les autochtones du Moungo font par contre la différence entre un membre ethniquement apparenté qui pourra s'installer définitivement et un étranger immigré qui n'aura qu'un droit d'usage précaire.

L'administration coloniale ne semble pas avoir facilité la levée de cette ambiguïté. Pour elle, les terres se

(1) Les immigrants défrichent des terres souvent éloignées des villages existants. C'est par exemple le cas des pentes du Mont Koupé : *"Enfin, après la plaine, le Bamiléké s'attaque aux flancs boisés des montagnes et la forêt recule partout (exemple le versant français du Mont Koupé). Les femmes cultivent jusqu'aux pentes les plus abruptes, reliées à un arbre par une corde passée autour des reins pour ne pas tomber dans le vide. Bref, dès qu'il y a un coin de terre à cultiver à proximité d'une voie d'écoulement, le Bamiléké se met à défricher"*. (H. SOURNIES, p.16). On peut donc supposer que pour de tels cas les redevances demandées par les autochtones aient été minimes, voire inexistantes.

répartissent juridiquement de la façon suivante (1) :

- les terres vacantes, sans propriétaire. Elles sont régies par le décret du 12-1-1938 et appartiennent d'office aux pouvoirs publics ;
- les terres ayant fait l'objet d'une concession urbaine ou rurale, suivies ou non d'immatriculation (décret du 21-7-1932) ;
- les terres soumises au droit de jouissance des autochtones.

L'évolution de ce statut vers la propriété individuelle est garantie par le code civil soit par l'immatriculation d'une concession, soit par la reconnaissance de droits fonciers.

La situation juridique des concessions urbaines ou rurales est nette. Par contre, l'évolution vers la propriété individuelle des terres soumises au droit de jouissance des autochtones se révèle, au niveau de la pratique, particulièrement confuse. La reconnaissance de droits fonciers, si elle se fait au nom d'un individu, par exemple l'aîné d'un lignage, ne peut que rencontrer une opposition de la part des autres membres du groupe qui craignent une utilisation individualiste du patrimoine foncier par le titulaire officiel, sans que puissent jouer les mécanismes de défense qui opèrent dans les débats coutumiers. Quant à l'immatriculation d'une concession, elle est considérée comme la perte d'une partie du patrimoine foncier, la concession pouvant être mise en vente sans que les membres du lignage aient leur mot à dire.

Dans la société manéhas, un seul des fils hérite en titre et ce n'est pas automatiquement l'aîné. Cependant la gestion reste familiale, l'héritier devant aider à l'installation de ses frères. Aujourd'hui où la vente de terrains est devenue monnaie courante, il ne doit pas, en principe, vendre une parcelle sans l'accord de ses collatéraux.

La tentation est très grande de vendre une partie du patrimoine foncier familial pour faire face à des échéan-

(1) H. SOURNIES, p. 43.

ces financières . La vente avec immatriculation étant source de conflits avec les collatéraux, les héritiers préfèrent une solution de compromis : la vente du terrain n'aboutit pas à une cession définitive. L'acheteur ne reçoit qu'un droit d'usufruit et non la propriété. S'il manifeste des vellétés, en voulant par exemple faire immatriculer le terrain qu'il a payé et qu'il cultive, la partie adverse s'y refusera et exercera des contraintes. Même si le contrat entre l'autochtone et l'immigré est écrit, il ne précise pas autre chose que les sommes versées et n'a donc pas la valeur d'un contrat d'achat : *"Le Bamiléké qui a passé un contrat avec un autochtone le fait enregistrer par le Service de l'Enregistrement. Et il est alors persuadé que la somme qu'il a versée et le cachet obtenu en échange donnent à son contrat une valeur définitive due à l'approbation de l'administration"* (H. SOURNIÉS, p. 47). Les contrats écrits sont d'ailleurs souvent rédigés en langue dwala ce qui aide à cacher certaines clauses limitant la durée de l'exploitation (1).

La malhonnêteté complique encore cette situation foncière ambiguë. Des autochtones vendent leurs terrains par contrat coutumier à plusieurs acheteurs, quitte à disparaître, leur forfait accompli. Mieux, ils peuvent vendre par contrat coutumier mais en même temps réclamer leur reconnaissance de droits fonciers sur les terres mises en vente, si bien que l'acheteur ne pourra jamais accéder à la propriété (2). Enfin, le prix de vente est souvent assimilé à un cadeau dont on demande le renouvellement de temps à autre (3).

 (1) *"Quelquefois, le contrat coutumier liant le Bamiléké (acheteur) et l'autochtone (vendeur) est rédigé en douala, langue que les Bamiléké en général ne parlent pas. La seule intention de son auteur étant de cacher à l'acheteur certaines clauses contenues dans le contrat, par exemple : la durée de l'exploitation limitée dans le temps, au-delà de laquelle l'acheteur perd ses droits sur la terre ou la rachète. Au cas où le contrat doit être rédigé de nouveau (et non pas traduit en Français), l'acheteur rachète la terre"*. (G. HAMANI, p.88).

(2) H. Sourniés (p.46) cite le cas d'un autochtone de Nkongsamba qui réclame la reconnaissance de ses droits fonciers sur un terrain où il a, depuis des années, laissé 500 Bamiléké construire leurs cases moyennant des cadeaux dont le montant dépasse 1 500 000 F. CFA : (avant 1954).

(3) H. SOURNIÉS, p. 44.

La justice européenne est inopérante pour réprimer ces excès de par son caractère d'extériorité et ses faibles moyens d'intervention. Les procédures sont longues, le personnel européen en magistrats et géomètres est insuffisant, les commis africains sont partie prenante dans les conflits, soit comme autochtones, soit comme immigrés (1).

Une autre procédure existe pour accéder à la propriété foncière individuelle : une demande de concession rurale peut être formulée pour le terrain effectivement occupé par les non-autochtones (2). C'est cette procédure qu'utilisent les Européens et, à leur suite, certains Bamiléké (3), mais elle est onéreuse et dépend du bon vouloir de l'administration.

Les Bamiléké poussent les autochtones à faire reconnaître leurs terrains puis à les leur vendre. La situation serait ainsi plus nette puisque les autochtones ne pourraient pas revendre les mêmes terres à une autre personne. Les Bamiléké souhaitent aussi que le statut d'autochtone soit attribué à tous les Camerounais par opposition aux étrangers (Européens, etc...).

La crise des années 1929-32 accéléra la vente des terres par les autochtones selon le processus suivant, particulièrement net dans la région cacaoyère de Mbanga. Durant les années de hausse des cours mondiaux du cacao précédant la crise, les autochtones avaient pris l'habitude d'employer de nombreux salariés. La crise éclatant, ils crurent que la mévente n'était que passagère et ils gardèrent leur main d'oeuvre agricole. La crise dura. N'ayant plus d'argent pour payer cette main d'oeuvre, ils la rétribuèrent en ter-

(1) H. SOURNIES, p. 45.

(2) La reconnaissance des droits fonciers est seulement accordée aux autochtones.

(3) H. SOURNIES, p. 46.

rains, voire même en femmes (1). Cet endettement des employeurs autochtones fut accentué par le fait que les immigrés bamiléké qui travaillaient dans leurs plantations étaient en même temps des petits commerçants locaux vendant des produits de première consommation (savon, pétrole, allumettes, sel, riz, poisson séché, vêtements etc...) sur les marchés.

Les chefs de village nommés par l'administration jouent le rôle d'arbitre. Ils sont flattés, dans un premier temps, par les cadeaux que les travailleurs immigrés ne manquent pas de leur donner pour les palabres, et voient d'un oeil favorable l'accroissement de la population de leur village ce qui leur donne davantage de prestige en face de l'administration (2). Avant que l'immigration bamiléké ne prenne une ampleur considérable, c'est-à-dire avant les années 45, un processus d'intégration des immigrés aux unités villageoises était envisageable. Une enquête de l'Administrateur Raynaud en 1942, dans la région de Mbanga, auprès de 1 575 Bamiléké mariés, montre que 13 % d'entre eux ont contracté un mariage inter-ethnique, surtout avec des femmes autochtones (3). Dans une première phase de l'immigration bamiléké, les autochtones apparaissent donc donneurs de terres et de femmes en échange de l'intégration des immigrés dans les unités villageoises existantes. Hormis certains cas comme celui de Nkapa (4), les immigrés bamiléké ne constituent pas d'unités politiques distinctes. Ils se branchent sur les villages existants en respectant le pouvoir autochtone.

 (1) *"La cession d'une plantation ou d'un lot de terrain est la solution la plus courante employée pour le règlement de cette affaire, car l'employeur pense que l'étranger bamiléké est devenu son homme, et que tout ce qu'il fait ou qu'il possède, plantations et autres lui reviendront un jour en cas de décès ou en toute autre circonstance"*. (G. NSEKE, p.5). Le mariage par l'immigré d'une fille de la famille ou du village est également bien considéré : l'employeur est rassuré ; c'est pour lui un gage selon lequel le Bamiléké ne rentrera plus dans son pays natal (G. NSEKE, p.5).

(2) G. NSEKE, p. 7.

(3) Sur 1 575 émigrés mariés, 137 sont mariés avec des étrangères dont 105 avec des femmes autochtones. (Rapport Administratif du 15 Août 1942, Subdivision de Mbanga).

(4) Voir ci-après, notre étude du Bas-Moungo.

La vente des terres aux immigrants continue après la crise économique des années trente et devient une pratique courante. Devant l'ampleur du phénomène, certains observateurs concluent, sans doute un peu hâtivement, à la disparition des autochtones et à leur remplacement par des Bamiléké. Dès 1933, un administrateur aboutit à cette conclusion en ce qui concerne le canton Abo Sud, plus précisément la région de Souza :

"Dans la plupart des villages j'ai constaté les infiltrations toujours croissantes de cette race de travailleurs (Bamiléké), qui en beaucoup d'endroits parviennent à s'implanter littéralement dans ces régions par des achats de terres aux autochtones, et c'est une véritable dépossession qui sera plus tard la suite de cet envahissement. Ces aliénations faites à des étrangers le sont presque toujours par des autochtones n'ayant même pas sollicité la reconnaissance de leurs droits fonciers, et naturellement sans l'autorisation de Monsieur le Commissaire de la République".

Il se félicite d'ailleurs de ce transfert :

"... La présence des Bamiléké compense l'inertie fâcheuse de la population autochtone qui dans beaucoup de centres laisse complètement incultes les terrains sur lesquels elle a, ou prétend avoir des droits, et dont la mise en valeur n'est due qu'au travail de la population étrangère" (1).

Vingt ans plus tard, l'étudiant - administrateur H. Sourniès formule les mêmes jugements pour l'ensemble du Mungo :

"Il s'agit d'une véritable colonisation qui résulte de l'accaparement des moyens économiques et d'un peuplement intensif, et ne laisse à l'autochtone qu'une solution : disparaître" (2)

"L'émigration bamiléké dans le Mungo. ... est l'exemple même du remplacement d'une population en régression par une population en plein essor. On peut retirer de là une expérience utile car il est probable que les Bamiléké essayeront de coloniser d'autres régions" (p. 4).

"Si cette évolution continue, le Mungo dans quelques années, sera non plus une marche du pays Grassfield, mais une deuxième région bamiléké" (p.6).

Les litiges fonciers et les violences inter-ethniques qu'ils occasionnent, apparaissent donc comme des réactions de désespoir d'autochtones devenus minoritaires et ayant perdu une grande partie de leur patrimoine foncier.

 (1) Rapport de tournée, octobre 1933, dans la région Abo Sud, A.N. Yaoundé, n° 11798/K.

(2) Op. cit., p.42

Résistance ultime à laquelle les troubles upécistes des années soixante vont donner l'occasion d'une expression particulièrement violente :

"Depuis que le terrorisme trouble la région, le problème des rapports entre Bamiléké et autochtones a pris une autre signification. Pour les uns, les autochtones en profitent pour reprendre leurs terres ; pour les autres, les Bamiléké ont inventé les troubles pour s'emparer des terres autochtones"
(G. HAMANI, p.89).

Néanmoins, la littérature qui évoque la dislocation ou la disparition des autochtones sous l'impact de l'immigration bamiléké, apparaît trop précipitée. Elle sous-estime gravement la capacité d'initiative de ces populations. Or que ce soit au niveau économique ou politique, celles-ci sont loin d'être passives. Nous avons vu que, dans une première phase, elles avaient sû tirer profit de l'immigration en employant une main d'oeuvre abondante, et, aujourd'hui, de nombreux planteurs autochtones rivalisent avec de grands planteurs bamiléké. Une enquête sur les leaders va nous permettre de constater aussi cette présence des autochtones au niveau politique et social.

2° - L'ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE

Très vite, l'immigration n'est pas restée cantonnée dans des camps de travailleurs. Elle s'est en effet, branchée très tôt sur les collectivités villageoises existantes. C'est précisément là que les immigrants pouvaient trouver un salaire de main d'oeuvre agricole avec l'éventualité d'un accès à la terre.

L'habitat est dispersé en pays bamiléké ce qui a l'avantage, entre autres, de réduire la distance du champ à la résidence. Dans la région cacaoyère de Mbanga, la tendance fut au début à la dispersion, les immigrés résidant dans des cases de plantation sur le lieu même où ils étaient employés. L'administration au contraire encouragea l'habitat aggloméré, le contrôle des populations y étant plus aisé.

Les immigrés furent considérés au début comme de la main d'oeuvre temporaire, donc comme étrangers aux collectivités villageoises. Ils relevaient à ce titre d'un chef des étrangers chargé notamment de percevoir les impôts. Nous avons vu précédemment que ces chefs étaient souvent des Hausa.

Cependant, avec l'importance du processus de fixation des immigrés, l'administration abandonna ce système et fit recenser les immigrés dans les collectivités locales. Les immigrés bamiléké dépendirent dès lors des chefs de villages autochtones (1). Cette dépendance administrative n'est pas exempte de nombreuses frictions, cependant, elle se trouve médiatisée par la nomination de chefs de quartier, puisque là où les immigrés bamiléké sont nombreux, le chef de quartier est l'un des leurs. On assiste donc malgré tout à un partage de pouvoir administratif local, celui-ci restant néanmoins très inégal car les autochtones conservent la meilleure part.

Dans les villages du canton Manéhas, les 2/3 des responsables administratifs (2) sont autochtones. Les centres urbains de ce canton accordent en général une plus grande place aux immigrés, mais les éléments autochtones y restent encore très nettement sur-représentés.

(1) Hormis le cas de Nkapa où les Bamiléké purent se regrouper sur un espace non contrôlé par les villages autochtones voisins. Adam Arab, chef des étrangers de la subdivision de Nkongsamba meurt en 1932; il n'est pas remplacé.

(2) Chefs de village et de quartier, conseillers municipaux.

Tableau n°56 : Le partage des responsabilités administratives

	Dans les villages du canton Manéhas		Dans le centre urbain de Manjo	
	A	B	A	C
Manéhas	65	16	54	7 (1)
Bamiléké	32	68	38	84
Béti-Basaa-Bafia ...	3	16	8	4
Autres	-	-	-	5
Total	100	100	100	100
Base	31		13	

A - Répartition (en %) des responsables administratifs (chefs de village et quartier, conseillers municipaux).

B - Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957

C - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974 (recensement de l'I.F.O.R.D.)

Du fait de leur statut d'autochtones, les populations manéhas bien que devenus minoritaires, n'en conservent donc pas moins leur influence politique.

3° - AUTOCHTONES ET BAMILEKE DANS LE PARTI POLITIQUE

Le seul parti politique existant actuellement au Cameroun est l'Union Nationale Camerounaise (l'U.N.C.), formation née du regroupement progressif, par l'Union Camerounaise, parti nettement majoritaire aux élections du 26 avril 1964, des autres partis politiques camerounais. Alors que l'Union Camerounaise n'avait au début qu'une audience purement régionale limitée au nord - Cameroun, l'U.N.C. est un parti effectivement national s'adressant à toutes les populations du Cameroun (2).

Le seuil d'entrée dans cette formation politique est situé au plus bas : l'adhésion est sanctionnée par l'achat annuel d'une carte du parti ne coûtant que la modique somme

(1) Manéhas et autres populations du Moungo ; le pourcentage pour les seuls Manéhas est donc inférieur.

(2) Cf. J.F. BAYART - "L'Union Nationale Camerounaise". Revue Française de Sciences Politiques, vol. XX, n°4, août 1970.

de 100 F. CFA, et le programme idéologique, très modéré, ne comporte aucune position extrême (1). Cette grande souplesse dans l'organisation du parti en fait un mouvement intégrationniste, largement ouvert qui, sous cet aspect, peut être comparé à un mouvement de masse.

L'organisation de l'U.N.C. est territoriale. Une section départementale se réunit au niveau de chaque département, une sous-section au niveau de chaque arrondissement. Enfin les comités de base réunissent les militants dans chaque quartier des centres urbains et dans les villages. Le même organigramme se répète pour les organisations annexes : l'O.F.U.N.C. pour la population féminine, et la J.U.N.C. pour les jeunes.

Il est difficile pour un fonctionnaire ou un leader local de rester en dehors du parti politique puisque s'abstenir peut être interprété comme une velléité d'opposition au régime. L'absence de programme contraignant ne pousse d'ailleurs pas à une résistance. On doit donc s'attendre à ce que la plupart des groupes locaux soient représentés dans ces comités de base.

Nous avons recensé tous les membres des bureaux des comités de base des quartiers de Manjo et des villages du canton Manéhas, et ceci pour l'U.N.C., la J.N.C. et l'O.F.U.N.C., soit 410 personnes ayant une fonction politique, 10 fois plus que les personnes chargées d'une responsabilité dans l'administration villageoise (44 chefs de village et de quartiers). Ce nombre impressionnant est le résultat d'une distribution de titres liés à des fonctions : président, vice-président, secrétaire, trésorier, commissaire aux comptes, délégué aux conflits, préposé aux activités sociales, délégué

 (1) J.F. BAYART qualifie ainsi l'adhésion à l'Union Camerounaise devenue l'U.N.C. : *"Volontaire et opportuniste à l'origine, ostentatoire et imitatrice par la suite, obligatoire pour les fonctionnaires, voire pour la population entière, elle n'impliquerait pas nécessairement l'acceptation des idéaux du parti ..."* (p. 698).

à la propagande, commissaire à l'O.F.U.N.C., commissaire à la jeunesse, conseiller, etc..., chaque poste est doublé de surcroît d'un ou plusieurs adjoints.

J.F. Bayart estime que la comparaison du coefficient démographique de chaque ethnie avec son coefficient au sein du parti n'est pas valable : "*cette entreprise est irréalisable, car il est impossible de comparer des postes dont l'influence respective varie et de rendre compte de la complexité des dosages tribaux*" (1). Ceci est vrai à l'échelon national ; cependant au niveau local, c'est-à-dire au niveau des comités de base, les enjeux sont moindres et les inégalités entre les groupes moins accusées.

Dans le cas du canton Manéhas, nous trouvons à l'intérieur du parti politique, une représentativité des groupes locaux plus fidèle que dans l'administration villageoise puisque les Bamiléké y sont majoritaires avec 65 %. A Manjo même, ils constituent 76 % des responsables politiques, pourcentage relativement proche de celui de leur pourcentage démographique (84 %). Par ailleurs, la plupart des présidents de comité de base, tant à Manjo que dans les villages, sont Bamiléké (19 sur 22) - il est remarquable qu'aucun n'est Manéhas. Les autochtones ne sont donc plus les acteurs dominants au sein du parti politique, ils restent néanmoins légèrement sur-représentés avec 16 %.

(1) Op.cit., p.701.

Tableau n°57 : Le partage des responsabilités politiques dans les comités de base UNC, OFUNC, JUNC du canton Manéhas - en 1974

	Villages du canton Manéhas		Centre urbain de Manjo		Total
	A	B	A	C	A
Bamiléké	58	67,8	76	83,9	65
Manéhas	19	16,5	7		15
Groupe Dwala	5	?	1	7,3	4
Autres gps du Moungo	5	?	5		5
Béti-Basaa-Bafia ..	5	?	4	3,6	4
Autres pop. de l'ouest	7	?	6	3,4	6
Hausa	1	?	1	?	1
Total	100	100,0	100	100,0	100
Base	257		153		410

A - Répartition ethnique (en %) des responsables politiques

B - Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957

C - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974 (recensement de l'I.F.O.R.D.)

4° - LES ASSOCIATIONS SCOLAIRES

45 parents d'élèves ont des responsabilités officielles dans les associations scolaires des écoles publiques et privées du canton Manéhas (1). Là aussi nous trouvons des leaders locaux.

Les autochtones sont moins présents à ce type d'activité puisqu'ils ne représentent que 7 % du total des responsables scolaires alors qu'ils étaient 61 % dans l'administration villageoise et 15 % dans le parti politique et ses annexes.

Les Bamiléké sont les plus nombreux : 67 %. On remarque aussi une forte participation des Dwala (16 %) lesquels ont été parmi les premières populations scolarisées et qui ont joué un grand rôle dans la scolarisation de l'intérieur du Cameroun, notamment dans le cadre des missions chrétiennes (2).

(1) Ecole publique de Manjo, CEBEC Manjo Centre, CEBEC Manjo Manewang, Ecole Publique de Nlohé, Ecole CEBEC de Nlohé, Ecole Catholique de Nlohé, EBC primaire Mixte (à Nlohé), Ecole CEBEC de Mantem I, Ecole Catholique de Mantem I, Ecole CEBEC Kola Carrefour, Ecole Catholique de la Mission Catholique de Kola, Ecole Catholique de Lala Mission. Cette liste des écoles n'est pas exhaustive car les associations scolaires de certaines écoles ne fonctionnent pas et n'ont pas pu nous présenter leur bureau.

(2) Van SLAGEREN - op.cit.

Tableau n°58 : Les responsables scolaires, canton Manéhas - 1974

	Les villages du canton Manéhas		Le centre urbain de Manjo		Total
	A	B	A	C	A
Bamiléké	68	67,8	64	83,9	67
Dwala	13	?	21	?	16
Manéhas	7	16,5	8	7,3	7
Autres gps. du Moungo..	6	?	7	?	6
Béti-Basaa-Bafia	6	?	-	3,6	4
Total	100	100,0	100	100,0	100

A - Répartition ethnique (en %) des responsables scolaires

B - Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957

C - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974.

Tableau n°59 : Répartition ethnique des responsables - Tableau récapitulatif

	Canton Manéhas				Ville de Manjo				Total	
	A 1957	C	D	E	B 1974	C	D	E	D	E
Manéhas	16,5	65	19	7	7,3*	54	7	8	15	7
Bamiléké	67,8	32	58	68	83,9	38	76	64	65	67
Béti-Basaa-Bafia	15,7	3	5	6	3,6	8	4	-	4	4
Dwala	-	-	5	13	-	-	1	21	4	16
Autres gps du Moungo .	-	-	5	6	-	-	5	7	5	6
Autres pop. de l'ouest	-	-	7	-	-	-	5	-	6	-
Hausa	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-
Divers	-	-	-	-	5,2	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100,0	100	100	100	100	100

* : Manéhas et autres populations du Moungo, le pourcentage pour les seuls Manéhas est donc inférieur

A - Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957 (d'après un recensement administratif)

B - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974 (d'après un recensement de l'IFORD)

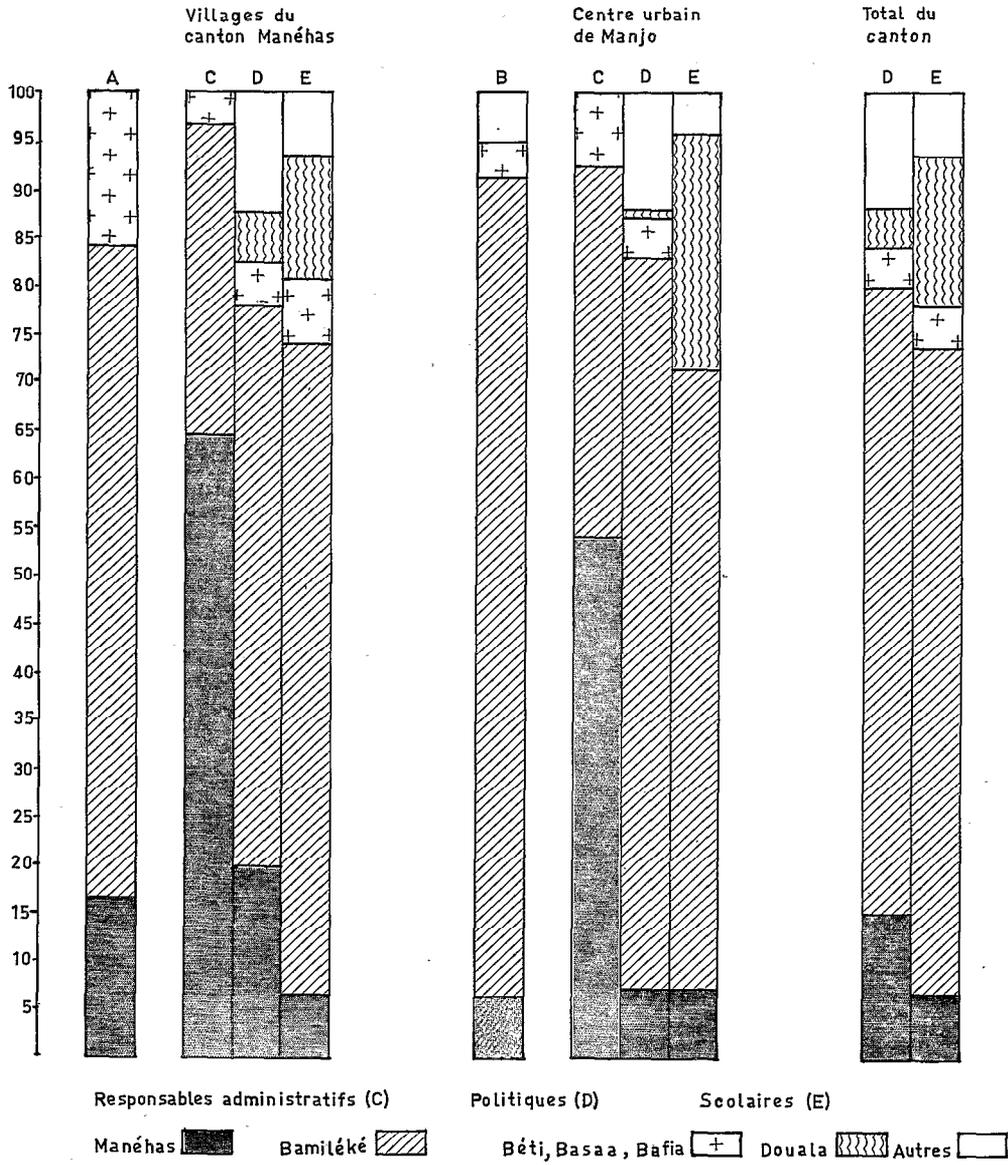
C - Répartition ethnique (en %) des responsables administratifs (chefs de village et de quartier, conseillers municipaux)

D - Répartition ethnique (en %) des responsables politiques (dans les comités de base UNC, OFUNC, et JUNC)

E - Répartition ethnique (en %) des responsables scolaires.

Graphique n° 24

RÉPARTITION ETHNIQUE DES RESPONSABLES



5° - LES MISSIONS CHRETIENNES

Enfin on peut se demander si le clivage protestant-catholique introduit dans les sociétés camerounaises par les missions chrétiennes, ne se répercute pas sur le rapport de force autochtones-immigrés.

Selon H. Sourniès, il n'y aurait pas dans le Moungo d'opposition religieuse entre autochtones et immigrants, cependant il précise : *"on peut dire que les Bamiléké sont en majorité catholiques et les autochtones en majorité protestants"* (p. 32) ; répartition nullement rigide et l'auteur ajoute que *"le Bamiléké émigré perd beaucoup de sa ferveur religieuse"*.

Nous n'avons pas vérifié par nous-mêmes cette répartition des autochtones et des immigrants selon les diverses missions chrétiennes. Cependant Van Slageren confirme le succès de la mission catholique auprès des Bamiléké du Moungo à la suite d'un conflit linguistique : les écoles des missions protestantes utilisaient le dwala ce qui était très bien accepté par les populations autochtones du Moungo, mais non par les Bamiléké.

Van Slageren décrit ainsi la naissance des églises dans le Moungo :

"L'Eglise de Nkongsamba avait de l'influence sur les régions avoisinantes tout au long du tracé du chemin de fer où s'installèrent de nombreux Bamiléké. Le pasteur Modi y avait placé des aides cathéchistes autour desquels des gens se groupaient tout naturellement. C'est ainsi que naquirent plusieurs églises de plantations. Leur évolution spontanée était à peine contrôlée par les missionnaires. Ils y trouvèrent un danger cependant, tant qu'une surveillance stricte de cette population flottante chrétienne n'était pas assurée ..."

Un manque d'entente des gens du "bas" et les Grassfields, particulièrement ceux de Loum et de Penja, commença à se manifester en 1934, l'année où la Mission introduisit la langue Douala dans les écoles et les Eglises Bamiléké. Il en résulta que les élèves venant d'en haut, ne sachant pas le Douala, devaient ajouter à l'étude des autres matières celle du Douala. Ce qui les désavantageait pour obtenir un bon niveau scolaire. Dès ce moment là, les catéchistes eux aussi ne parvinrent plus à gagner la confiance des groupements bamiléké. Raison pour laquelle la Mission Catholique Romaine put se développer dans ces milieux. Elle avait pris pied dans cette région avec les étrangers, c'est-à-dire avec les "Yaoundé" engagés dans les plantations. Par la suite elle étendit son influence dans le milieu bamiléké sur la grande voie de communication qui part de Douala vers le Bamoun : Bonabéri, Mbanga, Nkongsamba et Bafang" (p. 236).

6° - LES ASSOCIATIONS BAMILEKE

Les immigrants d'origine bamiéléké s'installent donc en liaison très étroite avec les villages existants et nous avons vu qu'ils partagent le pouvoir local avec les autochtones. Cependant, de par leur nombre, les immigrants constituent des collectivités qui sont reconnues par l'administration territoriale avec le statut de quartier. Le pouvoir local pour les immigrants bamiléké est donc à la fois externe et interne. Ils se trouvent en compétition avec les autochtones dans les institutions qui relèvent de l'Etat, c'est-à-dire qui gèrent les collectivités indépendamment de leur composante ethnique, mais ils se trouvent aussi en compétition entre eux pour un pouvoir interne.

La vie sociale entre immigrants bamiléké est en effet très intense. Ceux-ci constituent des associations qui tiennent des réunions régulières, chacune réunissant les originaires d'une même chefferie, à défaut les originaires d'un même département au cas où les immigrants sont peu nombreux. A la tête de chacune de ces associations se trouve un président qui localement est appelé "chef de famille", mais cette appellation porte à confusion car les originaires d'une même chefferie n'ont pas forcément entre eux des liens de consanguinité. Ces "chefs de famille" sont les représentants des chefs traditionnels dans les lieux d'immigration. De même que pour les comités de base du parti politique et les associations

scolaires, les associations bamiléké se dotent d'un bureau avec président, vice-président, trésorier, secrétaire, etc...

Les émigrés maintiennent des relations étroites avec leurs chefferies d'origine par le biais de ces associations. Les informations en provenance des chefferies y circulent aisément et ne se déforment pas en rumeurs, les "chefs de famille" étant là pour confirmer ou démentir. Des cotisations s'organisent en leur sein chaque fois que les originaires d'une chefferie sont invités à participer à un investissement collectif en faveur de leur village : construction d'une école, tracé d'une piste, etc... Enfin, ces associations sont autant de relais pour l'émigration bamiléké, les émigrés bénéficiant de l'accueil et du soutien des migrants précédents de même origine.

Ces associations remplissent de multiples fonctions. Outre les aspects déjà soulignés, un de leurs principaux rôles est d'organiser "la tontine" qui fonctionne comme une caisse d'épargne et éventuellement comme une banque, voire même comme une mutuelle :

- Caisse d'épargne : chaque membre de la tontine verse régulièrement une cotisation selon un taux qu'il a lui-même fixé. A chaque réunion un membre ramasse à son profit l'argent versé. Chacun reçoit, lorsqu'arrive son tour, la somme correspondante au total de ses cotisations (1).
- Banque : en plus des cotisations, le trésorier d'une tontine reçoit l'argent des amendes (la discipline est sévère à l'intérieur de ces associations et des amendes sont généreusement distribuées aux bavards, aux retardataires, aux absents non excusés, etc...). La banque est aussi alimentée par l'achat des tours : lorsqu'un membre de la tontine désire être le prochain bénéficiaire, il doit payer le droit de prendre son tour, ce dernier étant mis aux enchères. L'enjeu est important puisque celui qui passe en dernier ne fait que récupérer l'argent qu'il a déjà versé tout au long d'une année, alors que celui qui "mange" en premier bénéficiera d'une forte somme qu'il pourra immédiatement investir et ne rembourser, sous forme de cotisations, que progressivement. Tout cet argent va permettre au trésorier d'accorder des prêts bancaires. Ceux-ci sont, en général, à court terme, mais les taux d'intérêt sont très bas. La caution de deux autres membres est requise. Le remboursement se fait dans les délais prévus car les membres mettent tout leur honneur à maintenir une ambiance de confiance réciproque au sein de leur

(1) Un exemple de comptabilité de tontine est donné par J.C. BARBIER (1971) op.cit., p.210.

association. Le fait d'être originaires de la même chefferie est le fondement même de cette confiance et les associations assises sur plusieurs chefferies sont très rares.

- Mutuelle : les sociétaires qui sont en difficulté peuvent recevoir une aide supplémentaire et non remboursable de la part des autres. Maladies graves, deuils, hospitalisations, etc..., donnent lieu à des cotisations ou à une aide en nature, par exemple sous la forme d'un groupe de travail.

L'association organise également un groupe de travail mais qui n'est pas obligatoire, seuls les membres volontaires y participent. Le groupe de travail se réunit à tour de rôle dans les plantations des uns et des autres et selon une tâche tarifiée.

Enfin, c'est dans le cadre de ces associations que se pratiquent les danses traditionnelles. Chaque association choisit un costume de danse et un rythme. Elle s'exhibe publiquement avec un orchestre à la fin de chacune de ses réunions, à l'occasion de funérailles ou de tout autre festivité publique. Elle s'intitule volontiers "société de danses folkloriques", lors de ses manifestations ludiques.

Les immigrés bamiléké sont donc très préoccupés par le fonctionnement interne de leurs associations car c'est finalement à l'intérieur de ces dernières que s'exerce l'entraide économique et que l'individu, en manifestant ses qualités de membre de l'association, peut être reconnu comme leader, du moins gagner l'estime de ses pairs. Pour beaucoup, cette vie sociale "interne" est plus importante que les relations avec les autochtones. Elle peut acquérir une dimension importante du fait de l'ampleur de l'immigration bamiléké. Jusqu'à une date récente, des "représentants de département" étaient désignés par l'administration pour jouer le rôle d'intermédiaires entre elle et la masse des immigrés bamiléké. Ces derniers étaient classés par département d'origine (Haut-Nkam, Ndé, Mifi, Ménoua, Bamboutos), chaque département étant ainsi représenté auprès de l'administration. Ce système jouait surtout pour le recouvrement des impôts et au niveau de chaque quartier, les représentants de département avaient des délégués pour les aider dans leur tâche.

Ce système a été supprimé à Manjo, pour faire place à une organisation par quartier indistinctement du lieu d'origine des immigrés.

A Nkapa, dans la région de Mbanga où les immigrés bamiléké se sont retrouvés entre eux, l'administration nomme en 1933 un chef de village bamiléké (1). Ce dernier, leader "spontané" surnommé "Feine Boy" du terme pidgin dérivé de l'anglais et qui veut dire "garçon sympathique", aidait à l'installation des nouveaux arrivants. L'Administrateur Raynaud, dans un rapport de 1942, évoque ainsi l'action de Feinboy Nkétté : *"Un des leurs nommé Feinboy Nkétté devint leur chef sans titre officiel, prêta de l'argent à certains, soit pour louer des terrains, soit pour créer un petit commerce. Par la suite, il fonda un village bamiléké à Nkapa. C'est encore, à l'heure actuelle, le seul qui existe dans la Subdivision"*.

L'Administration coloniale fut ravie de trouver un interlocuteur aussi efficace : il participait en effet à la stabilisation des immigrés et à la perception des impôts dans ce milieu mouvant. Feinboy Nkétté se verra confier non seulement le commandement de son village en 1933, mais aussi celui de tous les Bamiléké installés entre Mbanga et Douala (Mbanga et Douala restant cependant en dehors de son aire d'autorité en 1934). En 1940, il inclut les Bamiléké de Mbanga dans son commandement de capitas en accord avec le chef de subdivision.

Les rapports administratifs sont très élogieux sur sa personnalité et l'ordre qui règne dans son village :

1931 : *"(Nkapa)... où j'ai visité le groupement docile et diligent des Bamiléké qui m'a été présenté par le chef unique Feinboy Nketé Fontcha Toulap"* (2).

1933 : *"La réparation de la route Kaké-Miang est demandée par le chef Feinboy. Plusieurs automobiles circulent et quelques points de cette route sont en*

(1) Cf. notre III^{ème} partie.

(2) Rapport de tournée, avril 1931, Subdivision de Mbanga - APA 11798/K. Fontcha Toulap = Mfe (chef) Tcha Tulap. Cette expression qui s'ajoute au nom de Nkétté et au surnom de Feine Boy, renvoie en fait au chef de son village d'origine.

mauvais état. Un garde sera envoyé la semaine prochaine pour surveiller les travaux de réfection avec des prestataires fournis par le Chef Feinboy" (1).

1937 : "Visite du village de N'kappa où le chef des Grassfields Feinboy, possède 2 000 robusta de 2 ans : entretien parfait, piochages réguliers, sans aucune culture intercalaire ; les caféiers malgré la saison sèche sont beaux et réguliers : c'est la seule plantation indigène existant dans la région" (2).

L'administration coloniale confirme les leaders bamiléké en leur donnant des fonctions officielles : chefs de quartier voire même chefs de village comme dans le cas de Nkapa, représentants de département, etc... mais, par là même, elle bloque le processus qui ne peut aller à son terme, à savoir la chefferie traditionnelle laquelle est une entité politiquement indépendante et donc incompatible avec la domination coloniale (3).

Cette vie sociale "interne" qui s'offre aux ambitions politiques des individus (4) n'est évidemment pas exempte de conflits. Le 19 mai 1952, la maison du chef des Bangangté de Loum (c'est-à-dire le responsable des immigrés de Loum originaires du département du Ndé dont la ville de Bangangté est le chef-lieu) et ses plantations sont détruites par des habitants de Loum. L'administration suppose que les meneurs de cette affaire visaient à remplacer ce chef.

Pour les immigrés bamiléké, l'enjeu économique se situe d'abord au niveau de la relation avec les autochtones : l'accès à la terre est en effet la condition première de la fixation du migrant. Ensuite, les activités commerciales et artisanales qui se greffent sur l'économie de plantation

 (1) Rapport de tournée en juin 1933, à Souza. (APA 11798/K). Feinboy Nkétté avait, à cette occasion, prêté son cheval afin que l'administrateur puisse continuer sa tournée.

(2) Rapport de tournée agricole, en décembre 1937. (APA 11797/A).

(3) Feinboy fut le seul chef administratif à avoir pu, non sans mal, réaliser ce passage.

(4) Le terme politique est toujours pris dans le sens le plus large : la participation aux affaires de la cité.

(5) Rapport sur les incidents de Loum-Chantier - 27 et 28 mai 1952. Archives IRCAM, Yaoundé.

donnent aux Bamiléké une plus grande autonomie par rapport au pouvoir autochtone. L'enjeu social et politique au contraire tourne principalement autour de la relation entre immigrés bamiléké.

Si les litiges fonciers ont marqué les relations Bamiléké - autochtones dès le début de l'immigration bamiléké dans le Moungo, il faudra néanmoins attendre les troubles upécistes pour que ces litiges se transforment en lutte violente. Dans ce contexte des années soixante, les autochtones accusèrent les Bamiléké d'accaparer les terres par la force sous le couvert du mouvement upéciste ; inversement les immigrés soutinrent que les autochtones s'organisaient en groupes d'auto-défense en vue de récupérer manu militari les terres achetées. La réaction des Bakosi de Tombel marque l'apogée de cette tension (1).

(1) Evènement déjà mentionné, p. 223

CHAPITRE 8

PAYS BAMILEKE et MOUNGO

L'étude d'une zone d'immigration renvoie nécessairement à celle des zones de départ. En cela, l'étude du Moungo complète les données que nous pouvons obtenir par une enquête directe en pays bamiléké. Mais dans ce cas, plus peut-être que dans d'autres, la référence au pays d'origine est impérative. L'ampleur de l'émigration bamiléké affecte en effet les milieux ruraux d'où part ce mouvement. C'est ainsi que les départements du Ndé et du Haut-Nkam (la partie méridionale du pays bamiléké) sont considérés par les pouvoirs publics comme gravement menacés par l'exode rural. On aboutit à de fortes disparités régionales à l'intérieur de ce pays bamiléké selon que l'émigration est plus ou moins importante quantitativement et plus ou moins ancienne, les premiers contingents d'émigrés ayant constitué, dans le Moungo et dans d'autres zones d'immigration, autant de relais pour appuyer des mouvements migratoires ultérieurs de même origine.

Dans le cas bamiléké, l'exode rural ne doit cependant pas être seulement perçu sous son aspect négatif, à savoir l'appauvrissement démographique de la zone de départ avec les risques que cela comporte d'une détérioration de la situation économique par manque de main d'oeuvre. Il faut le considérer dans sa dynamique : nous constatons en effet que l'émigration bamiléké aboutit, en maints endroits, à une réussite économique, objectif de ce que nous avons appelé le

projet du migrant bamiléké (1). Or, la réalisation de ce projet implique un délai relativement long et les premiers émigrés ont pour ainsi dire une longueur d'avance, par exemple ceux qui sont devenus grands planteurs dans la région de Kékem à une époque où l'accès à la terre était plus aisé. Les chefferies qui, au début du XXème siècle, ont fourni les premiers contingents d'émigrés, bénéficient aujourd'hui de nombreux points d'appui hors du pays bamiléké : grands planteurs dans le Moungo, hommes d'affaires et grands commerçants à Douala, hauts fonctionnaires à Yaoundé, etc... Par là, les zones de départ de l'émigration ne sont pas laissées pour compte : elle reçoivent une aide importante qui se traduit notamment au niveau de l'infrastructure (pistes carrossables, équipements scolaires, sanitaires et sociaux, etc...) grâce, en partie, aux nombreuses cotisations entre ressortissants d'une même chefferie.

La répartition des immigrés bamiléké selon leurs milieux d'origine est par conséquent très pertinente pour saisir l'évolution actuelle du pays bamiléké. Elle est très inégale géographiquement et elle n'est pas sans jouer un rôle important dans le processus de différenciation régionale interne aux plateaux de l'ouest camerounais.

1° - L'ORIGINE DEPARTEMENTALE DES IMMIGRES BAMILEKE

Les premières données statistiques dont nous disposons sur l'origine géographique des immigrés bamiléké dans le Moungo, concernent la région de Mbanga en 1942. Dès cette date-là, apparaît une nette inégalité dans l'origine géographique, les originaires du Haut-Nkam, de la Mifi et du Ndé formant plus de 80 % des immigrés bamiléké. La région de Dschang, qui pourtant a été la première touchée par la colonisation

 (1) J.C. BARBIER "Colonisation agricole et référence au milieu urbain : exemple des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang au Nord-Est de Douala (Cameroun)". Cah. ORSTOM, Sciences Humaines vol. X, n° 2/3. 1973, pp. 203-216.

(en 1903 un fort militaire allemand est construit à Dschang, et il faudra attendre 1910 pour qu'un semblable soit construit à Bana, dans la partie méridionale du pays bamiléké), participe beaucoup moins que les autres à l'émigration.

Tableau n°60 : Origine départementale des immigrés bamiléké de la subdivision de Mbanga en 1942 (recensement de l'Administrateur Raynaud)

	Nb.	%
Haut-Nkam	2 889	30,0
Mifi	2 695	28,0
Ndé	2 376	24,7
Ménoua + Bamboutos	1 619	16,8
Région de Bamenda	51	0,5
Total	9 630	100,0

Nous retrouvons cette même inégalité dans les recensements ultérieurs.

Les recensements administratifs des villes du sud du Cameroun, réalisés entre 1945 et 1958, indiquent très nettement la prépondérance des éléments originaires du Ndé et du Haut-Nkam (plus de 70 % pour l'ensemble des villes recensées, c'est-à-dire Douala, Yaoundé, Nkongsamba et Ebolowa). Les originaires de la Mifi viennent en 3ème position ; mais un recensement plus récent de Douala (celui de 1967) accorde à ces derniers une meilleure place puisqu'ils arrivent en seconde position devant le contingent du Haut-Nkam.

Ndé, Mifi et Haut-Nkam sont également les trois principaux fournisseurs des centres urbains secondaires du Mounjo. L'analyse par J. Champaud de la population masculine de ces centres urbains secondaires montre que les originaires du Ndé sont partout présents. Leurs pourcentages par rapport au total des immigrés bamiléké d'un même centre varient de 24,8 % (Penja) à 35,0 % (Loum). Les originaires du Haut-Nkam et de la Mifi sont également nombreux, mais avec cependant moins de constance : les originaires du Haut-Nkam constituent 40,4 % des immigrés bamiléké hommes de 15 ans et plus à Njombé, mais seulement 19,2 % à Loum ; ceux de la Mifi sont 33,0 % à Penja, mais seulement 13,4 % à Njombé.

Tableau n°61 : Origine départementale de la population bamiléké immigrée dans les villes du sud-Cameroun - 1956-1958 (1)

	Douala 1954	Yaoundé 1957	Nkongsamba 1954	Evolowa 1958	Total	Douala 1967(2)
Ndé	11 034	2 554	4 589	263	18 440	23 599
Haut-Nkam	6 212	2 368	4 071	442	13 093	12 167
Mifi	4 226	608	1 976	534	7 344	18 507
Ménoua	2 010	676	1 394	43	4 123	5 499
Bamboutos	888	68	-	3	959	2 644
Total	24 370	6 274	12 030	1 285	43 959	62 416
Ndé	46,6%	40,7%	37,7%	20,5%	41,9%	37,8%
Haut-Nkam	26,2	37,7	34,1	34,4	29,8	19,4
Mifi	17,7	9,7	16,5	41,6	16,7	29,6
Ménoua	8,3	10,7	11,7	3,3	9,4	8,8
Bamboutos	2,5	1,1	-	0,2	2,2	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n°62 : Origine départementale de la population bamiléké. Arrondissement de Loum . 1966 - d'après G. HAMANI

	Njombé	Loum	Penja	Total de l'arrondissement
Ndé	1 024	7 600	1 826	10 450
Mifi	794	6 792	2 183	9 769
Haut-Nkam	3 265	4 575	1 681	9 521
Ménoua	576	1 001	665	3 095
Bamboutos	156	697		
Bamenda	117	522	243	882
Total	5 932	21 187	6 598	33 717
Ndé	17,3%	35,9%	27,7%	31,0%
Mifi	13,4	32,1	33,1	29,0
Haut-Nkam	55,1	21,6	25,5	28,2
Ménoua	9,7	4,7	10,1	9,2
Bamboutos	2,6	3,3		
Bamenda	2,0	2,5	3,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Recensements administratifs cités par G. HAMANI (1967).

(2) Recensement administratif de Douala dépouillé par M. LACAN.

L'immigration en milieu urbain reflète en général celle du milieu rural environnant. Dans le cas de Manjo où le dépouillement des listes électorales (hommes et femmes de 21 ans et plus) nous a permis de comparer le centre urbain de Manjo avec les villages du canton Manéhas, les résultats sont sensiblement les mêmes en dehors de deux extrêmes : les originaires des Bamboutos sont proportionnellement plus nombreux dans le milieu rural environnant Manjo, qu'à Manjo même ; inversement les originaires de la Mifi se fixent de préférence à Manjo. Les écarts ne sont cependant pas importants pour ces deux derniers cas.

Cette répartition des émigrés selon leur département d'origine varie avec le temps. La comparaison des recensements de Douala de 1954 à 1967, montre que proportionnellement aux autres immigrés bamiléké, les originaires de la Mifi sont arrivés plus nombreux à Douala que ceux du Ndé et du Haut-Nkam durant cette période 1954-1967. En nombre ils dépassent maintenant ceux du Haut-Nkam. En ce qui concerne le centre urbain de Manjo, les variations entre 1967 et 1974 et portant sur la population masculine adulte, ne sont guère importantes. Les originaires de la Mifi et ceux des Bamboutos ont cependant tendance à y augmenter proportionnellement plus vite que les autres groupes départementaux, confirmant ainsi la remarque précédente à propos de l'immigration bamiléké à Douala.

Il apparaît que l'immigration, dans un premier temps, a concerné en priorité la partie méridionale du pays bamiléké et les grandes chefferies surpeuplées de la Mifi. Jusque dans les années soixante, les originaires de la Mifi étaient moins nombreux dans les grandes villes : Nkongsamba, Douala et Yaoundé ; mais ce retard est actuellement rattrapé. Le fait que les originaires de la Mifi soient proportionnellement plus nombreux à se fixer dans les centres urbains au détriment des milieux ruraux environnants, le fait également

que le recensement d'Ebolowa en 1958 laisse apparaître un fort contingent des originaires de la Mifi (1), laissent supposer que ces derniers exercent fréquemment des activités du secteur tertiaire (commerce, transport, artisanat, etc...).

La région de Dschang (c'est-à-dire les départements de la Ménoua et des Bamboutos) participe nettement moins au phénomène migratoire. La présence coloniale y a pourtant été plus marquée. Cette constatation ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a pas de migrants bamiléké originaires de cette région : rappelons qu'ils formaient 16,8 % des Bamiléké immigrés dans la subdivision de Mbanga en 1942. Cela veut dire, seulement, que cette région a été moins atteinte que les autres. Dans les derniers recensements, le nombre des immigrés originaires de la Ménoua et des Bamboutos augmente (ce qui est un phénomène général) mais en plus, il augmente proportionnellement plus vite que d'autres groupes départementaux. L'émigration à partir de la région de Dschang est donc appelée à prendre à son tour de l'ampleur.

Tableau n°63 : Origine départementale de la population masculine bamiléké de 15 ans et plus dans les centres urbains secondaires du Moungo - 1967 - (recensement administratif dépouillé par J. Champaud)

	Njombé	Mbanga	Loum	Manjo	Penja	Total
Ndé	454	891	1 794	703	418	4 260
Mifi	239	678	1 565	758	556	3 796
Haut-Nkam	721	1 090	987	574	367	3 739
Ménoua	284	517	412	218	210	1 641
Bamboutos	86	40	367	265	135	893
Total	1 784	3 216	5 125	2 518	1 686	14 329
Ndé	25,4%	27,7%	35,0 %	28,0 %	24,8 %	29,7 %
Mifi	13,4	21,1	30,5	30,1	33,0	26,5
Haut-Nkam	40,4	33,8	19,2	22,8	21,8	26,1
Ménoua	15,9	16,1	8,0	8,7	12,5	11,4
Bamboutos	4,8	1,2	7,1	10,5	8,0	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ebolowa est un centre administratif de la province du Centre-sud. Dans cette région, les Bamiléké ont difficilement accès à la terre.

2° - ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES BAMILEKE DU CANTON MANEHAS

Une analyse par chefferie de l'immigration bamiléké apporte quelques précisions par rapport à l'approche précédente où nous avons pris le département comme unité de base. Le dépouillement des listes électorales donne le lieu de naissance des personnes de 21 ans et plus, donc la chefferie d'origine, et nous avons ainsi pu procéder à une répartition par chefferie des immigrés bamiléké dans le canton Manéhas.

Cette analyse confirme les données précédentes obtenues à partir des départements. La quasi-totalité des chefferies du Ndé et du Haut-Nkam, du moins les chefferies qui se situent sur le plateau et non dans la zone forestière (vallée du Ndé, Petit-Diboum, arrondissement de Kékem), fournissent les plus gros contingents d'immigrés. A ces chefferies s'ajoutent :

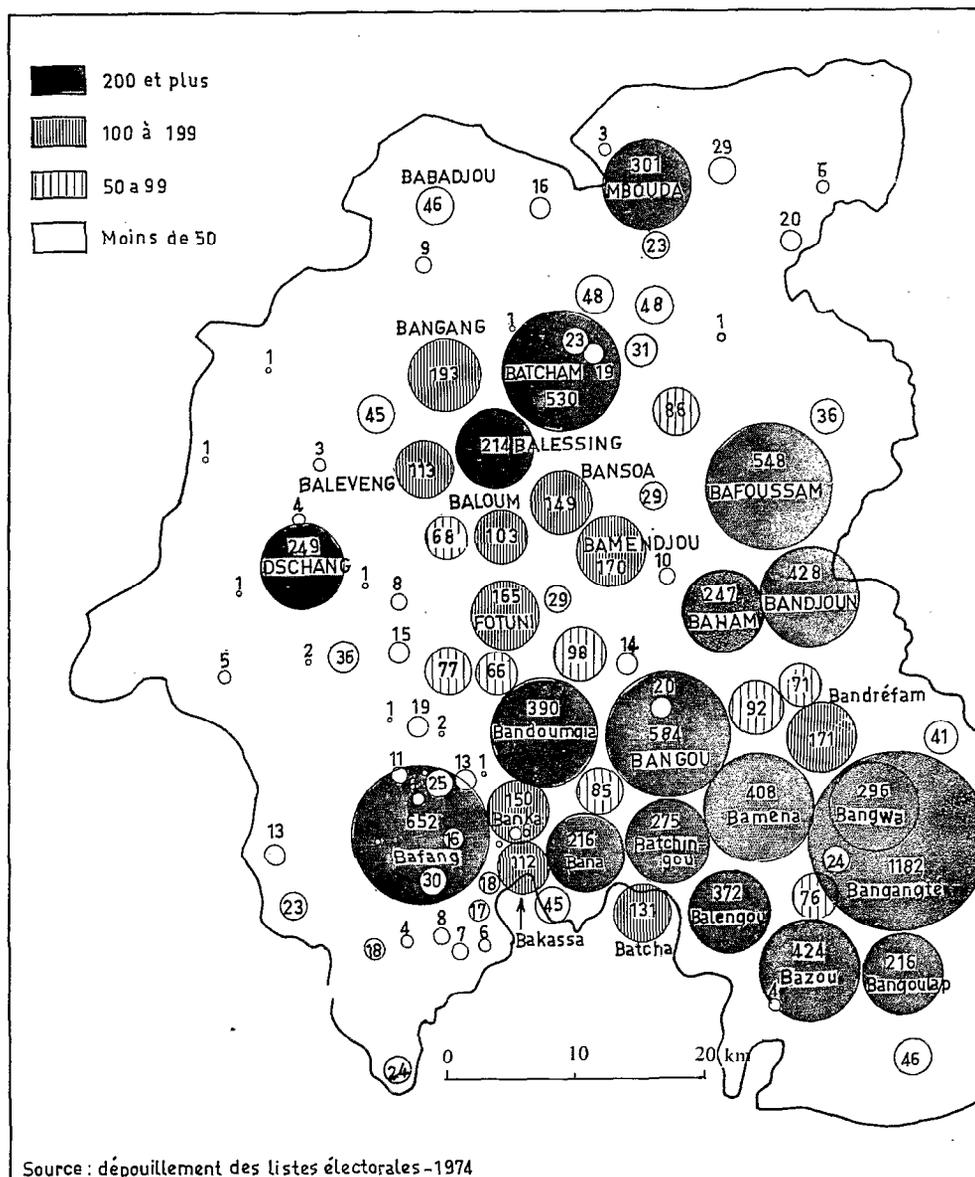
- les chefs-lieux des autres départements : Dschang, Mbouda, Bafoussam ; dont la population immigrée dans le canton Manéhas est amplifiée lors des déclarations des individus recensés, ces derniers, surtout s'ils sont originaires d'une petite chefferie, se réfèrent directement au chef-lieu de leur département au détriment de leur chefferie d'origine;
- les grandes chefferies de la Mifi : Bandjoun, Baham, Bamendjou, etc...
- enfin les chefferies qui s'échelonnent de part et d'autre d'un axe Company-Mbouda (Fotouni-Bansoa, Balessing, Baleveng, Bangang, Batcham) (1).

Les chefferies du Ndé et du Haut-Nkam se différencient encore plus nettement si on calcule le pourcentage des individus immigrés dans le canton Manéhas par rapport à la population totale de leur chefferie d'origine. Plus qu'ailleurs, l'émigration affecte ces chefferies de la partie méridionale du plateau bamiléké.

(1) Batcham, chef-lieu d'arrondissement entouré de plusieurs petites chefferies bénéficie peut-être d'un gonflement de ses effectifs recensés dans le canton Manéhas, selon le phénomène que nous avons mentionné précédemment. L'association des Batcham à Manjo nous a communiqué un nombre nettement inférieur à celui obtenu par le dépouillement des listes électorales.

Carte 17 -

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMMIGRÉS BAMILÉKÉ (H + F de 21 ans et plus) DANS LE CANTON MANEHAS EN 1974 (en nombre absolu)



L'explication de cette répartition géographique des lieux d'origine des émigrés bamiléké n'est pas immédiate à partir des données statistiques dont nous disposons.

Il n'existe aucune corrélation entre les zones de forte densité démographique et les zones où l'émigration est particulièrement intense. Les régions de Dschang et de Bandjoun, les plus peuplées, ne sont pas celles qui émigrent le plus, proportionnellement à leur population totale. En fait, la densité démographique n'est pas en elle-même un indice de surpeuplement. Cette dernière notion fait appel aux ressources du milieu et aux activités économiques susceptibles de supporter une charge démographique plus ou moins lourde.

En général, il semble que les sols soient moins fertiles dans la partie méridionale du pays bamiléké. La nature du sous-sol (fréquence plus grande des sols sur granite) et l'érosion due aux fortes pentes expliquent cet état de fait. Cela se traduit en maints endroits par un paysage bocager moins serré, voire même son absence. On peut supposer que ce sont les ressources économiques plus limitées des départements du Ndé et du Haut-Nkam qui ont obligé de nombreux Bamiléké à émigrer bien que la densité démographique de leur chefferie d'origine soit moins élevée qu'ailleurs.

Les troubles upécistes des années soixante, en bouleversant l'organisation des terroirs ont sans nul doute favorisé l'émigration et accru ces disparités régionales. Le regroupement des populations s'est en effet accompagné d'une dégradation du paysage bocager, de l'abandon du petit élevage et d'un éloignement des champs par rapport aux résidences des exploitants. Ces événements sont ultérieurs au début de l'émigration bamiléké, et ne saurait donc l'expliquer. Cependant ils ont joué un rôle d'amplificateur, mieux ils ont accentué les clivages entre les régions. Toute la partie méridionale du pays bamiléké en a été gravement affectée, région déjà la plus touchée par l'émigration. L'axe Company-Mbouda relève aussi de la même histoire, puisque

c'est une zone qui a dû également regrouper son habitat. Par contre, les régions de Bandjoun et de Dschang, plus riches que les départements du Ndé et du Haut-Nkam, ont été épargnées par cette nécessité.

Tableau n°64 : Origine départementale des immigrés bamiléké de Manjo, et du canton Manéhas

	Centre urbain de Manjo		Villages du canton Manéhas		
	1967	1974	1974		
	H. de 15 ans et plus (1)	H. de 21 ans et plus (2)	H (de 21 ans et plus)	F	Total
Ndé	703	667	1 730	1 629	3 359
Haut-Nkam	574	551	1 277	1 083	2 360
Mifi	758	790	1 622	1 012	2 634
Bamboutos	265	297	486	860	1 346
Ménoua	218	233	400	618	1 018
Total	2 518	2 538	5 515	5 202	10 717
Ndé	28,0 %	26,3 %	31,4 %	31,3 %	31,3 %
Haut-Nkam	22,8	21,7	23,1	20,8	22,0
Mifi	30,1	31,1	29,4	19,4	24,6
Bamboutos	10,5	11,7	8,8	16,5	12,6
Ménoua	8,7	9,2	7,2	11,9	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3° - L'IMMIGRATION BAMILEKE DANS LES VILLAGES PIONNIERS DE L'OPERATION YABASSI - BAFANG ET A DOUALA

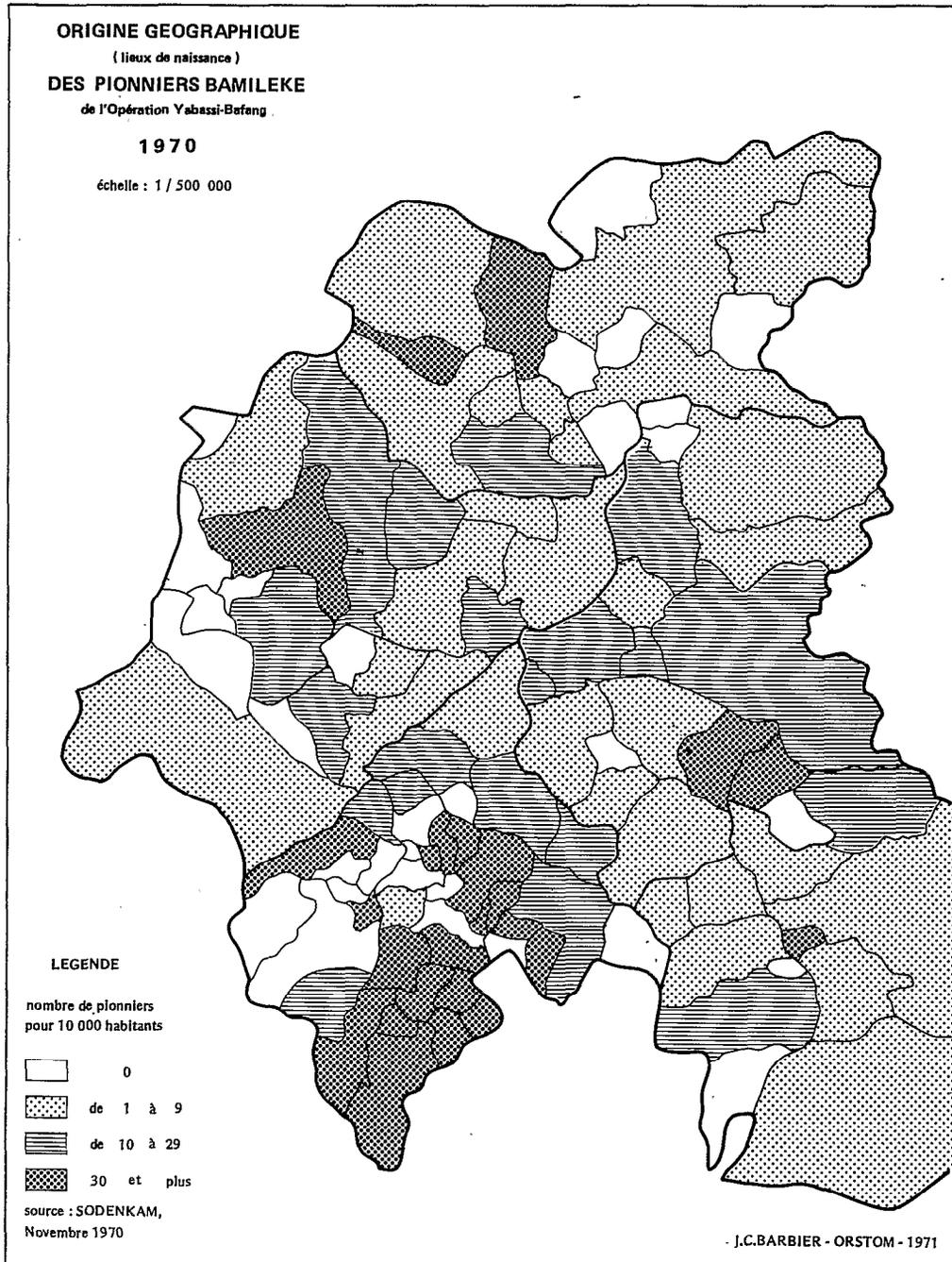
En l'absence de résultats plus systématiques sur l'ensemble des zones d'immigration bamiléké, il nous paraît important de confronter les données obtenues dans le canton Manéhas avec ceux d'autres zones d'immigration. Comparaison ponctuelle que nous ne faisons qu'à titre provisoire en attendant qu'une analyse globale puisse être faite (3).

(1) D'après le recensement administratif dépouillé par J. Champaud.

(2) D'après les listes électorales.

(3) La thèse de J.L. Dongmo géographe de l'Université de Yaoundé, sur l'émigration bamiléké, répond en grande partie à cette préoccupation. Présentée après la rédaction de ce texte nous n'avons malheureusement pas pu en rendre suffisamment compte.

Carte 19



C'est dans ce sens que nous allons présenter les deux cas suivants : les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang (1) et la ville de Douala en 1967 (2).

Dans le cas des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, villages nés d'une colonisation agricole dirigée dans l'arrondissement de Nkondjok, les chefferies du Haut-Nkam apparaissent comme les principales pourvoyeuses des nouveaux villages. Ceci est dû à la fois à leur proximité et au fait que leurs ressortissants connaissaient déjà le milieu forestier puisque les chefferies les plus méridionales de ce département possèdent des quartiers en zone forestière. Cette situation est également valable, pour la chefferie Bazou.

Le département de la Mifi, avec ses grandes chefferies surpeuplées assure un contingent annuel régulier à cette opération de colonisation agricole.

Une différence notable par rapport à l'origine géographique des immigrés bamiléké du canton Manéhas apparait au niveau de la région de Dschang et Mbouda. Cette région, aussi densément peuplée que le département de la Mifi, a en effet largement contribué au succès de l'Opération. Le département des Bamboutos a même été, en 1968, le plus gros fournisseur des villages pionniers de l'Opération. Ceci correspond à l'hypothèse avancée précédemment selon laquelle l'émigration a touché plus tardivement les départements des Bamboutos et de la Ménoua, mais que ces derniers sont actuellement en train de s'aligner sur la situation des autres départements.

L'évolution récente de l'immigration bamiléké à Douala aboutit à des résultats semblables.

(1) J.C. BARBIER (1971), op.cit.

(2) Le recensement administratif de Douala en 1967, a été réexploité et analysé par M. Lacan (1974).

Lors du recensement administratif le plus récent, en 1967, les originaires du pays bamiléké étaient au nombre de 62 416 habitants, soit 42,2 % de la population totale de Douala (Ils étaient 28 % en 1955), et 9,8 % de la population restante des départements bamiléké (1).

Cette émigration vers Douala touche tous les arrondissements des départements bamiléké à l'exception toutefois des zones peu peuplées qui disposent encore d'une campagne (Galim) ou d'une zone forestière (Tonga, Kekem), où une immigration interne reste possible. Une seconde exception concerne des arrondissements de très forte densité démographique, en plein coeur de la zone bocagère : Batcham et Bansoa. Dans l'état actuel de notre documentation statistique sur les mouvements migratoires bamiléké, il ne nous est pas possible de présenter une explication satisfaisante de cette relative abstention vis-à-vis de Douala des arrondissements de Batcham et Bansoa. Dans le cas précédent du canton Manéhas nous avons vu que l'axe Company-Penka Michel-Mbouda était par contre bien représenté, entre autres par les chefferies Batcham, Balessing et Baloum.

L'analyse que M. Lacan fait de la situation démographique de Douala en 1967, exprime en termes socio-professionnels l'évolution de l'émigration bamiléké dans cette ville. La main d'oeuvre ouvrière a d'abord été fournie par les départements méridionaux du pays bamiléké : le Haut-Nkam et le Ndé. C'est aujourd'hui la Ménoya et les Bamboutos qui ont pris la relève.

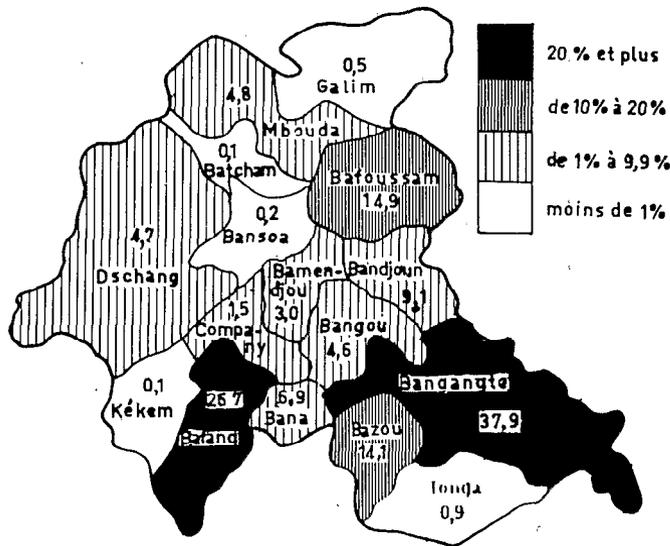
"... il est clair que les Bamiléké montrent aujourd'hui tout autant d'aptitude et de goût pour l'étude et les carrières administratives que pour les activités commerciales. Mais les succès obtenus, dans les affaires ont laissé des traces durables ; d'une part en créant de solides fortunes, d'autre part en validant un processus d'enrichissement qui, ayant fait ses preuves dans le passé, garde la faveur de la masse des immigrés, bien que l'environnement économique ait sensiblement changé. Aussi, le profil du Bamiléké successivement petit salarié, vendeur et boutiquier, puis commerçant ou artisan établi reste-t-il en partie vrai à cause du renouvellement constant

(1) M. LACAN, op.cit.

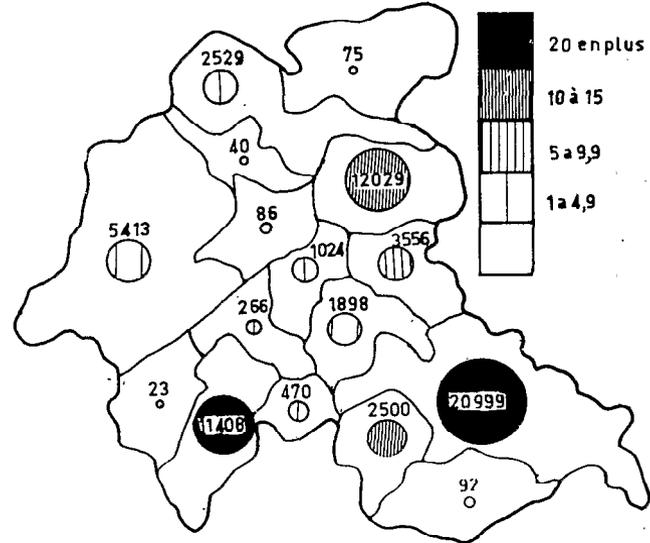
Carte 20 -

L'IMMIGRATION BAMILÉKÉ A DOUALA

Nombre d'immigrants par arrondissement d'origine
d'après M.LACAN 1974
En nombre absolu



Nombre d'immigrants par arrondissement d'origine
d'après M.LACAN 1974
En % par rapport à la population totale
de l'arrondissement d'origine



de l'immigration qui, en s'étendant à de nouvelles régions, recrée sans cesse les conditions de départ. Les différences que nous avons observées entre les originaires des Bamboutos, de la Mifi et du Haut-Nkam, traduisent au plan des structures démographiques et socio-professionnelles le degré d'évolution de groupes qui ont commencé à émigrer à des dates différentes" (M. LACAN, p. 308).

On constate en effet que ce sont les départements les plus récemment touchés par l'émigration (Bamboutos, Ménoua) ou les départements dont les ressources agricoles sont les plus limitées (Ndé) qui fournissent le plus de petits salariés (ouvriers, employés de maison) aux entreprises de Douala. Par contre, les originaires de la Mifi sont proportionnellement plus nombreux à accéder aux activités plus lucratives d'artisans et de petits commerçants. Il en est de même pour les originaires du Ndé et du Haut-Nkam qui ont eu le temps d'entamer une promotion sociale sur leur lieu d'immigration et de s'établir à leur propre compte.

Tableau n°65 : Orientation socio-professionnelle des immigrés bamiléké à Douala

	BAMBOUTOS	MENOUA	NDE	HAUT-NKAM	MIFI
Personnel domestique	X	X			
Ouvriers	X		X		
Artisans				X	X
Petits commerçants			X		X

D'après les données de M. Lacan.

Sur le plan démographique, M. Lacan constate de surcroît de profondes différences entre les départements :

"La partie occidentale et septentrionale (Ménoua, Bamboutos), s'oppose aux marges méridionales du Ndé et du Haut-Nkam, et des Bamboutos où l'on trouve, portés à l'extrême, les caractères précédemment décrits. Le taux de masculinité atteint respectivement 197,4 et 185,8 et le groupe des adultes forme près de 50 % des migrants tout en étant relativement aussi important - sinon plus - chez les femmes que chez les hommes. A l'opposé, le Ndé et le Haut-Nkam ont une émigration à la fois beaucoup plus massive et familiale". (LACAN, p. 173).

Là aussi, c'est surtout l'ancienneté de l'immigration qui fait la différence entre les départements.

4° - ANNEXE METHODOLOGIQUE

Le processus migratoire n'est pas un phénomène uniforme dans le pays bamiléké. Il accentue les inégalités régionales préexistantes et peut en créer d'autres. Dire d'un immigré qu'il est Bamiléké n'est donc pas suffisant. De là, l'importance d'un recensement visant à établir l'origine géographique des immigrés, par département et si possible par chefferie.

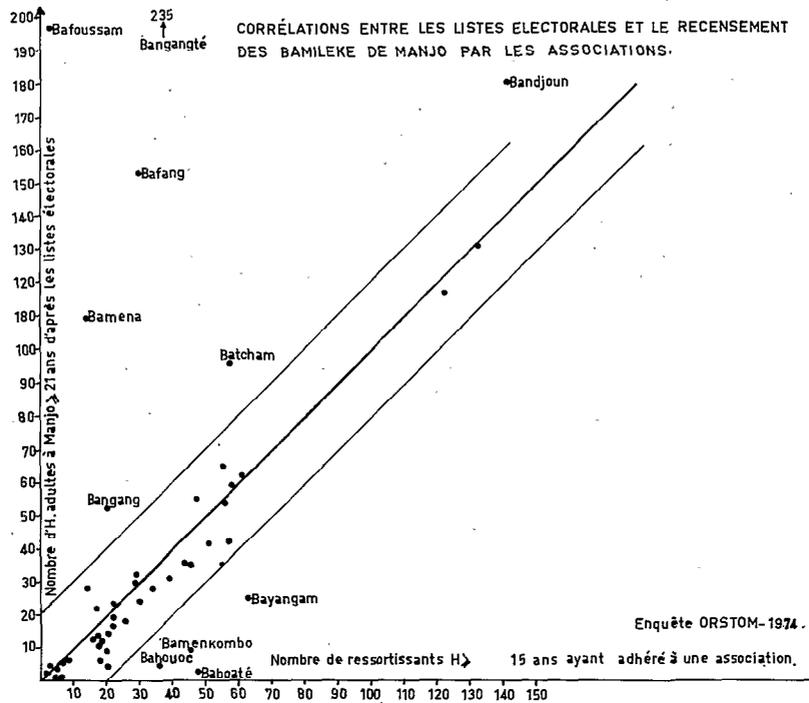
Pour connaître l'origine démographique des immigrés bamiléké du canton Manéhas, nous avons procédé à deux enquêtes parallèles. La première consistant à dépouiller les listes électorales qui donnent des informations statistiques sur la population en âge de voter, c'est-à-dire hommes et femmes de 21 ans et plus. La seconde enquête s'est greffée sur la vie sociale des immigrés bamiléké, ces derniers se retrouvant en effet dans des associations qui se réunissent régulièrement (souvent au rythme mensuel) constituées par les ressortissants d'une même chefferie. On parle de "réunion familiale" mais c'est un terme impropre puisque les membres ne sont pas tous apparentés. Ces réunions sont le lieu d'une entraide financière sous la forme d'une mutuelle et d'une cohésion sociale, puisque c'est là qu'arrivent les nouvelles du village et que sont débattus les modalités de l'aide à la chefferie d'origine.

Nous avons demandé à ces associations de nous communiquer la liste de leurs membres, et nous précisions dans une lettre circulaire : "il s'agit des hommes adultes de plus de 15 ans, et qui ne sont plus à la charge d'un parent ou d'un tuteur. Les manoeuvres qui vivent en location chez quelqu'un sont à compter, de même que les hommes actifs qui aident un père âgé".

Le contact avec les présidents de ces associations s'est trouvé facilité par l'organisation administrative antérieure de la ville de Manjo : pour les besoins de la collecte des impôts, l'administration avait jadis nommé "des responsables départementaux" qui devaient s'occuper des ressortissants de même origine géographique. Ceux-ci utilisaient évidemment, pour assumer leur tâche, les associations par chefferie. Cette organisation administrative a été supprimée au profit d'une structure par quartier plus apte à cerner un ensemble pluri-ethnique. Les responsables départementaux ont collaboré de bonne grâce à notre enquête en voyant leur rôle en quelque sorte revalorisé. Ils nous aidèrent à entrer en contact avec la plupart des associations et jouèrent même le rôle efficace d'intermédiaires, distribuant les questionnaires et les collectant.

Nous n'attendions pas des résultats identiques puisque l'enquête auprès des associations portait sur les hommes adultes de plus de 15 ans, alors que les listes électorales ne nous donnaient comme terme de comparaison que les hommes de 21 ans et plus. Par ailleurs les deux méthodes ne pouvaient que fournir des approximations. Les listes électorales ne sont mises à jour que périodiquement en prévision des élections, dans notre cas elles avaient été révisées en 1972 à l'occasion du référendum portant sur la création d'une république unitaire. La partie la plus mouvante de la population échappe souvent à ces formalités électorales; ces listes sont donc loin d'être exhaustives. Il en est de même

Graphique 25



pour les associations bamiléké qui, bien que regroupant la grande majorité des ressortissants, ne peuvent pas encadrer exhaustivement tous les immigrés bamiléké, l'adhésion restant libre.

Du fait, sans doute, d'une limite d'âge plus basse, le recensement par le biais des associations a donné des chiffres souvent supérieurs à ceux des listes électorales (pour 30 chefferies sur 49). Compte tenu de ce décalage on constate dans l'ensemble une relative corrélation entre les deux recensements, en dehors d'une dizaine de cas. Nous devons plus précisément étudier ces cas pour analyser la validité d'un recensement par le biais des associations.

Les chefs-lieux de département (Bafoussam, Bafang et Bangangté) ou d'arrondissement (Batcham) sont nettement favorisés sur les listes administratives. Face à l'agent administratif qui enregistre les déclarations en vue de remplir les listes électorales, les immigrés bamiléké adoptent souvent des références géographiques susceptibles d'être comprises par un non-Bamiléké. De nombreuses chefferies sont en effet de taille très réduite et méconnues hors du pays bamiléké ; on se réfère alors au centre administratif le plus proche, ou à une chefferie voisine plus importante. Le recensement par association redonne aux petites chefferies leur vraie dimension : Bahouoc, Bamenkombo, Baboaté, Bayangam nous ont donné des chiffres nettement supérieurs à ceux des listes électorales.

En définitive, les deux méthodes sont complémentaires et peuvent se corriger mutuellement. Elles permettent en tout cas de dégager un certain nombre de cas où la corrélation est négative et qui peuvent alors faire l'objet d'une vérification ponctuelle.

3^{ème} PARTIE

L'IMMIGRATION BAMILEKE dans le BAS-MOUNGO

CHAPITRE 9

BAMILEKE et AUTOCHTONES dans L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

1° - LES LIMITES GEOGRAPHIQUES DE L'IMMIGRATION BAMILEKE AU SUD DE MBANGA

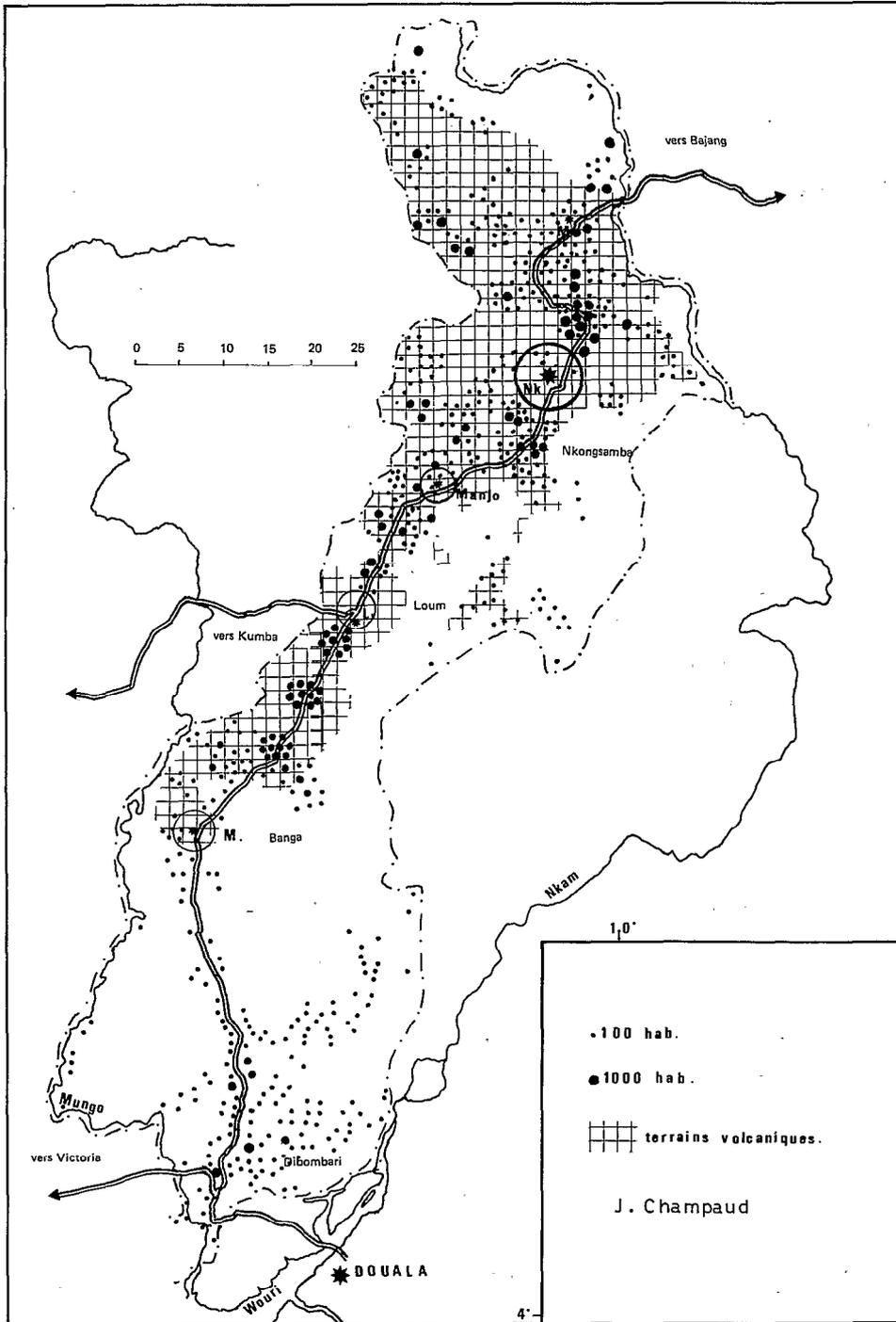
Nous ne reprendrons pas dans ce chapitre les données statistiques qui témoignent de la précocité et de l'ampleur de l'immigration bamiléké dans la région cacaoyère de Mbanga puisque nous avons déjà longuement évoqué les mouvements migratoires qui concourent au peuplement de cette partie du Moungo (1) ; mais nous partirons du constat que l'immigration bamiléké ne descend pas jusqu'aux abords de Douala; très ténue à partir de Mbanga, elle ne dessine plus dans l'arrondissement de Dibombari qu'un mince ruban le long de la route et ne s'étale pas en profondeur comme elle le fait plus au nord.

Pourquoi ce flux migratoire s'arrête-t-il brusquement sous sa forme massive ?

Une corrélation cartographique établie entre le peuplement dans le Moungo et le volcanisme (carte n° 21), montre avec éloquence combien les sols riches sur basalte attirent les populations. Les groupes autochtones y sont établis et l'immigration bamiléké au XXème siècle confirme ce choix, avec en plus une prédilection pour une localisation le long des principaux axes de circulation.

(1) 1ère partie, chapitre 4 (le peuplement du Moungo au XXème siècle), paragraphe 2a (la colonisation agricole bamiléké dans la région cacaoyère de Mbanga) et 4 (rythme et volume de l'immigration bamiléké).

Carte 21



Les sols sur basalte, très fréquents dans ce département du Moungo, s'arrêtent précisément à quelques kilomètres au sud de Mbanga, au nord du village Mouyouka. Ce sont les "terres noires" cartographiées par le pédologue Bachelier en 1951 (cf. carte n° 22).

Elles ont inspiré, en 1933, la fin impressionniste et quelque peu déprimée, d'un rapport de tournée administrative :

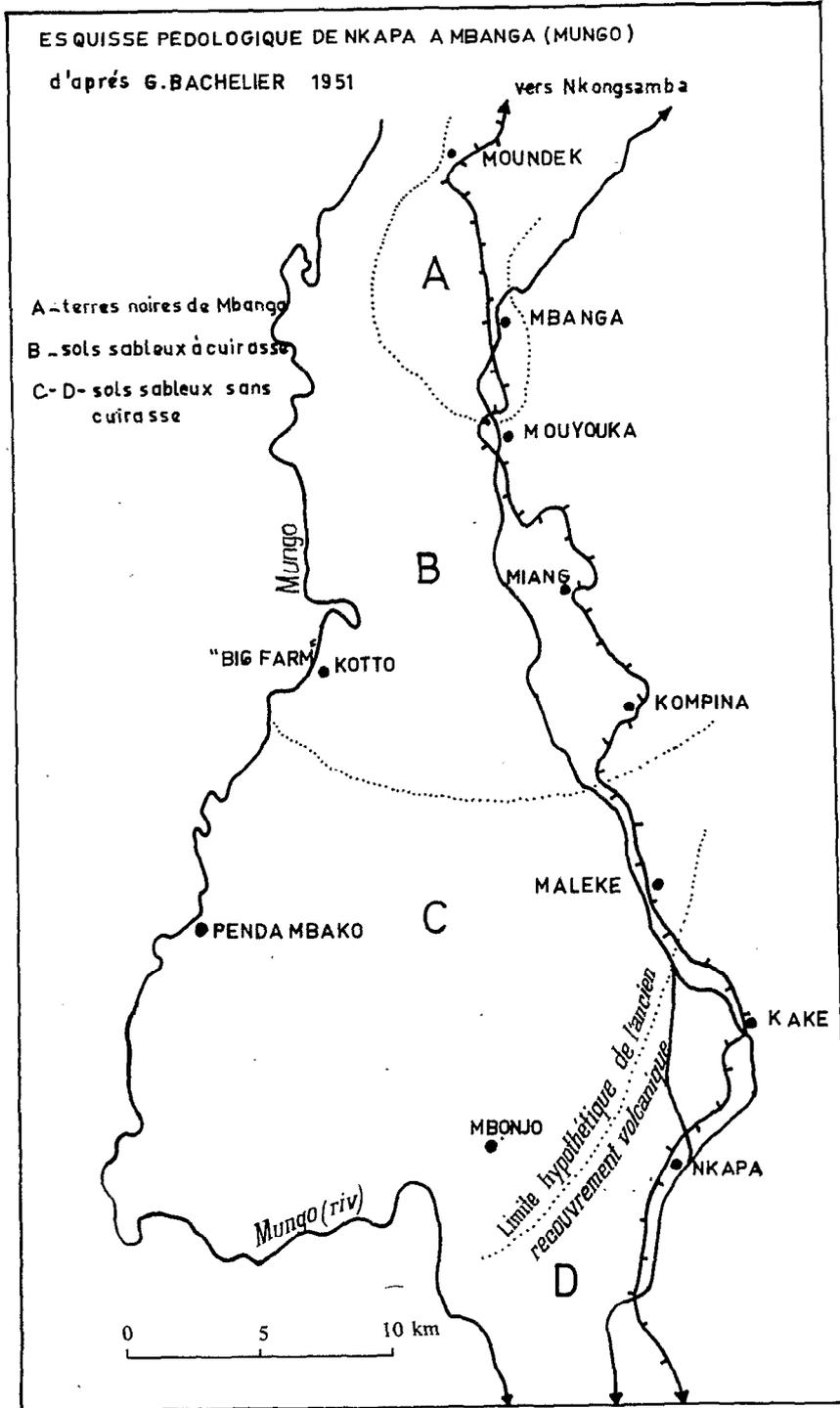
"Nous dépassons ce village (sans doute Ndoh), montons une pente assez raide mais cependant accessible en auto, et alors nous voyons le sol se noircir, devenir gluant, tout prendre un air de tristesse. M'Banga, oui, nous arrivons bientôt à M'Banga... c'est donc là que commence l'enfer. Nous traversons Dikuma, village infiniment triste mais cependant très propre, puis nous arrivons à M'Banga haoussa, et c'est fini". (L'administrateur revenait d'une visite aux rives du Moungo) (1).

Le recouvrement volcanique, issu du puissant massif du Manengouba et des cônes secondaires, est sans doute descendu du plus bas, au sud d'une ligne allant de Maléké à Mbondjo d'après les études pédologiques de G. Bachelier, mais il a été démantelé par l'érosion. On retrouve en effet de Mouyouka à Kompina, des cuirasses ferralitiques qui proviennent de la décomposition de la couche basaltique ; et, plus au sud, l'existence ancienne du recouvrement est attestée, non plus par les cuirasses qui ont disparu, mais par la teinte rose des sables imprégnés du fer de la cuirasse.

Les terres noires de Mbanga sont décrites par G. Bachelier comme des sols chimiquement riches et de structure grumeleuse. Ce sont des sols sur série volcanique supérieure basaltique. L'auteur précise que la couleur est plus proche de celle du chocolat que de l'ébène. En 1955, en collaboration avec M. Curis et D. Martin, G. Bachelier abandonne d'ailleurs l'appellation de terres noires pour celle de "sols brun-rouge foncé" (sols sur basalte bulleux ou compact). Enfin, en 1966, ils sont classés par les mêmes auteurs comme sols ferralitiques, bruns-rouges sur basalte, et mention est

 (1) Rapport de tournée, 1933. Archives nationales, Yaoundé, dossier n° APA 11798/K.

Carte 22



faite de leur composition argileuse et de leur caractère hal-lomorphe.

En auréole autour de ces sols, les pédologues ont cartographié des sols faiblement ferralitiques, jaunes, sur sédiments crétacés (sablo-argileux), série "Moundek". L'érosion met en effet à nu les sables crétacés qui avaient été recouverts par l'épanchement basaltique, et peut même atteindre le socle gneissique (BACHELIER, 1951).

G. Bachelier est formel : en 1951, les cultures s'arrêtent avec les "terres noires" de Mbanga.

Du côté de Moundek où dominant les sols sablo-argileux, les cultures empruntent la bande alluviale des cours d'eau. Mais celle-ci n'est large que de quelques mètres du fait de l'encaissement généralisé du réseau hydrographique dans les sables tertiaires. Les vallées sont profondes *"presque toujours avec des flancs en pente assez raide ... ce fait semble dû à une érosion facile dans une roche assez inconsistante et meuble"* (HUMBEL, 1966) Pas plus que les autres, celle du Moungo (riv.) ne dispose de plaine alluviale : le lieu dit "Big Farm" (Grande Ferme), près du village Kotto, qui bénéficie d'un élargissement des versants, reste un cas exceptionnel.

Plus au sud, du côté de Mouyouka, les défrichements restent peu éloignés de part et d'autre de la route.

Le Bas-Moungo proprement dit, qui correspond à l'arrondissement du Dibombari, est, quant à lui, tout entier sur des sables tertiaires lesquels constituent une bande parallèle à la côte. Ces sables sont généralement grossiers, de couleur jaune mais parfois rougeâtres en souvenir du recouvrement volcanique que l'érosion a décapé. Ces sols sont uniformes et les seules variations dans leur qualité sont dues à la topographie des vallées encaissées. Ils sont profonds et meubles ce qui leur assure une bonne structure physique. Par contre, ils sont peu évolués et fort pauvres au point de vue chimique *"étant peu pourvus en colloïdes"* (F. HUMBEL, 1966). Ayant un taux en argile très faible, ces

sols sont facilement lessivés par l'érosion et demeurent peu humifères. La sécheresse s'y fait sentir rapidement car la nappe phréatique est profonde de 12 à 15 mètres de la surface du plateau ; et la capacité de rétention d'eau est très faible.

En général, les sols de cette zone sédimentaire sont *"de faible valeur agricole, très déficients, en éléments minéraux et difficiles à améliorer : ils conviennent aux cultures arbustives peu exigeantes (palmier à huile, hévéa) et aux cultures vivrières extérieures"* (MARTIN, 1965). Même pour les cultures arbustives les rendements ne peuvent qu'être moyens et G. Bachelier faisait remarquer que les palmeraies du Dibombari n'atteignaient que 300 à 400 kg d'huile à l'hectare, contre 2 à 3 tonnes sur les terres volcaniques des plantations organisées de Malaisie !

L'arrêt de l'immigration bamiléké dans l'espace rural du Moungo sous sa forme massive, à la hauteur de Mbanga, semble donc sanctionner le changement radical dans la qualité des sols.

Une autre raison complémentaire peut être avancée : les pays abo, pongo et bakoko étaient plus densément peuplés que ne l'étaient les pays balong et bonkeng avant l'installation d'immigrés, et par conséquent moins ouverts à l'immigration.

D'après le recensement administratif de 1947, cité par I. Dugast (1949), ces pays étaient parmi les plus peuplés du Moungo.

Si les densités sont fortes dans la région de Nkongsamba où la plaine se rétrécit, par contre, la partie centrale du Moungo occupée par les Miamilo, les Balong, les Bonkeng et les Ndogpenda, n'atteignait pas, à cette date-là, les 10 habitants au km².

Les densités se relèvent nettement dans la partie méridionale du Moungo puisque nous avons, toujours en 1947, 17,6 habitants au km² pour le pays abo, 19,1 pour le pays

wuri, 61 pour le pays pongo, et sans doute une densité voisine pour le pays mpoo (canton Bakoko).

Aujourd'hui encore, les cantons Abo Sud, Pongo et Bakoko, restent parmi les plus densément peuplés bien que l'immigration n'ait pas précisément joué en leur faveur.

Tableau n°66 : Les populations autochtones du Moungo en 1947, au sud de Nkongsamba

Groupes	Population totale	Superficie occupée(b)	Densité au km ²
Banéka	2 961	90	32,9
Bakaka	5 327	290	18,4
Babong	1 217	30	40,6
Mwaménam	1 844	81	22,8
Manéhas	1 054 (a)	162	6,5
Balondo	263	/	/
Bongkeng	1 690	/	/
Balong	2 406	420	5,7
Abo	10 232	580	17,6
Pongo	6 584	108	61,0
Wuri	3 621	190	19,1
Bodiman	2 006	?	?

Source : I. DUGAST 1949 - Inventaire ethnique du Sud-Cameroun.

(a) Recensement administratif de 1948

(b) Calculées par I. Dugast. Il ne s'agit pas des superficies des cantons actuels correspondants.

Dans cette zone côtière où les sols sur sédiments tertiaires sont chimiquement pauvres et relativement uniformes, le peuplement ancien ne s'est pas fait en fonction de l'agriculture mais plutôt de la pêche. Il remonte ainsi le cours des vallées : Dwala à l'embouchure du Wouri et dans les premiers méandres du fleuve, Wuri et Bodiman en amont, Bakon (canton Abo Nord) le long de la rivière Abo, Pongo et Mpoo le long de la crique de Bomono, pêcheurs mungo dans le delta du fleuve de même nom.

En sens inverse on assiste à une descente des populations vers la côte, attirées par le commerce de traite. On retrouve sur les mêmes cours d'eau cités précédemment, des groupes qui se réfèrent dans leurs traditions d'origine

à la région barombi, en amont : Balong et Miamilo le long du Moungo, Abo (canton Abo Sud) le long de l'Abo.

A la pêche s'ajoutaient d'autres activités : agriculture intensive sur alluvions dans la vallée du Wouri (plus large que celle du Moungo), et surtout, contrôle au XIX^{ème} siècle, des produits de traite qui empruntaient les 'biefs navigables jusqu'à, ou à partir de Waterfall (sur le Moungo), Nyanga (sur la Dibombé) et Yabassi (sur le Wouri) (cf. carte n°7).

P. Moby Etia (1976) précise que seuls les Pongo s'éloignent volontiers des cours d'eau pour pratiquer une agriculture plus importante : *"Ce qui frappe après tout chez les Pongo, c'est qu'arrivés par la rivière, ils sont les seuls côtiers de la région à s'enfoncer dans la forêt, loin des cours d'eau importants, n'ayant conservé sur la côte, à la tête ou au bord des criques, que quelques points de contact nécessaires pour des échanges divers avec d'autres groupes"* (p. 56) (1).

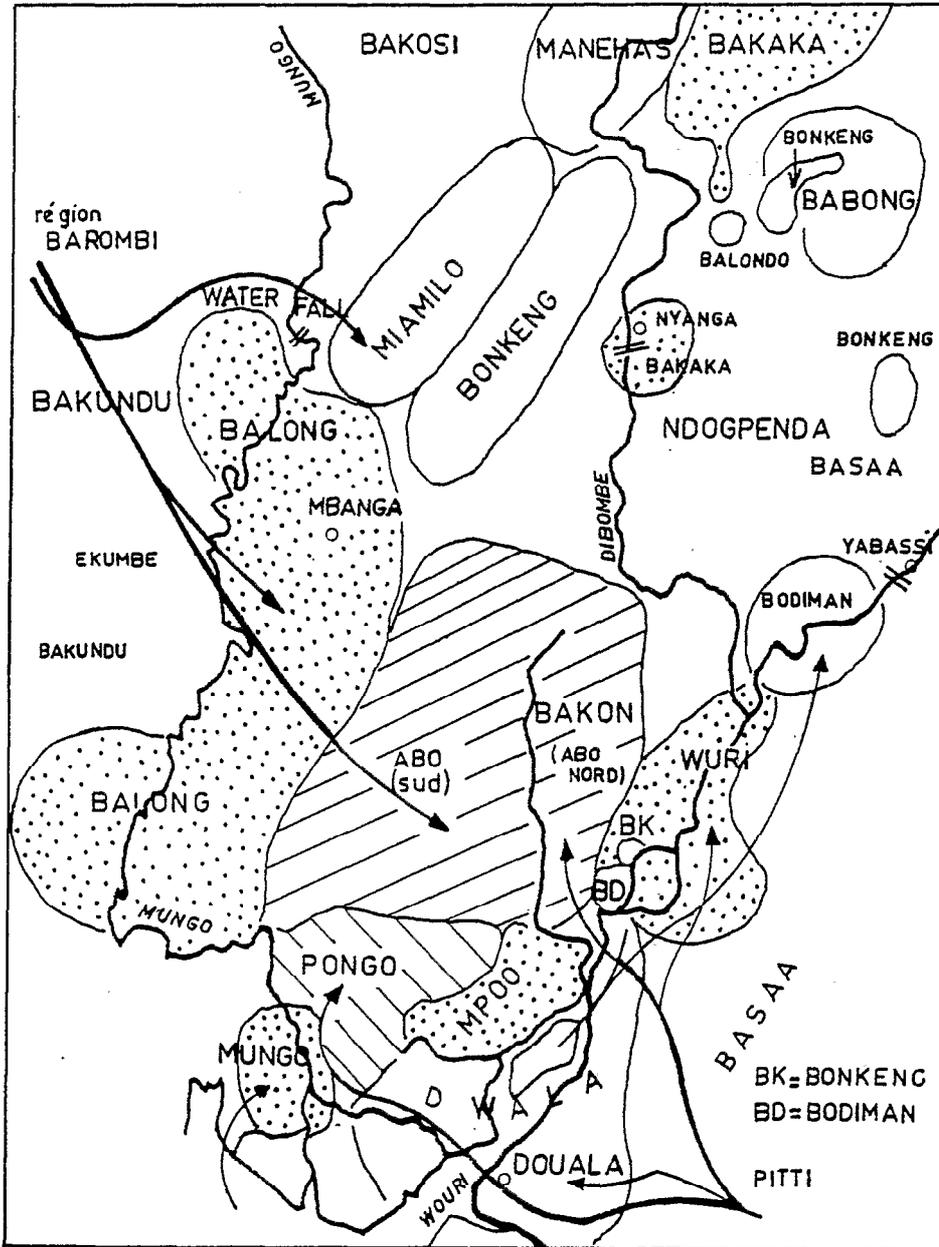
Ce peuplement relativement dense a été stabilisé, du moins pour les pays mpoo, pongo et abo, par le palmier à huile : le Dibombari est en effet une vaste palmeraie sub-spontanée. Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, l'huile de palme et les palmistes sont devenus des produits d'exportation vers les pays industrialisés, et actuellement, avec la croissance urbaine de Douala, un important marché intérieur double ce marché extérieur (2). Le palmier à huile n'a donc pas cessé d'être exploitable et a facilité, pour cette région du Dibombari, une transition sans trop de heurts entre l'économie de traite (où il était la principale production) et l'économie de plantation (où il continue à être exploité) (3).

(1) Op. cit.

(2) En 1975-76, le prix de la tine d'huile sur le marché de Souza, tournait autour de 2 000 F.CFA. En septembre 1977 le prix atteignit les 4 000 F.CFA. C'est dire que le marché urbain de Douala, qui se ravitaillait entre autres à Souza, fait l'objet de multiples et importantes spéculations.

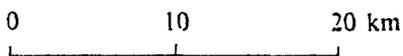
(3) Alors que le palmier à huile pousse pratiquement tout seul et n'exige qu'un entretien minimum relevant plus de la cueillette que de l'arboriculture, les propriétaires de palmeraies naturelles sont néanmoins désignés comme planteurs par les services agricoles, à l'égal des planteurs de café et de cacao.

ESQUISSE ETHNIQUE DU MOUNGO MERIDIONAL

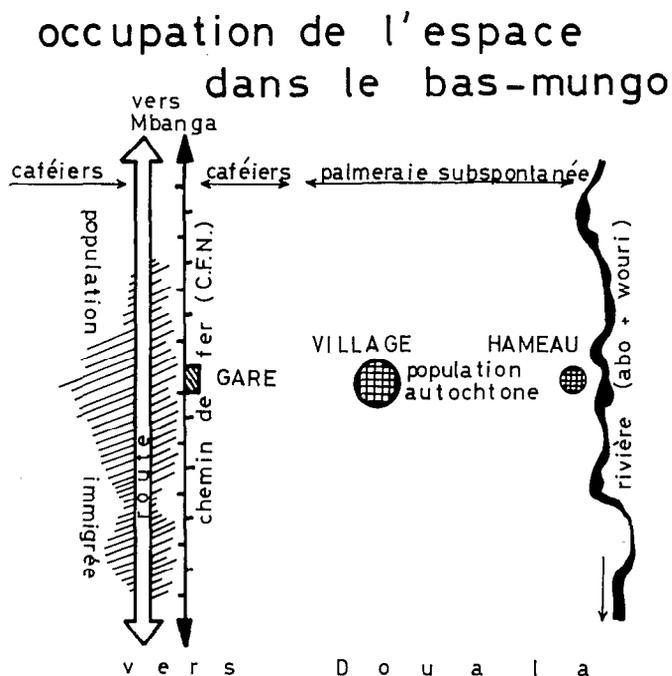


D'APRES LDUGAST 1949

J.C. BARBIER 1977



Graphique 26



Remarquons en plus que le palmier à huile (élaeis) est dénommé d'une façon trop restrictive car il ne fournit pas que de l'huile et des palmistes, mais aussi du vin. Sa sève est en effet recueillie, soit au niveau des fleurs en haut de l'arbre, soit à la base en coupant le tronc, pour donner ce qu'on appelle le "vin" de palme, après quelques heures de fermentation. Du vin on passe aisément à l'alcool par distillation. Là aussi, Douala est proche et le transport clandestin de l'alcool emprunte les voies fluviales non contrôlées par la gendarmerie.

Certes, la population autochtone de Dibombari a diminué depuis le début de ce siècle car elle n'a pas été sans être affectée par une émigration relativement forte du fait de la proximité de Douala, de la scolarisation entreprise très tôt par les missions chrétiennes, enfin du marché du travail offert par les activités agro-industrielles du Mungo. Cependant, on ne saurait parler, pour cette région, d'exode rural. Mieux, on constate aujourd'hui que de nombreux

ruraux travaillant à Douala, ont construit dans leur village d'origine des maisons en dur et d'allure coquette, y ont installé leur famille et y reviennent chaque week-end. On peut imaginer que, dans quelques temps, le Bas-Moungo fera partie de la grande banlieue résidentielle de Douala, hypothèse que P. Moby Etia (1976) n'hésite pas à formuler : "... il n'est pas impossible, dit-il, ... que l'urbanisation galopante de la ville de Douala, ne lance ses tentacules jusqu'à Souza et ne transforme tout le secteur en villages dortoirs. La construction des "maisons de la ville" à la campagne serait-elle un signe des temps nouveaux ?" (p. 236).

L'occupation de l'espace dans le Bas-Moungo, était donc suffisamment dense (et l'est restée) pour faire obstacle à une immigration massive. Si néanmoins une immigration relativement importante a eu lieu, attirée par les activités industrielles (sociétés forestières à Kompina, savonnerie à Nkapa, huilerie à Dibombari, palmeraies industrielles, etc...), l'utilisation d'une main d'oeuvre agricole par les autochtones et les spéculations "viticoles" (1) ; elle est restée diffuse, instable, et n'a pas abouti à une colonisation agricole notable en dehors des villages de Nkapa et de Souza Gare.

Cette occupation de l'espace que nous venons de décrire, ne saurait être considérée comme fixe. Des changements de résidence ont lieu. Les premières installations autochtones étaient des villages ou des hameaux au contact de l'eau, sur les rebords des berges. L'habitat était alors centré sur les activités de la pêche. Les autochtones avaient cependant établi des villages de culture à l'intérieur des terres (on retrouve les mêmes noms cartographiés) où l'on utilisait, avant la colonisation, une main d'oeuvre captive. Ces villages doubleraient les premières installations afin d'avoir

(1) Les Nigériens concurrencent les Abo pour la fabrication de l'alcool. Ils achètent des palmiers à 250 F.CFA le pied, les abattent et en soustraient la sève.

de meilleures terres pour l'agriculture (notamment des terres non inondables) et un espace plus large pour la cueillette. A l'époque coloniale, ils ont pris le pas sur les premiers établissements. L'ouverture de pistes et l'exploitation plus systématique des palmeraies ont accéléré le mouvement. Les étrangers, quant à eux, se sont d'abord installés à proximité des gares de chemin de fer et aux abords immédiats de la grande route. Enfin, les immigrants bamiléké ont ouvert des plantations de caféiers chaque fois qu'ils ont pu avoir accès à la terre. Ces deux mouvements migratoires, les autochtones s'éloignant des rivières pour se rapprocher de la route et les immigrants bamiléké descendant vers le sud, s'interpénètrent présentement dans une situation de plus en plus complexe.

La rupture dans le flux migratoire d'origine bamiléké, au niveau de Mbanga, est d'autant plus marquée qu'une sorte de no-mans'land sépare les deux zones d'immigration : celle du Moundou central où l'immigration pénètre en profondeur de part et d'autre de l'axe routier et ferroviaire, et celle du Bas-Moundou beaucoup plus frêle et ne quittant guère les abords de la route. L'immigration bamiléké s'arrête à Mouyouka et ne reprend que plus au sud, à Maléké, à quelques 14 kilomètres à vol d'oiseau.

Le palmier ne règne plus souverainement à cette latitude et l'élaeis partage l'espace avec bien d'autres espèces. C'est le domaine des sociétés forestières : la S.E.F.I.C. y coupe actuellement du bois, installée à Kompina depuis 1964) après que d'autres entreprises y aient auparavant opéré.

Ces sociétés forestières emploient une main d'oeuvre variée dont le principal noyau est constitué par des Eton, des Ewondo, des Bulu et des Basaa, populations du sud du Cameroun habituées à la coupe de la forêt et ayant déjà eu souvent l'occasion de travailler sur d'autres chantiers. Manifestement, les Bamiléké boudent ces activités qui

ne correspondent pas à leur milieu écologique d'origine et qui, surtout, ne donnent nullement accès à la terre. Ils ne sont cependant pas totalement absents puisqu'ils forment 9,7 % du personnel recruté par la S.E.F.I.C. de 1964 à 1977, et 14 % du personnel en exercice.

Tableau n°67 : Le personnel de la S.E.F.I.C. à Kompina

Origine ethno-géographique	Inscrits 1964-77		Présents en 1977			
	Nb.	%	Nb.	%		
Bamiléké	20	40	13	23	25	
Bamoum	2		1			
Grassfields	18		9			
Eton	20	74	7	27	29	
Ewondo, Bulu	54		20			
Bafia, Bokito	14	14	7	8	9	
Nkam	28	41	10	14	15	
Moungo et sud-W	13		4			
Basaa	26	26	13	14	15	
Est	9	9	4	5	5	
Etrangers	2	2	1	2	2	
N.D.	27	27	/	1	1	
Total	233	233	100	94	94	100

Source : S.E.F.I.C., Kompina.

Une des conséquences de ce no-mans'land est d'isoler la zone de colonisation agricole qui s'est constituée autour de Souza et de Nkapa, plus au sud, en plein coeur du Dibombari facilitant ainsi pour nous son appréhension comme unité d'enquête (cf. chapitre 10).

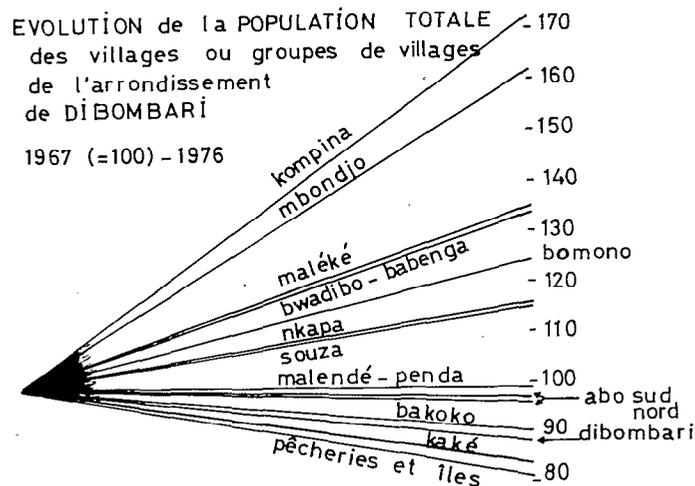
2° - L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES VILLAGES

La population totale de l'arrondissement de Dibombari a augmenté, entre 1967 et 1976, d'environ 14 %. Cette croissance démographique est une conséquence directe de l'immigration : alors que les villages autochtones, dans les parties rurales des cantons, sont en légère diminution (10 et 12 % pour les cantons Bakoko et Dibombari, 3 et 4 % pour les cantons Abo sud et Abo nord), les agglomérations de

Tableau n°68 : Evolution de la population totale des villages ou groupes de villages de l'arrondissement de Dibombari

Villages ou groupes de villages	Population en 1967	Population totale en 1976	Indice 1967=100
Sur l'axe routier (du sud au nord)			
- Bwadibo, Babenga	306	411	134
- Bomono	3 699	4 627	125
- Nkapa, Nkendé	835	971	116
- Souza	3 611	4 171	115
- Kaké	1 174	986	84
- Maléké	606	819	135
- Kompina	506	874	173
	<u>10 737</u>	<u>12 859</u>	<u>120</u>
Partie rurale (du sud au nord)			
- Bakoko	1 691	1 520	90
- Dibombari	2 837	2 511	88
- Mbondjo	486	788	162
- Malendé, Mangamba, Penda-Mboko	672	666	99
- Abo Sud	2 034	1 952	96
- Abo Nord	1 633	1 592	97
	<u>9 353</u>	<u>9 029</u>	<u>96</u>
Villages de pêcheurs			
- Gp. des Pêcheries et Iles du Moungo	574	467	81
Indéterminés			
	/	1 206	/
Ensemble de l'arrondissement			
	20 664	23 561	114

Graphique 27



l'axe routier qui accueillent les immigrants connaissent une augmentation moyenne de 20 %.

L'appel de main d'oeuvre de la part d'une société forestière (la S.E.F.I.C.), installée à Kompina depuis 1964, et d'un complexe agro-industriel de palmiers à huile dans la région de Souza (la SOCAPALM) depuis 1973, a provoqué un brusque gonflement de la population totale de Kompina (+ 73 %) et de Mbondjo (+ 62 %).

Les autres agglomérations de l'axe routier voient également leur population en hausse, de 15 à 35 %.

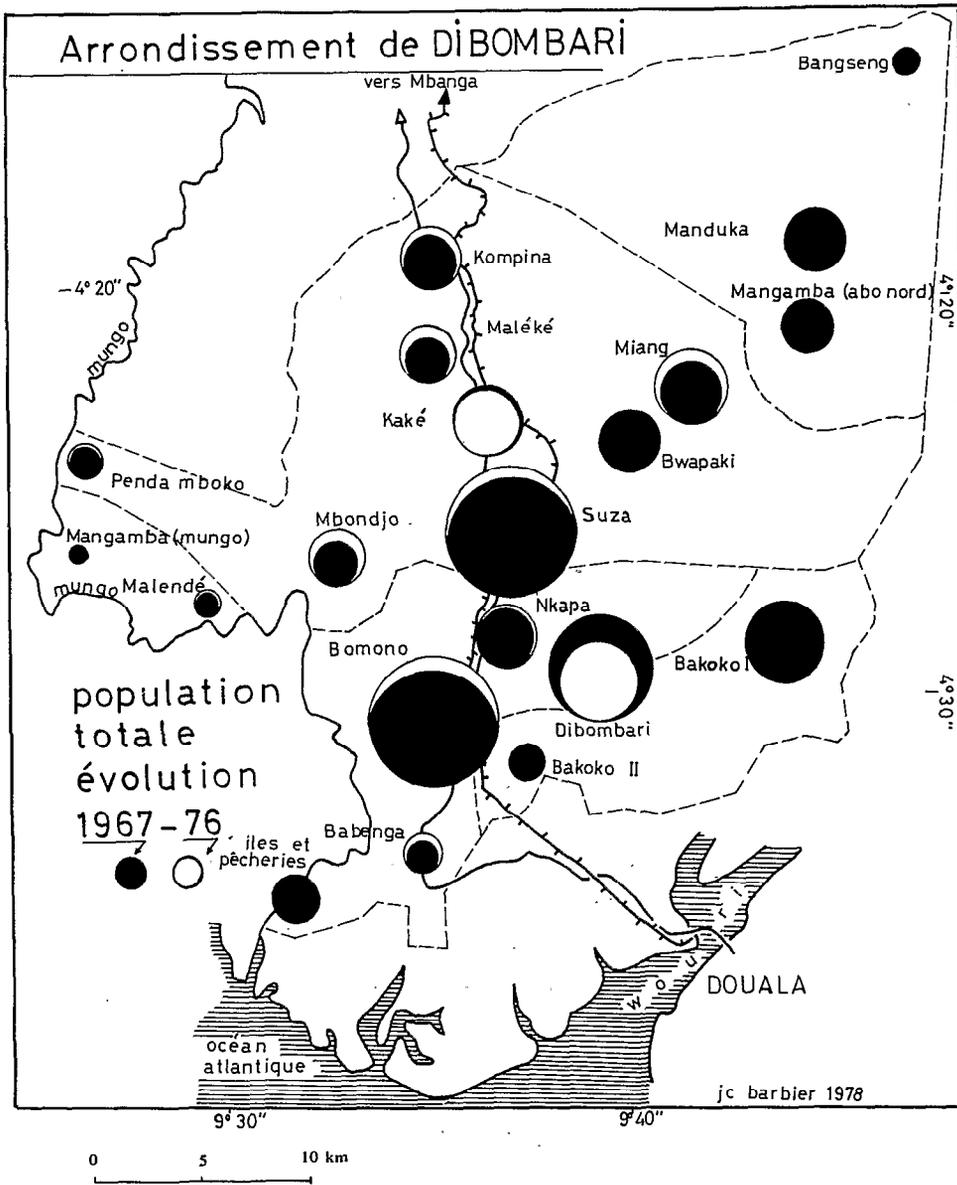
Dans notre tableau n°68, la population totale de Kaké aurait diminué, mais, dans ce cas, la délimitation des quartiers recensés s'est révélée complexe et il est possible qu'une partie de la population recensée à Kaké en 1967, l'ait été du côté de Miang en 1976.

La partie rurale des cantons est atteinte par l'exode rural. Les villages de pêcheurs du canton Pongo (Ngombé 1 et 2) et les îles du Moungo en sont les plus affectés (- 19 %). Les populations des cantons Bakoko et Dibombari connaissent également une assez forte diminution.

Il ne faudrait cependant pas en déduire hâtivement une décadence démographique des populations autochtones. Nous avons vu en effet, précédemment, que ces populations opéraient un glissement vers l'axe routier, contribuant donc elles aussi à son urbanisation.

Douala est tout proche et attire une partie de cette population autochtone qui s'y sent pour ainsi dire chez elle puisqu'elle est apparentée ethniquement aux Dwala au point de se dire "Dwalaman". En d'autres termes, la croissance naturelle de cette population est contrebalancée par un solde migratoire négatif. Il en résulte une diminution ou, pour le mieux, une stagnation de la population autochtone.

Carte 24



L'amélioration du réseau routier, entre Mbanga et Douala, rend désormais possible des migrations journalières vers Douala pour les travailleurs qui résident dans le Dibombari. Il faudrait toutefois que des pistes bien entretenues, partant de cet axe routier, pénètrent davantage les milieux ruraux et les desservent convenablement, ce qui est loin d'être actuellement le cas. Les autochtones pourraient alors maintenir leurs exploitations familiales tout en pratiquant une activité salariée. Pour l'instant, nombreux sont les résidents à Douala qui reviennent "chez eux" lors des week-ends, y retrouvent leur famille, et repartent le lundi matin avec des produits vivriers pour leur propre consommation ou pour une revente éventuelle.

La multiplication de ces migrations hebdomadaires ou journalières ne pourrait que contribuer à stabiliser cette population autochtone et à lui garantir un meilleur avenir démographique.

Aujourd'hui, il apparaît que ce sont les immigrés qui jouent le rôle principal dans l'évolution démographique de l'arrondissement. Ils assurent en effet une croissance de la population totale et l'animation de l'axe routier.

La population "étrangère", c'est-à-dire née hors de l'arrondissement, représente environ le tiers de la population totale, sinon plus. Une plus grande précision est difficile à obtenir car le recensement de la population, en 1976, n'a pas cru devoir prendre en considération l'appartenance ethnique des individus. Nous sommes contraints de nous reporter aux listes des imposables qui, elles, mentionnent souvent l'origine ethno-géographique des intéressés dans la mesure où la collecte se fait jusqu'à présent, dans cet arrondissement, selon le lieu d'origine du migrant.

Nous avons pu ainsi obtenir un pourcentage des migrants adultes installés dans le Dibombari en 1967 et 1972, par rapport à la population totale correspondante. Nous sommes par contre dépourvus sur ce sujet de données statistiques pour 1976, puisque, depuis quelques années, les salariés subissent un prélèvement fiscal à la source - au niveau de

leur entreprise - et ne versent plus aux collecteurs locaux de leur lieu de résidence. Il s'ensuit paradoxalement que le nombre d'imposables sur les listes de la sous-préfecture de Dibombari, a diminué de 1972 à 1977 (de 4 695 à 3 266), alors que la population totale a augmenté. Seuls les non-salariés sont encore inscrits sur ces listes d'imposables.

Les flux migratoires se concentrent sur l'axe routier et nous retrouvons le même contraste que précédemment entre celui-ci et les parties rurales de l'arrondissement.

Tableau n°69 : Population immigrée imposable, en 1967 et 1972 (en % par rapport à la population totale correspondante)

Villages et groupes de villages	1967	1972
<u>Sur l'axe routier (du sud au nord)</u>		
- Bwadibo, Babenga	39	46
- Bomono	55	41
- Nkapa, Nkendé	69	66
- Souza	52	55
- Kake	33	24
- Maléké, Kompina	100	100
<u>Partie rurale (du sud au nord)</u>		
- Bakoko	/	/
- Dibombari	10	20
- Mbondjo	24	24
- Penda Mboko	?	100
- Malendé	42	68
- Mangamba	92	?
- Bwapaki	15	?
- Abo sud et nord	/	/
Villages de pêcheurs	/	/
Total	32	33

Source : sous-préfecture de Dibombari

Immigration n'est pas synonyme de peuplement car le migrant peut n'être que de passage, en exerçant par exemple une activité salariée à court terme sur un chantier ou en se proposant comme tâcheron. Les campements des travailleurs de la SOCALPAM et de la C.D.C., le quartier des tâcherons grassfields à Souza Gare, illustrent ce type d'immigra-

tion. Par contre, il ressort des statistiques agricoles que nous présenteront dans le chapitre suivant, que de nombreux migrants, notamment d'origine bamiléké, se sont installés définitivement dans l'arrondissement au terme d'une véritable colonisation agricole spontanée.

Plusieurs y sont morts et une seconde génération, née sur place, est aujourd'hui parvenue à l'âge adulte.

Plus que d'autres, l'immigration bamiléké participe au peuplement, ce qui parfois fait oublier qu'ils ne sont pas seuls à immigrer dans le département du Moungo. Dans le cas de l'arrondissement de Dibombari nous notons par exemple, en plus du noyau bamiléké, la présence de nombreux Nigériens (de 20 à 25 % des immigrés imposables), d'originaires du sud du Cameroun (Béti, Bulu et Basaa) ainsi que des originaires des départements les plus proches (Mbo de la partie septentrionale du Moungo, ressortissants de la province du Sud-Ouest, du département du Nkam et de la région de Bafia, etc...). Des manoeuvres grassfield et des commerçants et artisans hausa complètent le tableau.

Tableau n°70 : Répartition ethnique des immigrés imposables, en %

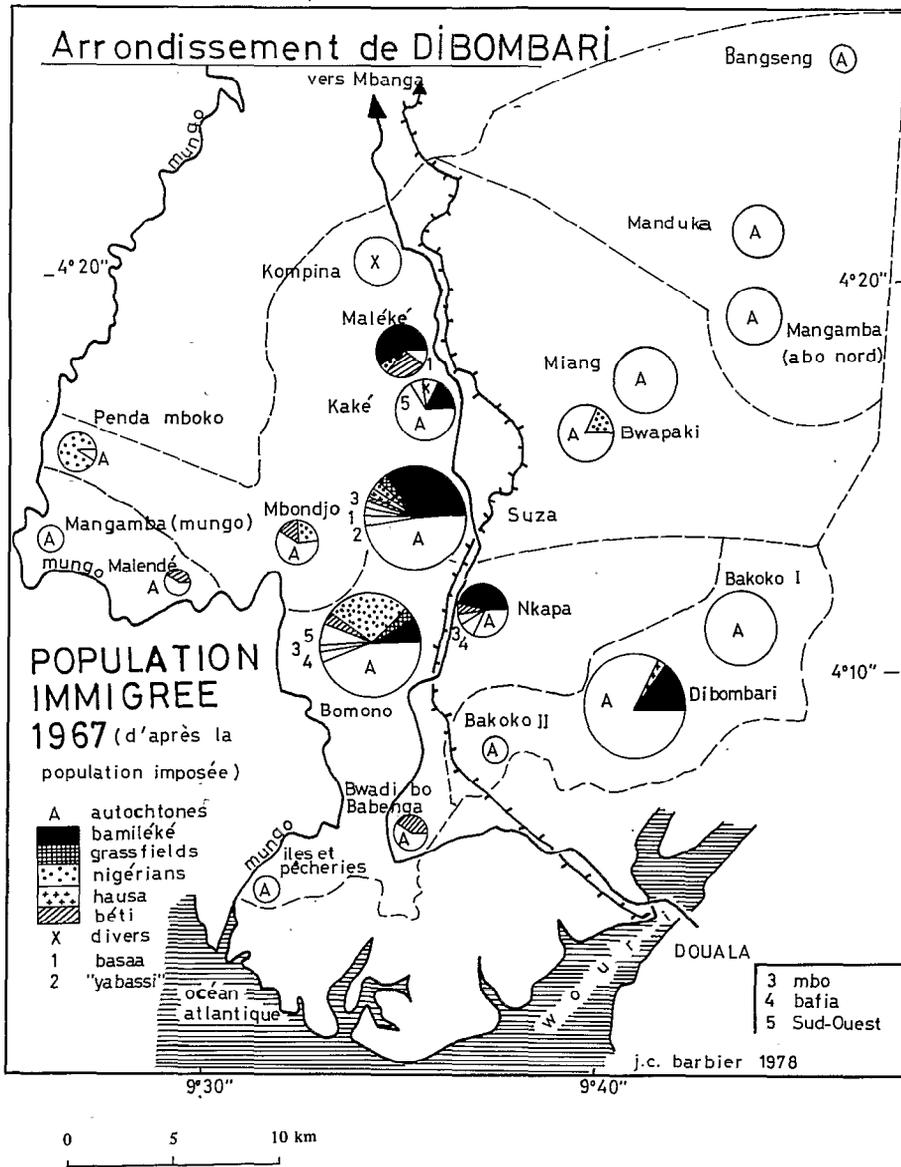
Ethnies ou régions	1967	1972
Bamiléké	40	33
Grassfields (N.W.)	2	6
Nigerians	26	19
Hausa	2	3
"Yaoundé", Béti	9	9
Sud-Ouest	4	6
Mbo	2	3
Bafia	2	3
Basaa	2	2
"Yabassi" (Nkam)	1	1
Indéterminés	10	15
	100	100

Source : sous-préfecture de Dibombari

Immigrés depuis le début de ce siècle dans le Bas-Moungo, désireux d'accéder à la terre, de s'installer durablement et de faire souche, les Bamiléké constituent, parmi "les étrangers", le contingent le plus important (40 % en 1967, 33 % en 1972). Après eux, viennent les Nigériens, principalement des Ibo (26 % en 1967, 19 % en 1972). Ces derniers exploitent le palmier à huile, cultivent du manioc et s'offrent comme tâcherons ou comme manoeuvres dans les complexes agro-industriels. Les Béti de la région de Yaoundé sont nombreux à Babenga et Bwadibo au sud de Bomono, ainsi qu'à Kompina et à Maléké où ils travaillent dans le chantier forestier de la S.E.F.I.C. Ils sont près de 10 % des immigrants imposés. Enfin, il faut noter la présence de plus en plus importante des originaires de la partie anglophone du Cameroun, à la suite de l'implantation de la SOCAPALM. La reprise récente des anciennes palmeraies de Kompina par la C.D.C. puis la mise en valeur, par la même entreprise, d'un vaste domaine entre la rivière Moungo et son affluent Passi, vont accentuer cette immigration en provenance des provinces du Nord Ouest et du Sud-Ouest, aire de recrutement habituel de la C.D.C.

L'importance de la présence bamiléké ne saurait donc nous faire oublier que nous avons affaire à un peuplement hétérogène. C'est dans cet ensemble composite du Bas-Moungo que s'est développée la zone de colonisation agricole de Nkapa-Souza par immigration "spontanée".

Carte 25



CHAPITRE 10

LA ZONE de COLONISATION AGRICOLE de NKAPA - SOUZA

"Un groupement s'installa autour des villages de Souza, Nkappa et Bomono dans le Sud de la subdivision. Il était composé des Bamiléké n'ayant pu trouver du travail à Mbanga ou préférant la culture du palmier à celle du cacaoyer. Mais dans les chefferies Pongo, Abo ou Bakoko, ils se heurtèrent à une race plus travailleuse et ils ne purent à part quelques exceptions très rares devenir propriétaires des biens de leurs maîtres. C'est alors que, plutôt que de retourner dans leurs pays natal, ils se groupèrent près de Nkappa et cultivèrent les terrains abandonnés. Un des leurs, nommé Feinboy Nkétté, devint leur chef sans titre officiel, prêta de l'argent à certains, soit pour louer des terrains, soit pour créer un petit commerce. Par la suite, il fonda un village bamiléké à Nkappa. C'est encore, à l'heure actuelle, le seul qui existe dans la subdivision".

RAYNAUD, 1942

1° - LES PAYSAGES DU BAS-MOUNGO

De Douala à Mbanga s'étale la plaine littorale, plat pays où seuls les versants relativement raides des vallées donnent l'illusion d'un relief. Ce ne sera qu'au niveau de Penja, beaucoup plus au nord, que quelques formations volcaniques isolées offriront au visiteur un avant goût des flancs abrupts de l'insolite Mont Koupé couronné de sombres forêts, et de la jeunesse puissante et altière du Massif du Manengouba.

On peut entrevoir parfois en direction de l'occident, entre le brouillard du matin et la brume du soir, le profil conique du Mont du Cameroun, la plupart du temps nimbé de nuages. C'est après une forte pluie, lorsque s'avivent les couleurs du paysage, que notre vue saisit le mieux sa silhouette d'estampe japonaise, à la fois proche et lointaine.

L'arrondissement de Dibombari couvre 1 029 km². Bien que plat, le pays n'est nullement monotone car les formations végétales et les zones cultivées en ont fait un véritable habit d'arlequin. La mangrove accompagne un réseau hydrographique dense et de plus en plus ramifié au fur et à mesure qu'il se rapproche de l'océan. En saison des pluies, les cours d'eau abandonnent leur lit sinueux et s'étalent largement au-delà des berges déterminant ainsi de vastes zones inondables. Dans la partie septentrionale du Dibombari, la mangrove côtière laisse la place aux forêts galeries plus classiques ; et la forêt domine le paysage au niveau de Kompina et à l'ouest de la route, entre les rivières Passi et Moungo. Le reste du territoire est parsemé de palmiers à huile comme un ciel étoilé, palmeraies naturelles entretenues avec plus ou moins de soins par les populations autochtones. Les palmeraies aménagées aux alentours du chef-lieu d'arrondissement, le domaine de la SOCAPALM à l'ouest de la route Bomono - Souza, ainsi que les plantations individuelles de café, sont les signes visibles du degré d'insertion de cette région dans l'économie marchande et capitaliste d'aujourd'hui.

A partir d'un jeu de cartes de l'I.G.N. au 50 000ème nous avons planimétré les diverses formations végétales du Bas-Moungo au-dessous de la latitude 9°45, soit d'une ligne entre Kompina et Mouyouka, et entre les rivières Abo à l'est et Moungo à l'ouest ; la limite méridionale de ce périmètre correspondant à la frontière administrative entre l'arrondissement du Dibombari et le département du Moungo (1). Au total, 93 395 ha ont été ainsi planimétrés soit une superficie presque équivalente à celle de l'arrondissement (102 900 ha). Nous avons obtenu les résultats suivants (voir tableau page suivante).

 (1) Périmètre représenté sur la carte n°27 concernant les complexes agro-industriels du Bas-Moungo.

Tableau n°71 : Superficie des formations végétales du Bas-Moungo

Formations végétales	Superficie en ha	En %
- Forêt	53 903	58
- Palmeraie naturelle	23 841	26
- Mangroves et zones inondables	8 549	9
- Plantations de pal- miers à huile et de caféiers	2 885	3
- Champs cultivées	4 217	4
Total	93 395	100

2° - UNE ZONE DE PETITES PLANTATIONS

La région du Bas-Moungo est traditionnellement productrice d'huile. La silhouette élancée de l'élaeis y est familière, et une association d'entraide au village autochtone de Nkendé l'a prise comme emblème en s'intitulant "lendé la Kamerun", ce qui signifie "le palmier du Cameroun". Nous sommes dans une vaste palmeraie naturelle subsponnée qui, au niveau de Maléké et de Kompina, laisse la place à une forêt dense. Cette palmeraie coïncide avec une occupation relativement serrée de l'espace par les Elog Mpoo (canton Bakoko), les Pongo et les Abo. Plus au nord, les Balong semblent avoir exercé une emprise moins forte sur le milieu naturel par suite d'une faible densité démographique.

Etre planteur pour un autochtone, c'est d'abord posséder un terrain peuplé d'élaeis.

Ce sont les immigrants, notamment les Bamiléké, qui ont introduit la caféiculture.

Le cacao est très peu représenté dans cette région.

a) Production et commercialisation

Les chiffres de production évalués par les postes agricoles varient d'une année sur l'autre dans de telles pro-

portions qu'ils sont scientifiquement inutilisables (1): Ils expriment en effet, non seulement les aléas climatiques et les avatars de la commercialisation, mais surtout les difficultés auxquelles se heurtent les services techniques de l'Agriculture pour élaborer ce genre de statistiques que leur ministère leur demande malgré tout !.

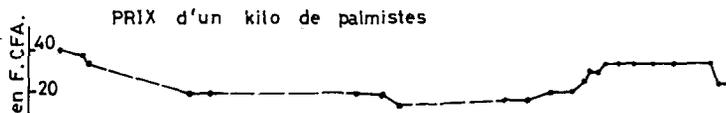
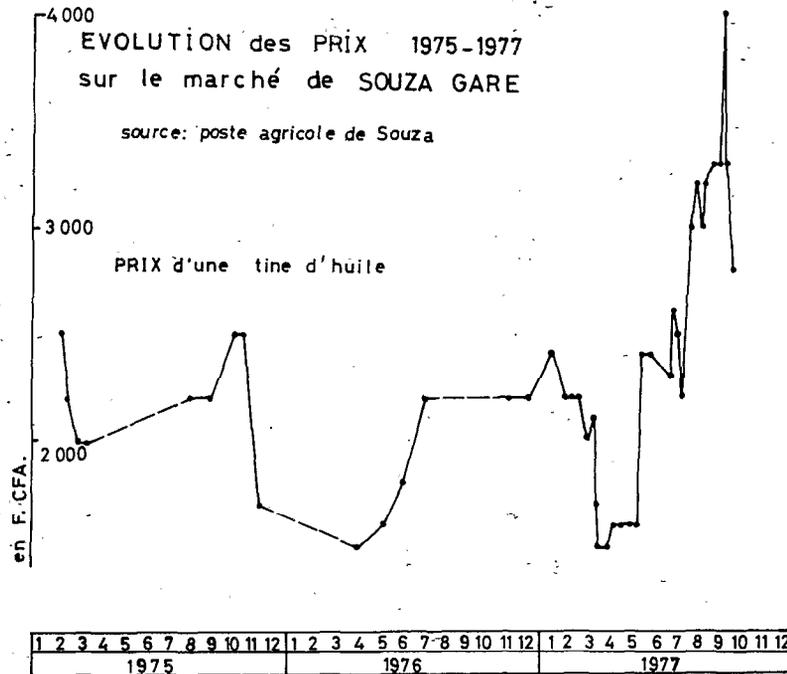
La tâche est d'autant plus ardue qu'aucune usine à café n'existe localement et que le café en cerises doit donc être vendu, hors de l'arrondissement de Dibombari, à des usines dont il est difficile d'établir la liste exhaustive. La pratique du coxage ajoute à la confusion. Quant aux produits du palmier, la commercialisation en est également très diffuse : les tines d'huiles et les dames jeannes de vin de palme se mettent facilement sur un porte-bagages de vélo et prennent la route de Douala ; le "harki" (alcool distillé à partir du vin de palme) aboutit lui aussi à Douala après avoir emprunté les multiples cours d'eau que draine le Wouri, itinéraire exempt de toute silhouette de gendarme. La commercialisation est également diffuse pour les palmistes, le cacao, les produits vivriers, etc...

La commercialisation dépend, par ailleurs, des prix qui ont cours sur le marché. Si les prix sont trop bas, le planteur considère alors que le temps de la cueillette n'est pas rentabilisé et préfère laisser la récolte pourrir sur place. La stagnation des prix d'achat du cacao sur de trop longues années a ainsi provoqué une chute des exportations de cacao forçant le gouvernement à y remédier en

 (1) A titre d'exemple, voici la production en tonnes de l'arrondissement d'après les archives du Poste Agricole Principal de Dibombari.

	CAFE	CACAO	HUILE	PALMISTES	MANIOC
1971/72	328,0	18,0	5 904,0	/	?
1972/73	506,0	18,6	35,0	1 644,0	80 284,8
1973/74	55,0	15,3	832,0	208,3	1 545,1
1974/75	6,5	12,0	74,9	2 020,1	4 411,4
1975/76	129,2	17,1	188,0	183,4	730,2
1976/77	265,8	21,2	50,3	80,5	823,7

En 1976/77, le chef de ce poste agricole a essayé d'améliorer la qualité des estimations en désignant, parmi les planteurs, des délégués chargés de lui communiquer la production des planteurs.



haussant les prix. Il convient de remarquer que le même problème se pose pour les palmistes : les prix officiels n'encouragent nullement au concassage artisanal des palmistes. De 40 F.CFA en 1975, le prix a chuté à la fin de la même année à 20 F.CFA, et même en-dessous l'année suivante (15 F.CFA en juin 1976), pour ne remonter qu'à 33,5 F.CFA au début de 1977. Lors de notre enquête (fin 1977), le prix était redescendu au-dessous de 25 F.CFA. Compte tenu de la très forte inflation des produits manufacturés, il s'ensuit une brutale dégradation du pouvoir d'achat des propriétaires de palmistes, si bien que les amandes s'entassent le long des cours d'eau aux endroits où on extrait l'huile de palme.

Le prix de l'huile de palme, par contre, a suivi l'inflation des prix des biens manufacturés. La demande en oléagineux est en effet forte de par la proximité de Douala. Les prix sont d'ailleurs en hausse vertigineuse à la fin de chaque saison des pluies lorsque la période de fructification est terminée et que les troncs lisses des palmiers rendent

leur ascension dangereuse. Mais là aussi, les fruits sont négligés lorsque les prix descendent, le même arbre proposant alors d'autres activités plus lucratives, à savoir le vin de palme et le "harki". Cette concurrence va jusqu'à l'abattage des arbres. Un arbre est vendu 250 F.CFA à des immigrants originaires de la région de Bamenda ou du Nigéria pour abattage et soutirage de la sève.

Deux gros marchés locaux, l'un à Bomono Gare, l'autre à Souza Gare, drainent une bonne partie de la production locale. Bien situés sur une route bitumée supportant un trafic dense, ils participent activement à l'approvisionnement de Douala qui est à peine à 30 km. L'étude périodique de ces marchés aiderait sans nul doute à une meilleure estimation de la production vivrière de la région. Des évaluations y sont actuellement faites par les services techniques de l'Agriculture, mais ne reposent pas sur des méthodes rigoureuses : pas d'instrument de pesée, aucune enquête exhaustive sur laquelle puissent s'appuyer ultérieurement des sondages, etc... Il faudrait aussi que l'observation commence la veille même des jours de marché car les villageois y déposent déjà des sacs de manioc et des régimes de plantains qui ne tardent d'ailleurs pas à être achetés par des grossistes venus en camion de Douala. Les investigations actuellement faites sur les marchés par les services techniques de l'Agriculture ne sont cependant pas dénuées de tout intérêt puisqu'elles aboutissent à une énumération des produits mis en vente, ainsi qu'au constat de la hausse ou de la baisse de leurs prix par rapport aux marchés précédents. Sont recensés sur le marché de Souza Gare, de l'huile de palme, des palmistes (dont nous avons dit que la quantité variait selon le prix officiel de vente), des régimes de bananes plantains et de bananes douces, du manioc en tubercules ou pulvérisé en farine (les Nigériens, nombreux dans la région, consomment beaucoup de tapioca et ce produit s'exporte facilement sur Douala), du manioc déjà cuisiné en bâtons ou en "couscous" (boule de manioc). En quantité moindre on trouve également,

sur ce même marché, des arachides (les sols de la région sont à prédominance sablonneuse), des noix de kola, de nombreux agrumes tels que les ananas (la région de Maléké, Kompina et Mbangha convient en effet très bien aux agrumes), enfin du poisson frais ou séché qui témoigne de l'importance du réseau hydrographique local.

b) Le recensement des arbres productifs

Ce n'est donc pas au niveau de la production ni à celui de la commercialisation que nous pouvons trouver des statistiques fiables concernant l'agriculture de l'arrondissement de Dibombari. Par contre, les postes agricoles disposent de recensements, par exploitation agricole, des arbres productifs : caféiers, cacaoyers, palmiers à huile, éventuellement arbres fruitiers et bananiers.

Ces recensements ont été faits à l'occasion de l'établissement de chaque carnet de planteur, ou plus systématiquement pour indemniser les planteurs victimes des mesures d'expropriation qui ont été nombreuses dans cette région (1), ou encore pour répondre à une demande d'information émanant de l'Administration Territoriale (ce que nous avons appelé recensement "direct" dans le tableau suivant), en l'occurrence de la sous-préfecture de Dibombari.

Les cultures arboricoles peuvent être estimées en superficie (nombre d'hectares) ou en nombre de pieds. A noter que les procédures d'indemnisation ne prennent en considération que les seuls arbres pérennes : cultures vivrières et touffes de bananiers n'y sont donc pas comptées.

 (1) Pour les besoins de la SOCAPALM, une superficie de 6 106 ha a dû être dégagée. 180 exploitants agricoles ont été touchés par cette mesure et leurs cultures arboricoles ont été recensées en vue d'une indemnisation. De nombreux exploitants ont ainsi perdu l'ensemble de leur exploitation agricole. D'autres mesures d'expropriation ont accompagnées l'élargissement de la route nationale ainsi que la mise en place d'une ligne à haute tension de la SONEL ; mais dans ces deux derniers cas, les exploitations agricoles ayant été concernées par ces mesures, ont été "coupées" mais non prises dans leur ensemble, si bien que les recensements correspondants sont, pour nous, inutilisables.

Tableau n°72 : Recensements agricoles de l'arrondissement de Dibombari

Villages	Dates	Types de recensement			Modes de calcul		Nb. d'exploitations recensées
		A	B	C	en ha	en nb. de pieds	
Bomono	vers 1960	+			+	+	60
Kompina	vers 1966	+			+	+	13
Gd. Souza	1970		+		+		75
Mbondjo	1970		+		+		59
Souza Gare	1970		+		+		75
Nkapa	1970		+		+		21
Maléké	1970		+		+		25
Mbondjo	1972			+		+	85
"Zone B" (1)	1972			+		+	95
							508

Sources : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

Légende : A = carnets des planteurs
 B = recensement "direct"
 C = procédure d'expropriation

c) Taille des exploitations

On pouvait s'attendre à ce que la superficie moyenne des exploitations reflète une nette infériorité des immigrés qui, pour avoir accès à la terre, doivent acheter ou louer, et donc dépendre d'un accord préalable avec les populations autochtones. En fait, l'immigration bamiléké est ancienne et vit actuellement sur un acquis non négligeable : les exploitations ouvertes par les immigrés sont devenues pour la plupart aussi grandes que celles des autochtones.

Tableau n°73 : Superficie moyenne des exploitations agricoles en hectares

Villages	Dates	Autochtones	Bamiléké	Autres
Bomono	1960	5,5	4,0	/
Kompina	1966	/	/	4,1
Mbonjo	1970	18,6	/	/
Grand Souza	1970	4,3	/	/
Souza Gare	1970	/	5,9	/
Nkapa (2)	1970	/	2,5	/
Maléké	1970	/	14,4	/

Source : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

(1) Zone "B" située entre Mbondjo et Souza.

(2) A l'exception du domaine du chef de Nkapa trop grand pour entrer dans l'établissement d'une moyenne.

Si à Bomono, la superficie moyenne des exploitations bamiléké est inférieure à celles des autochtones (4,0 ha contre 5,5), la situation est inverse à Souza (5,9 ha contre 4,3). Le recensement des cultures arboricoles nécessité par l'implantation de la SOCAPALM confirme d'autre part l'importance des exploitations bamiléké : à Mbondjo en 1972, dans un village où les autochtones restent encore largement majoritaires, 1 543 pieds étaient dénombrés en moyenne par exploitation alors que le recensement de la zone "B", à l'ouest de Souza, dans un endroit où les Bamiléké étaient nombreux à cultiver, donnait une moyenne de 3 220 pieds.

Lors de notre enquête de 1977, nous avons recueilli, sur simple déclaration, la superficie des exploitations agricoles tenues par les immigrés bamiléké (240 exploitants des villages Bomono, Souza Gare, Nkapa, Maléké, Kaké et Kompina). Bien que nous ayons tenu compte de la situation d'avant les expropriations, nous sommes loin d'atteindre les mêmes superficies moyennes que celles des recensements agricoles. Dans le cas de Souza Gare, par exemple, nous n'avons que 3,2 ha au lieu de 5,9 ha. A Bomono, c'est 3,4 (en 1977) contre 4,0 ha (en 1960). Cependant, nous avons obtenu sensiblement les mêmes résultats pour Nkapa : 2,8 ha contre 2,5 ha. Quant à Maléké, la moyenne est difficile à établir vu les grandes propriétés qui y existent et le caractère non exhaustif des recensements jusqu'ici réalisés : la superficie moyenne d'une exploitation s'y établit à 4,06 hectares mais à 2,1 hectares seulement si on exclut les quelques unités de 10 hectares et plus.

Il faut cependant préciser que notre recensement inclut de simples cultivateurs dont les exploitations sont de taille beaucoup plus restreintes que celles des planteurs, d'où un abaissement notable de la moyenne par rapport à celle des recensements agricoles qui ne traitent que des agriculteurs ayant une plantation.

Il semble d'autre part que l'arboriculture se soit développée entre les dates des recensements agricoles (1960, 1970, 1972) et la date de notre enquête (1977), du moins le nombre de caféiers (on atteignait à la veille des expropriations la moyenne de 2 300 caféiers par exploitation de planteurs). Ce développement local de la caféiculture, faut-il le rappeler, relève désormais du passé par suite de ces expropriations.

Il ressort de notre enquête que le régime dominant est celui de la petite exploitation : 2,6 hectares de moyenne pour les exploitations inférieures à 10 hectares.

Tableau n°74 : Nombre de caféiers et superficie d'une exploitation agricole bamiléké dans le Dibombari, en 1977 - (situation d'avant les mesures d'expropriation).

Villages	Superficies			nb. de caféiers	
	A	B	C	H	F
Bomono	4,0	3,4	2,6	1 387	1 690
Souza Gare	5,9	3,2	3,2	2 765(1)	3 248
Nkapa	2,5	6,2	2,8		1 948
Kompina, Kaké	/	2,1	2,1		2 633
Maléké	14,4	4,1	2,1		1 620
	/	3,6	2,6	/	2 292

A = d'après les recensements agricoles

B = d'après l'enquête ONAREST 1977

C = enquête ONAREST 1977, à l'exclusion des exploitations de 10 ha et plus

En fait, la situation est très variable selon les finages. A Mbondjo, avant l'implantation de la SOCAPALM, la terre était disponible. Il en est encore de même aujourd'hui à Maléké et Kompina où des immigrants peuvent défricher directement la forêt à proximité du village. Par contre, il semble que les terroirs de Grand Souza et de Bomono soient saturés et qu'il n'y ait plus guère d'expansion possible pour les exploitations existantes. Il en est de même pour Nkapa qui, déjà en 1970, apparaissait comme un village "coincé".

(1) Zone "B", 1972, comprise dans le terroir de Souza Gare.

La situation de ces trois villages s'est d'ailleurs aggravée à cause des expropriations liées à l'implantation du complexe agro-industriel de la SOCAPALM.

La superficie moyenne marque d'importantes inégalités. Celles-ci sont repérables tant du côté des populations autochtones où l'âge, la position dans un groupe de parenté, et la situation matrimoniale, déterminent l'accès à la terre ; que du côté des immigrés où l'ancienneté est un facteur de différenciation : les premiers arrivés se sont en effet taillé "la part du lion", si bien qu'aujourd'hui certains d'entre eux peuvent jouer le rôle de distributeurs de terre, à l'égal des autochtones, vis-à-vis des nouveaux arrivants.

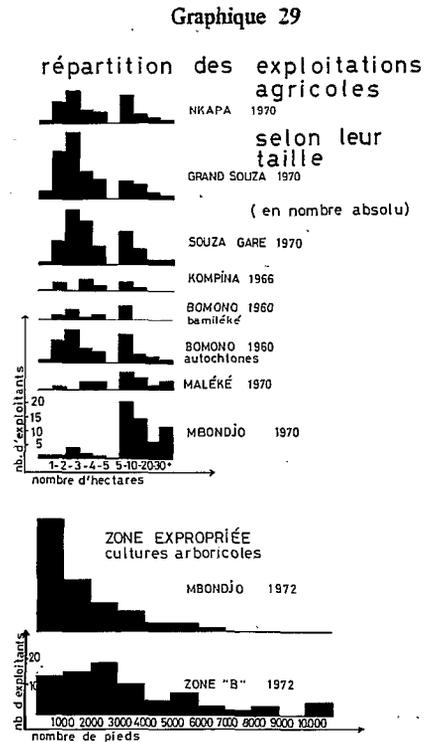


Tableau n°75 : Répartition des exploitations agricoles selon leur taille (en pourcentage)

Villages	Dates	Moins de 5 ha	De 5 à 9,9 ha	10 ha et plus
Nkapa	(B) 1970	96	/	4
Grand Souza	(A) 1970	81	8	11
Souza Gare	(B) 1970	7	16	13
Kompina	(E) 1966	69	23	8
Bomono	(B) 1960	64	36	/
Bomono	(A) 1960	65	22	13
Maléké	(B) 1970	30	30	40
Mbondjo	(A) 1970	15	32	53

Sources : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

(A) = Autochtones - (B) = Bamiléké - (E) = Autres immigrés

Les mêmes inégalités ressortent du comptage des arbres productifs dans les zones expropriées.

Tableau n°76 : Répartition des exploitations agricoles expropriées en 1972 selon le nombre d'arbres productifs

Villages	Dates	Moins de	De 5 000	10 000	
		5 000	à 9 999	et plus	
Mbondjo (1)	1972	95	5	/	100
Zone "B"	1972	76	19	5	100

Source : Poste Principal de Dibombari

Lors de notre enquête de 1977, nous avons recensé 7 exploitations de 10 hectares et plus (précisément de 12 à 78 hectares, couvrant un total de 264 hectares. La plupart de ces grandes exploitations sont situées à Maléké où le terrain ne manque pas. Seule une partie de chacune de ces exploitations est mise en valeur puisqu'à peine 3 000 caféiers en moyenne y ont été plantés (contre 2 300 pour les exploitations plus petites).

d) Les cultures

Les cultures vivrières ne sauraient être négligées car les revenus monétaires qu'elles procurent sont de plus en plus importants :

- l'inflation de ces dernières années a atteint le secteur vivrier ;
- l'accroissement de la population urbaine induit une demande correspondante en produits vivriers ;
- les exploitations agricoles doivent également faire face aux besoins de nombreux immigrants qui ne cherchent pas, ou ne peuvent pas s'installer comme agriculteurs indépendants : tâcherons nigériens ou originaires de la région de Bamenda, main d'oeuvre des sociétés forestières et des complexes agro-industriels (SOCAPALM, C.D.C.) etc...

(1) Mbondjo en 1972 ne contredit pas Mbondjo 1970 car, d'une part les autochtones sont souvent loin d'avoir mis en valeur l'ensemble de leur superficie, et d'autre part les cultures vivrières n'ont pas été prises en compte par le recensement de 1972.

Cette situation explique l'importance qu'a pris le manioc de Bomono Gare à Maléké et l'affirmation de nombreux exploitants qui se déclarent volontiers cultivateurs.

Malheureusement nous manquons de données statistiques sur les cultures vivrières et nous devons en conséquence limiter notre analyse aux seules cultures arbustives. Celles-ci sont surtout représentées dans l'arrondissement par des palmiers à huile et des caféiers. Les cacaoyers sont beaucoup plus rares. On trouve aussi des bananiers et divers arbres fruitiers. Le recensement en 1972, de la zone qui a été ensuite occupée par la SOCAPALM, donne par ordre d'importance les cultures suivantes :

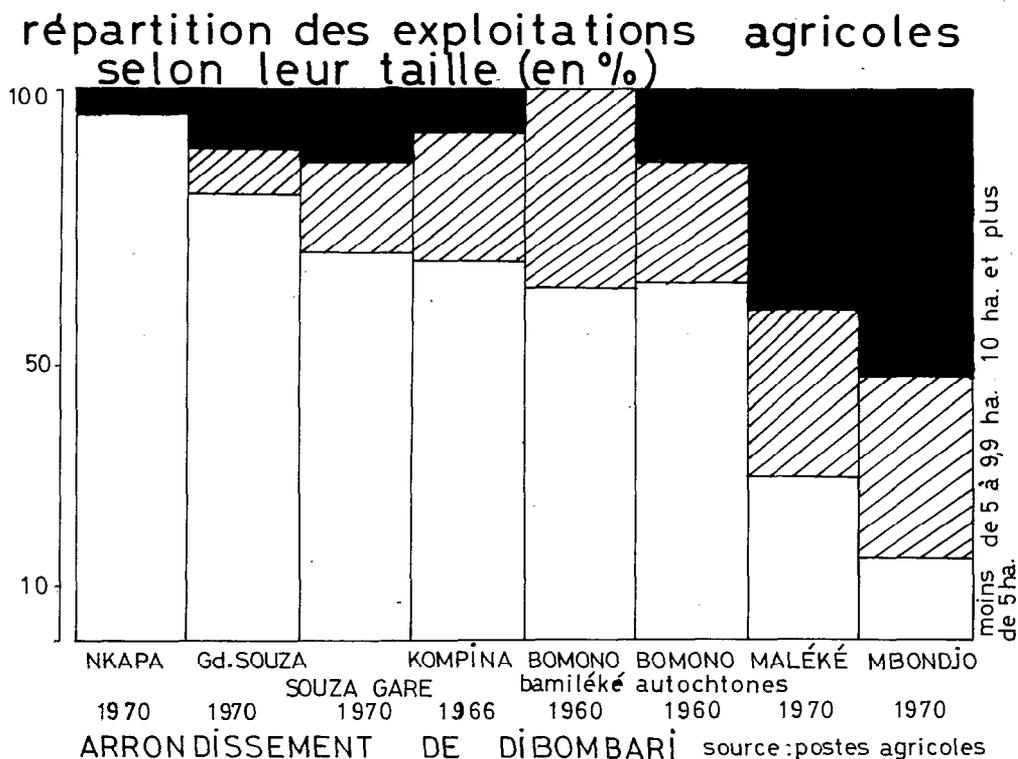
Tableau N°77 : Situation de l'arboriculture en 1972 dans la zone correspondante au domaine actuel de la SOCAPALM

Cultures arbustives	Nb. de pieds	%
Caféiers	204 116	46,7
Palmiers	173 042	39,6
Bananiers	24 574	5,6
Cacaoyers	20 922	4,8
Safoutiers	4 371	1,0
Kolatiers	3 650	0,8
Avocatiers	3 065	0,7
Orangers	2 043	0,5
Manguiers	945	0,2
Cocotiers	417	0,1
Total	437 145	100,0

A noter que dans cette zone, les caféiers sont plus nombreux que les palmiers à huile alors que c'est l'inverse au niveau de l'ensemble de l'arrondissement ; nous sommes en effet au coeur de ce qui était, avant l'installation de la SOCAPALM, la zone caféière du Dibombari.

Les autres données statistiques que nous possédons ne nous permettent plus de poursuivre notre analyse avec l'ensemble des cultures arboricoles, mais seulement avec la trilogie : palmiers à huile, caféiers et cacaoyers.

Graphique 30



Le cacaoyer ne prend guère de place dans l'arrondissement, sauf à Kompina où des immigrants originaires du Centre Sud le plantent sous couvert forestier. Sans doute faut-il invoquer la sécheresse des sols trop sablonneux pour la cacaoculture. C'est dire que nous sommes réduits pratiquement à un face à face entre les deux cultures principales : le palmier à huile et le caféier.

Ce face à face recoupe l'opposition autochtone - Bamiléké. Alors que le palmier à huile représente de 69 à 97 % (en hectares ou en nombre de pieds) de l'arboriculture des villages autochtones, il n'occupe plus que de 28 à 30 % de l'arboriculture pratiquée par les exploitants bamiléké. Certes les Bamiléké ne négligent pas le palmier à huile et il convient de rappeler que celui-ci est un arbre tout à fait familier aux nombreux originaires du Haut-Nkam; on peut citer aussi la vaste palmeraie du chef de Nkapa évaluée à 26 ha par le recensement de 1970. Néanmoins, le

palmier reste pour eux une culture secondaire par rapport au caféier.

A Maléké et à Kompina, le palmier à huile n'apparaît plus dans les spéculations agricoles.

Tableau n°78 : Répartition des cultures arboricoles en %

Villages	Dates	Recensement		Palmiers à huile	Cacaoyers	Caféiers	
		en pieds	en ha				
Mbondjo	(A) 1970		+	97	1	2	100
Gd. Souza	(A) 1970		+	91	/	9	100
Mbondjo	(A) 1972	+		81	5	14	100
Bomono	(A) 1960	+		69	4	27	100
Nkapa	(B) 1970		+	63	1	36	100
Souza Gare	(B) 1970		+	30	/	70	100
Zone "B"	(B) 1972	+		28	5	67	100
Bomono	(B) 1960	+		24	4	72	100
Kompina	(E) 1966	+		2	12	86	100
Maléké	(B) 1970		+	/	/	100	100

Source : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

(A) = Autochtones (B) = Bamiléké (E) = Autres immigrés.

L'opposition palmiers à huile / caféiers, autochtones / Bamiléké, doit être cependant quelque peu modulée. Les autochtones se mettent à faire du café comme en témoigne la différence entre les résultats des recensements 1970 et 1972 à Mbondjo. Inversement, le palmier à huile a très bien été adopté par les Bamiléké : ces palmiers préexistaient à leur arrivée et ils assurent un ombrage protecteur pour les plantations de café. C'est ainsi qu'à Bomono, en 1960, l'exploitant bamiléké avait en moyenne presque autant de palmiers à huile que son homologue autochtone (565 contre 638) et qu'en zone "B" cette moyenne atteignait 863 pieds.

Enfin, il est curieux de constater que cette opposition autochtones / Bamiléké se prolonge pour d'autres cultures arboricoles. Les Bamiléké semblent affectionner les safoutiers alors que les autochtones réservent leurs soins aux avocats, les deux entretenant les cocotiers d'une même

Tableau n°79 : Répartition des cultures arboricoles, moyenne pour une exploitation

En hectares					
Villages	Dates	Caféiers	Cacaoyers	Palmiers	
Mbondjo (A)	1970	0,8	0,8	5,2	
Nkapa (B)	1970	1,2	0,5	1,4	
Gd. Souza (A)	1970	1,4	/	4,4	
Souza Gare (B)	1970	3,1	/	/	
Maléké (B)	1970	8,0	/	/	

en nombre de pieds					
Zone "B" (B)	1972	2 765	329	863	
Kompina (E)	1966	2 585	451	67	
Bomono (B)	1960	1 387	254	565	
Mbondjo (A)	1972	670	360	1 355	
Bomono (A)	1960	356	205	638	

Source : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

(A) = Autochtones

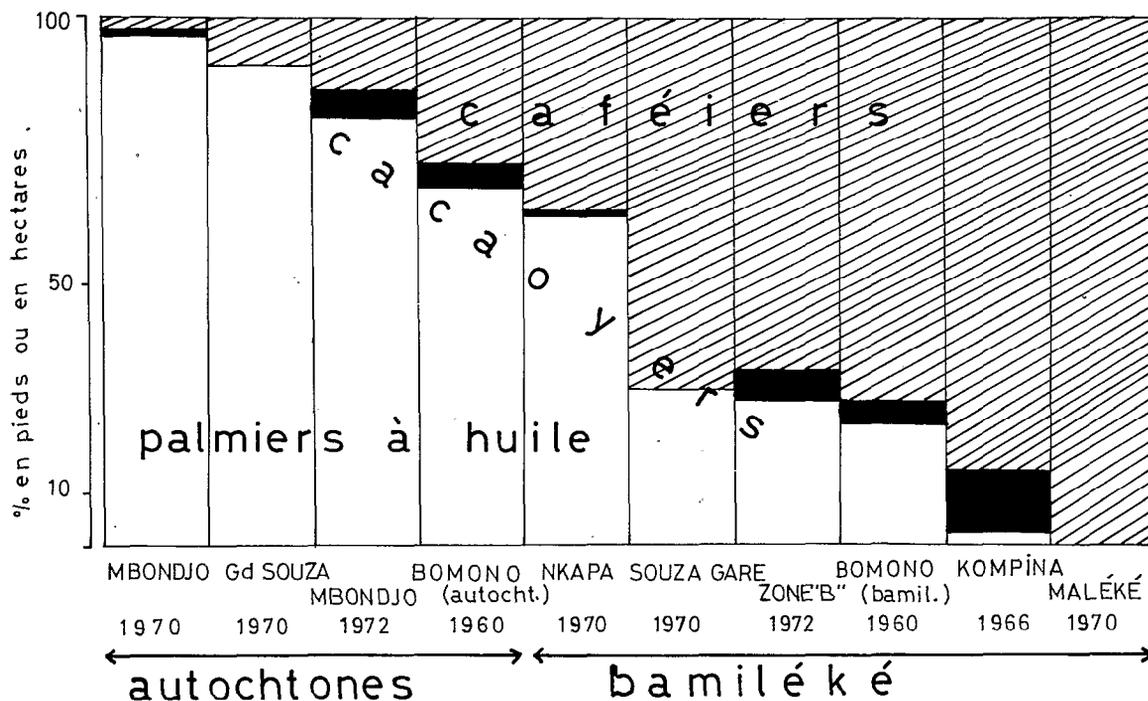
(B) = Bamiléké

(E) = Autres immigrés

Graphique 31

CULTURES ARBUSTIVES (CAFÉIERS, CACAOYERS, P.à H.)

ARRONDISSEMENT de DIBOMBARI



attention. C'est ce qui semble ressortir du tableau suivant établi à partir du comptage des arbres lors des procédures d'expropriation en 1972.

Tableau n°80 : Répartition des arbres fruitiers en %

Zone recensée	Zone "B"	Mbondjo
Population dominante	Bamiléké	Autochtones
Arbres :		
Avocatriers	10	49
Orangers	12	19
Kolatriers	29	16
Safoutiers	40	6
Cocotiers	2	5
Manguiers	7	5
	100	100

Source : Poste Agricole Principal de Dibombari

e) Portrait démographique du planteur

Les carnets des planteurs et les recensements "directs" mentionnent la date et le lieu de naissance de l'exploitant, ainsi que son village de résidence actuelle. En utilisant ces documents nous pouvons esquisser un premier portrait du planteur du Bas-Moungo.

Est planteur tout agriculteur indépendant qui pratique l'arboriculture en vue de l'exportation. Il s'agit donc d'un agriculteur directement impliqué par l'économie de plantation mise en place par la colonisation. Il se distingue du cultivateur qui, lui, limite ses activités aux seules cultures vivrières, bananiers inclus, et à quelques arbres fruitiers.

Cette qualité du planteur est parfois étendue aux cultivateurs qui pratiquent systématiquement une culture vivrière ou fruitière en vue d'une exportation. On parlera par exemple d'une plantation d'ananas et non d'un champ d'ananas pour désigner une parcelle qui dépasse manifestement les besoins en auto-consommation de l'exploitant et qui, par ses

dimensions et la qualité de son entretien, témoigne des ambitions de ce dernier. Cette définition du planteur renvoie à un modèle historique : les planteurs européens qui se sont installés dans les régions de Buéa et du Moungo, dans la première moitié du XXème siècle, et dont la plupart sont maintenant partis à la suite de la baisse des cours mondiaux.

Il y a quelques années, la possession de quelques arbres productifs en vue de l'exportation garantissait un revenu annuel monétaire. Les planteurs pouvaient donc s'acquitter de leurs impôts et avoir accès à des biens manufacturés : éclairage au pétrole, case couverte de tôles, etc... Cette catégorie n'avait en définitive d'existence que par rapport aux cultivateurs qui, par infirmité ou vieillesse, ne pouvaient pas assumer l'entretien d'une plantation, ou par rapport aux jeunes célibataires à qui on n'accordait pas encore l'accès à la terre pour une culture pérenne.

Avec la croissance urbaine en nette accélération depuis les années 60 et l'inflation qui atteint en fin de course les prix des aliments agricoles, de nombreux exploitants préfèrent agrandir leurs champs vivriers. Le manioc a, par exemple, pris une extension considérable dans l'arrondissement de Dibombari où des hommes le cultivent en monoculture. C'est dire que l'opposition planteurs / cultivateurs s'en trouve fortement réduite, d'autant plus que parmi ceux qui s'enorgueillissent du statut de planteur, bon nombre sont négligents et n'effectuent qu'une cueillette selon leurs besoins immédiats ...

Dans le contexte local de l'arrondissement de Dibombari, nous pouvons cependant utiliser encore cette distinction planteurs / cultivateurs qui, dans la plupart des cas, connote une différenciation sociale, ne serait-ce que parce que l'ouverture d'une plantation signifie généralement qu'on est propriétaire de la terre.

Le planteur est un homme pouvant avoir entre 30 et 75 ans, mais la majorité des planteurs a entre 40 et 60 ans (71 % des exploitants recensés en 1970). L'ouverture d'une plantation implique l'accès à la terre et la disposition d'une force de travail suffisante. A partir de 30 ans, l'homme est en pleine possession de sa force physique. Il est marié et peut donc bénéficier d'aides familiaux. Les femmes par exemple concourent à l'entretien des plantations arboricoles en intercalant des cultures vivrières entre les pieds des arbres. Ces femmes sont ses propres épouses, mais aussi des parentes, voire d'autres femmes à qui il prête une parcelle à la condition formelle que les bénéficiaires ne plantent pas d'arbres pérennes.

A partir de 60 ans, les forces du planteur déclinent et il passe alors sa plantation à l'un de ses fils. Il s'ensuit que la pyramide des âges des planteurs autochtones coïncide, à partir de 30 ans, à la pyramide des âges de la population masculine (1).

La pyramide des âges des planteurs bamiléké confirme celle des planteurs autochtones. C'est là, le résultat d'une longue histoire, d'une immigration déjà ancienne. Lorsqu'on remonte dans le temps, on redécouvre le décalage qui existait entre ces deux ensembles, lorsque les premiers immigrés se sont installés. En 1960, à Bomono, les planteurs bamiléké avaient en moyenne dix ans de moins que leurs homologues autochtones (42 contre 52 ans). Les plus vieux planteurs bamiléké sont nés entre 1895 et 1900 et ils ont pu immigrer dans le Moungo à l'âge de 25-30 ans, soit à partir des années 1920-25, dates correspondant à ce que nous savons

 (1) Le creux que nous constatons sur la pyramide des âges des planteurs entre 50 et 55 ans peut être considéré comme une anomalie liée au petit nombre, le calcul portant sur 133 planteurs autochtones seulement. Constatons aussi que les hommes de ce groupe d'âge sont nés entre 1915 et 1920, c'est-à-dire avant l'installation de l'administration française et par conséquent avant l'ouverture des centres d'Etat Civil et des premières écoles. Ils ont donc pu être "vieillis" dans leur déclaration.

Graphique 32

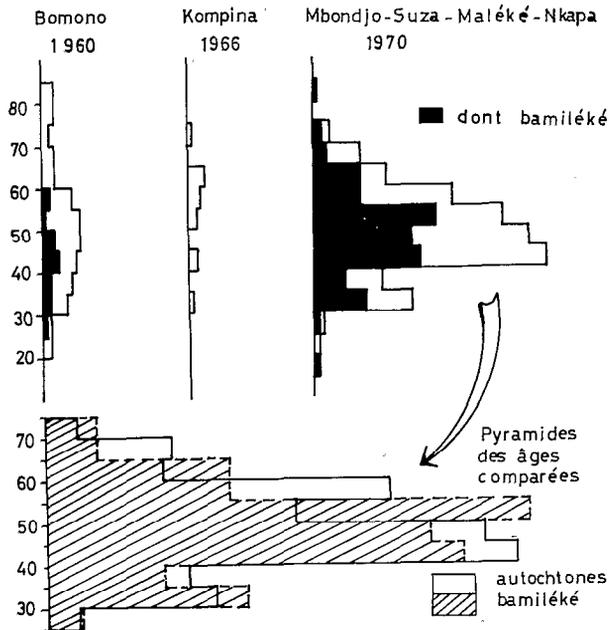


Tableau n°81 : Moyenne d'âge des planteurs en 1970

Villages	Ethnies	Age moyen
Souza Gare	B	49
Mbondjo	A	48
Grand Souza	A	47
Nkapa	B	47
Maléké	B	46
Total	A	48

A = Autochtones B = Bamiléké

Source : postes agricoles de l'arr. de Dibombari

pyramide des âges des planteurs

ARRONDISSEMENT de DIBOMBARI

déjà à propos de l'immigration bamiléké dans ce département d'après les archives de l'administration coloniale.

Cette première génération a vieilli et, en 1970, les plus âgés atteignaient les 80 ans, c'est-à-dire le sommet de la pyramide des âges de la population autochtone. On peut donc supposer que désormais cet ensemble démographique est susceptible de se reproduire par simple croissance naturelle, en dehors de tout apport migratoire. Déjà nombreux sont les Bamiléké nés dans le département du Moungo.

En 1970, la moyenne d'âge des planteurs autochtones et celle des planteurs bamiléké, étaient pratiquement les mêmes pour les villages Souza Gare, Grand Souza, Mbondjo, Nkapa et Maléké.

Les deux ensembles démographiques vont donc se reproduire parallèles et identiques, avec néanmoins une base démographique plus large du côté bamiléké car les célibataires y sont moins nombreux proportionnellement et les planteurs mariés y ont davantage d'enfants.

Tableau n°82 : Situation matrimoniale des planteurs en 1970 (1)

	Célibataires	Mariés
Autochtones	18 %	82 %
Immigrés bamiléké	6 %	93 %

Source : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

Tableau n°83 : Nombre d'enfants des planteurs mariés (2)

Villages	Dates	Autochtones	Bamiléké	Autres immigrés
Bomono	1966	2,4	3,1	/
Kompina	1966	/	/	1,6
Mbondjo	1970	2,7	/	/
Souza	1970	2,8	5,3	/
Nkapa (3)	1970	/	2,8	/

Source : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

En 1977, notre enquête réalisée dans le cadre de l'ONAREST auprès de 437 chefs de ménage masculins d'origine bamiléké et immigrés dans les agglomérations sises sur la route nationale, de Bomono à Kompina (4), donne une pyramide des âges où dominant nettement les hommes de 35 à 60 ans. Cette répartition confirme ce que nous venons de dire à propos de l'ancienneté de l'immigration bamiléké dans le département du Mounjo : le haut de la pyramide dépasse en effet les 80 ans.

-
- (1) Nous observons la même différence à Bomono, en 1966.
 - (2) Le nombre d'enfants n'est pas mentionné dans tous les carnets de planteurs. Ces chiffres n'ont donc qu'une valeur indicative. Nous avons exclu le village Maléké de ce tableau du fait du trop petit nombre de planteurs dont la situation matrimoniale était indiquée.
 - (3) Le chef de Nkapa avait à cette date-là, 20 épouses et 85 enfants et petits enfants. Nous n'en avons pas tenu compte afin de ne pas déséquilibrer la moyenne relative à ce village.
 - (4) Enquête effectuée dans l'arrondissement de Dibombari de septembre à décembre, sous la direction de G. Sotchoua, agent technique à l'Institut des Sciences Humaines de Yaoundé.

Graphique 33

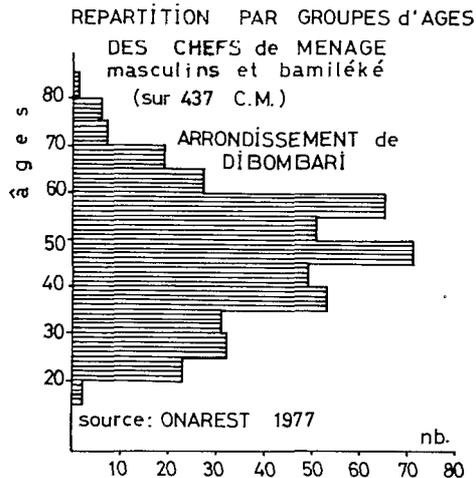


Tableau n°84 : Répartition par âge des chefs de ménage masculin d'origine bamiléké, en 1977

Dates de naissance	Groupes d'âge	nb.		%
1958-62	15-19	2		
1953-57	20-24	23	88	20
1948-52	25-29	32		
1943-47	30-34	31		
1938-42	35-39	53		
1933-37	40-44	49		
1928-32	45-49	71	289	66
1923-27	50-54	51		
1918-22	55-59	65		
1013-17	60-64	27		
1908-12	65-69	19		
1903-07	70-74	7	60	14
1898-02	75-79	6		
av.1898	80 et +	1		
		437	437	100

Dans les villages Bomono, Nkapa, Souza Gare, Maléké, Kaké et Kompina

Source : ONAREST 1977

Une différence est à noter par rapport à la répartition correspondante des planteurs : les immigrants les plus jeunes ont entre 20 et 30 ans mais n'ayant pas encore accédé à la terre, ils sont absents de la pyramide des âges des planteurs alors qu'on les retrouve dans celle des chefs de ménage.

3) ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES BAMILEKE DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

Les immigrants devenus exploitants agricoles sont, en grande majorité, des Bamiléké ; hormis dans le village de Kompina, né des activités forestières de la C.F.A. et de la S.E.F.I.C., où la plupart sont des originaires du Centre-Sud (Ewondo, Basaa, etc...) et des Nigériens.

La majorité des planteurs bamiléké proviennent du département du Haut-Nkam.

Tableau n°85 : Origine géographique de 118 planteurs bamiléké recensés à Bomono en 1960 et à Souza, Nkapa et Maléké en 1970

Département d'origine	Répartition en %
Haut-Nkam	44
Ndé	23
Mifi	21
Ménoua	9
Bamboutos	1
Indéterminé	2

Source : postes agricoles de l'arrondissement de Dibombari

Notre enquête démographique de 1977 confirme cette prédominance des originaires du Haut-Nkam (40 %), mais il convient de souligner aussi l'importance des contingents envoyés par les départements du Ndé et de la Mifi. Les autres départements bamiléké sont en net retrait. Les éléments originaires des Bamboutos sont arrivés récemment dans l'arrondissement et plusieurs d'entre eux sont manoeuvres salariés à la SOCAPALM. Ils se comptent sur les doigts de la main. Le département de la Ménoua ne fournit pas, lui non plus, de nombreux éléments ; sinon des originaires de la petite chefferie Fontsa-Toula où est né Feinboy Nketté, le chef fondateur du village Nkapa (17 chefs de ménage masculins).

Tableau n°86 : Origine géographique des chefs de ménage masculins, bamiléké, dans l'arrondissement de Dibombari, 1977

	nb.	%
Haut-Nkam	165	40
Ndé	109	27
Mifi	79	19
Ménoua	50	12
Bamboutos	8	2
	411	100

Source : ONAREST, 1977

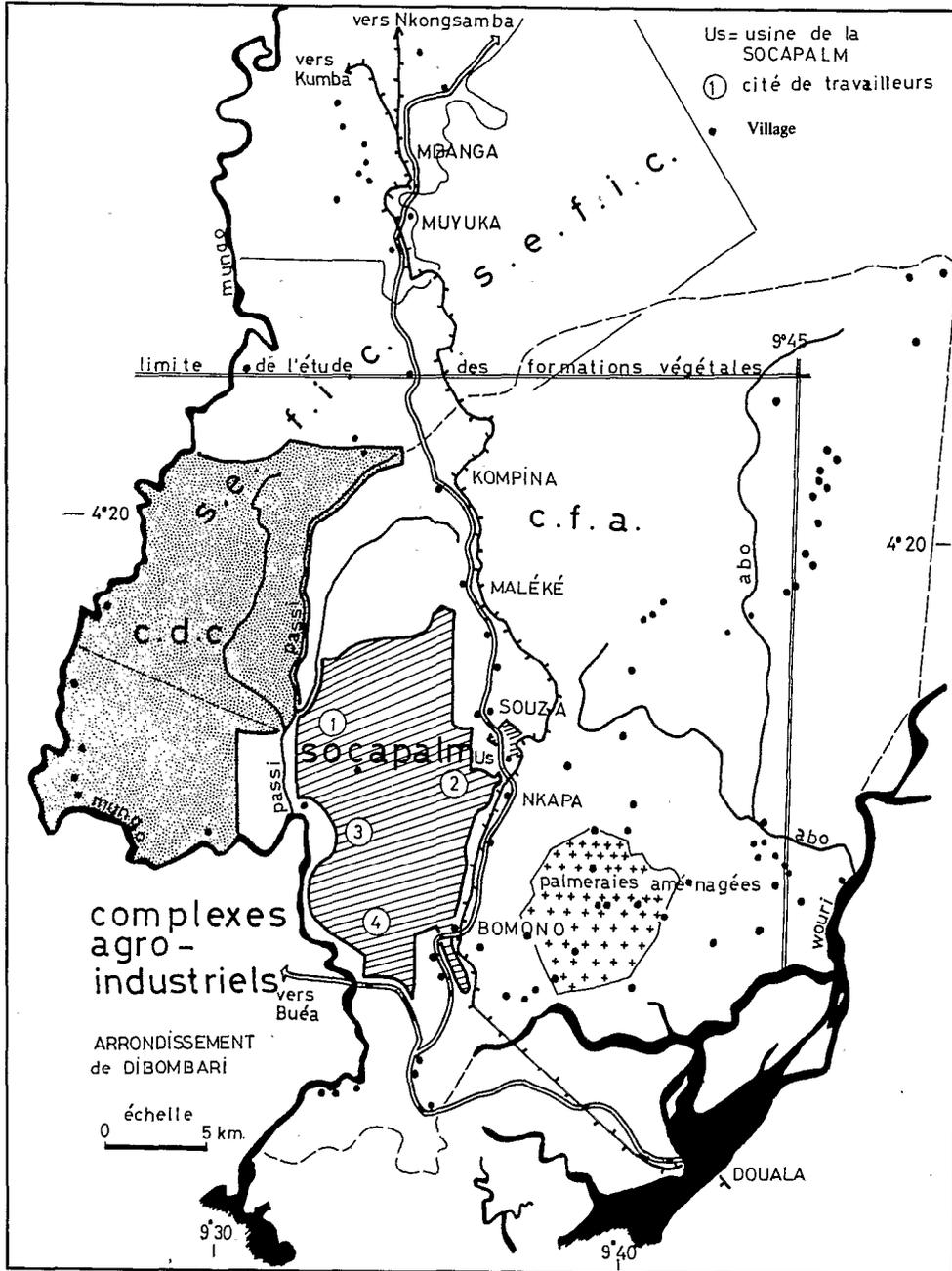
valeur principalement par des immigrants bamiléké. Ce sont 180 exploitants agricoles qui ont été ainsi expropriés, dont la moitié était planteurs. 200 000 pieds de caféiers gérés en petites exploitations paysannes, ont fait place à une vaste palmeraie industrielle d'un seul tenant couvrant 6 106 hectares. Il en est résulté une prolétarisation sur place, de nombreux planteurs se retrouvant manoeuvres agricoles de la SOCAPALM. La région de Nkapa-Souza ne dispose pas en effet de terres disponibles où les victimes des mesures d'expropriation auraient pu se réinstaller. En plus, lors de notre passage (fin 1977), ces victimes n'étaient pas encore dédommées, quatre ans après leur expulsion.

L'habitat linéaire du village de Nkapa s'étire de part et d'autre de la route nationale, mais le terroir villageois ne s'étend plus que d'un seul côté, à l'est. Par ailleurs, la SOCAPALM a construit plusieurs cités en dur pour loger son personnel, dont l'une est proche du village Nkapa et sera dotée d'un minimum d'équipements : une école primaire y a déjà ouvert ses portes, école construite en dur qui concurrence directement la modeste école du village laquelle se trouve condamnée à plus ou moins longue échéance. Il s'en suit un déplacement du centre de gravité du village qui n'est pas sans danger pour sa cohésion sociale. De nombreux villageois de Nkapa sont particulièrement conscients de ce risque et craignent que leur vie sociale ne soit ainsi dominée par la silhouette de l'usine en construction.

Nkapa se situe désormais au coeur d'une zone agro-industrielle et cette situation nouvelle pèsera assurément dans son destin. Le paysage est entièrement bouleversé. La vaste palmeraie de la SOCAPALM s'étend à perte de vue à l'ouest de la route nationale jusqu'à la vallée de la Passi. Au-delà, jusqu'à la grande vallée du Moungo, commence un domaine forestier que la SEFIC exploite actuellement et où la C.D.C. (1) a déjà jeté son dévolu pour y planter également des palmiers.

(1) Cameroon Development Corporation.

Carte 27



Plus au nord, peu après Souza, la SOCAPALM a, de surcroît, repris l'exploitation de l'ancienne palmeraie de Potoki, propriétaire portugais, soit 114 hectares à Souza et 7 hectares près de la gare de Nkapa. Plus au nord encore, au niveau de Kompina, nous retrouvons la C.D.C. qui rajeunit une vieille palmeraie, première étape d'un vaste programme devant s'étendre jusqu'à la vallée du Moungo.

On peut s'attendre à ce que l'agro-industrie modifie sensiblement le peuplement local. Aux migrants animés de la vocation du colon agricole, succède une main d'oeuvre de journaliers agricoles et de tâcherons sans projet d'installation durable. Aux Bamiléké du Haut-Nkam, du Ndé et de la Mifi, succèdent des Bamiléké des Bamboutos dont nous avons dit précédemment qu'ils reproduisaient le début de l'émigration bamiléké avec plusieurs décennies de décalage et des Grassfields de la province du nord-ouest. Cette dernière province est appelée à être, dans les années à venir, la grande pourvoyeuse de main d'oeuvre du Bas-Moungo.

Une comparaison entre les trois principales entreprises du Dibombari : la S.E.F.I.C., société forestière installée à Kompina depuis 1964, la SOCAPALM implantée en 1973, et la C.D.C. qui vient d'arriver dans la région ; donne quelques éléments d'appréciation pour saisir cette évolution de l'origine ethno-géographique du personnel salarié.

Tableau n°87 : Origine ethno-géographique du personnel inscrit de trois grandes entreprises du Bas-Moungo, en %

Entreprises Années de recrutement	S.E.F.I.C. 1964-77	SOCAPALM 1973-77	C.D.C. 1961-77 (a)
Moungo (b)	4	40	15
Bamiléké	15	16	12
Nord-Ouest	10	11	51
Sud-Ouest	/	8	/
Sud du Cameroun	68	13	20
Etrangers	2	5	/
Indéterminés	1	7	2
	100	100	100

(a)(b) : notes page suivante.

La SOCAPALM utilise de nombreux autochtones du Moungo. On constate que ces derniers, qui rechignent au travail salarié dans les plantations individuelles, ne boudent pas, par contre, l'emploi rémunéré d'une grande entreprise. Cependant, on doit déduire de ce contingent des originaires du Moungo, les Bamiléké qui y sont nés, ainsi que les villageois de Mbondjo dont l'ensemble du terroir a été accaparé par la SOCAPALM et qui sont réduits ipso facto au salariat.

Les Bamiléké représentent de 12 à 15 % du personnel dans ces trois entreprises. Ils sont nettement distancés par les Béti et les Basaa du sud du Cameroun pour le chantier forestier de la SEFIC, et par les Grassfields du Nord-Ouest pour la C.D.C. La SOCAPALM qui éprouve quelques difficultés pour trouver la main d'oeuvre dont elle a besoin, effectue aussi des campagnes de recrutement en zone anglophone : près du quart de son personnel actuel provient des provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Ajoutons à cela, l'existence d'un campement de tâcherons grassfields à Souza Gare lesquels proposent leur force de travail aux grandes entreprises sus-citées, ainsi qu'aux planteurs individuels.

Cette arrivée massive des anglophones dans le Bas-Moungo atténue quelque peu la prépondérance de l'immigration bamiléké et contribue à la diversification du peuplement de cette région qui devient plus composite que jamais.

Ces nouveaux flux migratoires orientés par l'agro-industrie du Bas-Moungo, amènent un autre type de migrants : plus jeunes et moins stables.

Notes du tableau n°23, page précédente :

- (a) La plupart des employés de la C.D.C. à Kompina ont été embauchés en 1977, l'année même de l'installation de cette entreprise dans le Dibombari. Cependant, la C.D.C. y a aussi transférés plusieurs travailleurs de ses grandes plantations de la région de Buéa.
- (b) Des Bamiléké, nés dans le Moungo, se trouvent dans cette catégorie.

Graphique 34

répartition selon l'âge
des travailleurs des grandes
entreprises du Bas-Moungo, 1977

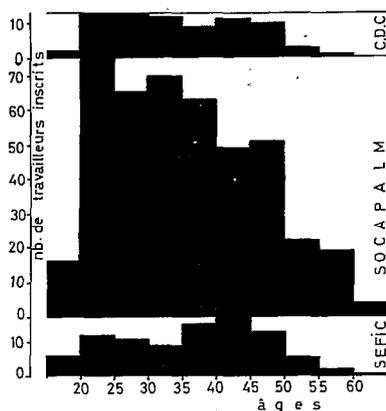


Tableau n°88 : Répartition par groupes d'âge du personnel des grandes entreprises et des planteurs bamiléké de l'arrondissement de Dibombari, en %

Groupes d'âge	Planteurs bamiléké 1970 (a)	SEFIC 1977	SOCAPALM 1977	C.D.C. 1977
Moins de 35	11	41	52	54
De 35 à 50	14	49	38	41
50 ans et plus	45	10	10	5
	100	100	100	100

(a) Recensement agricole de Souza, Nkapa, et Maléké en 1970, Poste Agricole de Souza.

Plus de la moitié du personnel, qui travaille dans les vastes palmeraies de la SOCAPALM et de la C.D.C., a moins de 35 ans. Une comparaison avec le personnel plus âgé du chantier forestier de la SEFIC, ainsi qu'avec la pyramide d'âge des planteurs bamiléké recensés à Maléké, Souza et Nkapa en 1970 (sur 126 planteurs), manifeste un net rajeunissement de la population active masculine.

Par la distribution de bas salaires et la pénibilité du travail, l'agro-industrie ne favorise guère la stabilité du travail. L'agglomération de Souza, depuis l'installation de la SOCAPALM à proximité, offre le spectacle d'une cité prolétarienne où les jeunes célibataires déambulent en petits groupes de bar en bar le long de la rue principale, chaque soir après les heures de travail.

Consciente du problème, la SOCAPALM essaie d'y remédier en construisant des cités en dur, de petite dimension, et bien équipées. Seul l'avenir dira si ce type d'urbanisme retient effectivement le personnel car il présente, pour

l'instant, l'inconvénient d'être décentré par rapport à l'animation de l'axe routier.

A titre de référence nous donnons ici les statistiques relatives à la stabilité du personnel du chantier forestier de la S.E.F.I.C. qui, depuis 1964, fonctionne avec un noyau permanent. En 1977, cette entreprise employait 94 salariés, mais ce sont 233 personnes au total qui ont été embauchées depuis le début et inscrites sur les registres. Sur ces inscrits on a actuellement :

Tableau N°89 : Situation actuelle du personnel embauché par la SEFIC à Kompina, depuis 1964

Présents en 1977	94	soit	40 %
Décédés	15	soit	7 %
Partis	72	soit	31 %
Licenciés	52	soit	22 %
<hr/>			
Total des inscrits	233	soit	100 %

Source : SEFIC, Kompina.

Le personnel salarié du Bas-Moungo va donc prendre de plus en plus d'importance, au détriment des agriculteurs indépendants puisque l'agro-industrie est grande consommatrice d'espace et n'hésite pas à bousculer le paysannat local par des mesures d'expropriation. Cela se traduit, entre autres, dans les statistiques relatives aux imposables locaux puisque seuls les non-salariés sont désormais, depuis quelques années, inscrits sur les listes des imposables d'une sous-préfecture, les impôts des salariés étant prélevés à la source, c'est-à-dire au niveau des entreprises. En conséquence, le nombre des imposables dépendant de la sous-préfecture de Dibombari, est passé de 4 695 inscrits en 1972, à 3 266 en 1977, soit une diminution de - 27,5 %, alors que pour la même période, la population totale augmentait d'environ + 8 %

Au moment de notre enquête, à la fin de l'année 1977, la SEFIC employait 94 personnes, la SOCAPALM 440 (inscrits), et la C.D.C. 82 (inscrits). En plus des inscrits, il faudrait ajouter une main d'oeuvre journalière non recensée. Dès cette date-là, la SOCAPALM avait besoin de 800 manoeuvres de culture. Dans quelques années, en plein rendement, la SOCAPALM emploiera près de 50 ouvriers dans son usine et 1 500 manoeuvres dans ses plantations. La SEFIC aura alors cessé ses activités à Kompina, mais elle sera remplacée par la C.D.C. dont le rôle est appelé à se développer rapidement.

Avec la province du Sud-Ouest, et la région d'Obala-Nanga Eboko (1), le Bas-Moungo apparaît bel et bien comme un lieu d'implantation pour l'agro-industrie du Cameroun.

(1) Cf. J.C. BARBIER, G. COURADE, J. TISSANDIER - Complexes agro-industriels au Cameroun, Paris, ORSTOM, 1980, 281 p., Coll. "Travaux et documents de l'ORSTOM", n°118.

CONCLUSION : Le Moungo est-il une Région ?

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons d'abord voulu réunir dans cet ouvrage les données actuellement disponibles sur ce que nous avons appelé la région du Moungo, assimilant cet espace au département du même nom. Démarche indispensable pour l'analyse puisque les documents statistiques (recensements démographiques et agricoles, données économiques de production et de commercialisation, etc...) sont pour la plupart présentés par circonscription administrative. Il en est de même des archives historiques classées elles aussi par département.

Notre but premier était en effet de présenter une région à propos de laquelle la littérature scientifique s'était montrée jusqu'à présent peu diserte, situation paradoxale si l'on pense au poids démographique et économique du Moungo dans l'ensemble camerounais. Nous n'avons pas hésité, en conséquence, à livrer une documentation relativement abondante sous une forme volontairement descriptive, parfois pointilliste, dont certains lecteurs nous en ferons peut-être le reproche. A notre décharge, nous dirons que le Moungo se prête, peut-être moins que d'autres régions, à une synthèse native du fait de sa très grande hétérogénéité soulignée dès notre premier chapitre. Nous pensons que ce département mérite en tout cas d'autres études encore plus systématiques et approfondies et serions heureux que la nôtre ait pu contribuer à leur lancement.

Le cadre départemental, opérationnel pour la collecte des données existantes, l'est aussi pour une recherche finalisée dont l'un des buts est de fournir aux pouvoirs publics une meilleure connaissance des milieux naturels et humains et de souligner toute l'ampleur et la complexité des problèmes qu'ils ont à traiter. Dans un premier temps du moins, l'utilisation des circonscriptions administratives va dans le sens d'une organisation de l'espace à caractère volontaire, d'un aménagement du territoire ; cet effort de dévelop-

pement implique en effet, d'une part des centres d'impulsion et de concertation, d'autre part des limites assignées au ressort des autorités ou des organismes installés dans ces centres (1). Une telle stratégie peut paraître préférable, toujours dans une première phase et sauf cas particuliers, à la création d'organismes spécialisés dans le développement dont l'intervention est souvent sectorielle (par exemple une culture d'exportation), non articulée avec les services techniques locaux qu'ils court-circuitent généralement et dont le fonctionnement, n'échappant pas à la bureaucratisation, ajoute en définitive une nouvelle entité administrative à l'organigramme déjà existant, prêtant ainsi le flanc à l'accusation de constituer un Etat dans l'Etat ! (2).

Néanmoins, il reste à s'interroger sur le fait régional et sur le bien fondé, au terme de l'analyse, de ce choix initial commode. Le Moungo est-il une région ou bien un simple espace administratif ; et s'il s'agit bien d'une région quelle en est la nature, quels en sont les caractères, la dynamique, l'échelle de grandeur ? Et enfin, comment s'inclut-elle dans un contexte plus large : grande région économique, territoire national, etc. ? Autant de questions qui, assurément, peuvent nous mener bien au-delà du cadre départemental stricto sensu.

Mais comment appréhender une région dès lors qu'on s'écarte du découpage administratif sécurisant mais limitatif ? Les géographes expriment en ce domaine la plus extrême prudence. J.P. Raison constate dans son rapport introductif aux journées de travail de Yaoundé consacrées à la régionalisation (1) *"qu'il n'y a pas de découpage régional indiscutable,*

 (1) Cf. thème 1 des journées de travail organisées à Yaoundé, du 9 au 12 octobre 1972, par l'ORSTOM et la CINAM : Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar - Paris, ORSTOM, 1974, 325 p. coll. "Travaux et Documents de l'ORSTOM, n°39.

(2) Reproche adressé par exemple à la Société de Développement du NKam (SODENKAM) qui gère l'opération de colonisation agricole Yabassi-Bafang dans l'arrondissement de Nkondjok (cf. J.C. BARBIER, 1972, op. cit.).

(3) Différenciation régionale ..., p. 12.

mais qu'il y a un grand nombre de découpages possibles suivant les points de vue qu'on adopte et les buts qu'on se fixe"; et Y. Marguérat, aux mêmes journées, s'en fait l'écho : "...il n'y a pas de régions en soi" ... (1).

A défaut de découpage régional incontestable, il nous est apparu intéressant de nous interroger sur trois types d'approche du fait régional reliés aux critères de l'homogénéité, de la polarisation et de l'organisation des sociétés.

Un premier type d'approche classique du fait régional reste étroitement lié à la recherche d'unités homogènes présentant des caractères spécifiques. La référence principale va au contenu pour reprendre l'expression de M. Rochefort :

"On recherche des combinaisons spatiales fondées sur le contenu, pour dégager des unités de contenu soit des unités naturelles ou des groupes humains ou des modes de production primaire ... et on recherche les échelles de ces unités de contenu avec des critères spécifiques selon les échelles" (2).

A partir d'un seul critère, on circonscrit une zone: la zone forestière d'Afrique centrale, la zone d'élevage des plateaux camerounais etc...

En additionnant les critères comme autant de calques superposés - les techniques cartographiques sont en cela d'un grand secours - on dégage des plages relativement homogènes, chacune cumulant des caractéristiques qui la définissent. On arrive ainsi à diviser l'espace en unités plus réduites, intra-zonales.

 (1) D'ailleurs, le thème 4 de ces journées qui devait envisager la mise en oeuvre du développement régional à partir de la question suivante : "Y-a-t-il un concept de région qui soit réellement opérationnel ?", ne fut pas abordé de front : constatant que "le concept de région restait multiforme et qu'il n'était pas évident que la recherche d'un concept unitaire fut possible ni même souhaitable", les participants se contentèrent de "dégager des perspectives pour l'approfondissement et le perfectionnement du concept de région ou pour son dépassement et renouvellement" !

Les organisateurs constatèrent par contre que les communications et les débats avaient "révélé que les clivages, soit entre disciplines soit entre hommes d'études et hommes d'action, étaient beaucoup moins accusés qu'on ne s'y attendait généralement", op.cit., p.7.

(2) Id., p. 67.

Cette méthode met l'accent sur les différences, une région se distinguant d'autres régions voisines par la présence de caractères que ces dernières ont à une moindre fréquence ou n'ont pas. Les plages sont en opposition de nature (présence ou non d'un indice) ou de degré, et l'attention est attirée sur les lignes de rupture (1). Les inégalités régionales sont alors mises en évidence. L'ouest camerounais se prête particulièrement bien à un tel découpage à partir d'une série d'oppositions entre nord et sud ;

Les inégalités régionales dans l'ouest du Cameroun

<u>Critères</u>	<u>Nord</u>	<u>Sud</u>
Relief	Les plateaux Bamiléké et Grassfields (1 200 m et plus)	Une plaine littorale très basse
Climat	Equatorial à pluviométrie complexe mais tempéré par l'altitude	Equatorial à très forte pluviométrie
Végétation	La forêt d'altitude climatique laisse la place à une campagne cultivée et à un bocage	Une forêt hygrophile dense
Organisation politique traditionnelle	Une mosaïque de chefferies	Des sociétés acéphales
Spéculations agricoles	Café arabica, arachide, maïs, petit élevage	Café robusta, cacao, palmier à huile
Mode de production dominant	Petites exploitations familiales	Grandes plantations capitalistes et complexes agro-industriels.

(1) Voir par exemple la carte des cultures vivrières établie par Ph. HAERINGER pour L'Atlas de Côte d'Ivoire (ORSTOM/Université d'Abidjan, 1971).

et longitudinalement entre les départements voisins de la Mémé, du Moungo et du Nkam (1) :

<u>Critères</u>	<u>Mémé</u>	<u>Moungo</u>	<u>Nkam</u>
Qualité culturale des sols	Riches sur terrains volcaniques		Médiocres sur vieux socle ou sur alluvions récentes du quaternaire (2)
Densité démographique (1976)	Assez forte 33,2 hab/km ²	Forte 74,2 hab/km ²	Très faible 5,4 hab/km ²
Solde migratoire	Immigration importante	Forte immigration	Exode rural
Réseau de voies de communication	Développé	Très développé	Nombreuses zones enclavées
Tutelle coloniale	Britannique	Française	Française
Langue officielle (3)	Anglaise	Français	Français

De ce point de vue le Moungo se laisse relativement bien circonscrire par des lignes de rupture qui l'individualisent par rapport aux zones avoisinantes. Au nord, la route Nkongsamba-Bafang amorce la montée du plateau bamiléké après le franchissement du Nkam (riv.) et la traversée de l'agglomération de Kékém ; à l'est, des zones enclavées d'où les populations ont fui, rendent rarissimes les relations avec le département voisin du Nkam ; à l'ouest, l'ex-frontière franco-britannique demeure encore une ligne de clivage pour les activités économiques, les mouvements de populations

(1) Respectivement 210 077 hab., 275 456 hab. et 34 373 hab. lors du dernier recensement de 1976.

(2) Roches plutoniques acides telles que les granites, syénites, et gneiss micaschistes.

(3) Le Cameroun distingue les langues "officielles" utilisées par l'administration (le français et l'anglais), des langues "nationales" qui sont les parlars les plus répandus (le dwala, le ffuldè, l'éwondo, le bamiléké, etc...).

et l'action des pouvoirs publics ; enfin, au sud, après un no man's land forestier (cf. notre chapitre 9), commence la banlieue de Douala.

Y. Marguerat présente le Moungo comme une région de seconde grandeur, incluse dans une "région atlantique", en l'amputant de l'arrondissement de Dibombari lequel fait partie de la plaine côtière sédimentaire et de la périphérie de Douala (le département du Wouri, coïncidant avec l'agglomération de Douala agrandie à un rayon de 20 km) (1).

Il va de soi que les délimitations obtenues par cette méthode ne sauraient être considérées comme rigides. Des plages se recouvrent : l'immigration bamiléké, par exemple, a largement contribué au peuplement actuel du Moungo ainsi que nous l'avons vu (chap. 4), mais elle a également atteint les milieux ruraux de Tombel et de Kumba et les principales villes des départements de la Mémé et du Fako (2) ; nous avons vu d'autre part comment l'ensemble ethnique Bakosi-Mbo s'étendait sous forme de réseau clanique de part et d'autre de l'ex-frontière coloniale. Des zones apparaissent indifférenciées en fonction des critères retenus, non orientées (cas des zones enclavées) ou partagées selon diverses influences : les villages élong et mbo de l'extrême nord du Moungo participent à l'économie des deux versants de l'axe montagneux allant du Manengouba aux Monts Bamboutos. Bref, les lignes de rupture s'estompent parfois en pointillés, certains espaces restent informels, difficiles à classer, d'autres se définissent plus par la transition que par la manifestation de caractères propres. D'ailleurs le Moungo dans son ensemble peut être considéré comme une zone de

 (1) Différenciation régionale ... p. 22.

(2) En 1964, une enquête démographique portant sur l'ensemble du Cameroun ex-britannique dénombrait 27 924 immigrés bamiléké et 49 046 immigrés ibo. J.L. Dongmo évalue à près de 60 % la proportion d'exploitants agricoles d'origine bamiléké par rapport à l'ensemble des exploitants agricoles de la région de Tombel et de Kumba (op. cit., p. 554).

de transitions multiples aussi bien du point de vue des paysages, que des hommes ou des fondements de l'économie :

- transition entre secteurs d'altitude et plaine côtière, assurée par un éventail assez large de petits "pays" aux caractères originaux ;
- transition sur le plan économique entre les petites plantations familiales des provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest et les vastes domaines de la région de Victoria ;
- transition enfin dans la mesure où, pour beaucoup d'originaires des plateaux, le Moungo est un lieu de passage, de transit en quelque sorte, où l'on séjourne quelques mois ou quelques années, entre le village et la ville de Douala.

On peut multiplier les critères d'appréhension, trouver de nouvelles différences, délimiter ainsi des zones plus restreintes dont l'homogénéité devient plus satisfaisante.

A ce niveau, il convient aussi de réhabiliter le regard après les critiques qui ont été adressées à la géographie descriptive taxée d'impressionnisme et l'envahissement des sciences sociales par des modèles d'inspiration mathématique. Mieux que des indices statistiques, le regard enregistre l'unité d'un paysage et ses composantes, en perçoit les détails significatifs, en note les variations, constate les changements. L'expérience aidant, un premier passage dans la zone d'enquête - une "mission exploratoire" dans notre jargon scientifique - peut s'avérer particulièrement fructueux.

Mais, en poursuivant cette démarche jusqu'à son terme, le géographe ne revient-il pas aux concepts de ses premiers "maîtres" : rêve de l'unité homogène, à savoir "*des espaces humanisés élémentaires*" (1) ? Le concept de région fusionne alors avec celui de pays et nous retombons dans les études monographiques classiques : le pays, l'ethnie. La notion d'homogénéité doit-elle nécessairement sous-tendre toute définition du fait régional ? Elle aboutit en tout cas à

 (1) J.P. RAISON, in Différenciation régionale ..., op. cit., p.1.

un très grand morcellement de l'espace. Nous proposerons, quant à nous, d'inclure au contraire l'hétérogénéité, dissociant ainsi sans ambiguïté, la région du pays.

Nous émettrons une seconde réserve vis-à-vis de cette méthode du découpage : elle part pour ainsi dire "d'en haut". Y. Marguerat ne le cache nullement :

"Notre démarche ... a toujours été descendante : partant du Cameroun tout entier, quels sont, à partir de la connaissance que nous avons du pays, les facteurs essentiels qui imposent dès l'abord un découpage en ensembles différenciés ?"

et il nous présente une hiérarchie des régions par ordre d'échelle décroissante : quatre grandes régions de "première grandeur", incluant des régions de "deuxième grandeur" (au nombre de dix huit) qui à leur tour incluent des régions de "troisième grandeur" (une soixantaine environ). L'auteur ajoute, de surcroît et avec logique : *"rien n'empêche en principe de continuer à descendre"* (1) . En cela, la méthode est opérationnelle pour une mise en oeuvre d'une politique de l'aménagement du territoire (2) ; elle aboutit à la délimitation de circonscriptions d'action économique mieux adaptées que le découpage administratif. Le souhait formulé explicitement est que les subdivisions de l'espace national se calquent sur des régions économiques homogènes où une action cohérente puisse être menée par les pouvoirs publics, ceux-ci adaptant les orientations décidées au niveau national aux réalités locales. En d'autres termes, il faut repérer *"des unités spatiales à l'intérieur du territoire national en fonction des besoins du développement"* (3). A Vallette délimite ainsi des *"régions problèmes"* (4), l'homogénéité des géographes se retrouvant ici dans la cohé-

(1) Y. MARGUERAT, id., p. 14.

(2) Ce n'est pas un hasard si, dans le même ouvrage, un responsable camerounais, J.A. Minlend Nyobé, Chef de la Division des Synthèses et du Contrôle d'Exécution du Plan, adopte lui aussi la même démarche : "Mode de détermination et de délimitation des régions homogènes sous l'angle des potentialités agricoles", id., pp. 52-57.

(3) G. WINTER, id., p. 197.

(4) A. VALETTE, id., p. 204.

rence du programme des économistes mis en oeuvre en fonction des réalités locales particulières.

Un consensus se fait aujourd'hui sur cette nécessité de déconcentrer l'action gouvernementale, mais on peut se demander si cette subdivision de l'espace national est créatrice de régions ou simplement d'échelons sub-nationaux. G. Winter pose très nettement le débat : une planification régionale n'a de raison d'être aux yeux de l'économiste, que s'il existe des *"entités régionales ... pour lesquelles se posent des problèmes différents de ceux qui se posent à l'échelon national ..."* (1). Dans de nombreux cas, la délimitation d'espaces secondaires renvoie à la *"problématique du niveau intermédiaire"* que G. Winter présente comme *"essentiellement commode pour ceux qui gouvernent"* (2).

Dans cette optique plus exigeante, tout découpage de l'espace national ne vaut que si des régions existent effectivement, dotées d'une certaine autonomie du fait de leurs ressources, de leurs activités économiques, de la stratégie des acteurs locaux. Il s'agira alors, d'une reconnaissance "par le haut" du fait régional. En d'autres termes, nous ne pensons pas que la région puisse être décrétée comme telle par la seule volonté du Prince.

On pourrait souligner enfin qu'avant d'être homogène et cohérente, la région doit être consistante, avoir un sens pour les acteurs locaux. En centrant son analyse sur ceux-ci, M. Rochefort nous invite à une définition plus dynamique du fait régional :

"Le découpage de l'espace en unités fonctionnelles n'est pas un fait en soi, mais la traduction des systèmes économiques et sociaux, des conditions de fonctionnement de la vie économique et sociale dans des systèmes caractérisés par l'action de groupes d'acteurs qui sont en fin de compte les responsables du découpage de l'espace. Chacun de ces groupes d'acteurs est

(1) G. WINTER, id., p. 197.

(2) G. WINTER, id., p. 307.

défini par une motivation et par une certaine force disponible qui lui permet d'agir" (1).

Un second type d'approche de la région part d'un fait dominant qui par polarisation définit une aire d'influence. Le modèle en est donné par la ville dont les services s'étendent aux campagnes environnantes lesquelles participent, par ailleurs, à son approvisionnement, etc... Ces échanges ville-campagne et les effets de domination de la ville sur son environnement rural sont intenses à proximité du centre urbain puis vont en s'atténuant au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, contrairement aux plages précédentes parfois bordées de lignes de rupture. L'accent est mis sur les flux de personnes et de biens, sur les relations : *"On recherche des systèmes spatiaux de relations, d'où des unités d'espace qui sont caractérisées par la cohérence des systèmes de relations ; ces systèmes pouvant être économiques, de services ou de migrations" (2).*

Là aussi, on peut partir d'un critère, puis en ajouter d'autres: l'origine géographique des immigrés d'un milieu urbain ou rural, la résidence des personnes qui viennent dans un établissement hospitalier, l'aire de recrutement des enfants d'une école, les relations matrimoniales, etc...

On peut également choisir un critère "pertinent" comme le fait A. Franqueville à propos de Yaoundé : l'immigration urbaine comme indice, dans le cas des villes du Tiers-monde grossies lors de ces dernières décennies par l'exode rural, du pouvoir attractif et centralisateur de ces agglomérations. L'influence de Yaoundé sur son environnement est ainsi présentée en auréoles successives :

- La banlieue migratoire délimitée par *"les migrations alternantes quotidiennes que pratiquent de nombreux salariés ayant un pied en ville et l'autre au village" (3), ce qui correspond pour nous au canton de Dibombari qu'Y.*

(1) M. ROCHEFORT, id., p. 317.

(2) M. ROCHEFORT, id., p. 67.

(3) A. FRANQUEVILLE, id., p. 42.

Marguerat situe dans la "périphérie de Douala" par opposition à un Moungo plus septentrional polarisé par Nkongsamba (1).

- La région migratoire définie par le maintien de relations fréquentes entre la fraction émigrée en ville et celle qui est restée sur place : mouvements de personnes, investissements du citadin dans son village d'origine (construction d'une case, aménagement d'une plantation, etc...), troc de produits manufacturés contre des produits vivriers entre parents, etc...

"Le va-et-vient des hommes et des produits est donc constant entre la ville et sa région migratoire grâce à la présence de ces émigrés qui tissent un véritable réseau de relations humaines et économiques fort difficile à estimer mais peut-être plus important pour la ville que celui des comptes statistiques" (2).

Le facteur distance-temps intervient dans la délimitation de cette région compte tenu des possibilités de communication (trafic routier, prix, confort, etc...). A Franqueville situe cette limite à environ 100 km de rayon de Yaoundé. Mais la fréquence et la nature des relations ville-campagne dépend de bien d'autres facteurs comme par exemple la situation agricole locale, le mode d'héritage coutumier, etc... Dès lors, la ville ne fonde pas seulement un espace d'attraction, mais aussi un espace relationnel, amorce d'une régionalisation "spontanée", résultante de multiples initiatives d'agents locaux.

- La zone de recrutement où les relations sont moins suivies, plus occasionnelles, et où s'exerce l'attraction d'autres villes. Elle correspond à ce qu'Y. Marguerat appelle le "*bassin de drainage démographique*" (3). Dans le cas de Douala, cette zone englobe l'ensemble du pays bamiléké au-delà du Moungo (cf. nos chap. 8, 9 et 10).
- Enfin, la zone de départ où sont représentées toutes les circonscriptions administratives dont sont originaires la plupart des immigrants.

D'autres faits dominants peuvent polariser une région.

(1) Y. MARGUERAT, id., p. 177.

(2) A. FRANQUEVILLE, id., p. 42.

(3) Y. MARGUERAT, id., p. 176.

L'impact d'une ville sur son environnement peut, par exemple, jouer au sein d'un réseau urbain. Pour J. Champaud :

"... Les villes ne sont pas simplement le lieu d'activités spécifiques ou le point d'aboutissement de migrants venus de la campagne. En relation étroite avec les zones rurales, elles ont contribué à les transformer profondément. Mais elles ont également un rôle essentiel dans l'organisation régionale" (1).

De là, sa volonté de privilégier *"... l'éclairage donné par le phénomène urbain et la vie de relations qu'il engendre" (2)*. Après avoir hiérarchisé les villes selon leurs équipements (centres régionaux où Nkongsamba figure aux côtés des autres grandes villes de l'ouest camerounais : Bafoussam, Bamenda, Kumba et Victoria ; centres principaux disposant d'un lycée et/ou d'un hôpital ; centres secondaires et enfin bourgs, *"des localités peu peuplées dans l'ensemble, dont la moitié ont une fonction administrative, le niveau d'équipement étant un peu disparate"*) et leurs fonctions (centres régionaux polyvalents, centres commerciaux, centres agricoles et artisanaux, et enfin centres de services), l'auteur s'interroge sur leurs relations mutuelles et y discerne plusieurs "systèmes urbains" où transparaissent les divisions majeures de cette région que sont le relief (distinction plateaux-plaine littorale) et l'ancienne frontière coloniale franco-britannique. Il ne concède cependant pas le terme de réseau urbain à l'ensemble des villes de cette région, en l'absence d'une véritable capitale régionale, le réseau impliquant la *"... hiérarchisation d'un ensemble de villes qui entretiennent entre elles des rapports de subordination ou de dépendance" (3)*.

 (1) J. CHAMPAUD - Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest - Bordeaux, Institut de Géographie et d'Etudes régionales de l'Université de Bordeaux III, 1980, Thèse de doctorat d'Etat, 675 p., cit. p. 518.

(2) Id., p. 6.

(3) Id., p. 571. On peut toutefois se demander si Douala ne joue pas précisément un rôle de capitale régionale par rapport aux centres régionaux énumérés, ce que l'auteur souligne d'ailleurs plus loin, pp. 596-598.

La même attention portée aux réseaux qui structurent des espaces, sous-tend les politiques d'aménagement du territoire qui s'appuient sur des villages-centres lesquels desservent, à une échelle micro-spatiale, les campagnes alentours (1).

D'une façon encore plus visible, les flux empruntent des axes routiers et ferroviaires importants, chaque axe supportant la vie économique et sociale de la contrée traversée. Il en est ainsi pour le Transcamerounais qui, d'Obala à Nanga-Eboko, a ouvert toute une zone à l'agro-industrie (2) et pour les routes de "mise en valeur" porteuses d'opérations de développement comme par exemple l'axe Bafang-Nkondjok, dans le département du Nkam, dont la construction s'est accompagnée d'une intense colonisation agricole dans la forêt du littoral en contrebas du plateau bamiléké (3). La région du Moungo elle-même a précisément émergé avec la mise en place d'une infrastructure ferroviaire puis routière au début de la période coloniale, et l'installation de chantiers forestiers et de grandes plantations (cf. chap. 3). Tout s'ordonne autour de cet axe de Mbanga à Nkongsamba et seul le Bas-Moungo dont l'habitat autochtone reste épars dans une magnifique palmeraie subspontanée, échappe en partie à cette règle. La délimitation du département du Moungo s'est tout simplement calquée sur cette réalité : il

(1) A propos de la Côte d'Ivoire, J.P. Trouchaud propose ce mode d'animation de l'espace : "Il ne s'agit pas de découper le territoire en une mosaïque de petites unités qui cloisonneraient à un niveau inférieur la trame administrative des 124 sous-préfectures actuelles, mais de déceler les points forts du peuplement, les localités les mieux situées pour desservir à courte distance la population rurale dispersée aux alentours" in Différenciation régionale ..., op.cit., p.12.

(2) J.C. BARBIER, G. COURADE, J. TISSANDIER - Complexes agro-industriels au Cameroun - Paris, ORSTOM, 1980, 282 p. (trav. et Doc. de l'ORSTOM, n°118).

(3) Pour une présentation de cette région, voir :
J.C. BARBIER - "Colonisation agricole et référence au milieu urbain, exemple des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, au nord-est de Douala (Cameroun)" Cah.ORSTOM, sér.Sci.Hum., vol.X, n°2/3, 1973, pp. 203-216.

apparaît sur une carte comme une bande relativement étroite d'environ 25 km de large, s'allongeant du sud au nord de part et d'autre de l'axe routier et ferroviaire comme un corps charpenté autour d'une colonne vertébrale. Au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, on pénètre des zones pratiquement vides de populations, celles qui s'y trouvaient au début du siècle ayant préféré se déplacer le long de la route ou émigrer à Douala ; ce sont les zones enclavées par rapport aux voies modernes de communication. Sur l'axe, un chapelet de bourgs ruraux coïncidant avec les gares s'est formé par l'immigration de la main-d'oeuvre agricole, les activités liées aux transports, au commerce et à l'artisanat ; les plus gros grains du chapelet étant ceux qui ont été consacrés dans un rôle administratif. Il suffit que la route soit déviée de sa trajectoire initiale pour que l'activité économique de ces centres s'en ressente immédiatement : Ndoungé, haut-lieu du protestantisme, à quelques kilomètres au sud de Nkongsamba, est resté un simple village, desservi par le chemin de fer mais à l'écart de la route principale ; Penja, malgré sa gare bananière, pâtit d'une déviation de l'axe routier qui l'a placé dans une situation identique à celle du village de Manengoteng étudiée dans notre présentation du canton de Manjo (chap. 5) ; et on peut penser que le contournement de Nkongsamba et de Loum par la nouvelle route sera à long terme préjudiciable à certaines de leurs activités.

D'une façon générale, les infrastructures mises en place par les pouvoirs publics, la concentration des investissements dans une même zone, tendent à différencier une région par rapport à ses voisines. En lançant l'Opération San Pedro, la Côte d'Ivoire, par exemple, entend structurer toute la région de sud-ouest, hors de l'attraction d'Abidjan. J. Bugnicourt avance l'idée de pré-région pour de telles entreprises (1).

 (1) "Peut-on ... parler de "pré-régions", s'agissant de l'impact spatial d'actions volontaristes, menées à partir de centres de décisions nationaux ? Le terme semble convenir pour le Sud-Est du Ghana après l'achèvement d'Akosombo ou dans la zone d'Annaba en Algérie ou dans celle d'Inga-Kinshasa au Zaïre" (Différenciations régionales ... p.186).

Le fait régional est ainsi étroitement lié à l'histoire économique et politique. En cela, il dépend de la conjoncture : des régions naissent et se développent, déclinent et agonisent. Des espaces de traite, très prospères au XIXème siècle et au début du XXème siècle, se retrouvent aujourd'hui délaissés. La rivière du Wouri qui fut l'un des principaux axes de pénétration des produits européens à l'époque pré-coloniale et le port fluvial de Yabassi, actif jusqu'à la grande crise économique de 1930, offrent désormais le spectacle nostalgique d'une richesse d'antan. L'économie coloniale a découpé l'Afrique en "régions de drainage des produits de base" selon l'expression de M. Rochefort (1), créant ainsi des situations de dépendance vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux et débouchant sur des crises très graves lorsque d'autres activités ne viennent pas prendre le relais des mono-cultures. Des régions n'ayant pas de base économique suffisamment large et variée sont ainsi rayées de la carte, justifiant l'analyse pessimiste de J. Bugnicourt :

"Les prétendues "régions" africaines sont, pour la plupart, définies en fonction d'un produit exporté, dont l'extérieur avait besoin, qui a provoqué la construction d'une voie de communication, puis de quelques centres administratifs constituant des relais du drainage et de la domination. On peut donc parler d'espaces "importés" de l'extérieur" (2).

et l'auteur en déduit que

"le risque est grand de travailler sur des cadres artificiels, superficiels, précaires, qui n'ont qu'un intérêt limité pour les perspectives à long terme de l'Afrique. Comment pourrait-on s'y prendre pour "retourner" complètement ces "régions", pour en transformer la raison d'être et les fonctions en vue d'un développement auto-centré..."

(1) "Dans une économie encore essentiellement fondée sur l'exportation des produits de base, le système de ramassage de ceux-ci, de leur concentration dans les entrepôts et de leur exportation est évidemment très important. Il dépend à la fois des unités de production primaire et des infrastructures de transport permettant l'évacuation des produits. Durant l'époque coloniale, l'Afrique francophone fut dotée d'un système hiérarchisé de drainage, avec collectage jusqu'à un petit centre, puis ramassage par camion aboutissant à un centre régional, suivi d'une évacuation du stock vers le port d'exportation. Il y avait alors un véritable découpage de l'espace en régions de drainage des produits de base". (Différenciations régionales ... p.99). La communication de M. Sar, dans le même ouvrage, présentant la région arachidière de Louga au Sénégal, illustre parfaitement cette présentation.

(2) Différenciations régionales ... p. 94.

La chance du Moungo aura été de disposer, d'une part d'une grande variété de produits agricoles d'exportation (l'huile de palme, le caoutchouc, le cacao, le café, les bananes douces, le bois) étagés selon la latitude (variété dont nous avons rendu compte dans notre premier chapitre) ; d'autre part de la proximité d'une ville portuaire, siège d'un début d'industrialisation : Douala, à laquelle elle a été reliée très tôt par une voie de communication efficace, le chemin de fer.

En définitive, l'approche du fait régional peut s'effectuer à partir des zones de plus grande densité d'activités économiques qui polarisent leur environnement. Si un premier modèle de cette approche peut être trouvé dans la ville perçue dans une problématique des relations ville-campagne, l'approche est plus générale. Pour G. Sautter, il s'agit de :

"repérer dans l'espace national les noyaux forts, pas nécessairement les villes ou les régions métropolitaines, mais tout ce qui émerge en tant qu'espace de la banalité et de l'indifférenciation" (1).

et l'auteur précise :

"Ces noyaux forts, pour autant qu'ils puissent être pris en compte par l'action du gouvernement, sont dans certains cas, représentés par des régions très peuplées ; ils justifient un intérêt et un traitement spécial. Ils peuvent constituer aussi des noyaux de cohérence au service d'un grand investissement spécialisé. Ils représentent parfois encore des noyaux en crise, des aires où un problème se pose, qu'il faut à tout prix résoudre".

Dans cette optique, le Moungo est assurément une région dont le poids démographique et économique est important et qui se différencie nettement des régions voisines de par son développement.

En corollaire, ce type de région fortement polarisée présente une très forte cohérence que les populations concernées expriment par un sentiment d'appartenance vis-à-vis du centre de gravité : "je suis à Nkongsamba" pourra dire un villageois habitant à quelques vingt kilomètres de cette ville, à un interlocuteur hors-région.

(1) Différenciations régionales ... p. 319.

La région est donc un espace vécu : "On peut la définir comme le cadre spatial le plus vaste à l'intérieur duquel s'effectuent la plupart des actes d'une population" nous dit E. Juillard (1). C'est un espace fonctionnel au sens large du terme où une population donnée trouve tous les services dont elle a besoin, y compris ceux d'un niveau élevé (banques, hôpitaux, établissements scolaires etc...). Pour E. Juillard "c'est un espace de consommation plus que de production" (2), se montrant par là moins exigeant que les économistes dont les analyses limitent le fait régional aux seuls espaces organisés par une métropole industrielle et financière. Cet espace de consommation est supposé être aisément accessible en son centre ; sa taille dépend d'une part de son volume démographique - celui-ci doit être suffisant pour justifier la présence de services rares - d'autre part du degré de développement des moyens modernes de communication dont l'amélioration élargit inéluctablement le rayonnement d'une ville, parfois au détriment des centres secondaires les plus proches (3). Des espaces se retrouvent aussi marginalisés ; ils sont pour ainsi dire "en creux" sur la carte, pratiquement hors-région.

Enfin, le centre de gravité d'une région doit être un lieu d'impulsion, un centre moteur au sein duquel certains individus ou groupes sont susceptibles d'avoir des initiatives à l'exemple de la bourgeoisie européenne promotrice

 (1) Id. , p. 89.

(2) "C'est un espace de consommation plus que de production, une sorte de communauté de consommateurs de services d'un niveau élevé que, provisoirement nous appellerons des services "rares" ... (Différenciations régionales ... p. 89).

(3) Depuis le bitumage de la route Bafang-Bafoussam, les véhicules de transport effectuent un va-et-vient journalier entre Douala et Bafoussam sans avoir à s'arrêter à Nkongsamba. De même, les ruraux de la région de Yaoundé peuvent se rendre directement dans la capitale pour leurs achats et ne font que transiter par les centres secondaires de Mbalmayo et d'Obala. Y. Marguerat y voit une "décadence des villes secondaires" (in Croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar, colloque international du C.N.R.S., Talence, GEGET, 1970), disons une moindre croissance.

de la révolution industrielle. A cet égard, les économistes, toujours aussi exigeants, posent la condition d'un procès d'auto-développement : "Ceci suppose - nous dit M. Rochefort- à l'intérieur d'un certain espace, des centres moteurs qui diffusent des impulsions développantes et structurantes et provoquent finalement une croissance autonome du revenu dans cet espace" (1).

Le Moungo, en relation directe avec Douala par un axe routier et ferroviaire où les centres urbains secondaires sont autant de relais de la grande ville et de bourgs focalisant les campagnes environnantes, semble répondre aux préoccupations des économistes dès lors qu'on le rattache à Douala, la "capitale économique" du Cameroun. Il est alors inclus dans une région plus vaste : celle de Douala.

L'exemple du Moungo répond également à un troisième type d'approche à caractère plus sociologique que nous allons maintenant exposer. Cette approche part du fait que les ethnies ne vivent pas juxtaposées contrairement à la vision qu'en donnent certaines monographies classiques. De multiples relations existent entre elles : des échanges économiques (par exemple les transactions locales entre la forêt et la savane), matrimoniaux (importants en l'absence d'endogamie, comme par exemple chez la plupart des groupes

 (1) Exigence qui conduit l'auteur à un constat pessimiste pour l'Afrique francophone en général et la Côte d'Ivoire en particulier: "Si la "région économique" est définie comme une unité spatiale capable d'auto-développement, existe-t-il, en Afrique francophone, de telles entités régionales, c'est-à-dire des portions d'espace national où les fonctions économiques sont plus fortement intégrées ? Ceci suppose, à l'intérieur d'un certain espace, des centres moteurs qui diffusent des impulsions développantes et structurantes et provoquent finalement une croissance autonome du revenu dans cet espace... En Côte d'Ivoire, nous constatons qu'il existe certes des unités, mais qui ne représentent pas des unités régionales d'auto-croissance : elles sont simplement caractérisées par une certaine spécificité de la production primaire ; ce sont de simples unités sectorielles où prédomine soit le café, soit le cacao, soit le coton, soit la culture du palmier à huile ; chacune est parfaitement dépendante, pour sa croissance, de deux niveaux de phénomènes externes, d'une part la métropole abidjanaise qui se charge de drainer, de commercialiser ces produits de base, d'autre part les pays industriels acheteurs, mais acteurs dominants qui fixent les prix et les quotas de ces denrées." (Différenciations régionales ...p. 98).

de l'ouest camerounais), rituels (1), linguistiques (la grande diffusion de langues véhiculaires), etc... Lorsque ces échanges sont fréquents et réguliers, les groupes échangistes peuvent ainsi constituer un véritable système par rapport aux autres groupes avec lesquels ils entretiennent des relations plus lâches. Ces systèmes se caractérisent par le mode d'articulation des groupes en présence : hiérarchisation des groupes, domination de l'un sur les autres, "prolétarianisation" d'une ethnie au bénéfice d'une autre, etc... Ils peuvent ainsi inclure des populations nombreuses et variées, et nous parlerons alors d'ensembles socio-économiques. Durant la période précoloniale, le Cameroun a connu plusieurs configurations de ce type. A titre d'exemple, nous évoquerons brièvement qu'elle était la hiérarchisation des groupes ethniques à partir du littoral, dans un contexte d'économie de traite.

Aux XVIIIème et XIXème siècles, les tribus côtières du Cameroun, (Bakwéri, Douala, Malimba, Batanga, etc...) sont en position privilégiée selon les termes de l'échange par rapport aux commerçants européens : elles revendent avec bénéfice les produits allant dans les deux sens et ce n'est qu'en passant par elles que les populations de l'intérieur peuvent avoir accès aux produits manufacturés. Le commerce se fait alors de groupe à groupe et les transactions ont lieu aux frontières, chaque groupe étant l'intermédiaire de celui situé plus en amont. On remonte ainsi jusqu'aux populations des plateaux de l'ouest où l'on trouve encore aujourd'hui des perles anciennes dont les plus belles sont celles qui venaient de Venise, et des fusils à silex que les forgerons bamiléké savent reproduire. Le sel européen parvient jusqu'aux

 (1) Un bon exemple de ces échanges rituels entre populations voisines a été observé chez les Rukuba du Nigéria septentrional par J.C. MULLER. Pouvoir et rituel, l'idéologie politique des chefferies rukuba, Paris, 1978, thèse d'Etat sous la direction de Cl. TARDITS, 784 p.

chefferies tikar puisque c'est avec ce produit d'importation que le grand roi bamum, Mbuembue, séduisit les populations de la vallée du Mbam. En échange, les populations du littoral reçoivent de leurs partenaires de l'intérieur des produits recherchés à l'époque par les Européens : ivoires, peaux d'animaux sauvages, bois précieux et esclaves.

Conscients de l'enjeu, les groupes tentent de se rapprocher de la côte, s'étirent le long des pistes, cèdent volontiers la partie la plus septentrionale de leur aire d'habitat aux groupes en amont qui les pressent et n'hésitent pas à combattre les groupes voisins concurrents pour le contrôle des voies de pénétration des produits européens. Une "guerre du sel" aura lieu dans la région de Yabassi à la veille de l'arrivée des Allemands, mettant aux prises les populations mbang, ba'ndêm et basaa.

D'autres conflits éclatent entre les groupes installés dans l'estuaire du Wouri, entre les Wouri et les Bodiman, entre les Dwala et les Pongo, toujours motivés par la volonté de changer de partenaire de commerce ou d'avoir directement accès aux produits importés (1).

Ces relations inter-tribales sont consolidées par des échanges matrimoniaux : en donnant des femmes aux groupes en aval, le lignage donneur s'assure des alliés qui sont autant d'amis de commerce, et à la génération suivante, les neveux et nièces maintiennent la relation privilégiée (nous sommes dans des sociétés partrilinéaires et viri-patrilocales).

R. Gouellain, dans son étude des Dwala et de la ville de Douala, a parfaitement bien perçu cet ordre inter-tribal :

"... il existait un ordre, une hiérarchie, dans un contexte apparemment inorganisé. Cette hiérarchie se manifesta avec netteté dans la circulation des

 (1) J.C. BARBIER - Les villages pionniers ... op.cit., pp. 260-61, et R. GOUELLAIN - Douala, ville et histoire, Paris, Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, 1975, pp. 36-68.

produits et dans la détermination de la valeur des marchandises. L'on peut voir les prix, ou ce qui tient lieu de prix, augmenter de l'intérieur vers la côte, quand il s'agit de produits locaux et de la côte vers l'intérieur, quand il s'agit de produits européens. Deux facteurs interviennent dans cette variation ; premièrement, la position géographique des groupes et la possibilité de communiquer avec leurs voisins en direction de la côte et des régions productrices, deuxièmement, la situation politique des groupes en question, qui peut nier ou renforcer le rôle qui découlerait de la position géographique. Toute innovation apportée à l'ordre des groupes "traitants", provoque des guerres entre lignages et parfois entre tribus. Il est remarquable de constater qu'elles se terminent très souvent sur l'initiative des oncles et neveux maternels qui ramènent la paix et rétablissent la hiérarchie ou bien la modifient. Enfin, on peut penser que la pénétration et la diffusion des produits européens a permis aux groupes forestiers, déjà en interaction, de multiplier leurs relations, d'entrer dans des rapports suivis et quasi permanents, d'être directement ou indirectement en contact avec des régions éloignées ; régions côtières pour les populations du centre, régions de l'intérieur pour celles du littoralⁱⁱ (1).

Des populations très éloignées des côtes se trouvent incluses et l'auteur insiste sur l'étendue de la zone concernée qui, pour lui, englobe l'ensemble de la partie occidentale du sud-Cameroun :

"Le commerce de l'époque intéressait tout producteur-collecteur en rapport avec la côte et il s'en trouva jusqu'en pays ewondo, si éloigné de la mer et des intermédiaires. Aussi la traite des marchandises européennes et des produits locaux eut lieu dans une aire étendue : les liens intertribaux et interethniques servant de canaux de distribution et de drainage. L'ensemble pluri-ethnique devint enfin une réalité "socio-économique", pour les sociétés tribales" (2).

Nous avons vu au second chapitre comment les populations de l'ensemble Bakosi-Mbo s'inséraient dans ce contexte de traite en tant qu'intermédiaires. A la périphérie, les chefferies des plateaux de l'ouest étaient pourvoyeuses d'esclaves et, aujourd'hui encore, lorsqu'un côtier veut insulter un Bamiléké, il le traite de "bayong", c'est-à-dire d'esclave qu'on peut vendre - vocabulaire raciste par excellence puisque cette généralisation est pour le moins abusive : seuls les prisonniers de guerre ou les condamnés pour adultère ou dettes descendaient des plateaux pour être vendus. A un autre point de cette périphérie, au nord-ouest de Yaoundé, les Eton étaient également considérés comme

(1) R. GOUELLAIN, op. cit., p. 39.

(2) Id., p. 54.

les derniers de la chaîne, ne recevant les produits européens qu'en passant par de nombreux intermédiaires. Eux aussi restent aujourd'hui soumis aux railleries et, dans les plaisanteries, ils sont aux Ewondo et aux Basaa ce que les Belges sont par exemple aux Français : ceux qui découvrent avec candeur les nouveautés ... !

Il est significatif que cet ordre soit resté intertribal et n'ait pas évolué vers une organisation en royaume. Les Dwala qui jouissaient d'une position prééminente dans cet ensemble étaient manifestement trop peu nombreux (sans doute pas plus de 20 000 habitants) et en partie paralysés par des tensions internes entre clans, pour pouvoir se lancer dans une expansion militaire - d'autant plus que les groupes voisins, de même taille, disposaient eux aussi du même armement livré par les navires européens. On ne voit d'ailleurs pas ce qu'une conquête leur aurait apporté de plus puisque les marchandises leur parvenaient sans difficulté. Il s'agit là d'une situation très différente de celle qui prévalait à l'époque sur les côtes congolaises où les royaumes de Loango, du Kongo et de l'Angola préexistaient au commerce avec les Européens.

Les groupes, que ce soient les chefferies des plateaux de l'ouest ou les tribus de la zone forestière, préservent jalousement leur indépendance politique et leur position stratégique sur les pistes de traite, refusant de se fondre dans des unités plus larges bien que partageant les mêmes activités économiques, sociales et culturelles que leurs voisins immédiats. Mieux, tout se passe comme si les groupes se distinguaient les uns des autres en exacerbant leurs différences linguistiques. S'équilibrant mutuellement, les populations du XIXème siècle composent, dans tout l'ouest du Cameroun, une vaste mosaïque où toute velléité d'hégémonie se heurtait d'emblée à la coalition des unités voisines.

Au-delà des particularismes des parlers, un pidgin anglais s'est diffusé dans tout l'ouest du Cameroun comme langue véhiculaire, révélant ainsi le fait régional.

La pénétration coloniale entraîne la fin du monopole des côtiers, provoquant les révoltes sanglantes des Bakwéri Malimba, Basaa d'Edéa, et Bulu. Par contre, les "intermédiaires" de l'intérieur, tels que les Ewondo, s'en réjouissent et font bon accueil aux militaires allemands (1). R. Bureau en constate la conséquence logique sur les pratiques religieuses chrétiennes introduites au XIXème siècle sur le littoral par les missionnaires protestants : les côtiers se détournent du christianisme avec le sentiment d'avoir été trahis par les Européens alors que les populations de l'intérieur se convertissent en masse (2).

Dans le Moungo, nous avons vu comment les Dwala essayèrent de faire jouer leurs anciennes relations commerciales en ouvrant des plantations et en se posant comme élites dans la société coloniale (chap. 4), mais le pouvoir européen, méfiant, ne facilita guère leur tâche et chercha à les isoler en créant un département du Wouri circonscrit à la seule ville de Douala, distinct du département du Moungo.

Il reste que les populations côtières, premières scolarisées par les missionnaires puis l'administration coloniale, vivant dans une région favorable aux cultures d'exportation, immédiatement mise en valeur, conservent une nette avance sur les autres populations du Cameroun. Leurs élites occupent les meilleures places dans les secteurs publics et privés et contrôlent en grande partie le marché du travail. Par contre, arrivés avec un temps de retard, beaucoup de jeunes éton scolarisés restent par exemple chômeurs ; ils vivent en quelque sorte dans une société "tronquée" d'autant

 (1) Ph. LABURTHE TOLRA - Les seigneurs de la forêt - Paris, 1981.

(2) R. BUREAU - "Ethno-sociologie religieuse des Duala et apparentés".
Recherches camerounaises, n°7 et 8, 1962.

plus que l'élite politique éton a subi un très grave revers avec la chute d'A. Mbida, premier chef du gouvernement de la République camerounaise (1). Quant aux Bamiléké, c'est essentiellement par leurs activités économiques et leur ardeur actuelle à se scolariser qu'ils réussissent à effacer leur handicap de départ, ... voire à instaurer une nouvelle hiérarchie des groupes.

Cette approche s'appuie en priorité sur les acteurs sociaux dans leurs activités économiques. Elle rejoint en cela l'analyse des économistes qui soulignent le rôle actif de certaines bourgeoisies ou classes dirigeantes et plus largement les théories du développement qui mettent l'accent sur le facteur humain. Pour B. Lecomte, par exemple, *"l'évolution et le fonctionnement de sous-espaces, au sein de l'espace national, sont soumis aux impulsions d'acteurs. Le contenu, la forme, l'autonomie, les relations entre eux de ces sous-espaces sont étroitement dépendants du système d'acteurs qui les organise. Ces acteurs peuvent être internes ou externes aux sous-espaces"* (2).

Plus précisément, il s'agit dans cette troisième approche de mettre délibérément l'accent sur les acteurs locaux, même si ces derniers sont dépendants : la participation des tribus côtières était indispensable pour la mise en place du système de traite et les peuples de l'intérieur jouaient des coudes pour entrer en scène ; de même, on peut dire aujourd'hui que si les hommes d'affaires bamiléké apparaissent comme des intermédiaires du capitalisme international en prenant la place des gérants européens de factories, d'usines à café et de grandes plantations, ils ne sont nullement des hommes de paille. L'analyse concrète de tous ces acteurs locaux nous conduit en effet à poser des limites aux théories de la domination et nous rejoignons J.F. Bayart

 (1) B. DELPECH - Comportements économiques et changements sociaux en milieu de plantation : le cas des Éton de la région cacaoyère camerounaise - S.l. ORSTOM, 1978, 114 p.

(2) Différenciations régionales ... p. 192.

dans sa revendication d'une étude de la politique "par le bas" en Afrique Noire :

"... l'action des groupes sociaux subordonnés reste le plus souvent jaugée au regard d'une définition canonique du politique. Il en résulte, dans l'ensemble, outre de grossiers contresens sur la nature de ces pratiques sociales, une image délibérément moniste des régimes africains : l'accent est mis sur la domination qui s'exerce à l'encontre des masses, présumées passives ou, tout au moins, impuissantes. Ce qui constitua, en son temps, un progrès décisif par rapport aux errements du structuro-fonctionnalisme, devient de plus en plus contestable. A la surévaluation des vertus intégrationnistes des régimes de parti unique et à l'occultation subséquente de l'univers politique des groupes sociaux subordonnés, a succédé, moins une exagération de la domination (elle est réelle) qu'une oblitération de ce qui ne s'y ramène pas" (1).

Il en est de même au niveau économique.

Bamiléké dans la région de Douala, dans le Moungo et sur les plateaux de l'ouest, d'une part, Ibo au Cameroun anglophone, d'autre part, ne se contentent pas de revendre des produits européens, ni d'acheminer les cultures agricoles d'exportation. Par leurs activités de commerce et de transport, ils participent activement au ravitaillement des grandes villes en produits vivriers (2) (de même les Eton pour Yaoundé) et ils animent chaque centre urbain par de multiples services artisanaux. Leurs carrières professionnelles débutent d'ailleurs souvent dans ce que les économistes ont appelé "le secteur informel" dont les activités répondent aux besoins primaires de la vie quotidienne, loin des grandes spéculations internationales. Par ailleurs, capables au niveau le plus élevé d'apporter un capital non négligeable et une certaine garantie politique, des hommes d'affaires bamiléké s'associent en tant que partenaires à des entrepreneurs étrangers qui apportent, quant à eux, une technologie moderne. L'Union camerounaise des brasseries (U.C.B.) s'est constituée sur ce modèle. La relation devient contractuelle

 (1) J.F. BAYART - "Le politique par le bas en Afrique noire, question de méthode" - Politique Africaine, n°1, janvier 1981, pp. 53-82.

(2) J.L. DONGMO - "Production et commercialisation des denrées alimentaires à destination des villes dans la Province de l'Ouest au Cameroun"- Cameroun agricole, pastoral et forestier, déc. 1974, pp. 13-46.

et non plus de simple dépendance. Multipliant leurs activités, les diversifiant au maximum, les hommes d'affaires bamiléké acquièrent une très grande liberté de manoeuvre, connaissent toutes les règles du jeu de la concurrence internationale, et échappent ainsi à la position vulnérable du concessionnaire.

Il est significatif que l'axe routier en direction du pays basaa, où les Bamiléké ne sont acceptés que comme boutiquiers sans avoir la possibilité d'ouvrir une plantation ni la garantie d'une installation durable, demeure très peu animé bien qu'il s'agisse d'une route principale joignant Douala et Yaoundé. L'habitat reste dispersé le long de cette route sans formation de noyaux urbains, hormis les centres administratifs.

Enfin, les acteurs sociaux dont il est question dans notre présente approche ne sont pas des individus isolés ayant émergés de leur groupe par une promotion exceptionnelle. Alors que la bourgeoisie française s'est coupée de ses origines rurales et des masses prolétaires pour se rapprocher d'une aristocratie prestigieuse avec des contorsions de parvenu, la bourgeoisie bamiléké reste très proche par son niveau de vie et ses fréquentations de son peuple d'origine. L'homme d'affaires bamiléké pratique le faire-valoir direct, utilise une main d'oeuvre familiale peu rémunérée mais à qui il confiera progressivement des responsabilités, reste dans le domaine des petites entreprises faciles à gérer par des parents ou des amis de confiance, oeuvrera pour la modernisation de sa chefferie d'origine et ne tarde pas à recevoir, en échange de ses services, un titre de notabilité concédé par le chef qui couronne ainsi la réussite de son sujet. Les succès les plus spectaculaires constituent la partie émergée d'un iceberg car c'est tout un peuple qui est tendu vers une promotion économique et sociale du petit market-boy à l'homme d'affaires lequel peut enfin pavoiser après des années d'effort et d'austérité

qui correspond à une étape de décentralisation de l'Etat. Parler de déconcentration serait prématuré dans un pays encore traumatisé par une guerre civile des années 1955-65 où l'Union des Populations du Cameroun mobilisa précisément toute cette région de l'ouest dont nous traitons ici. Néanmoins, il convient de ne pas occulter la dimension politique du fait régional et les régimes jacobins, en le niant, s'exposent tôt ou tard à de vives résistances et à de graves malentendus.

Si cette approche a le mérite de reconnaître la dynamique des sociétés précoloniales, de leur restituer leur historicité, et de tenir compte de leurs stratégies présentes, elle comporte néanmoins le risque d'un ethnocentrisme. En comptabilisant les immigrés bamiléké -et eux seuls -et en énumérant leur multiples activités économiques, J.L. Dongmo (1), par exemple, occulte les activités des autres groupes ethniques. Or ce sont les interrelations entre des populations hétérogènes, parfois antagonistes, qui fondent, à notre avis, des ensembles socio-économiques. Nous avons vu que les Bamiléké n'ont pas été les seuls à coloniser le Moungo ; et, à propos des Manéhas de l'arrondissement de Manjo nous avons présenté l'exemple d'un groupe autochtone partie prenante de l'économie de plantation. D'autre part, le dynamisme d'un groupe ne s'explique pas par sa seule dénomination ethnique : il ne suffit pas de dire que les Bamiléké sont dynamiques parce que Bamiléké, en nous enfermant dans un raisonnement tautologique... mais c'est là une longue dissertation qui nous renvoie à l'étude de la société traditionnelle dont J. Hurault a posé les premiers jalons (2).

 (1) Le dynamisme bamiléké, essor démographique : expansion spatiale et réussite économique - op. cit.

(2) J. HURAULT - "Essai de synthèse du système social des Bamiléké" Africa, vol. XL, n°1, 1970, pp. 1-14.

Chaque approche a, par conséquent, ses limites et l'attitude empirique qui convient à la démarche pluridisciplinaire qui a été la nôtre dans cet ouvrage, nous invite à rejeter toute exclusive. Les diverses approches que nous avons décrites dans cette conclusion se complètent mutuellement, chacune apportant un éclairage complémentaire qui n'est pas à négliger pour déchiffrer toute la complexité d'une région comme celle du Moungo.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

I - Mémoires universitaires

1955

- H. SOURNIES - L'émigration des populations bamiléké dans la région du Mungo (Cameroun 1954), aspects divers et conséquences. Paris, Ecole nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM), mémoire de stage Outre-Mer, n°40.

1958

- J.L. de SOYE.- L'expansion bamiléké - Paris, Ecole nat' de la France d'Outre-Mer, mémoire de stage Outre-Mer, 61. p.

1959

- G. NSEKE - Evolution des structures dans la Subdivision de Mbanga (Cameroun) à la commune et à l'Etat - de la France d'Outre-Mer, même

1967

- G. HAMANI - La colonisation et l'arrondissement de Loum de Géographie, 176 p.
- B. NKUISSI - Nkongssamba, les transformations de 1898 à 1923, essai de monographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 156 p., multigr.

1972

- E. BOUPDA - L'arrondissement de Melong, étude géographique - Yaoundé, Université, D.E.S. de Géographie, 163 p. multigr.

1973

- P. NANA - Loum : étude de géographie urbaine - Yaoundé, Université, D.E.S. de géographie.
- L.G. NANKO - La plaine des Mbo, étude géographique - Yaoundé, Université, D.E.S. de Géographie, 191 p. multigr.
- J. NGANDJEU - Contribution de l'électricité du Cameroun à la symbiose ville-campagne ; l'exemple de Nlohé, Nkongssamba, Loum, Mbanga, Yaoundé - Yaoundé, Ecole supérieure internationale de journalisme (ESIJY), 58 p. multigr.
- J. FOTSO - Monographie socio-historique des activités agricoles dans l'arrondissement de Nkongssamba - Yaoundé, Ecole supérieure internationale de journalisme, 35 p. multigr.

1974

- R. NUENTSA - Impact de la crise bananière sur la population du Mungo - Yaoundé, École supérieure internationale de journalisme, 53 p. multigr.

1975

- R. TCHABDA - Une analyse de l'affectation de revenus paysans dans le département du Mungo - Yaoundé, Université, D.E.S. d'Economie, 66 p. multigr.

1976

- S.D. ETAME MASSOMA - Les prix agricoles dans le Mungo Yaoundé, Université, D.E.S. d'Economie, 137 p. multigr.

1978

- T. TIOKING - Collecte et commercialisation du café dans le nord du Mungo - Yaoundé, Université, D.E.S. de Géographie.

II - Travaux de recherche en sciences humaines

1949

- I. DUGAST - Inventaire ethnique du Sud-Cameroun - Douala, IFAN, 159 p., série Populations n°1.
- J. BINET - "L'habitation dans la Subdivision de Nkongsamba" Études camerounaises, n°21/22, pp. 35-48.

1971

- Coll.- Dictionnaire des villages du Mungo - Yaoundé, ORSTOM, 33 p. multigr.
- A. FRANQUEVILLE - Atlas régional Sud-Ouest 1 - Paris, ORSTOM, 33 p. multigr.

1972

- Y. MARGUERAT - Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun - Yaoundé, ORSTOM, 131 p. multigr.
- J. Van SLAGEREN - Les origines de l'Église Évangélique du Cameroun - Yaoundé, CLE, 298 p.

1973

- J. CHAMPAUD - Atlas régional Ouest 2 - Paris, ORSTOM, 115 p. multigr. + cartes.

1974

- H. EAMEL - "La ligne de chemin de fer Douala-Nkongsamba" Bull. de la Régie nationale du chemin de fer du Cameroun, n°26.

1976

- P. MOBY ETIA - Les pays du Bas-Mungo, Bas-Wouri - Paris, Université de Paris I, Thèse de IIIème cycle de Géographie, 271, p. multigr.

1977

- J.L. DONGMO - "La colonisation agricole des Bamiléké dans le Moungo : l'exemple de l'Arrondissement de Manjo", Cahiers du département de Géographie, Yaoundé, n°1, mai, pp. 59-97, multigr.

1978

- J.L. DONGMO - Le dynamisme bamiléké : essor démographique expansion spatiale et réussite économique - Paris, Université de Paris X, thèse de doctorat d'Etat en Géographie, 2 tomes, 1 242 p. multigr.

1979

- C. BUHAN - La mystique du corps, jalons pour une anthropologie du corps. Les Yabyan et les Yapéké, Bakoko (Elog-Mpoo ou Yamban-Ngee) de Dibombari au Sud-Cameroun - Paris, L'Harmattan, 503 p.

1980

- J.C. BARBIER, J. CHAMPAUD - Manjo et le Mungo central ; introduction à une étude de l'immigration (Cameroun) - Yaoundé, ONAREST, coll. "Travaux et documents de l'I.S.H." n°25, 237 p. multigr.
- J. CHAMPAUD - Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest - Bordeaux, Université de Bordeaux II, Institut de Géographie et d'Etudes régionales, thèse de doctorat d'Etat en Géographie, 675 p. multigr.

III - Entomologie

1974

- J. BRENGUES, J.P. EOUZAN, L. FERRARA - Etudes générales sur les principaux insectes vecteurs de maladies dans la plaine des Mbos - Yaoundé, ORSTOM, multigr.

IV - Géologie, pédologie

s.d.

- G. BACHELIER - Rapport sur la plaine des Mbo - Yaoundé, IRCAM, 24 p. multigr.

1951

- G. BACHELIER - Prospection de la région sise entre la route de Nkapa-Mbanga et le Mungo - Yaoundé, IRCAM, 10 p. multigr.

1954

- A. COMBEAU - Observation sur les sols volcaniques dans la région de Nkongsamba - Yaoundé, IRCAM, 23 p. multigr.

1955

- A. COMBEAU - Les sols de la ferme de multiplication de Mbouroukou - Yaoundé, IRCAM, 4 p. multigr.

1956

- G. BACHELIER, M. CURTIS, D. MARTIN - Etude pédologique de la plaine bananière (Mungo) - Yaoundé, IRCAM, 30 p. multigr.

1960

- G. SIEFFERMANN - Etude pédologique du Mungo au 1/200 000ème secteur de Loum à Manjo - Yaoundé, IRCAM, 75 p. multigr.

1966

- D. MARTIN, G. SIEFFERMAN - "Le département du Mungo (Ouest-Cameroun) ; étude des sols et de leur utilisation". Cahiers ORSTOM, sér. Pédologie, vol.IV, n°2, pp. 27-49.

1968

- J.C. DUMORT - Notice explicative sur la feuille Douala-Ouest, carte au 1/500 000 ème - Yaoundé, Direction des Mines et de la Géologie.

V - Notes de bureaux d'études

1962

- Direction du Plan et de la Coopération Technique (Cameroun) - la région du Mungo, programme d'étude du milieu rural - Yaoundé, 2 vol.

1964

- SCET COOP.- "La région du Mungo, programme d'étude du milieu rural" - Le Cameroun agricole pastoral et forestier, n°76, juin, pp. 32-50.

1966

- J. CHAUMONT, J. MIRIVEL - La population du pays bamiléké et des départements limitrophes - Yaoundé, SEDES.

1967

- D. AUDEBERT, H. CARLE, P. CAPOT-REY - Premier programme de développement du palmier à huile au Cameroun oriental : étude socio-économique dans le secteur de Dibombari - Yaoundé, Ministère du Plan et SEDER.

1968

- P. CAPOT-REY - Les structures agricoles de l'ouest du Cameroun oriental - Yaoundé, Ministère de l'Agriculture, 69 p.
- Direction du Plan et de la Coopération Technique (Cameroun)- Projet de création d'une conserverie d'ananas à Nyombé dans le Mungo.

1970

- P.F. FOUCHIER - Mission au Cameroun en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement de la région côtière (dec. 1969 - Janvier 1970).

1975

- J.C. BALCET - Etude de factibilité du développement de la riziculture pluviale dans la plaine des Mbo - SATEC, 29 p. multigr.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
TRANSCRIPTIONS DES NOMS PROPRES	9
INTRODUCTION	11
1 ère PARTIE : GÉOGRAPHIE et HISTOIRE	19
CHAP. 1 : Diversité géographique du Moungo	21
CHAP. 2 : Histoire des Manéhas dans l'ensemble Bakosi-Mbo, entre la côte et les plateaux de l'ouest	29
1. Un trait culturel : les cases rondes	31
2. Composition clanique des villages manéhas	34
3. La circulation des produits de traite	41
4. L'absence d'une endogamie tribale	47
5. L'idéologie de l'ancêtre commun	50
CHAP. 3 : Capitalisme et migrations	63
1. La fin du monopole des Dwala : des traités d'alliance à l'époque coloniale	64
2. L'accaparement des terres	67
3. La mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire	76
4. Le marché du travail	81
5. L'approvisionnement des centres urbains et des camps de travailleurs	89
6. Les plantations individuelles	91

CHAP. 4 : Le peuplement du Moungo au XXème siècle	95
1. Le Moungo, zone d'immigration	97
a) les planteurs Dwala	100
b) les commerçants hausa	112
c) les "Yaoundé" et les "Bafia"	115
d) Nkongsamba, ville cosmopolite	117
2. La fixation des migrants bamiléké	119
a) La colonisation agricole bamiléké dans la région cacaoyère de Mbanga	122
b) La région de Nkongsamba	125
c) L'infiltration bamiléké en pays bakem et baréko	126
3. Profil du migrant bamiléké	128
4. Rythme et volume de l'immigration bamiléké	134
II ème PARTIE : MANJO et le CANTON MANÉHAS	147
CHAP. 5 : Naissance des centres semi-urbains du Moungo, l'exemple de Manjo	149
1. La différenciation des villages du canton Manéhas	150
2. La structure démographique de Manjo	158
a) Structure par sexe et âge	159
b) Groupes ethniques	164
c) Situation matrimoniale	168
d) Scolarisation, instruction	172
e) Migrations	175
f) Activité économique	185
3. Rôle et fonction d'un centre urbain secondaire	192
a) la ville et ses quartiers	192
b) L'habitat	194
c) les équipements urbains	196
d) La coopérative de Manjo	197
e) Le marché	198
f) Les commerçants	201
g) le trafic routier	204
4. L'urbanisation du Moungo central	208
CHAP. 6 : Planteurs du Canton Manéhas	215
1. La diffusion de la caféiculture	215
2. Caractéristiques des exploitations agricoles du canton Manéhas	218

CHAP. 7 : Autochtones et Bamiléké : la répartition du pouvoir local	223
1. Problèmes fonciers et rapports inter-ethniques	225
2. L'administration de la collectivité villageoise	232
3. Autochtones et Bamiléké dans le parti politique	234
4. Les associations scolaires	237
5. Les missions chrétiennes	240
6. Les associations bamiléké	241
CHAP. 8 : Pays Bamiléké et Moungo	247
1. L'origine départementale des immigrés bamiléké	248
2. L'origine géographique des Bamiléké du canton Manéhas	253
3. L'immigration Bamiléké dans les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, et à Douala	257
4. Annexe méthodologique	263
III ème PARTIE : L'IMMIGRATION BAMILÉKÉ DANS LE BAS-MOUNGO	265
CHAP. 9 : Bamiléké et autochtones dans l'arrondissement de Dibombari	267
1. Les limites géographiques de l'immigration bamiléké au sud de Mbanga	267
2. L'évolution démographique des villages	281
CHAP.10 : La zone de colonisation agricole de Nkapa-Souza	291
1. Les paysages du Bas-Moungo	291
2. Une zone de petites dimensions	293
a) Production et commercialisation	293
b) Le recensement des arbres productifs	297
c) La taille des exploitations	298
d) Les cultures	302
e) Portrait démographique du planteur	307
3. L'origine géographique des Bamiléké de l'arrondis- sment de Dibombari	313
4. Nkapa, quel avenir ?	314

CONCLUSION	323
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	353
TABLE DES MATIERES	359
LISTE DES CARTES	363
LISTE DES GRAPHIQUES	365
LISTE DES TABLEAUX	367

CARTES

N°	Pages
1 - La région du Moungo dans l'ouest du Cameroun	12
2 - La carte administrative de l'ouest du Cameroun	17
3 - La carte pédologique du Moungo	24
4 - Aptitude des sols du Moungo	25
5 - Les régions naturelles du Moungo	28
6 - Le canton Manéhas	33
7 - La navigation fluviale dans le sud-ouest du Cameroun	42
8 - Aires ethniques des populations autochtones du sud-ouest camerounais	45
9 - Carte historique : les réserves indigènes	75
10 - Pays bakem et baréko	128
11 - L'immigration bamiléké dans le Moungo, 1942-43	136
12 - L'immigration bamiléké dans le Moungo, en 1955, par canton	138
13 - L'immigration bamiléké dans le Moungo, en 1955, par village	139
14 - Le canton Manéhas, population en 1967	152
15 - Manjo ville	156
16 - Peuplement, villes et routes dans le Moungo	211
17 - Répartition géographique des immigrés bamiléké, dans le canton Manéhas, en 1974 (en nombre absolu)	254
18 - Répartition des immigrés bamiléké, dans le canton Manéhas, en 1974 (en % par rapport à la population totale de la chefferie d'origine)	255
19 - L'origine géographique des pionniers bamiléké de l'Opération Yabassi-Bafang en 1970	258
20 - L'immigration bamiléké à Douala	261
21 - Peuplement et volcanisme	268
22 - Esquisse pédologique de Nkapa à Mbanga (Moungo)	271
23 - Esquisse ethnique du Moungo méridional	277
24 - Population totale de l'arrondissement de Dibombari, évolution 1967-1976	284
25 - Population immigrée de l'arrondissement de Dibombari, en 1967	289
26 - Origine géographique des Bamiléké immigrés dans l'arrondissement de Dibombari, en 1977	314
27 - Complexes agro-industriels de l'arrondissement de Dibombari	316

G R A P H I Q U E S

N°	Pages
1 - L'immigration bamiléké dans l'arrondissement de Mbanga en 1942	142
2 - Migrants bamiléké et non-bamiléké dans le canton Manéhas et l'arrondissement de Nkongsamba, évolution de 1933-1957	144
3 - Evolution démographique du canton Manéhas, 1933-1967	144
4 - Date d'installation des planteurs bamiléké résidant à Loum en 1965	146
5 - Evolution de la population autochtone, 1936-1957, par village	151
6 - Evolution démographique, 1936-1967, des villages du canton Manéhas (moins Manjo et Nlohé)	154
7 - Evolution démographique, 1936-1957, de la population bamiléké par village	155
8 - Evolution de la population totale, 1936-1974, de Manjo, de Nlohé et du canton Manéhas	157
9 - Evolution démographique, 1933-1967, du canton Manéhas et de la ville de Manjo	157
10 - Evolution démographique, 1936-1974, de la ville de Manjo	162
11 - Pyramides des âges de Manjo, 1974 et 1976	162
12 - Rapport de masculinité selon l'âge, Manjo 1974 et 1976	163
13 - Rapport de masculinité, Manjo 1974 - Population totale et Bamiléké	167
14 - Situation matrimoniale selon le sexe et l'âge, Manjo 1974 et 1976	170
15 - Polygamie selon l'âge et le nombre d'épouses, Manjo 1976	171
16 - Répartition de la population de 15 ans et plus selon le sexe, l'âge et le niveau d'instruction, Manjo 1976	173
17 - Ville de Manjo 1974 : répartition de la population totale selon la durée du séjour	184
18 - Ville de Manjo 1974 : durée de séjour et résidence précédente	184
19 - Taux d'activité selon le sexe et l'âge, Manjo 1974 et 1976	188
20 - Trafic routier journalier à Manjo en 1974	205
21 - Trafic routier horaire à Manjo en 1974	205
22 - Trafic routier à Manjo en 1974 : nombre de liaisons hebdomadaires	207
23 - Nature des maisons le long de la route nationale de Nkongsamba à Mbanga	213

N°	Pages
24 - Répartition ethnique des responsables - canton Manéhas	239
25 - Corrélation entre les listes électorales et le recensement des Bamiléké de Manjo par les associations - 1974 -	264
26 - Occupation de l'espace dans le Bas-Moungo	278
27 - Evolution de la population totale des villages ou groupes de villages de l'arrondissement de Dibombari (1967-1976)	282
28 - Evolution des prix, 1975-1977, sur le marché de Souza Gare	295
29 - Répartition des exploitations agricoles selon leur taille, arrondissement de Dibombar - (en nombre absolu)	301
30 - Répartition des exploitations agricoles selon leur taille (en %), arrondissement de Dibombari	304
31 - Cultures arbustives de l'arrondissement de Dibombari	306
32 - Pyramide des âges des planteurs, arrondissement de Dibombari	310
33 - Répartition par groupes d'âges des chefs de ménage masculins et bamiléké, arrondissement de Dibombari	312
34 - Répartition selon l'âge des travailleurs des grandes entreprises du Bas-Moungo, en 1977	319

TABLEAUX

INTRODUCTION

- | | |
|--|----|
| 1. Hommes de plus de 15 ans, nés en pays bamiléké par rapport à la population totale de plus de 15 ans | 16 |
|--|----|

1 ère PARTIE : GÉOGRAPHIE et HISTOIRE

CHAP. 1 - Diversité géographique du Moungo

CHAP. 2 - Histoire des manéhas dans l'ensemble Bakosi-Mbo, entre la côte et les plateaux de l'ouest

- | | |
|---|----|
| 2. Composition clanique des villages manéhas (liste des clans par village) | 36 |
| 3. Répartition géographique des clans (non exhaustif) | 39 |
| 4. Les relations claniques des villages manéhas par rapport aux autres villages (non exhaustif) | 39 |
| 5. Echanges matrimoniaux des villages manéhas à l'époque pré-coloniale | 48 |
| 6. Noms de l'ancêtre commun aux groupes bakosi-mbo selon les différentes versions | 51 |
| 7. Nom des ancêtres des groupes ethniques de l'ensemble Bakosi-Mbo | 54 |
| 8. Généalogie recueillie par l'Administration Conquereaux, en 1945 | 56 |
| 9. Généalogie recueillie par nous-mêmes auprès du chef du village Nlohé en 1974 | 56 |
| 10. Les fils de l'ancêtre commun | 57 |
| 11. Les fils de l'ancêtre commun (bis) | 58 |

CHAP. 3 - Capitalisme et migrations

- | | |
|---|----|
| 12. Densité démographique des réserves indigènes, subdivision de Mbanga, 1942, d'après A. Raynaud | 76 |
|---|----|

CHAP. 4 - Le peuplement du Moungo au XXème siècle

- | | |
|---|-----|
| 13. Origine géographique des immigrants dans le Moungo, en 1976 | 96 |
| 14. Population du canton Manéhas, en 1947 | 97 |
| 15. Population immigrée dans la subdivision de Nkongsamba et dans le canton Manéhas en 1947 | 99 |
| 16. Plantations dwala dans la vallée du Moungo, en 1913 | 108 |

17. Recensement des "étrangers" à Nkongsamba, 1935-1937	118
18. Histoire économique du Moungo	120
19. L'immigration bamiléké dans le Moungo, en 1942-43	137
20. L'immigration bamiléké dans le Moungo d'après les recensements administratifs	142
21. Migrants bamiléké et non bamiléké dans le canton Manéhas 1933-1957	142
22. Migrants bamiléké et non bamiléké dans la subdivision de Nkongsamba, 1940-41 à 1955	142
23. Importance des migrants bamiléké dans la population totale du canton Manéhas	144
24. Date d'installation des planteurs bamiléké résidant à Loum, en 1925	146

II ème PARTIE : MANJO et le CANTON MANEHAS

CHAP. 5 - Naissance des centres semi-urbains du Moungo, l'exemple de Manjo

25. Population autochtone, en 1936 et 1948	151
26. Les villages du canton Manéhas, en 1936	154
27. Manjo et la population cantonale	157
28. Evolution de la population totale de Manjo et de Nlohé, depuis 1936	157
29. Manjo 1974 et 1976 : répartition de la population	160
30. Manjo 1974 et 1976 : population résidente selon le sexe et l'âge	161
31. Répartition de la population selon le sexe et la langue paternelle, Manjo 1974	165
32. Manjo 1974 et 1976 : population résidente de 10 ans et plus selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale (en % de chaque groupe d'âge)	169
33. Répartition des hommes mariés selon le groupe d'âge et le nombre d'épouses, Manjo 1976	171
34. Manjo 1976 : taux de scolarisation par sexe, âge et niveau d'instruction	172
35. Manjo 1976 : répartition de la population de 15 ans et plus par sexe, âge et niveau d'instruction, en %	173
36. Manjo 1974 et 1976 : répartition de la population selon le lieu de naissance (en %)	176

37. Manjo 1976 : répartition de la population de chaque lieu de naissance selon le sexe et le grand groupe d'âge (en %) et rapport de masculinité (RM)	178
38. Répartition de la population selon la dernière résidence (en %), Manjo 1974 et 1976	180
39. Manjo 1974 et 1976 : répartition de la population immigrée selon la durée de résidence	180
40. Manjo 1976 : âge moyen de la population selon le sexe et la durée de résidence dans l'arrondissement	182
41. Manjo 1976 : répartition de la population immigrée dans l'arrondissement selon la dernière résidence et la durée de résidence	183
42. Manjo 1974 et 1976 : répartition de la population de 6 ans et plus selon le sexe et le type d'activité	185
43. Manjo 1974 et 1976 : taux d'activité selon le sexe et l'âge (en %)	187
44. Manjo 1974 et 1976 : répartition de la population active occupée selon la branche d'activité, pourcentage de chaque sexe	190
45. Manjo 1974 et 1976 : répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession, en pourcentage de chaque sexe	191
46. Manjo 1974, qualité de l'habitat	194
47. Nombre de personnes quittant Manjo ou y arrivant, en 1974	208
48. Répartition des maisons par catégorie (entre Nkongsamba et Mbanga)	212
CHAP. 6 - Planteurs du canton Manéhas	
49. Les planteurs de café à Nlohé, en 1937	216
50. Taille des exploitations agricoles de l'arrondissement de Loum	219
51. Les exploitations agricoles du canton Manéhas en 1964/65	221
52. Statut foncier des superficies cultivées (en %)	221
53. Date d'ouverture des parcelles	221
54. Distance des parcelles	221
55. Pentes des parcelles	222

CHAP. 7 - Autochtones et Bamiléké :	
La répartition du pouvoir local	
56. Le partage des responsabilités administratives	234
57. Le partage des responsabilités politiques dans les comités de base UNC, OFUNC, JUNC du canton Manéhas, 1974	237
58. Les responsables scolaires du Canton Mahéhas, 1974	238
59. Répartition ethnique des responsables, tableau récapitulatif	238
CHAP. 8 - Pays bamiléké et Moungo	
60. Origine départementale des immigrants bamiléké de la subdivision de Mbanga, en 1942	249
61. Origine départementale de la population bamiléké immigrée dans les villes du sud-cameroun, 1956-1958	250
62. Origine départementale de la population bamiléké, arrondissement de Loum, 1966	250
63. Origine départementale de la population masculine bamiléké de 15 ans	252
64. Origine départementale des immigrants bamiléké de Manjo et du canton Manéhas	257
65. Orientation socio-professionnelle des immigrants bamiléké à Douala	262
III^{ème} PARTIE : L'IMMIGRATION BAMILÉKÉ DANS LE BAS-MOUNGO	
CHAP.9 - Bamiléké et autochtones dans l'arrondissement de Dibombari	
66. Les populations autochtones du Moungo, en 1947, au sud de Nkongsamba	275
67. Le personnel de la S.E.F.I.C. à Kompina	281
68. Evolution de la population totale des villages ou groupes de villages de l'arrondissement de Dibombari	282
69. Population immigrée imposable, en 1967 et 1972 (en % par rapport à la population totale correspondante)	286
70. Répartition ethnique des immigrants imposables, en %	287

CHAP. 10 - La zone de colonisation agricole
de Nkapa-Souza

71. Superficie des formations végétales du Bas-Moungo	293
72. Recensements agricoles de l'arrondissement de Dibombari	298
73. Superficie moyenne des exploitations agricoles en hectares	298
74. Nombre de caféiers et superficie d'une exploitation agricole bamiléké dans le Dibombari, en 1977 (situation d'avant les mesures d'expropriation)	300
75. Répartition des exploitations agricoles selon leur taille (en %)	301
76. Répartition des exploitations agricoles expropriées en 1972, selon le nombre d'arbres productifs	302
77. Situation de l'arboriculture en 1972 dans la zone correspondante au domaine actuel de la SOCAPALM	303
78. Répartition des cultures arboricoles, en %	305
79. Répartition des cultures arboricoles, moyenne pour une exploitation	306
80. Répartition des arbres fruitiers, en %	307
81. Moyenne d'âge des planteurs, en 1970	310
82. Situation matrimoniale des planteurs, en 1970	311
83. Nombre d'enfants des planteurs mariés	311
84. Répartition par âge des chefs de ménage masculin d'origine bamiléké, en 1977, dans les villages Bomono, Nkapa, Souza Gare, Maléké, Kaké et Kompina	312
85. Origine géographique de 118 planteurs bamiléké recensés à Bomono, en 1960, et à Souza, Nkapa et Maléké, en 1970	313
86. Origine géographique des chefs de ménage masculins bamiléké, dans l'arrondissement de Dibombari, en 1977	313

87. Origine ethno-géographique du personnel inscrit de trois grandes entreprises du Bas-Moungo, en % 317
88. Répartition par groupes d'âge du personnel des grandes entreprises, et des planteurs bamiléké de l'arrondissement de Dibombari, en % 319
89. Situation actuelle du personnel embauché par la S.E.F.I.C. à Kompina, depuis 1964 320

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Direction Générale :

24, rue Bayard - 75008 PARIS

Service des Editions :

70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY

O.R.S.T.O.M. Éditeur
Dépôt légal : 1er trim. 1984,
I.S.B.N. : 2-7099-0712-7